Supplément « Livres-Idées »

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14640 – 6 F

SAMEDI 22 FÉVRIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le coup de poker de M. De Klerk

L'AFRIQUE du Sud est sous le choc. En annonçant, jeudi 20 février, devant le Parlement, la tenue prochaine d'un référendum au cours duquel les électeurs blancs devront se prononcer sur la politique de réformes entreprise par son gouvernement, le président Frederik De Klerk a pris tout le monde de court. Ce scrutin équivaut à un vote de confiance et place la minorité blanche au pied du mur. « Si je perds le référendum, je démissionnerai », a averti le chef de l'Etat.

Bien que l'on ignore encore les termes précis de la question devant être soumise au vote, on en connaît l'enjeu. Il est devenu crucial, a expliqué M. De Klerk, de savoir « à qui les électeurs blancs font confiance pour mener les négociations sur l'avenir constitutionnel de l'Afrique du Sud ». Décidé à frapper fort et vite, le président a prévenu que ce référendum se tiendrait avant la fin du mois prochain, c'est-à-dire, vraisemblablement, avant que ne s'ouvre la nouvelle session plénière de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), prévue pour le 29 mars.

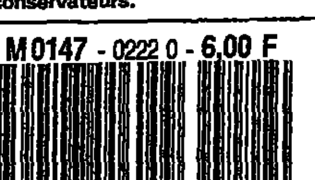
CE coup de poker présidentiel est d'autant plus spectaculaire qu'il survient au lendemain d'une défaite électorale cuisante pour le Parti national (NP, dirigé par M. De Klerk). L'élection législative partielle organisée, mercredi 19 février, à Potchefstroom, au sud-ouest de Johannesburg, a vu, en effet, le triomphe des nostalgiques de l'apartheid, le Parti conservateur (CP) du pasteur Andries Treurnicht devançant son rival de 2 140 voix.

Cette déroute des « réformateurs » constitue un net renversement de tendance, par rapport aux dernières élections de 1989, que le NP avait remportées avec une confortable avance. Il est vrai qu'en trois ans beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. La politique de démantèlement de l'apartheid – symboliquement inaugurée par la libération de M. Nelson Mandela, en février 1990 – a aiguisé les inquiétudes de la communauté blanche. L'élection-test de Potchefstroom n'a fait que confirmer la perte de crédit du NP.

LE président De Klerk prend donc un pari à hauts risques. Selon la plupart des analystes politiques, le NP serait toutefois en mesure de gagner cette consultation, à condition que la participation des électeurs soit forte. Les dirigeants du CP ont-ils pressenti le danger? Dès l'annonce du référendum, les conservateurs ont assuré qu'il s'agissait d'un « geste de panique » de la part du pouvoir, mais ils n'en sont pas moins décidés à « relever le défi ».

La communauté noire, exclue du référendum, a vivement réagi. Lors d'une conférence de presse commune, les représentants du Congrès national africain (ANC), du Parti communiste (SACP) et du Congrès des syndicats sud-africains (COSATU) ont fermement rejeté ce futur scrutin, « organisé sur des bases raciales », et dénoncé toute tentative de donner « un droit de veto à la minorité blanche ». L'attitude à venir des dirigeants de l'ANC n'en reste pas moins déterminante. Les critiques qu'ils opposent à M. De Klerk ne doivent pas masquer l'évidence : il serait difficile aux Noirs de négocier quoi que ce soit avec un gouvernement dominé par les conservateurs.

M 0147 - 0222 0 - 6,00 F



Après leur raid contre le Hezbollah

Les Israéliens « n'excluent pas » de nouvelles actions au Liban

Les blindés israéliens qui avaient été engagés, jeudi 20 février, contre les forces du Hezbollah au Liban sud sont revenus dans la « zone de sécurité » occupée par l'Etat hébreu et ont commencé à regagner Israël vendredi. Un officier qui a participé à l'incursion a affirmé que les objectifs de l'opération avaient été « atteints ». Selon le Hezbollah, les Israéliens – qui « n'excluent pas » de nouvelles opérations dans la région – ont rencontré une « forte résistance » de la part des milices chiites. Les Etats-Unis, tout en refusant de qualifier l'intervention d'« invasion », avaient invité, jeudi soir, toutes les parties à une « retenue maximum ».

Blindés contre kalachnikovs

SIDDIQINE (Liban sud)

de notre envoyée spéciale

Des hélicoptères qui tournoient dans le ciel, des colonnes de fumée blanche, le bruit infernal des explosions.

Les soldats israéliens qui s'étaient introduits jeudi 20 février à l'aube au-delà de la « zone de sécurité » qu'ils occupent au Liban sud ont rencontré dans la journée une très forte résistance de la part des combattants chiites pro-iraniens du Hezbollah. Désertée par sa population, Siddiqine, à quelques kilomètres des villages de Yater et Kafra que tente d'investir l'armée israélienne, est livrée aux combattants du Hezbollah, qui occupent même le *check point* abandonné par les troupes de l'ONU.

Armés essentiellement de kalachnikov, de lance-roquettes RPG et de quelques mitrailleuses lourdes qu'ils pointent au passage des hélicoptères qui ratissent la région, ces combattants n'ont cessé de se renforcer au fil de la journée de jeudi, non seulement avec l'arrivée des miliciens de leur propre parti mais aussi ceux d'autres formations, en particulier de la milice chiite Amal. Dans les villages avoisinants, régulièrement arrosés par les obus israéliens (1 400 ont été tirés jeudi selon la police libanaise), les habitants ont pris le chemin de l'exode, courant sur les routes dans une panique indescriptible.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 4 ainsi que les articles de PATRICE CLAUDE et de SERGE MARTI, pages 4 et 5

Le Quai après la tempête

Les diplomates n'ont pas digéré la façon dont le pouvoir politique s'est défaussé de l'affaire Habache sur l'administration

par Claire Tréan

« Ça sent le roussi », « C'est la pause », « on ouvre les parapluies »... Après l'« affaire » qui lui a valu il y a deux semaines des sanctions sans précédent depuis 1945 (on n'a pas fouillé les archives au-delà), le Quai d'Orsay accuse le coup.

Non que le tort causé à l'image de la France à l'étranger soit ressenti comme irréparable : on déplore tout juste quelques sarcasmes des amis britanniques à propos de ces péripéties *typically french* que vient de traverser l'administration des affaires étrangères.

Non qu'une controverse soit engagée sur l'attitude de la France à l'égard des Palestiniens : l'Histoire dira peut-être un jour ce que la venue à Paris du leader du FPLP avait à voir avec une politique qui a misé dès le début sur l'échec du processus de paix engagé sous l'égide des Américains et qui ne désespère toujours pas de pouvoir jouer un jour son joker Arafat. Mais pour les fonctionnaires du Quai d'Orsay, dont pas un n'évoque spontanément cet aspect de l'affaire, le motif du malaise n'est pas là.

Il est dans la façon dont le pouvoir politique s'est défaussé sur l'administration d'une affaire qu'il n'a pas su gérer. Il est dans la sanction qui, *« à la demande du premier ministre »*, a frappé deux hauts responsables du ministère dont la cause, estime-t-on, était, en dehors même de toute considération propalestinienne, parfaitement défendable.

« La France, sous aucun gouvernement, n'a jamais refusé un visa hospitalier », affirme un diplomate, qui cite, entre autres indésirables ayant bénéficié de notre savoir-faire médical, *« Duvalier, Mobutu, Bokassa et bien d'autres »*.

Lire la suite page 5

C'EST PAS EN ALGÉRIE QU'ON VERRAIT ÇA UN VENDREDI !

PLANTU

Barbu peignant un bordel.

La peinture contre le spectacle

Toulouse-Lautrec au Grand Palais et à la Bibliothèque nationale : une rétrospective instructive

par Philippe Dagen

« Un nom. Maître trop tôt disparu : l'un des rares qui empoignent et fassent frissonner. Riche, il avait pu s'affranchir de toutes les duretés de l'existence et s'était appliqué à regarder la vie. Ce qu'il a vu n'est pas flatteur pour la fin du siècle dernier, dont il est le peintre véritable. (...) Il a vu, non pas comme beaucoup, ce que nous avons l'air d'être, mais bien ce que nous sommes. Et alors, avec une sûreté de main, avec une hardiesse à la fois délicate et ferme, il nous a montrés à nous-mêmes. » L'article nécrologique qui commence ainsi a paru le 10 septembre 1901 dans le *Journal de Paris*, le lendemain de la mort de Toulouse-Lautrec.

Ni la naissance aristocratique du peintre, ni sa trop petite taille, ni son goût pour les alcools, ni la cure de désintoxication qu'il fit dans une clinique de Passy, ni ses séjours dans la maison close de la rue des Moulins, tout le fatras du pittoresque et de la psychologie triviale en somme, ne trouvent place dans l'article.

Son auteur, qui a signé seulement « N. N. », jugeait sans doute ces considérations inutiles et ne s'intéressait qu'à l'artiste et au moraliste, à l'essentiel, à ce qui mérite seul de demeurer. Un autre critique observa, lui, dans *la Dépêche de Toulouse*, que « *les mots gnome, nain, bohème montmartrois sont venus se placer d'eux-mêmes sous la plume des nécrologues* » et qu'ils n'ont donc « *exprimé qu'un côté de cette nature méconnue* ».

Lire la suite et l'article de GENEVIÈVE BREERETTE page 15

A nos lecteurs

A la suite d'un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures du syndicat du Livre (CGT), lié à des discussions en cours avec le Syndicat de la presse parisienne (SPP), les quotidiens nationaux n'ont pas paru jeudi 20 février. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser les désagréments subis du fait de cette grève. Ils trouveront dans le numéro d'aujourd'hui le supplément « Livres-Idées » qui aurait dû être publié hier et retrouveront, dès la semaine prochaine, « le Monde sans visa ».

Lire nos informations page 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Droits de l'homme

La démocratie partout menacée

par Maurice Duverger

IL faut beaucoup d'optimisme pour croire que l'effondrement des régimes communistes à l'Est et le recul des dictatures militaires dans le tiers-monde ouvrent à la démocratie un avenir radieux. A l'Est, le communisme risque d'être remplacé par des fascismes. Dans le tiers-monde, l'intégrisme musulman tend vers un nouveau totalitarisme. Et voici que l'extrémisme de droite devient menaçant dans l'Europe occidentale elle-même. La multiplication des attentats racistes dans de vieux pays libéraux est un signe : ils pourraient devenir féconds, ces ventres qui n'ont pas encore engendré la bête immonde. En Allemagne, on voit poindre le moment où seront majoritaires les générations qui n'ont pas connu le nazisme.

En France et en Italie sont en train de croître des mouvements assez différents du fascisme mais pas moins dangereux. Le Front national réveille dans une partie de la droite les vieux démons autoritaires, répressifs et poujadistes. Il la détache d'une démocratie où le MRP et le gaullisme étaient parvenus à l'enraciner. Avec une force électorale dépassant 15 %, le retour à la proportionnelle en 1993 risquerait de transposer chez nous le mécanisme déclenché outre-Rhin par la proportionnelle avec les 18,3 % de suffrages obtenus par les nazis aux législatives de 1930.

Ayant dépassé ce niveau en Lombardie et dans d'autres régions au-delà des Alpes, les résultats électoraux obtenus par les ligues autonomistes pourraient placer celles-ci en tête de tous les partis d'Italie du Nord aux élections d'avril prochain. Plus moderne que celui de Le Pen, leur racisme antisudiste et leur progressisme économique les rapprochent de l'état d'esprit du patronat allemand en 1933, que résumait ainsi Alfred Krupp von Bohlen. Interrogé par les Américains à la Libération, celui-ci déclarait : « *Nous avions l'impression que Hitler nous donnait la possibilité d'un développement sain. Il l'a fait. Nous voulions un système qui fonctionnât bien et qui nous donnât l'occasion de travailler tranquillement.* » Comme ses interlocuteurs évoquaient l'holocauste des juifs, le potentat de la Ruhr répondit simplement : « *Si l'on achète un bon cheval, on ne regarde pas à quelques défauts.* » Combien de temps encore allons-nous refuser d'admettre que le capitalisme a deux visages, le fasciste et le libéral, comme le socialisme a le visage du communisme et celui de la social-démocratie ? Le 30 avril 1945, jour où Hitler s'est suicidé, n'est pas moins important pour l'humanité que le 21 août 1991, jour où le soviétisme s'est effondré.

Maintenir des structures solides

Le danger de voir un totalitarisme succéder à un autre est évidemment beaucoup plus grand que le risque de désagrégation de la démocratie dans des Etats d'Occident où celle-ci reste fortement implantée. Les énormes difficultés du passage à l'économie de marché, dans les pays de l'Est, exigent des gouvernements stables et efficaces. Comment les établir et les maintenir en l'absence d'un encadrement des citoyens par des partis de structures solides et d'esprit pluraliste ? Même en Pologne, où Solidarité avait établi un appareil capable de concurrencer celui de l'organisation communiste, les suffrages se sont égarés dans un éparpillement de groupuscules. A Varsovie, à Moscou, à Kiev, à Sofia, l'élection du chef d'Etat au suffrage universel, dans le cadre d'un régime semi-présidentiel, permet de consolider un peu la démocratie. Mais les risques du système, révélés à Tiflis, doivent conduire à s'entourer de précautions.

Ce dernier exemple illustre les difficultés particulières à la désagrégation des ensembles politiques dont chaque fraction réclame l'indépendance. Pour s'affirmer, ces nouveaux nationalismes tendent naturellement vers des formes extrêmes qui orientent vers le fascisme. En Géorgie, les actes du président Gamsakhourdia montrent le danger d'une telle déviation.

En Croatie, un livre du président Tudjman apporte le même éclairage. Pour minimiser les excès du régime ultra nazi d'Ante Pavelic, souvent reprochés à son pays, l'auteur n'a pas hésité à adopter les thèses des révisionnistes sur l'holocauste des juifs par Hitler. Soulignant d'abord que l'évaluation des victimes a été faite à Nuremberg par les « *procureurs alliés victorieux* », il rabaisse ensuite leurs chiffres « *devenus des lieux communs dans le monde entier* ». Après avoir cité le total de quatre millions de victimes pour Auschwitz, il précise : « *Mais, dans les travaux historiques, on peut même trouver des références à quelques centaines de milliers.* » Pour Maïdanek, en face du million et demi de victimes officielles, il enregistre : « *Selon une autre publication, il n'y en eut que trois cent soixante mille (dont deux cent mille étaient juives, le reste principalement des Polonais).* » Considérant alors que « *cela seul établit la totale incertitude des données* », le président Tudjman transpose cette conclusion aux chiffres avancés pour les victimes des camps de concentration oustachis.

Il va beaucoup plus loin pour innocenter ses compatriotes. Il multiplie les témoignages prétendant que « *les juifs étaient responsables de la gestion du camp* [de Jasenovac] » et que « *dans une large mesure, ils conduisaient le processus de sélection, c'est-à-dire qu'ils choisissaient quel prisonnier serait liquidé* ». Rien d'étonnant à ses yeux, puisque, suivant d'autres témoignages « *le parti de Pavelic, d'une façon ou d'une autre, était fondamentalement philosémite : c'était le parti juif parmi les Croates* » (1). De tels propos ne justifient pas qu'on méconnaisse les souffrances actuelles des Croates et la violence des Serbes. Mais ils donnent la mesure des excès de l'ultranationalisme qui menace les pays voulant affirmer une indépendance neuve et mal assurée.

Dans les nations du tiers-monde, l'intégrisme religieux apparaît beaucoup plus dangereux. En 1992, un islam rétrograde y joue un rôle exactement contraire à celui que jouait un islam progressiste dans l'émirat de Grenade, avant 1492, alors infiniment plus libéral que la monarchie des Rois Catholiques après leur victoire.

Aujourd'hui, l'Iran, l'Arabie saoudite, la Libye, pratiquent des régimes autocratiques aussi différents du fascisme que du communisme. Ils incarnent un système totalitaire d'un type nouveau dont les valeurs morales sont élevées, mais la liberté absente. L'Algérie a failli entrer dans ce néo-totalitarisme par une voie qui lui était exactement opposée : le suffrage universel. Les chances futures d'une démocratisation y ont été maintenues par une violation immédiate de la démocratie : une intervention militaire impliquant une dictature provisoire.

On ne peut pas apprécier une telle situation par des raisonnements philosophiques ou par la signature de manifestes, mais par des expériences pratiques. En 1932, au moment où deux partis totalitaires – le fascisme national-socialiste avec 37,4 % des votants et le communisme stalinien avec 14,3 % – totalisent en Allemagne 319 sièges au Reichstag sur 608, le général Groener, ministre de l'intérieur et de la Reichswehr, voulait dissoudre les sections d'assaut, colonne vertébrale du nazisme. S'il l'avait fait au lieu de démissionner comme l'exigea la camarilla de droite modérée qui fit accéder les nazis au pouvoir démocratique par la transition du cabinet von Papen, la République de Weimar pouvait être sauvée au prix d'un intermède musclé. N'oublions pas qu'Adolphe Hitler a été investi par une majorité parlementaire issue d'un suffrage universel régulier.

Le contre-exemple de l'Irak

Quand des peuples votent pour des hommes ou des partis qui veulent détruire cette pratique électorale, c'est que les électeurs n'ont pas une formation politique suffisante pour exercer leur fonction de citoyens. A cet égard, le FLN a commis une première faute majeure, en confiant l'éducation des enfants du peuple à des écoles coraniques, en général aux mains des intégristes. Il en a commis une seconde – celle-là en violation de la Constitution – quand il a autorisé un parti islamique auquel sa nature même permettait de surclasser tous ses rivaux dans un pays où la religion du Prophète est profondément enracinée.

Comme la France de 1848 et l'Allemagne de 1932, l'Algérie de 1991 ne pouvait pas vivre en démocratie parce que la majorité des électeurs n'étaient pas réellement attachés au pluralisme qui fonde celle-ci. L'enracinement du monolithisme par des décennies d'une éducation communiste rend les régimes de liberté aussi fragiles dans l'Europe de l'Est et la communauté de l'ex-Union soviétique, de la même façon que dans les pays d'Islam menacés par l'intégrisme. Comme en Turquie, comme en Egypte, l'armée peut parfois aider à progresser vers la démocratie.

A condition qu'on médite le contre-exemple de l'Irak, auquel la richesse économique, le développement technique et le laïcisme de l'organisation politique conféraient de grands atouts pour une telle évolution. La mégalomanie des dictateurs est le risque permanent des dictatures, qu'elles tendent naturellement à développer.

(1) Franjo Tudjman. *Déroute de la vérité historique*. Zagreb 1989, (deux fois réédité depuis lors). Pages 155-158 et 316-319 du texte croate. Traduction de Miriam Fleischman.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

COURRIER

La France en Hongrie

Le Monde a publié, le 6 février, une lettre qui, sur la foi de propos attribués à un professeur hongrois de français, se désolait de la « *perte de popularité* » de notre langue dans ce pays et de l'insuffisance des efforts pour y remédier.

Vos lecteurs ont le droit de savoir que ces affirmations – pour sympathique que soit l'amitié qui les inspire – ne correspondent pas à la réalité. Elles touchent néanmoins au vif tout ceux dont la tâche quotidienne est de faire en sorte qu'elles soient démenties. Qu'on en juge :

– La « *perte de popularité* » du français ? C'est le contraire qui est vrai : en trois ans, les effectifs des élèves choisissant notre langue dans les lycées hongrois ont augmenté de 100 % (de 8 000 à 16 000, soit près de 15 % du total). Quatre lycées bilingues ont été créés depuis 1989, un lycée français est sur le point de l'être, l'université de Budapest forme depuis cette année ses premiers ingénieurs entièrement en français : toutes expériences et initiatives sans précédent en Europe centrale et orientale.

– « *L'abandon* » par les pouvoirs publics ? Il est également difficile de l'admettre. En 1990, le gouvernement a multiplié par cinq les moyens consacrés au développement de notre langue. Entre autres exemples : 350 bourses d'études ou de stages sont aujourd'hui distribuées chaque année contre quelques dizaines auparavant. Depuis trois ans, les 750 professeurs hongrois de français (et les 250 enseignants de russe dont nous assumons la reconversion) se sont vu offrir un stage de deux mois dans notre pays, etc.

– La « *comparaison* » avec les autres. Ces efforts (10 millions de francs sur un budget de coopération culturelle et technique de 40 millions de francs) peuvent apparaître insuffisants aux francophiles les plus exigeants. Mais comme le déplorent eux-mêmes nos collègues anglo-saxons, ils sont bien supérieurs aux leurs. Ce qui n'est pas anormal dès lors que la langue française affronte, en Hongrie peut-être plus qu'ailleurs, la concurrence historique de l'allemand et celle, universelle, de l'anglais.

Mais c'est précisément quand la pente à remonter est un peu raide que les clichés péremptoires (« *le français est fichu, la France ne fait rien* ») s'avèrent les plus pernicieux, incitant finalement à un confortable fatalisme. C'est au contraire à se mobiliser que nous invitons votre correspondante et son amie hongroise, en leur fixant pour premier rendez-vous l'inauguration, dans quelques semaines, du nouvel Institut français de Budapest, magnifique instrument de rayonnement culturel dont aucun de nos concurrents ne possède l'équivalent, et de loin, non seulement en Hongrie, mais probablement dans beaucoup de régions du monde.

PIERRE BROCHAND
ambassadeur de France à Budapest

REVUES — FRÉDÉRIC GAUSSEN

La politique autrement

Les Français semblent passer de la « dépolitisation » à la « politisation négative ». Le succès des écologistes est un signe du regain d'intérêt pour la politique, mais en dehors des cadres traditionnels.

LES abstentionnistes étant devenus le premier parti de France – et les votants portant massivement leurs suffrages sur des candidats n'appartenant pas aux partis traditionnels, – la tentation est grande d'en conclure à une « dépolitisation » générale de nos concitoyens. Cette analyse paraît d'ailleurs confirmer les remarques des sociologues sur la tendance contemporaine à l'individualisme, au repli sur soi et au rejet de toute action collective.

Cette analyse, qui a correspondu à la réalité des années 80, mérite toutefois d'être réexaminée. C'est du moins l'avis du spécialiste de la communication Jean-Louis Missika, qui, dans un article du *Débat* intitulé « Les faux-semblants de la dépolitisation », observe que les Français sont, en réalité, de plus en plus portés à manifester leur opinion et donc à s'intéresser à la chose publique. Certes cette opinion étant le plus souvent hostile, cela ne contribue pas à donner une image très positive du débat public. Les Français semblent avoir adopté le slogan de Pierre Dac : « *Contre tout ce qui est pour et pour tout ce qui est contre.* » Mais le fait nouveau, estime Missika, est que cette expression existe, ce qui modifie sensiblement le paysage politique. On est passé progressivement de l'indifférence à l'indignation, de la passivité au refus.

Cet état d'esprit se manifeste, en particulier, dans le rétrécissement progressif des domaines échappant à la sanction. Des secteurs entiers de la vie publique qui, relevant exclusivement de la technique et de la compétence des experts, semblaient préservés de la vindicte populaire (comme la santé, l'école, l'audiovisuel ou la recherche scientifique) sont soumis désormais à la critique et au débat, au même titre que les grands problèmes économiques ou de politique étrangère.

Plus rien n'échappe à la grogne des citoyens, qui supportent de plus en plus mal d'être soumis aux décisions lointaines et incompréhensibles des gouvernants. « *Il semble que ce soit à un mouvement de politisation négative que l'on assiste,* écrit Jean-Louis Missika. *Les gens reviennent à la politique, mais en accablant la politique. C'est de cette participation hostile que seront faites les prochaines années.* »

Le « message universel » de l'Europe

Ce retour – même à rebrousse-poil – du politique, on en a une illustration dans la naissance presque simultanée de deux revues qui ne craignent pas de s'afficher à cette enseigne : l'une s'appelant *Philosophie politique*, l'autre *Ecologie politique*. Estimant qu' « *on assiste aujourd'hui à un redéploiement sans précédent de l'intérêt pour les questions de philosophie politique : la République et la démocratie, l'Europe, le droit, la justice, la loi...* », la première, que dirige Blandine Barret-Kriegel, se fixe pour objectif de « *clarifier les problèmes posés par le monde contemporain* ».

Elle consacre son premier numéro à l'Europe, en tentant de dégager les valeurs fondatrices, à vocation universelle, qui donnent leur sens et leur unité à ce nouvel acteur politique et qui se sont exprimées dans l'Eglise médiévale, dans l'humanisme de la Renaissance, dans la philosophie des Lumières, dans l'idéal démocratique ou dans la proclamation des droits de l'homme.

Mais tout cela, qui forme l'héritage commun de Européens par-delà leurs divisions nationales, est-il suffisamment mobilisateur pour entraîner les énergies et affronter l'avenir ? La question est au cœur de ce numéro et la réponse est loin d'être assurée. « *Il est permis de douter,* écrit Léo Moulin, *qu'elles* (les valeurs traditionnelles de l'Europe) *soient à ce point vécues dans les cœurs et les esprits, qu'elles puissent constituer le lien – foedus – à la fois souple et résistant qui devrait servir de commun dénominateur à la diversité européenne.* »

Ce scepticisme des philosophes ne peut, évidemment, être partagé par les politiques, pour qui l'optimisme et la foi en un avenir meilleur font partie des obligations professionnelles. Interrogés par la revue, des responsables politiques (de tous bords) tiennent à affirmer leur confiance dans le génie de l'Europe. « *Le message universel de l'Etat de droit et des droits de l'homme s'impose pour moi, avec tant de force qu'il a celle de l'évidence : ce combat-là est pour l'homme politique une seconde nature* », écrit Lionel Jospin.

Une théorie critique de la société marchande

Mais pour nécessaire qu'il soit, ce combat est-il suffisant pour sortir de leur morosité ceux qui ne sont pas des professionnels de la politique ? Certainement pas aux yeux des écologistes, qui cherchent à le placer dans une perspective plus globale, intégrant la politique et l'économie, la morale et la science, le social et le quotidien. Tel est du moins le dessein annoncé par *Ecologie politique*, qui veut détruire l'image passéiste et un peu bornée des écolos, pour montrer que l'écologie constitue bien l'alternative aux impasses théoriques, politiques et économiques de notre société prétendument développée.

Le désir de cette publication est de donner sens aux innombrables actions particulières qui, un peu partout sur la planète, expriment la sensibilité moderne à la défense de l'environnement, mais aussi au refus de l'injustice et de la violence. « *Il est hautement significatif,* écrit Jean-Paul Deléage, le directeur de la revue, *que les mouvements verts aient d'emblée intégré les exigences d'égalité entre les sexes, le refus du nucléaire civil et militaire, la non-violence et le pacifisme comme à l'occasion de la récente guerre du Golfe. Hautement significatif qu'ils défendent partout l'intérêt des immigrés (...) qu'ils refusent la domination de l'homme sur la femme, du Nord sur le Sud, des humains sur la nature...* »

S'appuyant sur « *les groupes sociaux montants* », dont les aspirations sont mal prises en compte par les institutions et les partis, les mouvements écologiques s'efforcent de fournir une réponse à ce « *négativisme politique* » souligné par Jean-Louis Missika. « *Les forces écologiques sont vouées non seulement à s'opposer aux pouvoirs étatiques, mais aussi au socle idéologique de la société marchande. Car il serait vain de lutter contre ces pouvoirs sans une théorie critique de leurs fondements* », écrit Jean-Paul Deléage.

Parti du dégoût de la politique et des partis, l'écologie fait un retour en force dans le politique. Celui-ci s'exprime déjà dans les urnes. Il lui reste à produire une philosophie et un programme. A convaincre les déçus de tous bords, qu'on peut faire de la politique autrement...

► *Le Débat*, n° 68, janvier-février 1992. Gallimard, 79 F.

► *Philosophie politique*, n° 1. PUF.

► *Ecologie politique*, n° 1, hiver 1991-1992, 70 F.



ALGÉRIE : les négociations avec 240 banques à Paris

L'avenir du régime est lié à la signature d'un accord sur la dette

M. Mohamed Boudiaf, président du Haut Comité d'Etat (HCE) a affirmé, jeudi 20 février, dans un entretien accordé à Antenne 2, qu'il n'accepterait *« aucune atteinte physique ou morale »* aux personnes détenues. *« Je m'engage personnellement,* a-t-il ajouté, *à ne tolérer aucun dépassement dans ce sens et, s'il y a quelques dépassements, leurs auteurs seront sanctionnés ».*

Le Front islamique du salut (FIS) a, pour sa part, fait état, dans *la Tribune du vendredi*, de l'arrestation de quatorze mille suspects entre le 6 et le 13 février. Soixante-neuf personnes ont déjà été condamnées à des peines allant de trois mois avec sursis à deux ans de prison ferme, a-t-on annoncé, mercredi, de source officielle. De son côté, dans une résolution adoptée par son comité central, le FLN estime *« urgent le retour à la vie constitutionnelle et l'attachement au processus démocratique, qui implique le choix du peuple ».*

L'accord de *« reprofilage de la dette »* n'était toujours pas signé, vendredi. L'Algérie cherche à obtenir de ses créanciers le report d'échéances d'un montant de 1,5 milliard de dollars, de manière à alléger le service de sa dette estimé, pour 1992, à 9 milliards de dollars. Au cours de cette année, elle ne pourra compter que sur 11 milliards de recettes, provenant presque uniquement de ses exportations d'hydrocarbures.

ALGER

de notre correspondant

En discussion à Paris, l'accord avec 240 banques commerciales représente pour l'Algérie beaucoup plus que le montant non négligeable du report sollicité. De son succès ou de son échec dépend, en effet, une bonne partie du plan de relance économique que le gouvernement de M. Sid Ahmed Ghozali se propose de lancer. Il aura aussi une importance vitale dans la suite des négociations que l'Algérie, dont les disponibilités financières sont réduites, devra rapidement conduire avec ses principaux créanciers. A terme, c'est l'avenir du nouveau régime, lié à ses capacités de réanimer une économie moribonde, qui est en cause.

Arguant des échecs sociaux et financiers des rééchelonnements traditionnels mis en œuvre, dans plusieurs pays du tiers-monde, par les organismes internationaux, l'Algérie, malgré le poids insupportable d'une dette estimée, à la fin de 1991, à quelque 23,8 milliards de dollars, s'est toujours refusée à envisager son rééchelonnement. A l'en croire, cette dernière solution mettrait son économie sous la tutelle de l'étranger, mais aussi la couperait de sources de financements avantageux.

Concrètement, Alger cherche à allonger les durées de remboursement tout en ne passant pas sous les fourches Caudines des Clubs de Paris et de Londres. L'affaire a pris tournure il y a près de deux ans. Après diverses vicissitudes, le Crédit lyonnais a été chargé de piloter l'opération en rassemblant les créances de 240 banques françaises, américaines, italiennes, arabes et japonaises, ces dernières se taillant la part du lion avec 55 % à 60 % des créances à « reprofiler ». Aujourd'hui, les banques sont invitées à consentir à l'Algérie 1,5 milliard de dollars de report d'échéances qui arrivent à terme d'ici à la fin du mois de mars 1993. Les crédits d'une durée *supérieure à deux ans seraient* remboursés sur une période de huit ans ; ceux d'une durée de 12 à 24 mois le seraient sur cinq ans.

L'Algérie serait ainsi, en 1992, dispensée de rembourser 800 millions de dollars qu'elle pourrait injecter dans une économie qui en a bien besoin. Mais, le succès de « l'accord de reprofilage » conditionne aussi l'obtention de crédits consentis par le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et la CEE. Les milieux financiers estiment ainsi qu'un échec des négociations priverait l'Algérie de quelque 1,6 milliard de dollars de crédits nouveaux, auxquels viendrait s'ajouter une part significative de 2,5 milliards de dollars de crédits actuellement négociés avec différents organismes.

« Economie de guerre »

Autant dire qu'un échec serait catastrophique et que le rééchelonnement si redouté serait, alors, difficilement évitable. A moins que, comme l'a proposé M. Belaïd Abdesselam, ancien ministre de l'économie, l'Algérie ne s'engage dans une *« économie de guerre »,* qui consisterait à n'importer que le strict minimum, et même moins, jusqu'à remboursement de la dette. Le remède, déjà difficile à mettre en œuvre pour un gouvernement qui ne dispose que d'une assise populaire amoindrie, restreindrait de façon dramatique la consommation locale, tout en risquant de porter *un coup sans doute fatal* à ce qui reste de son économie. Mais l'idée fait néanmoins son chemin dans certains cercles du pouvoir, qui se refusent à placer le pays sous le contrôle de la communauté financière internationale.

On n'en est, heureusement, pas encore là. Lors de sa dernière conférence de presse (*le Monde* du 18 février), M. Boudiaf a assuré que les négociations avançaient *« dans le bon sens »*. L'accord paraît, pourtant, difficile à conclure, à cause de la résistance de banques américaines et italiennes. Déjà reportée trois fois depuis le mois de décembre 1991, sa signature devait être annoncée le 14 février. Or, malgré les pressions des gouvernements français et américain désireux de donner un coup de pouce décisif à la solution d'un problème aux conséquences politiques considérables, les banquiers n'ont toujours pas réussi à se mettre d'accord.

En attendant, M. Ghozali garde dans ses cartons l'annonce de son plan de relance économique, ainsi que le remaniement ministériel annoncé et attendu chaque jour. Fondés essentiellement sur l'importation de 8 à 9 milliards de dollars de biens d'équipement dans des secteurs créateurs d'emplois et d'activités industrielles ou agricoles (*le Monde* du 11 février), les nouveaux projets économiques et politiques du gouvernement pourraient être, en effet, radicalement modifiés en cas d'échec de la réunion de Paris.

GEORGES MARION

□ **Précision.** – *L'Eveil*, hebdomadaire dont le numéro 40 a été saisi pour *« publication d'articles de nature à perturber l'ordre public »*, n'est pas, nous précise sa direction, *« une publication de tendance intégriste »* comme *le Monde* du 18 février l'a indiqué. *« La direction de la rédaction réfute cette étiquette comme toutes les autres la classant de pro-FIS (...).* L'Eveil *a une ligne éditoriale islamique, mais indépendante de quelque parti que ce soit. »*

SÉNÉGAL : la visite du pape Jean-Paul II

Le climat de défiance a fait place à la réconciliation

Au lendemain de son arrivée au Sénégal, le pape a visité, jeudi 20 février, Ziguinchor, berceau du séparatisme casamançais. Au terme d'un séjour de quatre jours au Sénégal, Jean-Paul II doit se rendre en Gambie, puis en Guinée.

ZIGUINCHOR

de notre envoyée spéciale

Planté en plein soleil sur le toit du petit aéroport, un gros soldat stoïque, bardé de feuilles de palmes pour parfaire sa tenue camouflée, jouait les anges gardiens végétaux. La cathédrale, tout en pastel vanille-fraise, était pleine à craquer et, dans leur tenue d'apparat, les chefs musulmans eux-mêmes semblaient impatients de voir arriver leur hôte inhabituel, le pape Jean-Paul II, venu de Rome via Dakar jusqu'à Ziguinchor, en Casamance, ce Sud rebelle où les indépendantistes ont signé un accord de cessez-le-feu, le 31 mai 1991.

Un Sud musulman lui aussi, où les chrétiens sont à peine plus nombreux qu'à Dakar (7 % au lieu de 5 %). Comme par hasard, la rencontre eut lieu sous un tableau représentant la Cène. Le ton était donné : *« Une journée mémorable »*, a dit poliment l'imam Alioune Aïdara, la plus haute autorité religieuse locale, avant d'insister, face à cet interlocuteur qui parlait de réconciliation, sur *« les traditions de respect mutuel et de cohabitation de la Casamance »*. La preuve ? A Ziguinchor, musulmans et chrétiens ont *« le même cimetière pour tous. La cohabitation chez nous va bien au delà de la vie ».*

La sagesse africaine en exemple

« Vous êtes un messager de la paix, au moment où le monde traverse des zones de turbulences, a-t-il dit encore avec plus de chaleur, *nous avons un combat commun : enlever à l'homme les tentations de la discorde. »* Et le pape, condamnant les discriminations *« injustifiables »* et les *« luttes sanglantes, qui ont entraîné des souffrances immenses »* sur ce continent, répondit : *« Prenons exemple sur la sagesse africaine qui veut que les partis en cause doivent se rencontrer et se réconcilier. »*

Jean-Paul II venait de passer avec succès le premier vrai test de ce voyage en terre musulmane, où il est venu encourager une église *« missionnaire »* et minoritaire, à persévérer dans ses efforts *« d'ouvrière de l'Evangile »*, en cherchant son identité dans un dialogue avec l'islam.

A Ziguinchor, le terme « réconciliation » avait aussi un autre sens. Assis au premier rang dans la cathédrale, avant de participer à la grand-messe en plein air, célébrée au stade Aline-Sitoe-Diatta (du nom de l'héroïne de la résistance de la Casamance face au pouvoir colonial), un prêtre à la soutane immaculée, devenu un symbole lui aussi, mais de l'indépendance par rapport au nord du pays, a écouté Jean-Paul II avec attention : l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, deux fois emprisonné, attendait beaucoup de cette visite. *« La violence nous a été imposée en Casamance et, sans la justice, la réconciliation ne serait bâtie que sur du sable. J'espère que le pape montrera la voie »*, confiait-il à quelques journalistes.

L'esclavage et la responsabilité de l'Europe

Jean-Paul II attendu en *« médiateur »* ? Pas vraiment. Mais on est loin, en tout cas, du climat de défiance des années 80, lorsque, pour faire pression sur le gouvernement sénégalais, pris en tenaille entre ses idées d'ouverture et ses liens avec les confréries musulmanes, les leaders religieux Mourides jurèrent, en 1985, d'aller se coucher sur les pistes d'atterrissage pour empêcher le pape de venir. Cette fois, mercredi 19 février, lors de l'arrivée de Jean-Paul II à Dakar, une file clairsemée mais ininterrompue de spectateurs enthousiastes balisait le parcours depuis l'aéroport ; et la cathédrale, là encore, était comble. Reçu avec le faste *réservé aux chefs d'Etat au palais* présidentiel, le pape, accueilli par le *sabar* des tam-tams de la garde, a eu l'occasion de s'entretenir une première fois avec le président Abdou Diouf.

Au cours de cette *« visite de courtoisie »*, tous deux ont pu vérifier qu'ils étaient à l'unisson. Engagé dans une vaste campagne de communication pour élargir l'audience du Sénégal en Afrique et, d'une manière plus générale, à l'étranger, le président Diouf est l'homme des dosages et des équilibres fragiles. La venue de Jean-Paul II succède au sommet de l'organisation de la Conférence islamique (OCI), en décembre dernier. *« L'intégrisme montre le plus mauvais visage de l'islam, nous sommes musulmans à 85 %, mais nous sommes des musulmans sages »*, nous avait-il récemment confié (*le Monde* du 10 décembre 1991).

« C'est un pays fraternel qui vous reçoit, tous les croyants ne sont-ils pas frères ? », expliqua-t-il au pape, avant de lui rendre hommage pour son action en faveur du dialogue interreligieux et ses appels pour l'Afrique. Grâce à vous, souligna le chef de l'Etat, *« le développement est le nouveau nom de la paix ».*

A Ziguinchor encore, l'ancienne escale des négriers – qui tirerait, paraît-il, son nom d'une déformation du portugais *« Cheguei, choram »* (*« Je suis arrivé, ils pleurent »*, allusion directe à la traite des esclaves) – Jean-Paul II a eu un premier aperçu de ce qui sera un thème dominant de la suite de ce voyage : l'esclavage et la responsabilité de l'Europe. Anticipant sa visite de samedi à l'île de Gorée, puis celle de dimanche en Gambie, hauts lieux symboliques de la traite, le pape, dans l'avion qui l'amenait de Rome, mercredi, avait eu ces mots inattendus : *« Je vais vers l'Afrique avec un sentiment de pénitence et de réconciliation, en raison de cet holocauste méconnu qui a été celui des esclaves. »*

Le pape cherchait-il, du même coup, à faire taire les critiques que suscite déjà son futur voyage à Saint-Domingue, en pleine commémoration contestée de la découverte de l'Amérique ? Ce nouveau « geste » envers l'Afrique est perçu, en tout cas, comme un élément de plus dans la voie du dialogue.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

CÔTE-D'IVOIRE

Le pouvoir accentue sa pression sur l'opposition

ABIDJAN

correspondance

M. Francis Wodié, député du quartier de Cocody et secrétaire général du Parti ivoirien des travailleurs (PIT), arrêté mardi à son domicile pour *« recel de malfaiteurs »*, a été libéré, jeudi 20 février. La procédure de *« flagrant délit »*, appliquée aux quelque trois cents personnes arrêtées depuis une semaine n'a pas été retenue contre lui, M. Wodié n'ayant pas participé à la violente manifestation de mardi dernier (*le Monde* du 20 février).

M. Laurent Gbagbo, secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI), n'a pas bénéficié de la même mansuétude ; sa garde à vue a été prolongée. Logiquement, il devrait être déféré devant les tribunaux, aux termes d'une ordonnance *« anticasseurs »*, signée par le président Félix Houphouët-Boigny, selon laquelle *« les instigateurs et organisateurs de manifestations ayant débouché sur des violences sont pénalisés et civilement responsables des dommages causés »*. Les personnes interpellées sont passibles d'une peine d'emprisonnement de six mois à vingt ans.

Le durcissement du pouvoir se manifeste également par l'interdiction des manifestations *« jusqu'à nouvel ordre »*. Jeudi, une centaine de militants du FPI ont tenté de passer outre ; ils ont été dispersés par les militaires qui surveillent désormais les édifices publics jour et nuit. La ville de Gagnoa, l'un des bastions du FPI, a été le théâtre d'incidents, mercredi, à la suite d'une opération *« ville morte »* lancée par le parti de M. Gbagbo. Selon un journaliste de l'AFP présent sur les lieux, 300 militaires se sont déployés dans cette localité, à 200 kilomètres au nord-ouest d'Abidjan, où ont eu lieu de nombreuses arrestations.

J.-K. F.

□ **AFRIQUE DU SUD : Une usine de retraitement de mercure accusée d'avoir empoisonné plusieurs de ses employés.** – L'organisation écologiste sud-africaine Earthlife Africa a accusé, jeudi 21 février, devant le Tribunal international de l'Eau, à Amsterdam, la plus grande usine de retraitement de mercure du monde, Thor Chemicals, d'être responsable de l'empoisonnement au mercure de plusieurs de ses employés. Ces accusations s'appuient notamment sur des études menées par le mouvement Greenpeace, révélant une concentration de mercure par litre d'eau très supérieure à la norme admise. – *(AFP.)*

□ **NIGERIA : au moins quatre-vingts morts dans des affrontements tribaux.** – Au moins quatre-vingts personnes auraient été tuées au cours d'affrontements entre membres des tribus Effiat et Ibibio, à Utan Brama, port de pêche de l'Etat d'Akwa Ibome, a rapporté, jeudi 21 février, l'agence NAN, sans préciser l'origine de ces troubles. Les conflits territoriaux ou portant sur les droits de pêche sont monnaie courante dans cette région. – *(Reuter.)*

□ **TUNISIE : passeport obligatoire pour la Libye.** – La Tunisie et la Libye ont décidé de rétablir la présentation obligatoire du passeport pour leurs ressortissants au passage de leurs frontières, à partir du 25 février. Depuis près de quatre ans, la carte d'identité était suffisante pour circuler entre les deux pays. Selon le ministère tunisien des affaires étrangères, cette mesure se justifierait par la découverte de cartes d'identité falsifiées. – *(Corresp.)*

□ **Rectificatif** : une erreur s'est glissée dans l'article sur le Cameroun, « Elections à haut risque » (*le Monde* du 20 février), le titre du livre attribué à M. Paul Biya étant *Pour un libéralisme communautaire* et non pas *Politique et libéralisme communautaire.*

TCHAD : après de graves accrochages

Un important dispositif militaire a été déployé à N'Djamena

De nombreux tirs d'armes automatiques et des échanges à l'arme lourde ont été entendus aux premières heures de la journée, vendredi 21 février, dans le sud de N'Djamena. Selon des témoignages *recueillis par téléphone, un important* dispositif militaire a été déployé dans la capitale, notamment autour de la présidence. Des troupes ont quitté le camp militaire situé dans le centre-ville, en direction de la périphérie sud de la capitale, dans la zone du pont de Chagoua. Les premiers tirs, particulièrement nourris, ont éclaté aux environs de 3 heures, heure locale et se sont poursuivis durant plusieurs heures.

Selon les autorités, un groupe de jeunes sudistes aurait attaqué un poste de gendarmerie au pont de Chagoua, et des affrontements se seraient ensuivis. Les observateurs mettent en doute cette version qui ne correspond pas à l'importance du dispositif militaire mis en place. Cette tension intervient après trois jours de grève générale à l'appel de la coordination de l'opposition. Celle-ci protestait contre l'insécurité grandissante dans la capitale et l'assassinat du vice-président de la Ligue des droits de l'homme, M. Joseph Behidi.

Après ce meurtre, le gouvernement avait annoncé, mardi, à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire, une série de mesures de démilitarisation de la capitale. Parmi ces mesures, dont on peut aujourd'hui douter qu'elles seront appliquées, figuraient le transfert des unités de l'armée en dehors de N'Djamena, l'interdiction du port d'armes dans la capitale, sauf pour les éléments en service commandé.

La Ligue des droits de l'homme s'était déclarée *« offusquée et indignée par les réactions du gouvernement »*. Elle avait réitéré ses exigences, à savoir *« l'arrestation des assassins de Me Behidi »* et *« la démission immédiate du gouvernement ».*

MAROC

Les relations entre Paris et Rabat « ont attrapé une mauvaise grippe », déclare Hassan II

Hassan II estime, dans un entretien accordé au *Figaro Magazine*, que les relations entre Paris et Rabat *« ont attrapé une mauvaise grippe »*, mais se dit *« convaincu de la nécessité de protéger un lien fort et privilégié avec la France ». « En ce qui me concerne, je n'ai jamais rien fait pour qu'elles soient mauvaises. Je n'ai pas l'instinct de nuisance »*, assure-t-il. A son avis, cette détérioration, qui date d'environ deux ans, *« quelques mois avant la guerre du Golfe »*, est due à *« la malveillance, l'ignorance et l'irresponsabilité de ceux qui ont voulu, en vain, caricaturer l'image »* du royaume chérifien. Le roi souligne, d'autre part, que l'intégrisme *« doit être respecté lorsqu'il est individuel ».*

« Par contre, ajoute-t-il, *l'intégrisme collectif devient un attrape-nigaud, car il ne reflète pas autre chose qu'une volonté de domination obscurantiste. »* Critiquant le Front islamique du salut (FIS), en Algérie, qui *« n'a pas avancé le moindre programme politique, économique et social »*, Hassan II aurait *« été enclin à laisser le deuxième tour des élections* (législatives) *avoir lieu »*, afin de voir comment ses responsables auraient concilié *« leur formation morale, religieuse et l'adaptation à la vie moderne. Ou bien ils proposaient une méthodologie nouvelle et extraordinaire et alors ils pouvaient faire école, ou bien ils sortaient des rails constitutionnels et alors l'armée était le sauveur de l'Algérie ».* Evoquant enfin le cas des trois frères Bourequat, libérés le 30 décembre 1991 après avoir été détenus sans jugement pendant dix-huit ans (*Le Monde* du 13 février), Hassan II a déclaré que cette *« affaire a été mal gérée, mal conduite dans son instruction, dans sa punition et même dans son dénouement ». « La façon dont ils ont été traités par l'administration était trop ou pas assez,* admet-il : *trop, parce qu'il fallait en finir depuis longtemps, pas assez, parce qu'ils n'auraient pas dû être libérés, étant donné la nature de ce qu'ils avaient fait. C'est une lamentable erreur de parcours. Je ne dis pas ça par regret pour eux, c'est pour le Maroc que je le regrette. »*

PROCHE-ORIENT

Les réactions à l'incursion de chars israéliens au Liban sud

Les Etats-Unis, « préoccupés » par la montée de la violence au Proche-Orient au cours des derniers jours, ont appelé jeudi toutes les parties à une « retenue maximum ». La Maison Blanche s'est refusée à qualifier d' « invasion » les incursions israéliennes à l'extérieur de « la zone de sécurité », la bande frontalière qu'Israël occupe dans le sud du Liban.

« Nous sommes préoccupés par la montée de la violence au Proche-Orient au cours des derniers jours. Nous regrettons certainement les pertes en vies humaines en Israël et au Liban. Nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve d'un maximum de retenue », a déclaré un porte-parole de la présidence américaine, Judy Smith. Elle a précisé que le gouvernement américain suivait la situation de très près et avait fait part de ses préoccupations à Israël, au Liban et à la Syrie.

Le département d'Etat a mis en garde par ailleurs les citoyens américains contre les risques d'attaques terroristes en Europe, en Afrique et au Proche-Orient après l'assassinat du chef du Hezbollah au Liban. Le Hezbollah « a les moyens d'opérer dans d'autres régions » que le Liban et « il a des complices » parmi d'autres groupes terroristes », a expliqué un responsable du département d'Etat sous le couvert de l'anonymat. M. Richard Boucher, porte-parole de la diplomatie américaine, a ajouté que la situation était particulièrement dangereuse au Liban, rappelant que les Américains n'avaient pas le droit de se rendre dans ce pays, leur passeport n'étant pas accepté pour cette destination.

□ A Londres, le gouvernement britannique a condamné « l'escalade de la violence » dans le sud du Liban et demandé le « retrait immédiat » des blindés israéliens. « Cette escalade de la violence ne peut conduire qu'à de nouvelles violences et souffrances », a affirmé le Foreign Office dans un communiqué.

□ A Paris, le porte-parole du quai d'Orsay, Daniel Bernard, a rappelé « l'attachement de la France » à l'application « dans sa totalité » de la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU demandant à Israël de retirer ses forces du sud du Liban. □ A Téhéran, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Velayati, a dénoncé le « crime » qui a coûté la vie au chef du Hezbollah libanais, affirmant que « le martyre » de cheikh Abbas Moussaoui « provoquera une escalade deans la lutte contre le régime sioniste » qui l'a perpétré. Le guide de la république islamique l'ayatollah Ali Khamenei pour sa part s'en est violemment pris à Qom aux Etats-Unis « pour leur soutien aux crimes abominables du régime sioniste ». Il a qualifié de « terrorisme d'Etat » les raids israéliens contre les habitants des villages du Liban sud.

□ A Washington, M. Fayçal Husseini, la principale personnalité palestinienne des territoires occupés, a affirmé que la délégation palestinienne reprendra lundi les négociations de paix avec Israël quelles que soient les entraves posées par l'Etat hébreu.

M. Fayçal Husseini, qui ne participe pas aux négociations mais les dirige de loin, a été reçu, jeudi soir, par le secrétaire d'Etat américain James Baker pour tenter de « surmonter les problèmes » posés par Israël, selon son expression.

Parmi ces problèmes, M. Husseini a mentionné ce qu'il a qualifié de « violations des droits de la délégation palestinienne » par Israël : l'arrestation de deux de ses membres et le fait que quatre de ses conseillers aient été empêchés jeudi de se rendre à Amman pour des raisons de sécurité. – (AFP.)

Après quarante-huit heures de combats

L'armée israélienne s'est retirée dans la « zone de sécurité »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Les forces militaires limitées qui ont pris part à l'opération effectuée au nord de la zone de sécurité ont été évacuées de cette région, vendredi matin 21 février ». Confirmée par les « casques bleus » de la FINUL présents dans la région, cette information officielle était donnée, de source militaire, à veille du week-end à Jérusalem. De même source, les combats auraient fait une douzaine de morts du côté des combattants du Hezbollah et deux soldats israéliens, dont un officier, ont également trouvé la mort. Trois autres soldats ont été blessés dont un serait dans un état très grave. *« Il n'est pas exclu,* déclarait, vendredi matin sur la radio de l'armée, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, *que nous ayons à effectuer de nouvelles opérations dans cette région si le besoin s'en faisait sentir ».*

Retirées pour l'essentiel dans la *« zone de sécurité »* qu'elles occupent depuis 1985 dans le sud du Liban, les forces israéliennes ayant participé à l'expédition *« limitée »* auraient été composées d'environ trois cent cinquante combattants, dix-sept engins blindés et quatre hélicoptères de combat, le tout appuyé par des survols d'intimidation de l'armée de l'air et des tirs de barrage d'artillerie. Les duels d'artillerie se sont poursuivis vendredi matin dans la région. Comme il est de coutume dans ce genre de situation, les informations n'ont pas été confirmées officiellement par Jérusalem. Il semble en, revanche, que les craintes, exprimées par beaucoup, de voir les forces israéliennes élargir leur *« zone de sécurité »* n'étaient pas fondées. *« Les soldats se sont retirés des villages de Kafra et Yater »,* a confirmé vendredi matin un porte-parole de la FINUL.

Situées à quelques kilomètres au nord de la zone occupée, ces deux localités avaient été plus ou moins désertées par leurs habitants, invités deux jours plus tôt par les autorités militaires israéliennes et leurs alliés locaux à déguerpir pour laisser place aux opérations. La *« zone de sécurité »* n'étant large, dans cette région, que de trois ou quatre kilomètres – contre une quinzaine dans d'autres zones frontalières –, on a pu craindre que l'armée ait reçu l'ordre d'y inclure les deux villages en question. *« Il se pourrait bien que la zone de sécurité ait été mal dessinée dès l'origine »,* avait déclaré jeudi M. Arens. Et le premier ministre, M. Itzhak Shamir, refusant de se prononcer sur le détail de cette affaire, avait ajouté que l'élargissement de la dite « zone » était effectivement *« envisagé ».*

Pendant quarante-huit heures, conscientes de l'inquiétude nationale et internationale provoquée par leur action, les autorités politiques et militaires israéliennes se seront efforcées, sur tous les tons et par tous les moyens, de rassurer l'opinion quant au caractère *« limité »* de l'expédition libanaise. *« Nous ne resterons pas là-bas pour l'éternité,* promettait jeudi soir M. Shamir. Pudiquement baptisée *« opération paix sur la Galilée »,* le cauchemar de l'invasion du Liban par l'armée israélienne en juin 1982 aura occupé tous les esprits.

La hantise de la « sale guerre »

La *« sale guerre »,* le *« bourbier »* dans lequel plus de six cents soldats de Tsahal avaient été tués et plusieurs milliers blessés, tandis que le pays s'enfonçait dans la dépression économique et que les combats altéraient profondément l'image internationale de l'Etat juif, cette sixième guerre israélo-arabe a laissé une profonde cassure dans la société israélienne. En principe, affirmaient avec insistance les journaux de Jérusalem, *« personne ici ne souhaite revivre cette difficile période ». « Il n'est pas question de nous laisser entraîner dans un nouvel engrenage de guerre »,* juraient des officiers d'état-major qui souhaitaient rester anonymes.

« Nous voulons simplement, ajoutait jeudi soir à Tel Aviv le général Elan Tal, porte-parole officiel de l'armée, *que cessent les tirs de roquettes sur le nord de notre pays et, pour y parvenir, nous ferons ce qu'il faut ».* En trois jours, selon le général, le Hezbollah pro-iranien, qui cherche à venger le meurtre de son chef, Cheikh Abbas Moussawi – victime, dimanche dernier, d'un raid héliporté –, a tiré plus d'une centaine de roquettes Katioucha sur les forces israéliennes.

Les deux tiers de ces projectiles de 122 mm seraient tombés dans la *« zone de sécurité ».* Mais plus d'une trentaine ont touché la haute Galilée et, s'il n'y a eu, jusqu'ici, que quelques dégâts matériels, sur la cité de Kiriat Shmona notamment, *« c'est uniquement,* reconnaissent les militaires, *par pure chance ».* Israël, a dit M. Shamir, *« ne tolèrera pas plus longtemps ces agressions. Nous savons bien que les terroristes ont beaucoup de roquettes mais nous en viendrons à bout, nous les délogerons ».* La difficulté d'une telle mission vient, toutefois, de ce que les Katiouchas, version moderne de ce qu'on appelait jadis, les « orgues de Staline », précisent les experts militaires, *« sont aujourd'hui des engins éminemment mobiles ».* Les servants peuvent amener leur matériel sur une camionnette, tirer une salve, démonter l'engin et repartir ailleurs.

Pour mettre un terme aux tirs sur la Galilée, les forces israéliennes auraient pu décider d'élargir leur *« zone de sécurité ».* Ce fut d'ailleurs, dès mercredi, la proposition de l'ex-général Ariel Sharon, maître d'œuvre de l'invasion de 1982. Il semble que le haut état-major ait décidé de ne pas entendre l'homme qui, au regard de l'histoire, portera toujours une part de responsabilité dans les massacres de Sabra et de Chatila.

PATRICE CLAUDE.

Blindés contre kalachnikovs

Suite de la première page

Ali, vingt ans, a quitté Yater à l'aube pour abriter sa famille et s'apprête avec plusieurs de ses camarades, en fin d'après-midi, à regagner *« à travers les collines et à la faveur de la nuit »* son village, pour renforcer les défenseurs.

Bousculant une fois de plus les troupes de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies pour le Liban), c'est tôt jeudi matin que les blindés israéliens, appuyés par des hélicoptères de combat, avaient pénétré d'environ six kilomètres à partir de la « zone de sécurité » pour affronter les combattants du Hezbollah dans une opération qui est la plus violente depuis juin 1989, lorsque l'armée israélienne s'était opposée aux combattants intégristes dans la Bekaa ouest.

Préparée depuis quatre jours par d'intenses pilonnages d'artillerie, cette opération fait suite au très net échauffement de la situation au Liban sud après l'assassinat par Israël d'Abbas Moussaoui, secrétaire général du Hezbollah et les tirs de roquettes katioucha sur le nord d'Israël, revendiqués par la milice intégriste, qui ont suivi. Trois salves de katioucha se sont encore abattues jeudi dans la région de Metoullah sans faire ni victimes ni dégâts.

La crédibilité de l'armée libanaise remise en cause ?

Partiel, le bilan des victimes s'établit pour l'instant à vingt-cinq, dont trois morts et deux blessés chez les miliciens chiites, deux morts et trois blessés côté israélien et quatre blessés parmi les soldats de la FINUL. Deux militaires fidjiens, dont un officier dans un état grave, ont été atteints par des tirs israéliens au début de l'offensive et deux autres militaires, également fidjiens, ont été blessés par des combattants intégristes qui ont forcé un barrage. Les autres victimes sont des civils.

Face à cette opération dirigée contre sa milice, le nouveau chef du Hezbollah, Cheikh Nasrallah a décrété *« la mobilisation générale des combattants »,* qui ont afflué toute la journée de Baalbek, leur fief de la Bekaa sous contrôle syrien, et de la banlieue de Beyrouth.

Tard dans la soirée, la route du sud venant de Beyrouth était sillonnée par de nombreuses voitures bourrées de miliciens en armes. Les formations pro-syriennes qui ont en principe dissous leurs milices dans le cadre des accords de Taëf ont aussi appelé leurs militants à prendre les armes contre Israël. Absents de la zone de combat théoriquement sous contrôle de la FINUL, l'armée libanaise et ses réservistes ont également été mis en état d'alerte maximum pour, selon un communiqué du ministère de la défense, *« répondre à toute tentative de progression des opérations militaires en direction de la zone de déploiement ».* Les opérations se déroulaient jeudi à une quinzaine de kilomètres de la première position de l'armée.

Il ne fait toutefois pas de doute que ces développements risquent de compromettre gravement pour l'avenir la tâche du gouvernement libanais qui devait procéder au ramassage des armes légères des miliciens dans un délai d'environ un mois. Le fait que la résistance soit aujourd'hui du seul ressort des milices, et du Hezbollah en particulier qui, lui, n'a pas été désarmé, risque en effet de remettre en cause la crédibilité d'une armée absente contre l'ennemi extérieur. L'armée, dont le commandant en chef, le général Emil Lahoud, s'est rendu jeudi au sud pour étudier la situation, multiplie d'ailleurs les communiqués militaires comme si elle tentait par sa présence dans les médias de compenser son absence sur le terrain. Incapable en l'état actuel, par manque de moyens, d'affronter l'armée israélienne, l'armée libanaise pourrait avoir du mal ensuite à s'imposer auprès des milices, qui auront beau jeu de faire valoir qu'elles doivent bien rester armées contre l'ennemi israélien.

Sur le plan diplomatique, le Liban a demandé une nouvelle fois jeudi une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, réunion à laquelle sont hostiles, affirme-t-on de bonne source à Beyrouth, les Etats-Unis. Washington s'oppose en effet à toute résolution ou même déclaration qui pourrait, à ses yeux, avoir *« un aspect provocateur »* pour Israël à trois jours de la reprise des négociations bilatérales entre l'Etat hébreu et ses voisins arabes. Pour le ministre libanais de la défense, M. Farez Boueiz, l'opération militaire israélienne est avant tout politique, c'est-à-dire qu'Israël cherche à créer une nouvelle réalité militaire pour changer la plate-forme de négociation politique dans le processus de paix, et tente aussi de séparer le Liban de la Syrie dans les négociations.

En plus de son incursion dans la zone de Yater et Kafra, l'armée israélienne a fait jeudi une autre percée, éclair cette fois, dans deux villages plus à l'ouest, pour menacer les habitants de bombardements s'ils abritaient des combattants intégristes. Elle a occupé, avec cent cinquante hommes et vingt blindés, une position de sa milice auxiliaire de l'armée du Liban sud au nord de Hasbaya, c'est-à-dire face aux troupes syriennes.

Vendredi, l'inquiétude demeurait très vive à Beyrouth sur les éventuelles conséquences politiques d'une opération qui, selon les termes mêmes du ministre israélien de la défense, M. Moshé Arens, pourrait se renouveler.

FRANÇOISE CHIPAUX

Les résultats des primaires en Israël

M. Rabin enlève la direction du Parti travailliste et M. Shamir conserve celle du Likoud

Sauf coup de théâtre, M. Itzhak Rabin, victorieux aux points chez les travaillistes, et M. Itzhak Shamir, vainqueur sans surprise dans son Likoud, se retrouveront le 23 juin prochain à la tête de leurs listes respectives pour un affrontement électoral qui promet d'être l'un des plus serrés qu'Israël ait connu depuis longtemps. Ainsi en ont décidé, mercredi et jeudi 20 février, les électeurs respectifs des deux champions.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Il est difficile de dire dans quelle mesure les roquettes, tirées depuis quatre jours par les combattants du Hezbollah libanais en direction de la Galilée, auront eu un impact sur les résultats des élections. Se souvenant que l'invasion proprement dite du Liban par Israël, en 1982, avait été appelée – dans un euphémisme retentissant... – opération « Paix sur la Galilée », certains politiciens de gauche, comme M. Yossi Sarid, avaient beau jeu d'ironiser jeudi sur la nouvelle expédition militaire israélienne. *« Ne s'agirait-il pas d'une nouvelle opération paix sur le Likoud ? »,* demandait ce dernier. Selon la version de M. Sarid, qui a réclamé, avec d'autres élus, la réunion urgente de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, le gouvernement aurait soigneusement préparé l'opération – depuis le meurtre de cheikh Abbas Moussaoui dimanche dernier – à des fins électorales.

Choisi dès le premier tour par 40,6 % des cent trois mille militants qui ont accepté de participer aux premières « primaires à l'américaine » jamais organisées à cette échelle en Israël, M. Itzhak Rabin, fidèle à son image de protecteur des frontières d'Israël, non seulement ne partage pas cette analyse, mais il a approuvé, à mots couverts, l'expédition militaire au Liban.

M. Pérès : « Je peux encore servir »

Défait, son éternel rival, M. Shimon Pérès, n'a rien dit sur cette affaire. En dépit d'une campagne épuisante au cours de laquelle on a vu ce dernier apprendre des rudiments de russe pour séduire les nouveaux immigrants, passer personnellement des milliers de coups de téléphone aux familles des militants et visiter plusieurs dizaines de localités à travers le pays, M. Pérès, qui avait au surplus, en tant que président du parti depuis de nombreuses années, le soutien d'une majorité de l'appareil travailliste, n'a obtenu que 34,40 % des voix exprimées.

Beau joueur, le vieux lutteur a immédiatement reconnu sa défaite et fait savoir à son vainqueur qu'il était prêt à travailler désormais sous sa conduite. Contrairement aux rumeurs qui avaient couru toute la journée de jeudi, l'ancien premier ministre de la « cohabitation tournante » à l'israélienne n'a pas la moindre intention de raccrocher. *« Je peux encore servir »* a-t-il déclaré, tandis que son entourage faisait savoir que, certes, *« le président a des difficultés à être numéro deux »,* mais qu'il s'était désormais *« fait à l'idée qu'il ne sera probablement plus jamais le chef du gouvernement d'Israël »,* – il a soixante-huit ans. Il pourrait, suggèrent ses amis, éventuellement conduire *« l'économie, la défense ou les affaires étrangères »* dans un futur cabinet dominé par le « *Labour*. »



M. Itzhak Rabin

Rêveries ? Au-delà du sort personnel de M. Pérès qui a, semble-t-il, obtenu le soutien des travaillistes arabes israéliens mais pas assez de suffrages parmi les militants urbains, les chances du vieux parti de Ben Gourion et Golda Meir de retrouver le pouvoir perdu il y a quinze ans se seraient singulièrement accrues avec l'élection de M. Rabin. Enfant chéri des sondages qui font régulièrement de lui le politicien favori des Israéliens, tous partis confondus, l'ancien ministre de la défense a fait toute sa carrière, et sa campagne, sur son image de gardien de la sécurité nationale.

« En choisissant M. Rabin, ont expliqué la plupart des commentateurs de la presse, *les travaillistes ont choisi le seul dirigeant capable de les ramener au pouvoir. »* Autant M. Pérès qui fut pourtant, de l'avis général, *« un bon premier ministre »,* peut susciter des réactions de rejet total et définitif dans le cœur de nombreux électeurs de droite, autant M. Rabin, qui professe des idées similaires à celles de son vieux rival – jadis qualifié d'*« infatigable magouilleur »* – apparaît en mesure de mordre sur l'électorat traditionnel du Likoud.

M. Itzhak Shamir et les siens l'ont bien compris, et la victoire de M. Rabin a fait passer, dans les assises de leur parti, jeudi à Tel-Aviv, un certain frisson d'inquiétude. En apparence moins « démocratique » que chez les travaillistes – mais naguère l'image des procédures internes respectives des deux grands partis étaient complètement inversées, – le mode de désignation des têtes de liste du Likoud pour les prochaines élections législatives a fait apparaître la montée en puissance d'un homme qui, pour n'être pas vraiment nouveau, n'en est pas moins représentatif des nouvelles générations, M. David Lévy, ministre des affaires étrangères.

Agé de cinquante-quatre ans, originaire du Maroc et francophone, le chef de la diplomatie, qui n'entretenait pas vraiment l'illusion de pouvoir battre M. Shamir, a obtenu 31 % des voix contre 46 % au premier ministre et 22 % à M. Ariel Sharon, ministre du logement. Les résultats obtenus par M. Lévy symbolisent en quelque sorte l'accession des juifs d'Orient, les sépharades, aux marches du pouvoir. Naguère chef de file d'une faction réputée plus à droite que M. Shamir, le chef de la diplomatie vient ainsi de se placer pour l'avenir. Il avait opéré, ces derniers dix-huit mois surtout, un changement d'image qui, le développement du processus de paix aidant, a fait de lui un modéré dans un parti de *« faucons purs et durs ».*

P. C.

PROCHE-ORIENT

contre le Hezbollah

Le secrétaire général de l'ONU exprime sa « grave préoccupation »

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Deux « casques bleus » originaires des îles Fidji ont été grièvement blessés et deux autres légèrement atteints, jeudi 20 février, lors de tirs croisés échangés entre des unités israéliennes et des éléments du Hezbollah dans le sud du Liban placé sous le contrôle de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), a indiqué M. François Giuliani, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali. Ce dernier a aussitôt publié une déclaration officielle dans laquelle il évoque sa *« grave préoccupation »* et demande à Israël de *« se retirer immédiatement »* de cette zone.

« Ce n'est pas la première fois »

Le secrétaire général rappelle que la veille, le Conseil de sécurité avait, dans une déclaration lue par son actuel président, l'ambassadeur américain Pickering, réaffirmé sa volonté de préserver *« la pleine souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale »* du Liban, conformément à la résolution 425 votée en 1978. M. Boutros-Ghali a évoqué la situation dans le sud du Liban lors d'une réunion du Conseil de sécurité en principe consacrée à l'envoi d'une force d'interposition des Nations unies en Yougoslavie.

Malgré les incidents dont ont été victimes les « casques bleus », on exclut pour l'instant, de source proche du Conseil, toute idée de retrait des soldats de la FINUL. *« Ce n'est pas la première fois que des « casques bleus » sont blessés ou tués au Liban sans qu'on en vienne à remettre en cause la présence des forces de maintien de la paix »*, a ainsi déclaré un diplomate à l'issue de la réunion du Conseil, relevant la « retenue » observée jusqu'à présent par les autorités libanaises après la décision prise par Beyrouth de saisir le Conseil de sécurité pour protester contre le raid israélien qui s'était traduit par la mort du secrétaire général du Hezbollah, cheikh Abbas Moussaoui.

Mise en place en 1978 pour aider le gouvernement libanais à rétablir son autorité sur le sud du pays occupé par les Israéliens, la FINUL – dont le siège est à Naqoura – regroupe environ 5 800 militaires. 184 d'entre eux ont été tués et 276 autres blessés lors de leur mission d'interposition.

SERGE MARTI

ASIE

INDE : conséquence de l'appel des séparatistes au boycottage

Une abstention record a favorisé la victoire du Parti du Congrès aux élections du Pendjab

La victoire est massive pour le Parti du Congrès (I) : la formation du premier ministre Narasimha Rao a emporté 85 des 117 sièges de l'assemblée locale du Pendjab, mercredi 19 février. Les congressistes ont de plus enlevé 11 des 13 sièges au Parlement de New-Delhi, un gain non négligeable pour un gouvernement minoritaire.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Ces élections, les premières au Pendjab depuis 1985, ont été marquées par un taux d'absention record : dans les campagnes, les paysans ont été sensibles aux menaces des séparatistes sikhs, qui avaient appelé au boycottage de la consultation. Des affiches avaient été placardées sur les murs de certains villages, punissant de *« peine de mort »* tout électeur en puissance. Des centaines de bureaux de vote, pourtant gardés par d'impressionnants détachements paramilitaires, sont ainsi restés vides. Le taux de participation se situe autour de 28 %.

En décidant de boycotter le scrutin sous la pression des fanatiques, les partis régionalistes sikhs, les « Akalis », ont laissé le champ libre au Congrès. Un parti dont la réputation est pourtant au plus bas parmi une population sikh qui estime avoir été en permanence *« trahie »* ou *« humiliée »* par le gouvernement central. Aujourd'hui, si très peu de sikhs rêvent du « Khalistan » indépendant que prônent les extrémistes, une grande partie d'entre eux a perdu confiance dans la politique du « centre » (*le Monde* du 19 février). La principale victime de la consultation est le *« capitaine »* Amarinder Singh, chef d'une faction modérée des Akalis, la seule qui avait osé se présenter.

Plusieurs partis d'opposition ont fait état d'irrégularités : des informations recueillies récemment à Amritsar indiquaient en effet que des congressistes n'ont pas hésité à intimider leurs concurrents pour les empêcher de se présenter, ou pour *« décourager »* les électeurs de se rendre aux urnes. Et cela avec l'appui tacite de la police.

Depuis 1987, le Pendjab avait été placé sous administration directe de New-Delhi. Après une parenthèse de près de neuf ans, le Congrès revient en force dans l'assemblée locale. Mais peu croient aux chances du nouveau gouvernement de parvenir à enrayer la spirale de dix années de violence.

BRUNO PHILIP

□ **THAÏLANDE : ouverture d'un centre franco-thaïlandais de détection par satellite de la culture du pavot.** – Un centre franco-thaïlandais de détection par satellite de la culture du pavot a été inauguré, mardi 18 février, à Chiang-Mai, dans le nord du pays, où cette technologie de pointe a ainsi reçu sa première application pour la lutte contre les stupéfiants, ont indiqué à Bangkok des spécialistes français. Entièrement financé par la France, ce programme a nécessité un investissement d'environ 3 millions de francs, et son coût annuel de fonctionnement est estimé 1 million de francs. – *(AFP.)*

□ **CHINE : rectificatif.** – Une erreur nous a fait écrire, dans un article de notre envoyé spécial Francis Deron sur la situation à la frontière sino-vietnamienne (*le Monde* du 15 février) qu'un batelier chinois gagnait 5 yuans (environ 5 francs) par jour, alors qu'il s'agissait de 50 yuans.

EUROPE

IRLANDE

La présidente prend position dans le débat sur l'avortement

DUBLIN

de notre correspondant

Mme Mary Robinson, présidente de la République d'Irlande à laquelle sa fonction, essentiellement protocolaire, interdit en principe de prendre position dans le débat politique, a néanmoins fait connaître, mercredi 19 février, son sentiment à propos de l'interdiction faite à une adolescente victime d'un viol d'aller avorter en Angleterre. *« J'espère que nous aurons le courage, qui nous a parfois manqué dans le passé, de regarder les choses en face et de dire qu'il y a là un problème à résoudre »*, a déclaré Mme Robinson, ancienne avocate et militante pour les droits des femmes et des minorités, devant un groupe de femmes à Waterford.

Ces remarques ont immédiatement provoqué la réaction du groupe catholique La solidarité de la famille qui a accusé la présidente de se mêler de politique. Le premier ministre, M. Albert Reynolds, tentant de calmer le jeu, a déclaré, jeudi, que la présidente ne reflétait que le souci humanitaire du gouvernement. Il a indiqué qu'un référendum sur cette question n'était pour lui que le dernier recours. La clause de l'article 40 qui proscrit l'avortement avait été ajoutée en 1983 à la Constitution. Selon M. Reynolds, le pays ne veut pas d'un débat acerbe comme celui qui avait précédé le référendum de 1983. Le premier ministre a déclaré que l'Attorney général était en train d'examiner les autres options possibles, telle l'application de la Convention des droits de l'homme des Nations unies ou d'autres obligations internationales. M. Reynolds s'est félicité de la décision de la famille de la jeune fille de faire appel devant la Cour suprême.

JOE MULHOLLAND

□ **TURQUIE : attentat meurtrier à la Chambre de commerce d'Istanbul.** – Une personne au moins a été tuée et une quinzaine d'autres blessées, jeudi 20 février, dans un attentat à la bombe à la Chambre de commerce d'Istanbul. L'attentat a été revendiqué par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) et les Unités de la vengeance du Kurdistan. Le ministre des finances et des douanes, M. Sumer Oral, aurait dû participer à la réunion de la Chambre pendant laquelle a eu lieu l'attentat. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ESPAGNE : deux morts et une quinzaine de blessés dans un attentat à la voiture piégée.** – L'explosion d'une voiture piégée, à Santander, dans le nord de l'Espagne, a fait, mercredi 19 février, deux morts, un blessé jugé cliniquement mort et une quinzaine d'autres blessés, dont deux policiers. La bombe a explosé au passage d'un fourgon de police. Les autorités ont attribué l'attentat à l'organisation séparatiste basque ETA. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Le Quai après la tempête

Suite de la première page

Ce diplomate explique que, face à ce type de sollicitation, la pratique veut seulement qu'on s'assure de deux choses : que les intéressés sont solvables et ne laisseront pas d'ardoise dans les hôpitaux parisiens ; que l'opération se déroule dans le secret, ce qui, en l'occurrence, a manqué. *« On pouvait,* renchérit un autre, *faire valoir que la France soigne tout le monde, même ses ennemis, même les barbares, que c'est en cela précisément que nous nous distinguons des barbares. »*

Bref, de point de vue de diplomate, il n'y a pas d'« affaire Habache ». La véritable affaire pour le Quai d'Orsay, c'est la mauvaise manière faite par Mme Cresson à une administration qui estime ne pouvoir travailler que si elle est protégée de l'émotivité de l'opinion publique et des aléas de la politique intérieure. C'est aussi, pour certains, le fait que le « patron », M. Roland Dumas, ait accepté de composer.

Iphigénie

« Cresson voulait la peau de Dumas, elle a dû se contenter d'un lot de consolation », résume lapidairement un jeune fonctionnaire. Or, dans ce lot à double tête, si chacun fait son deuil de Bernard Kessedjian, directeur du cabinet du ministre – un politique donc, au style de surcroît très autocratique, – on n'avale pas en revanche le limogeage de François Scheer, le secrétaire général du Quai d'Orsay, qui semble frapper les diplomates, toutes tendances politiques confondues, dans leur identité même.

François Scheer, dans l'histoire, c'est pour l'un *« Iphigénie »*, pour un autre, moins proche de la tragédie grecque, *« un monsieur qui sortait son chien et qui s'est pris une balle perdue »* ; c'est en tout cas pour tout le monde *« quelqu'un qui n'a pris aucune part à la décision concernant George Habache »* et qui n'a fait que donner, à propos de la venue du leader palestinien à Paris, un avis favorable dont le destinataire n'a d'ailleurs jamais pris connaissance.

François Scheer, c'est un Alsacien austère et distingué – jusqu'au plus fort du drame, dans ce très sobre *« bien, Monsieur le ministre »* par lequel il répondit au verdict que lui annonçait Roland Dumas dans la nuit du 30 janvier, – qui incarne désormais aux yeux de beaucoup une certaine idée du service de l'Etat bafouée par le pouvoir politique. C'est un homme qui, pour avoir été directeur du cabinet de Claude Cheysson, puis nommé au secrétariat général par le pouvoir socialiste, n'était pas soupçonné de faire passer ses convictions politiques avant l'éthique de sa fonction de premier administratif du Quai.



« Cresson s'en est prise à l'énarque, à l'un de ceux qu'elle qualifie de cloportes » ; *« s'il fallait un fusible, Kessedjian suffisait »* ; *« la principale erreur de Dumas, c'est d'avoir accepté la démission de François Scheer »*... C'est là, effectivement, que le bât blesse. Même si, à mesure que l'on remonte vers l'entourage proche du ministre, on entend un autre langage (*« Larmes de crocodile... Ceux qui ne sont pas contents n'avaient qu'à démissionner. Moi, je bosse »*), le traumatisme est profond. Quelques-uns vont au bout de leur ressentiment : le premier devoir du « patron », c'est de protéger son administration ; il y a eu *« déni de responsabilité »* ; autrement dit, si l'affaire était politique, il fallait que le ministre l'assume politiquement soit en se défendant, soit en se démettant.

« Perestroïka »

La diplomatie, pour des dizaines d'anonymes, souvent brillants, qui préparent telle conférence internationale, tel voyage du ministre, telle venue d'un Boris Eltsine en France, *« ce sont des journées de quatorze heures de travail et le train de banlieue à la fin, parce qu'ils n'ont pas les moyens d'habiter Paris »*. Cela n'a pas grand-chose à voir avec George Habache, mais dans les périodes de crise, tout, indistinctement, affleure. L'abnégation rencontre ses limites. L'esprit d'initiative, déjà mal partagé parmi les fonctionnaires, s'oriente vers le degré zéro : *« On va ouvrir les parapluies ; la tendance déjà trop répandue à faire remonter la moindre décision jusqu'au sommet du ministère risque de s'accentuer. »* Les critiques des dysfonctionnements du ministère déferlent, au moment même où l'on s'efforce d'y remédier. Une sorte d'attentisme aux motifs pluriels s'installe ; on attend, sans avouer ses affinités rocardiennes, fabiusiennes, chiraquiennes ou autres, ou sans savoir très bien ce qu'on attend : un changement de premier ministre, un changement de ministre dans quelques semaines, les législatives de 1993...

M. Roland Dumas ne se vit pourtant résolument pas comme un ministre en sursis, et si certains, au quai d'Orsay, ont du vague à l'âme, d'autres estiment au contraire qu'à quelque chose malheur est bon et se félicitent de la saine catharsis qu'a provoquée l'affaire.

« C'est la perestroïka », dit l'un de ceux-là à propos de la nomination de M. Daniel Bernard comme directeur du cabinet du ministre. Son prédécesseur, Bernard Kessedjian, avait des amis, qui font encore son éloge mais n'en conviennent pas moins avec tout le monde que la façon dont il a exercé cette fonction fut des plus néfastes : *« C'était un rempart entre le ministre et les services »*, *« tout devait remonter vers lui et rien ne redescendait, des questions urgentes restaient éternellement sans réponse. »* Si l'on ajoute à cela que M. Dumas voyage beaucoup, aime que les choses aillent vite et n'est pas grand amateur de réunions, on a le tableau d'un ministre coupé d'une large partie de son administration et d'une administration frustrée. Message enfin entendu : le temps de l'opacité est déclaré révolu, l'heure est à la transparence.

Le nouveau directeur de cabinet est un « communiquant ». On rétablit les réunions hebdomadaires du ministre avec les directeurs, dont la pratique s'était éteinte sous Jean-Bernard Raimond et avait été définitivement enterrée ensuite. On affirme enfin vouloir restaurer la fonction de secrétaire général, dont le précédent titulaire a été la victime de Bernard Kessedjian avant d'être celle de Georges Habache et d'Edith Cresson.

A cet égard la « nouveauté » qui consiste à avoir nommé à ce poste un non-socialiste – M. Serge Boidevaix, réputé gaulliste – n'est pas vraiment une révolution. M. Boidevaix a le profil classique du poste : diplomate chevronné en fin de carrière, disposant d'une très large expérience et politiquement « consensuel » puisque, ayant servi Michel Debré et Jacques Chirac, il a eu ensuite la confiance de François Mitterrand au poste de première ligne qu'est l'ambassade de France à Bonn (*Lire ci-contre*). Il a, à ce poste, collé à la politique allemande de l'Elysée pendant la délicate période qui a précédé la réunification et il n'est pas homme à user de sa situation de fin de carrière pour prendre des libertés à l'égard du ministre ou du président. M. Roland Dumas n'a au demeurant pas pour sa part à se défendre contre un reproche de sectarisme politique que personne ne lui fait. Les nominations depuis 1988 n'ont pas outrancièrement obéi à des considérations partisanes.

Matignon hors circuit

Voilà pour la cuisine interne. Quant au reste, aux relations entre le Quai d'Orsay, l'Elysée et Matignon, elles sont quasiment constitutives de la Cinquième République, et Mme Cresson n'y pourra sans doute rien changer. Les grandes orientations de la politique étrangère sont arrêtées entre le président de la République et le ministre et, hormis pour les affaires communautaires par définition inter-ministérielles, Matignon reste largement hors circuit.

Dans ce cadre, la proximité personnelle entre le chef de la diplomatie et le chef de l'Etat est évidemment essentielle pour l'ensemble du ministère. C'est elle qui fait que *« quand le ministre ouvre la bouche dans une réunion des Douze ou ailleurs, on se tait »*, c'est elle qui l'aide à défendre le budget de son ministère, c'est elle qui lui permet, de temps à autre, de peser sur les décisions de l'Elysée. C'est elle qui, dans la tourmente, reste le principal atout de M. Roland Dumas.

CLAIRE TRÉAN

M. Serge Boidevaix est nommé secrétaire général des affaires étrangères

M. Serge Boidevaix a été nommé secrétaire général du ministère des affaires étrangères lors du conseil des ministres de ce mercredi 19 février. Il remplace à ce poste M. François Scheer, prié de démissionner le 30 janvier à la suite de l'affaire Habache (*nos dernières éditions du 20 février*).

[Né en 1928, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Serge Boidevaix a été en poste à Washington (1962-1964), à Bonn (1964-1967), à l'administration centrale comme directeur adjoint des affaires africaines et malgaches (1969). Il a été conseiller technique au cabinet du ministre de la défense (1969-1973), directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères (1973-1974), conseiller pour les affaires internationales au cabinet du premier ministre (1974-1976), ambassadeur à Varsovie (1977-1980), puis directeur d'Afrique du Nord et Moyen-Orient (1980-1982). Il a été ensuite ambassadeur à New-Delhi (1982-1985) et secrétaire général adjoint au ministère des relations extérieures (1985-1986). Il était ambassadeur à Bonn depuis mars 1986.]

EUROPE

Biélorussie : l'indépendance tranquille

Le président Chouchkievitch veut éviter les affrontements inutiles
L'opposition l'accuse de faire le jeu des conservateurs et réclame un référendum

MINSK

de notre envoyé spécial

Le président Stanislas Chouchkievitch est le premier à expliquer que son pays ne jouit présentement que d'une indépendance *« de principe »*. Modéré, soucieux de faire les choses en douceur, d'éviter les affrontements inutiles, il ressemble tout à fait à l'image que les Biélorusses aiment donner d'eux-mêmes, en s'affirmant *« la plus paisible des nations slaves »*.

Au contraire de ses « collègues » Boris Eltsine et Leonid Kravtchouk, M. Chouchkievitch n'a pas exercé de hautes fonctions dans l'appareil. C'est au contraire un universitaire, un physicien nucléaire, fils d'un écrivain emprisonné pendant trente ans. Il est entré en politique lors des premières élections partiellement démocratiques, celles du printemps 1990, et il a été élu président du Parlement après l'échec du putsch d'août. D'abord facile, cet homme au physique solide ne semble pas avoir pris goût au pouvoir ni à ses attributs ; il a renoncé à l'imposante datcha officielle qu'on lui destinait au profit d'une maison de campagne qu'il *« a construite de ses mains »*. La petite mais très active opposition parlementaire, émanation du Front national, c'est-à-dire ici de la « gauche » démocratique et indépendantiste, reconnaît sa sincérité et son honnêteté mais lui reproche de trop bien s'accommoder d'un Parlement représentatif de l'ordre ancien, constitué aux deux tiers d'apparatchiks et autres directeurs de kolkhozes, sans parler des quelques dizaines de représentants d'associations d'anciens combattants, d'aveugles ou de sourds-muets...

Le gouvernement, à en croire un député du Front national, est encore plus *« réactionnaire »* et, au bout du compte, M. Chouchkievitch, qui naguère se disait *« d'accord à 95 % avec l'opposition »*, ferait désormais le jeu des conservateurs, responsables de la lenteur des réformes du fait que les terres n'ont toujours pas été privatisées. L'opposition vient donc de lancer une campagne de collecte de signatures pour l'organisation d'un référendum débouchant sur de nouvelles élections. Tout en sachant que le pari est risqué, tant est grande aujourd'hui l'« apathie » de la population, confrontée, comme ailleurs, à une violente hausse des prix à peine tempérée par une situation économique considérée comme un peu moins mauvaise qu'en Russie. M. Chouchkievitch estime, lui, que l'opposition pèche par *« présomption »* – un reproche que lui-même ne risque pas d'encourir : dans l'entretien qu'il nous a accordé il justifie sa réputation de prudence, confirme son refus de brûler les étapes. Mais il se révèle aussi comme un homme de conviction, un faux mou peut-être, qui souhaite avant tout permettre à son pays de faire ses premiers pas sans risques inutiles.

Le premier souci de M. Chouchkievitch est de contester le jugement porté un peu partout à travers le monde sur le dernier sommet de la CEI consacré aux affaires militaires. *« Non, ça n'a pas du tout été un échec. »* En réalité, *« on a fait beaucoup plus que je ne m'y attendais : seize accords ont été signés. »* Certes, sur les exemplaires qu'il produit à l'appui, certaines signatures ont été rayées, ou assorties de conditions, et plusieurs textes contiennent bien peu de substance. Il n'empêche, pour le président biélorusse, visiblement soucieux de présenter comme un succès une rencontre dont il fut l'hôte, *« les principaux problèmes ont été réglés »*. En particulier, l'accord sur les armements nucléaires a été *« précisé »*. Toutes les armes tactiques auront quitté le territoire biélorusse *« avant le 1er juillet »*. *« Nous aurions voulu aller plus vite, mais ça n'est pas possible. »* D'ailleurs, c'est pourquoi le délai de deux ans prévu pour le transfert en Russie des fusées stratégiques n'est qu'un objectif dont M. Chouchkievitch *« doute »* un peu. Que la Biélorussie, contrairement à l'Ukraine, n'abrite que des missiles mobiles ne rend pas la tâche plus aisée, et dans un cas comme dans l'autre il faut assurer la sécurité du transfert et aussi régler le sort des nombreux soldats qui servent dans ces unités.

Pour ce qui est des forces conventionnelles, la Biélorussie a fait clairement comprendre sa position : il ne faudra pas compter sur elle pour participer à des *« forces unifiées de la Communauté »*, sinon pour une période de deux ans destinée à assurer une transition en bon ordre. Car le problème se pose ici avec plus d'acuité qu'ailleurs, en raison de l'extrême concentration de troupes sur le territoire biélorusse : *« Un soldat pour 43 civils, contre un pour 64 en Russie, et un pour 528 au Tadjikistan. »* Ce qui donne en chiffres « réels » 180 000, auxquels il faut ajouter 60 000 auxiliaires, alors que la Biélorussie n'envisage *« pas plus de 50 000 à 60 000 hommes »* pour sa future armée : *« En proportion, c'est un peu plus que la Suisse, mais nous sommes moins bien protégés par la nature. »*

Tout ne serait-il pas plus simple si la Russie renonçait à la fiction d'une armée commune ? *« La logique des choses veut que la Russie ait sa propre armée. La situation actuelle n'a pas de sens. »* D'ailleurs, il l'a fait observer à Boris Eltsine : *« De quelle réduction d'armements parliez-vous outre Atlantique si vous n'avez pas d'armée ? »* (M. Kravtchouk avait fait la même remarque, mais en public, et de manière beaucoup plus caustique.) Cependant, *« pour l'instant, le courage manque en Russie pour franchir ce pas »*. Mais en tout état de cause, même s'il doit y avoir une armée « commune » à la Russie et à quelques autres Etats, *« pour moi ce sera une armée russe. Qu'est-ce que ça change si on ajoute 140 000 Kazakhs à 2 300 000 Russes ? »* C'est pourquoi, dès maintenant, *« l'essentiel est de négocier avec la Russie »*.

Pour l'instant, aucun progrès n'a été réalisé sur la question hautement épineuse du « partage » des forces situées dans les différents Etats. Quelle serait sa réaction si la Russie s'appropriait l'ensemble de l'armée ex-soviétique, comme elle l'a fait par exemple pour les ambassades ? *« Non, ce n'est pas possible, ce n'est pas acceptable. Que deviendraient alors les troupes qui sont chez nous ? Une armée d'occupation ? Par contre, qu'ils prennent s'ils les veulent les troupes qui sont à l'extérieur, en Allemagne, en Pologne. Même si, juridiquement, cela aboutit à des situations bien étranges. Par exemple, dans notre Parlement, nous avons des députés élus par le contingent « soviétique » en Pologne, comme le général Viktor Doubinine* [l'actuel commandant de ce contingent]. *C'est un non-sens, mais nous nous en accommoderons... »*

M. Chouchkievitch n'est pas homme à monter ce genre d'affaire en épingle. Ni d'ailleurs à se lancer sur un terrain glissant : que pense-t-il de la querelle russo-ukrainienne sur la flotte de la mer Noire et la Crimée ? *« Vous savez, je ne connais pas cette flotte ; et puis je n'ai pas le droit de commenter les relations entre l'Ukraine et la Russie. Nous, nous ne prétendons ni à la flotte, ni à la Crimée. Simplement, si division* [de la flotte] *il y a, alors nous souhaitons que notre apport* [au financement de cette flotte] *soit pris en considération. »*

En évitant de *« commenter »* et de se mettre en avant, la Biélorussie n'est-elle pas en train de suivre l'exemple ukrainien ? Pas vraiment, répond M. Chouchkievitch, *« nos prémices historiques sont très différentes »* et *« l'Ukraine jouit de conditions naturelles plus favorables »*. *« Oui, nous allons vers l'indépendance, mais nous n'imaginons pas, même à très long terme, une séparation d'avec la Russie telle que l'Ukraine peut se le permettre. »* Et puis, *« s'il n'y a pas de démocratie en Russie, il n'y en aura pas non plus chez nous »*. Ce qu'il faut donc, c'est *« convaincre les dirigeants russes que notre souveraineté n'est pas contraire aux intérêts de la Russie »*. Serait-il difficile de les en convaincre ? *« Non, pas du tout ; vous savez, ils* [les dirigeants russes] *ne sont pas du même avis. Mais Boris Nicolaïevitch comprend très bien notre position, il sait qu'il n'y aura pas de trahison de notre part. »*

Question d'identité

Entre une Ukraine qui affirme vigoureusement son indépendance et une Russie qui accepte mal la perte de son empire, la discrète Biélorussie entend suivre sa propre voie. Mais encore faut-il pour cela que ce pays soit assuré de son existence, et donc de sa différence. Les Occidentaux commencent à peine à se faire à cette idée et nombre de Biélorusses eux-mêmes mettent en avant certains handicaps : une histoire propre à entretenir les confusions (à la fin du Moyen Age les Biélorusses étaient souvent appelés « Lituaniens », affirme-t-on à Minsk) ; un territoire qui fut l'objet de longues rivalités entre la Pologne et la Russie et un champ de bataille continuel – Minsk fut détruite trente et une fois, y compris, bien entendu, au passage de Napoléon, et pas moins de deux millions de Biélorusses (un habitant sur cinq) périrent pendant la seconde guerre mondiale.

Ici comme ailleurs le stalinisme a décimé l'intelligentsia. Et puis, il y a un handicap plus particulier, cette langue trop proche du russe, et qui, en dépit d'une renaissance récente, n'est réellement utilisée que par une minorité (avant tout les intellectuels).

J. K.

Se tourner vers l'Ouest

Si, malgré tout, les choses, de ce côté, ne se passaient pas aussi harmonieusement que prévu, si la CEI s'écroulait, la Biélorussie pourait-elle envisager – comme déjà l'Ukraine semble le faire – de se tourner plutôt vers ses voisins de l'Ouest, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie ? *« C'est tout à fait possible, mais supposerait une transition très difficile : 70 % de notre production va vers la Russie – et les autres Républiques ex-soviétiques. »* A plus court terme, la Biélorussie va-t-elle créer sa propre monnaie (pour l'instant, elle n'a mis en place qu'un système de coupons destiné à protéger ses magasins de l'appétit des voisins) ? *« C'est une autre différence avec l'Ukraine. Moi, je ferai tout pour éviter d'en arriver là. »*

Prudence donc, et souci de ne pas bousculer les choses. Y compris pour ce qui concerne la vie politique intérieure. Certes M. Chouchkievitch s'est déclaré – et se dit toujours – favorable à de nouvelles élections. Mais on se rend bien vite compte qu'il est tout sauf pressé : *« Il n'y a pas que chez nous que le Parlement représente le passé. »* Et d'ailleurs *« ce Parlement est le reflet de notre société »*. Et *« il faut le juger à ses actes : ce Parlement « réactionnaire » a adopté des lois très progressistes »*. Quant à l'opposition, *« elle était anticommuniste »*, mais à présent *« elle n'a pas de philosophie profonde »* [manière de retourner le compliment qui lui est souvent fait à lui-même] : *« C'est facile de dire qu'il faut passer plus vite au marché, ou que tout le monde doit parler biélorusse... »* En fait, certains opposants *« se surestiment »* et *« ils ne seraient pas forcément réélus si avaient lieu les élections qu'ils réclament »*. *« D'abord, il faut adopter une nouvelle Constitution et une nouvelle loi électorale... »*

Ne serait-il pas aussi grand temps de changer le gouvernement ? *« Certes, c'est une structure à l'ancienne mode. Une machine gigantesque, un monstre, et le premier ministre* [M. Kebitch], *que je respecte beaucoup, ne peut le contrôler. »* Mais le président ajoute aussitôt qu'il n'a aucunement l'intention de remplacer son premier ministre.

Le pourrait-il, en fait, et de manière plus générale, ne serait-il pas lui-même plus à l'aise, en particulier face à MM. Eltsine et Kravtchouk, s'il bénéficiait à son tour de l'onction d'une élection présidentielle ? C'est là que la *« différence »* essentielle de M. Chouchkievitch surgit soudain : *« La quantité de pouvoir que j'ai me convient tout à fait. Si j'en avais plus, je ferais plus d'erreurs... »* Voudrait-il dire qu'il ne pense pas que du bien du système nettement plus présidentiel en vigueur en Russie ? Inutile d'essayer : *« Je ne veux rien dire à ce sujet. »*

Modeste, M. Chouchkievitch l'est aussi dans sa manière d'envisager le rôle que pourrait jouer son pays dans la vie internationale : *« Il n'est pas question, bien sûr, d'influer sur les événements. Mais nous pouvons jouer un rôle en montrant l'exemple. »* L'exemple, si l'on comprend bien, d'un comportement raisonnable.

Reste la question qu'on hésiterait sans doute à poser ailleurs, ou à un autre homme : son pays, la Biélorussie, existe-t-il vraiment ? Il répond en évoquant l'Histoire et, bien entendu, *« l'ignorance élémentaire dont fait preuve l'Occident »*. Mais il ajoute aussitôt : *« Pour l'instant, notre indépendance est de pur principe »*, mais elle le sera *« de moins en moins »*. Et *« d'ici à la fin de ce millénaire, je pense que personne ne doutera plus du fait que la Biélorussie existe réellement »*.

JAN KRAUZE

Washington accepte d'associer l'Ukraine aux négociations de désarmement

Répondant à une exigence du président Leonid Kravtchouk, les Etats-Unis ont assuré, mercredi 19 février, que l'Ukraine serait associée, comme les autres Républiques dotées d'armes stratégiques, aux négociations sur le désarmement entamées entre Moscou et Washington. Le président ukrainien avait déclaré le même jour à Kiev que la Russie n'avait *« pas mandat pour négocier une réduction »* des forces nucléaires stratégiques de la Communauté des Etats indépendants. *« Si Boris Eltsine dit à George Bush qu'il veut réduire les armes stratégiques, alors je me pose une question simple : peut-il réduire des armes qui ne lui appartiennent pas ? »*, avait lancé M. Kravtchouk lors d'une conférence de presse à Kiev. Le président ukrainien a donc réclamé que l'Ukraine soit présente à la table de négociations américano-russes, ainsi que la Biélorussie et le Kazakhstan, qui possèdent eux aussi des missiles intercontinentaux. Il a également appuyé l'initiative de M. Mitterrand de réunir une conférence internationale à laquelle seraient invitées les autres puissances nucléaires, notamment la Chine, la France et la Grande-Bretagne

« Nous continuerons notre dialogue avec les quatre Etats (de la CEI) *lorsque nous envisagerons comment passer à des nouvelles réductions des armes stratégiques »*, a répondu le département d'Etat, quelques heures plus tard, dans un communiqué. Washington a rappelé que les Etats-Unis avaient consulté l'Ukraine, la Biélorussie et le Kazakhstan – et pas seulement la Russie – sur les problèmes posés par la ratification et l'application du traité américano-soviétique START. – *(AFP.)*

□ **Les Etats-Unis établissent des relations diplomatiques avec quatre Etats de l'ex-URSS.** – Les Etats-Unis ont annoncé, mercredi 19 février, l'établissement de relations diplomatiques avec les derniers Etats de l'ex-URSS à n'avoir pas encore eu droit à ce traitement : Azerbaïdjan, Ouzbekistan, Tadjikistan et Turkmenistan, où des ambassades doivent être ouvertes d'ici au 15 mars. L'exception reste la Géorgie, où le pouvoir est issu d'une guerre civile et non d'élections. – *(AFP, Reuter.)*

Alors que les combats se poursuivent

Pourparlers arméno-azéris sur le Haut-Karabakh

Une nouvelle séance de négociations entre Arménie et Azerbaïdjan sur le conflit du Karabakh s'est déroulée, jeudi 20 février à Moscou, la première depuis l'échec des pourparlers de Jeleznovodsk, menés en septembre dernier sous l'égide de la Russie et du Kazakhstan. Les résultats n'en sont guère différents : les ministres des affaires étrangères azéri, M. Hussain Sadikov, et arménien, M. Raffi Hovanissian, ont encore une fois appelé à un « cessez-le-feu immédiat ». La différence est qu'ils ont reconnu, pour la première fois en ce qui concerne l'Azerbaïdjan, que la CSCE et l'ONU peuvent jouer un rôle dans le règlement du conflit. C'était en fait inévitable pour Bakou, admis le mois dernier, comme les autres ex-Républiques soviétiques, au sein de ces institutions.

Alors que les combats ont continué, en début de semaine, à faire au moins une dizaine de morts chaque jour et se poursuivaient encore jeudi soir, aucun optimisme n'a été exprimé par les participants aux nouveaux pourparlers, tenus sous l'égide du ministre russe des affaires étrangères, M. Andrei Kozyrev. La partie arménienne soulignait qu'aucun accord réel ne pouvait se faire en l'absence de représentants arméniens du Haut-Karabakh, qui se sont proclamés indépendants. De plus, la rencontre n'avait pu se faire, comme prévu, au niveau présidentiel, le président azerbaïdjanais, M. Ayaz Moutalibov, ayant rénoncé à faire le voyage de Moscou après s'être vu refuser par son Parlement le plan de paix qu'il lui avait soumis. Ce plan prévoyait une simple « autonomie culturelle » pour les Arméniens du Haut-Karabakh.

Le communiqué arméno-azéri, qui doit encore être soumis aux parlements locaux, préconise aussi un « dégagement des routes et voies de communications » pour acheminer de l'aide humanitaire. Jeudi, le secrétaire d'Etat francais à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, est arrivé à Bakou, dont il espère obtenir l'accord pour ouvrir des « couloirs humanitaires » dans les enclaves et sous-enclaves assiégées par les deux camps.

SLOVÉNIE

Le gouvernement a surmonté sa première crise

Le gouvernement slovène a surmonté, jeudi 20 février, sa première crise depuis son entrée en fonction, en avril 1990. Une motion de censure déposée par des députés indépendants qui reprochent au premier ministre, M. Lojze Peterle, de ne pas avoir su concevoir un programme économique cohérent, a été rejetée. Elle n'a recueilli que 116 voix sur les 121 requises pour faire tomber le gouvernement.

A la suite de ce vote, M. Peterle a annoncé un prochain remaniement de son cabinet. *« Les ministres dont les partis ne soutiennent pas le gouvernement ne peuvent pas y rester »*, a-t-il déclaré. M. Peterle, chrétien-démocrate, cherche apparemment à obtenir le départ des ministres des affaires étrangères, M. Dimtrij Rupel, de l'intérieur, M. Igor Bavcar, et de l'information, M. Jelko Kacin, tous membres de l'Alliance démocratique slovène (libérale).

Par ailleurs, le Conseil de sécurité des Nations unies devait poursuivre ses consultations sur l'envoi de quelque 14 000 casques bleus en Croatie, qui pouvait être décidé vendredi 21 février. Toutefois, des membres du Conseil de sécurité ont fait part de leur préoccupation devant le coût élevé de l'opération et souhaité que celui-ci, estimé à 635 millions de dollars pour une durée minimum d'un an, soit réduit. – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



ÉTATS-UNIS : tirant les leçons des primaires du New-Hampshire

M. Bush va «retrousser les manches» pour combattre son rival de droite, M. Buchanan

Les résultats officiels des primaires du New-Hampshire de mardi 18 février – coup d'envoi de la course à l'investiture de chacun des partis pour l'élection présidentielle de novembre – démontrent que, dans le camp républicain, M. Patrick Buchanan a porté un sérieux coup à l'hôte de la Maison Blanche, qui devra en outre affronter dans le Sud un autre ultra-conservateur, M. David Duke. M. Buchanan a obtenu 37 % des voix, contre 53 % pour M. Bush (les résultats provisoires que nous avons publiés dans nos éditions du 20 février donnaient respectivement 40 % au premier et 58 % au second). Le président a promis de «retrousser les manches», reconnaissant que la lutte sera plus rude que prévu. Côté démocrate, l'ancien sénateur du Massachusetts, Paul Tsongas, est arrivé en tête avec 33 % des voix, contre 25 % pour M. Bill Clinton et 11 % pour M. Kerrey, un «classement» qui risque fort de n'être que provisoire.

WASHINGTON

de notre correspondant

«Jusqu'à présent, j'ai été courtois et gentil, j'entends rester courtois, mais je me demande jusqu'à quel point je vais rester gentil.» Cet avertissement lancé par M. George Bush visait le trublion du Parti républicain, M. Patrick Buchanan, l'homme qui mène la rébellion contre le président au sein de la droite américaine.

Au dire des professionnels du parti, M. Bush devait récolter au moins 60 % des voix dans cet électorat pour entamer confortablement sa campagne. Un score au-dessous de cette «ligne rouge» témoigne d'un mouvement de grogne inquiétant. Les mêmes professionnels – champions du sondage, experts ès-campagne – saluaient la performance de «Pat» : *«La plus belle opération de guérilla depuis le Vietcong»*, selon l'un d'eux.

M. Charles Black, l'un des animateurs de la campagne Bush-Quayle, expliquait que le président n'en avait pas moins été ulcéré par certaines des méthodes du *«guérillero»* de l'extrême droite républicaine. Le président estime que M. Buchanan a dépassé les bornes de ce qui est convenable entre deux concurrents républicains, en le traitant de *«menteur»* dans ses spots publicitaires, à propos des promesses fiscales de l'administration. L'humeur s'aigrit. Et si, jusqu'à présent, M. Bush a évité de nommer et d'attaquer directement son challenger, ses proches pourraient s'en charger, tout en permettant au président de rester très présidentiel, c'est-à-dire hors de la mêlée.

Les collaborateurs du président sont en train de passer au crible les éditoriaux écrits ces dernières années par M. Buchanan – un journaliste – pour y trouver matière à contre-attaque. Ils citaient déjà, en se frottant les mains, quelques «perles» qui pourraient nourrir d'assez piquantes campagnes publicitaires. M. Buchanan, qui se présente comme le porte-parole des «petits», a, par exemple, suggéré un jour de *«privatiser»* complètement la sécurité sociale. Le même «Pat» qui accuse le président d'être un *«mou»* a été un des plus farouches opposants à l'opération «Tempête du désert». Ce protectionniste de combat, qui entend batailler dur pour la défense de l'industrie automobile américaine, roule en grosse cylindrée allemande.

La ligne de tir des partisans de M. Bush n'est pas si facile à trouver : il leur faut affaiblir M. Buchanan sans s'aliéner l'aile la plus conservatrice de la famille républicaine, dont ils auront besoin lors de la convention du parti, en août à Houston. D'ici là, les responsables de la campagne Bush-Quayle se disent certains que le président – *«qui a quand même gagné au New-Hampshire»* – aura remporté chacune des autres primaires (la dernière étant celle de Californie, en juin) et renverra bien vite M. Buchanan à sa machine à écrire – dans moins d'un mois selon M. Black.

Dans les semaines à venir, la campagne des primaires se déplacera vers le Sud, un terrain *a priori* moins favorable à M. Buchanan parce que la récession s'y fait moins durement sentir que dans le New-Hampshire. M. Buchanan saura vite si le coup de colère des électeurs républicains du New-Hampshire s'avère contagieux, bref si sa candidature est *«exportable»* en zone moins sinistrée, comme dit la presse.

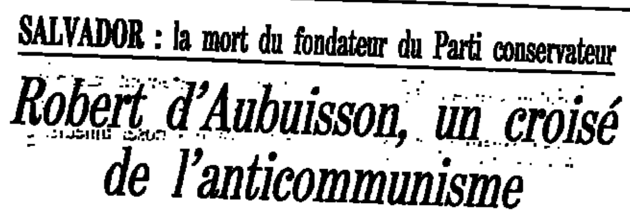
Les mêmes questions se posent à M. Paul Tsongas, vainqueur démocrate des primaires du New-Hampshire. M. Tsongas était là en voisin, presque en «enfant du pays». Avec un discours pro-business, tout de rigueur budgétaire, il a recueilli les suffrages d'une bonne partie des indépendants, *«déçus du bushisme»*, habituellement plutôt républicains, et des professionnels à gros salaires (les *yuppies*) de la génération du baby-boom de l'après-guerre. C'est une clientèle chic, très Nouvelle-Angleterre ou côte Est, qu'il ne retrouvera pas forcément ailleurs.

Là encore, le vrai test, celui qui déterminera si la candidature de M. Tsongas est «nationale» et non pas seulement régionale, sera le Sud. L'austère M. Tsongas y affrontera le bouillant Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, sudiste, qui entend bien *«faire la différence»* lors de la bataille de Géorgie, le 3 mars, puis de celle du «super-mardi», le 10, où des primaires auront lieu dans onze Etats, dont quelques grands comme la Floride et le Texas. A la mi-mars, on devrait savoir qui a pris la tête dans le camp démocrate, et si M. Buchanan est redevenu journaliste...

ALAIN FRACHON

Lire également page 17 l'article de SERGE MARTI.

SALVADOR : la mort du fondateur du Parti conservateur



Robert d'Aubuisson, un croisé de l'anticommunisme

Dirigeant présumé des escadrons de la mort, le commandant Robert d'Aubuisson, fondateur du Parti conservateur au pouvoir au Salvador, est décédé, jeudi 20 février, à l'âge de quarante-huit ans, dans un hôpital de la capitale, des suites d'un cancer de la gorge.

Redouté par la gauche, Roberto d'Aubuisson aura finalement emporté dans sa tombe les secrets sur les horreurs indescriptibles et les multiples assassinats commis durant douze années d'une guerre civile qui a pris fin avec la signature des accords de paix du 16 janvier dernier. Ancien commandant des services de renseignement passé à la politique à la suite du putsch d'octobre 1979, ce provocateur né prenait un malin plaisir à interpeller ses adversaires dans les termes les plus crus et à les mettre au défi de prouver les accusations lancées contre lui.

Etait-il vraiment ce *«tueur pathologique»* évoqué par l'ancien ambassadeur de Washington à San-Salvador, frustré de ne pas avoir réussi à mettre au pas une droite nationaliste prête à tous les crimes pour conserver des privilèges exorbitants ? M. White n'a jamais pu apporter de preuves irréfutables, en dépit de tous les soupçons, de la participation de l'ex-militaire à l'organisation de l'assassinat en pleine messe, en 1980, de l'archevêque de San-Salvador, Mgr Oscar Romero, le défenseur des pauvres, la *«voix des sans-voix»*.

Les Etats-Unis firent payer cher les *«excès»* de cet allié encombrant, qui avait finalement pu se faire temporairement soigner dans un hôpital de Houston, après avoir été longtemps interdit de séjour sur le territoire américain. Il se bornait à faire remarquer que les dirigeants de la guérilla communiste avaient plus facilement accès à Washington que lui, le croisé de l'anticommunisme qui s'était donné pour mission de *«faire du Salvador la tombe des rouges»*. Lors de l'élection présidentielle de 1984, Washington appuya la candidature du démocrate-chrétien Duarte pour barrer la route à d'Aubuisson, qui avait fondé dès 1981 l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA). Le candidat de l'ARENA perdit de peu et accusa les services secrets américains d'avoir financé la campagne de son adversaire.

Le prototype du dirigeant populaire

D'Aubuisson allait prendre sa revanche l'année suivante, lors de législatives et de municipales largement remportées par sa formation. A l'approche de la présidentielle de 1989, les démocrates-chrétiens relancèrent le thème des escadrons de la mort, dans l'espoir de le conduire devant les tribunaux. Ils axèrent leur campagne sur le fait qu'il serait le *«pouvoir derrière le trône»* en cas de victoire du candidat de la droite Alfredo Cristiani. Les électeurs accordèrent néanmoins une imposante victoire à l'ARENA, en grande partie grâce à la campagne menée personnellement par l'ancien militaire qui, une fois de plus, dénonça l'intervention de Washington dans les affaires de son pays.

Contrairement à une idée largement répandue à l'étranger, le *mayor* (commandant), né le 23 août 1943, était très populaire au Salvador. Beaucoup voyaient dans cet homme simple et direct, à la voix rauque, le prototype du dirigeant populaire dans un pays épuisé par la guerre et les massacres.

Sa disparition survient quelques semaines après la signature des accord de paix entre le gouvernement et la guérilla du FMNL. La réussite du processus de *«réconciliation nationale»* dépend en partie de la neutralisation des secteurs militaires les plus violents, qui ont fait les frais de l'accord. Compte tenu des liens qu'il entretenait avec ces officiers, d'Aubuisson – qui avait abandonné l'idée d'en *«finir militairement avec la guérilla»* et s'était prononcé pour une solution négociée – était le mieux placé pour désamorcer leurs réactions irrationnelles. Quelle revanche posthume pour lui, si la gauche et ses adversaires les plus irréductibles en venaient à regretter sa disparition !

BERTRAND DE LA GRANGE

POLITIQUE



La préparation

La direction du PCF cherche à susciter un vote « utilitaire »

En se fondant sur des sondages régionaux plutôt encourageants, l'état-major de la place du Colonel-Fabien veut convaincre les mécontents que le vote communiste peut être un « outil » pour lancer un avertissement au pouvoir socialiste.

Le Parti communiste français peut-il renaître de ses cendres dans les urnes régionales ? M. Georges Marchais et ses compagnons de route veulent naturellement le croire et, après tout, la politologie n'étant pas une science exacte et la France n'étant pas la Russie, une telle perspective n'est pas forcément impossible dans un paysage politique balayé par les incertitudes.

L'état-major du PCF a immédiatement fait ses choux gras, en tout cas, des sondages sur les intentions de vote aux élections régionales. Ces enquêtes créditent le vote communiste d'un net regain d'audience dans presque toutes les régions : Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Pays-de-la-Loire, Picardie...

Les tenants de la ligne orthodoxe, majoritaires au sein de la direction du parti, se sont aussitôt départis de la modération qu'ils observaient jusque-là dans leurs analyses les plus optimistes. M. Pierre Zarka, membre du secrétariat, récemment promu directeur adjoint de *l'Humanité*, affirmait ainsi, mercredi 19 février, au cours d'une conférence de presse, qu'il y avait là *« un frémissement annonçant une remontée »*.

La tendance exprimée par ces enquêtes d'opinion contraste beaucoup, en vérité, avec les indications fournies par les élections partielles des six derniers mois. Leur bilan fait apparaître un équilibre presque parfait entre les gains du PCF et ses pertes. Sur un total de vingt-deux scrutins cantonaux, par exemple, le PCF a progressé autant qu'il a reculé (onze gains, onze pertes). Mais il n'en faut pas davantage pour que la direction du parti tire de ces données la conclusion qu'elle est dans la bonne voie puisque son objectif principal, aux élections régionales, est d'essayer de prouver, justement, qu'une remontée électorale des communistes fait partie des choses concevables, ainsi que l'affirmait M. Robert Hue dans son rapport au comité central, le 3 décembre 1991.

La grille de lecture adoptée place du Colonel-Fabien est donc la suivante : si le parti se redresse, cela signifie qu'il réussit à convaincre les Français qu'il a effectivement changé, à la fois dans son fonctionnement interne et dans ses rapports avec les autres ; cela indique que l'effondrement de l'empire soviétique ne ruine pas sa propre existence et que ses explications sur ses relations historiques avec Moscou ne sont pas rejetées ; cela confirme qu'il n'a pas tort de critiquer le gouvernement socialiste sans aller jusqu'à le censurer ; cela prouve qu'il existe, à gauche, un nouveau créneau d'expression.

« Un contrat moral »

Cela tendrait aussi à montrer, si cette interprétation des choses était correcte, que la direction du PCF, paradoxalement, aurait tiré un profit politique de la modération qu'elle affiche vis-à-vis des initiatives frondeuses multipliées tantôt par M. Charles Fiterman et les « refondateurs », tantôt par M. Philippe Herzog et les autres animateurs de la section économique, qui s'emploient à démontrer, au contraire, que M. Marchais et ses fidèles conduisent le parti dans une voie sans issue. Si les résultats des élections devaient conforter cette thèse, MM. Fiterman, Herzog et l'ensemble du courant contestataire n'en auraient ensuite que plus de mal à faire prévaloir la nécessité de profondes réformes internes.

Dans l'immédiat, toutefois, l'état-major du PCF cherche surtout à susciter, à court terme, un regain d'intérêt pour le vote communiste. M. Zarka s'est efforcé, mercredi, d'énumérer toutes les raisons qui devraient conduire tous les Français mécontents du gouvernement mais opposés au Front national autant qu'au Parti socialiste à voter, selon lui, pour les candidats du PCF.

« Nous ne prétendons ni être parfaits ni représenter à nous seuls toute la gauche, a-t-il dit. *Nous ne demandons pas un ralliement. Nous voulons faire prendre corps à un nouveau rassemblement à gauche. Nous disons que le vote communiste est le seul qui puisse empêcher la fausse alternative où l'on cherche à enfermer les Français quand on leur demande, en agitant le Front national, soit de s'aligner derrière le gouvernement, soit de s'aligner derrière la droite. Nous disons que le vote communiste est un outil pour lancer un avertissement aux dirigeants du pays et pour encourager les luttes sociales. Nous voulons passer un contrat moral avec les électeurs : nous leur disons que nous ne leur demandons pas d'adhérer à nos convictions mais de profiter du vote communiste pour exprimer leur colère et nous soulignons que les gens peuvent vérifier qu'on vivait mieux à l'époque où le Parti communiste faisait vingt pour cent des voix... »*

Bien qu'elle se défende de chercher simplement à récupérer à son avantage exclusif les votes protestataires qui furent longtemps, dans le passé, son apanage, la direction du PCF va ainsi marteler, en s'adressant surtout aux abstentionnistes et aux électeurs tentés par le vote écologiste, le vote blanc ou toute autre forme d'anti vote, un message essentiellement « utilitaire ». Par les temps qui courent et qui se caractérisent par l'absence de points d'ancrage idéologiques, un tel choix tactique est certainement très réducteur, mais il n'est pas forcément improductif.

ALAIN ROLLAT

Dans le Pas-de-Calais

Le « baume au cœur » de Harnes

HARNES (Pas-de-Calais)

de notre envoyé spécial

Epinglés aux murs, des calendriers de la CGT exaltent la geste héroïque du mineur de fond. Tout, ici, au bistrot de la place de l'hôtel-de-ville, fleure bon la mythologie des houillères du Nord, jusqu'au portrait du paternel André Bigotte, l'ancien maire communiste, happé par la silicose en 1991. Au comptoir, on ne se souvient plus très bien du nombre des « camarades » qui l'avaient précédé, tant les élus communistes furent nombreux depuis 1929, cette fameuse année où Harnes tomba aux mains des « rouges ».

Désir Dumont fouille dans sa mémoire d'ancien combattant et ne trouve guère qu'une courte parenthèse socialiste, totalement inexplicable, une anomalie. *« C'était un docteur,* soupire-t-il, *mais les gens ont vite compris car, vous savez, les socialistes ne sont pas partageurs. »*

Autre scène, un peu plus loin, dans un lotissement de veuves de mineurs : M. Yvan Druon, le nouveau maire communiste, vient s'enquérir de l'état de ces deux-pièces précaires aux cloisons en contreplaqué. Des glissements de terrain ont fendillé les murs et désaxé les fenêtres, d'où ce froid mordant qui s'infiltre jusqu'au cœur du foyer. Le maire prend bonne note.

Il interviendra en haut lieu. Là encore, la vie, les photos, les lambeaux de mémoire, perpétuent cette lancinante tradition du charbon. Mme Malard le dit avec ses mots : *« Nous, on pense ouvrier. »*

Un communisme ouvert

Fallait-il donc vraiment s'étonner lorsque en avril 1991, le canton de Harnes surprit son monde en envoyant au conseil général M. Druon, avec un score légèrement supérieur (3 % en voix) à celui enregistré en 1988 par le défunt André Bigotte ? Vote sentimental, bien sûr, que ce plébiscite. Chapeau bas de toute une population pour un populaire fils du « terroir ». Mais, tout de même, ce fut une divine surprise pour M. Druon, un instituteur de quarante-six ans qui a pris sa carte au PCF en 1977 : *« Depuis que je suis militant, je n'ai connu que des situations de recul,* dit-il. *Alors, tout ça me remet du baume au cœur. »* Pourquoi bouder son plaisir ? Même la campagne d'adhésions – trente nouvelles cartes revendiquées – a de quoi *« redonner confiance »*.

Micro climat ? M. Druon ne cherche guère à se lancer dans de grandes analyses savantes. Il sait seulement que la *« présence sur le terrain »* finit pas payer. Il s'est battu comme un beau diable, avec son conseil municipal, contre un projet du ministère de l'intérieur visant à supprimer le commissariat de police. La population, inquiète de la montée de l'insécurité, n'y a pas été insensible. La *« présence »*, ce fut aussi cette fameuse bataille électorale d'avril 1991 menée *« scientifiquement »*, selon le mot du maire, avec un contingent de quatre cents militants expédiés sur le front du porte-à-porte.

Le « modèle » de Harnes sera, toutefois, difficilement transposable. Car le communisme se conjugue, ici, avec un patriotisme municipal farouche, ombrageux. Si les élus de l'Union ouvrière, paysanne et commerçante font cause commune avec le PC au conseil municipal, ce n'est pas seulement parce qu'ils se proclament *« chrétiens progressistes »* ; c'est aussi parce que les maires communistes leur sont toujours apparus comme des militants de la *« cause harnésienne »*. Agriculteur, M. Pierre Jacquard, porte-drapeau de cette Union, draine avec lui des « compagnons de route » qui sont tout sauf communistes . Mais puisqu'il s'agit de défendre les intérêts de Harnes...

C'est qu'on a toujours pratiqué, ici, un communisme ouvert, fort éloigné des ostracismes d'appareil. Si M. Druon se range plutôt sous l'étiquette d'*« orthodoxe »* parce qu'il *« ne comprend pas ce que disent les contestataires »*, il s'agit bien entendu d'une orthodoxie à la mode harnésienne. Les vingt-sept entreprises qui ont décidé de s'installer dans la zone industrielle de la commune ne se sont visiblement pas heurtées à des fondamentalistes croisant le fer avec le capital. Et, lorsqu'on interroge le maire sur l'effondrement du bloc de l'Est, il n'a guère de larmes à verser : *« A la limite ça m'arrange, parce qu'on pourra enfin ne plus en parler. »*

« Ah bon ! tu votes Le Pen ? »

Retour au bistrot de la place de l'hôtel de ville. Deux amis sirotent une bière. La conversation glisse sur le Front national. L'un des deux, tourneur au chômage, marmonne qu'*« il y a trop d'immigrés »* et qu'*« il faut que chacun reste chez soi parce qu'il n'y pas assez de travail en France »*. Il avait voté Mitterrand en 1988, mais maintenant, c'est décidé, il a rejoint le Front national. Stupéfaction de son copain : *« Ah bon ! tu votes Le Pen, toi ? »* Lui vote PC. Il s'enhardit un peu contre les *« fascistes et les cranes rasés »*. Mais cela reste très aimable. On passe à autre chose.

On est si peu sectaire, à Harnes, que personne n'aurait idée de diaboliser les 17 % d'électeurs qui votèrent Le Pen aux européennes de 1989. Car on sait très bien, ici, que cet électorat se concentre dans les quartiers populaires victimes du chômage, notamment le quartier du « 21 », là où était implanté un puits de charbon. *« Si l'on rejette les idées véhiculées par Le Pen, on n'a pas à rejeter ses électeurs, qui expriment des préoccupations de mal-vie qui sont finalement proches des nôtres »*, explique M. le Maire. Ces électeurs, ils lui racontent tous la même histoire, le mercredi après-midi, à sa permanence : le chômage, la Mobylette volée ou la fenêtre brisée. Et combien de fois n'a-t-il pas entendu la même interrogation anxieuse : *« Et maintenant, pour qui on va voter ? »*

FRÉDÉRIC BOBIN

Tous les courants du PS sont représentés derrière M. Joxe dans la capitale

La liste de la majorité présidentielle pour les élections régionales à Paris, conduite par M. Pierre Joxe, ministre de la défense, a été rendue publique jeudi 20 février. Elle comprend deux membres du gouvernement, deux députés et neuf conseillers de Paris, dont huit sont placés parmi les dix premiers de la liste. Intitulée « Paris pour tous dans une Ile-de-France solidaire », présentée par le PS et le Mouvement des radicaux de gauche, cette liste assure la représentation des différentes sensibilités du PS aux premières places : après M. Joxe, fabiusien, viennent, dans l'ordre, M. Georges Sarre, qui appartient à la majorité de Socialisme et République ; M. Jean-Marie Le Guen, jospiniste, premier secrétaire fédéral ; M. Tony Dreyfus, rocardien ; M. Roger Madec, membre d'Espace socialiste, la minorité de Socialisme et République. Deux conseillers régionaux sortants seulement (MM. Madec et Bertrand Bret) figurent dans les dix premiers de la liste, qui compte douze femmes et trente hommes, la première candidate, Mme George Pau-Langevin, étant placée en sixième position.

La liste est ainsi composée : (1) M. Pierre Joxe, ministre de la défense, cons. de Paris ; (2) M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, cons. de Paris ; (3) M. Jean-Marie Le Guen, député, cons. de Paris ; (4) M. Tony Dreyfus, ancien secr. d'Etat, cons. de Paris ; (5) M. Roger Madec, cons. de Paris, cons. rég. ; (6) Mlle George Pau-Langevin, directrice générale adjointe de l'ANIP-TOM ; (7) M. Christophe Caresche, cadre administratif ; (8) M. Claude Fleutiaux, directeur d'hôpital, cons. de Paris ; (9) M. Bertrand Bret, cons. de Paris, cons. rég. ; (10) Mme Josèphe-Marie Quilès, sans profession ; (11) M. Alain Hubert, cons. de Paris, cons. rég. ; (12) M. Roger Fichtenberg (MRG), cons. rég. ; (13) M. Eric Ferrand, cadre administratif ; (14) M. Maurice Benassayag, délégué interministériel à l'économie sociale ; (15) M. Jacques Bravo, directeur d'administration centrale ; (16) M. Jean-Christophe Cambadélis, député ; (17) M. François Dagnaud, chargé de mission ; (18) Mme Françoise Durand, enseignante ; (19) Mlle Danièle Hoffman, comptable ; (20) Mme Eliane Saunier, attachée d'administration scolaire et universitaire ; (21) M. Serge Blisko, médecin, cons. rég. ; (22) M. Vincent Assante, employé ; (23) M. Patrick Bloche, attaché parlementaire ; (24) M. Pierre Alleaume, fonctionnaire parlementaire au Sénat ; (25) M. Jean-Luc Gonneau, consultant d'entreprise, cons. de Paris ; (26) M. Pierre Schapira, chirurgien-dentiste ; (27) M. Serge Drocheiner, responsable de la communication ; (28) M. Claude Pigement, médecin ; (29) Mlle Florence Macle, institutrice ; (30) Mlle Claudine Bouygues, assistante parlementaire ; (31) M. Luc Vilan, architecte ; (32) Mlle Céline Marcotte, gestionnaire de contrats d'assurance ; (33) Mlle Françoise Fitio, cadre administratif sécurité sociale ; (34) M. Philippe Carrion, chargé de mission ; (35) M. Vincent Hussenot, architecte urbaniste ; (36) Mme Josette Tuffery, inspecteur des PTT ; (37) Mme Liliane Capelle, secrétaire administrative ; (38) Mme Michelle Ologoudou, surveillante générale des hôpitaux ; (39) M. Gilles Casanova, journaliste ; (40) Mlle Claude Philippe, fonctionnaire d'administration centrale ; (41) M. Karim Zin El Abidine, étudiant ; (42) M. Eric Dumas, étudiant.

La commission des sondages met en évidence la marge d'erreur des enquêtes préélectorales

La Commission des sondages a publié, mercredi 19 février, un communiqué rappelant *« la règle fondamentale »* de l'interprétation des sondages qui consiste à tenir compte *« de la marge d'erreur aléatoire dont ils sont affectés »*. Cette mise au point survient alors que BVA continue la publication d'une série d'enquêtes sur les intentions de vote dans les régions, enquêtes dont les conditions de réalisation et surtout l'interprétation soulèvent de nombreuses interrogations.

De l'intention à la réalisation il y a souvent une différence importante. Or ce ne sont que des « intentions de vote » que mesurent les sondages. Certes les diverses sociétés françaises spécialisées dans les enquêtes d'opinion ont acquis, l'expérience aidant, un savoir-faire qui leur permet de réduire au plus faible écart possible cette différence. Mais les particularités des élections régionales rendent ardue l'analyse des résultats bruts des enquêtes. Malgré cela, l'atonie de la campagne électorale permet que le débat politique de ces derniers jours tourne presque exclusivement autour de l'opération « régionales 92 » réalisée par BVA pour Antenne 2, FR 3, France Inter, France Info, et *Paris-Match*.

Le niveau des abstentions sera, nul ne peut en douter, un des éléments essentiels du scrutin du 22 mars. Or les sondeurs sont tous d'accord sur la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de la prévoir sérieusement, les personnes interrogées hésitant à avouer leur intention de ne pas se rendre aux urnes. La percée des écologistes est aussi assez difficile à mesurer, car il s'agit d'un vote dont on se vante plus facilement qu'on ne l'effectue réellement. De plus, comme il s'agit d'une nouveauté, les sondeurs ne disposent que de peu d'éléments de référence leur permettant de contrôler la fiabilité des résultats bruts de leurs enquêtes. Il en va de même pour l'analyse des intentions de vote en faveur du Front national. Enfin, le jour des régionales, les électeurs, en fait, devront voter pour une liste départementale. C'est dire que, pour bien faire, il faudrait réaliser une enquête par département ; le coût d'une telle opération la rend très rare.

BVA n'a travaillé dans le cadre strictement départemental que pour la Haute-Garonne, le Nord, le Pas-de-Calais, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes et l'Alsace. Ailleurs cet institut a interrogé un peu plus de 800 personnes par région, les sondés étant répartis dans chaque département en fonction de la population de ceux-ci. Cette méthode ne peut que biaiser les résultats, les situations pouvant être fort différentes d'un département à l'autre. De plus BVA a procédé par téléphone. Or les autres instituts ne sont pas tous d'accord sur ce procédé, la SOFRES estimant qu'il manque de fiabilité lors qu'il s'agit de connaître les intentions de vote.

Les résultats de cette série d'enquêtes doivent donc être maniés avec précaution. Ainsi il en ressort que de 12 % à 21 % des personnes interrogées, qui se disent pourtant certaines d'aller voter, ont refusé de dire comment elles avaient l'intention de voter. De plus de 35 % à 45 % des sondés qui ont indiqué leur intention de vote ont aussi reconnu que ce choix pouvait encore changer d'ici au jour du scrutin. Voilà qui confirme une réalité trop souvent oubliée : un sondage n'est qu'une photo à un instant donné, et non une prévision. De surcroît, la taille de l'échantillon induit mathématiquement une marge d'erreur de plus ou moins 2 à 3 points. Dans les documents difusés, BVA prend de nombreuses précautions. Il indique la marge d'erreurs ; il précise que les comparaisons avec d'autres sondages sont *« délicates »*, que l'enquête a été faite avant que les listes des candidats ne soient définitives, bref que *« cette enquête présente une vision globale au niveau régional »*, et qu'en aucun cas *« on ne peut en tirer des conséquences précises sur la configuration en sièges de la prochaine assemblée »*.

Comme une compétition sportive

Les utilisateurs de cette série de sondages paraissent, malheureusement, oublier ces mises en gardes. Certes *Paris-Match* a publié intégralement l'avertissement de BVA, mais la presse audiovisuelle n'a pas trouvé le temps de le présenter à ses auditeurs. De plus, les uns et les autres ont comparé des « intentions » recueillies cinq à six semaines avant le jour du scrutin aux votes effectifs du 16 mars 1986. D'où la mise au point de la Commission des sondages. Cet organisme, composé de membres du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes, a été créé par une loi du 19 juillet 1977 pour veiller au respect de la déontologie par les instituts de sondage. Dans son communiqué, publié mercredi 19 février, elle dénonce *« une certaine tendance des commentateurs, aussi bien dans la presse écrite que dans les émissions radiotélévisées, à présenter les pourcentages d'intention de vote comme on le ferait des résultats d'une compétition sportive »*.

Actuellement la loi oblige les journaux publiant des résultats de sondage à indiquer le nom de l'institut l'ayant effectué, la date de l'enquête, le nombre de personnes interrogées, la méthode retenue, et le mécanisme qui a permis de les sélectionner. Ne serait-il pas possible d'ajouter à cette liste un élément indispensable à la bonne analyse du résultat : la marge d'erreur ?

THIERRY BRÉHIER

□ **Sondages : les listes RPR-UDF arrivent largement en tête des intentions de vote en Midi-Pyrénées et en Poitou-Charentes.** – Les dernières enquêtes BVA réalisées pour Antenne 2-FR 3, France-Inter, France-Info, *Paris-Match* sur les élections régionales de mars, présentent les résutats suivants :

En Aquitaine, les listes RPR-UDF recueillent 32 % des intentions de vote, contre 19 % au PS et 10,5 % au PC. Génération Ecologie devance les Verts (7 % contre 5 %). La liste Chasse, pêche, nature et tradition est créditée de 13 % des intentions de vote et le Front national de 10 %.

En Languedoc-Roussillon, le sondage donne 31,5 % des intentions de vote aux listes RPR-UDF, 21 % au PS, 17 % au PC, 17,5 % au Front national et 10 % aux écologistes (5 % aux Verts et 5 % à Génération Ecologie).

Dans la région Midi-Pyrénées, l'enquête accorde 35,5 % des intentions de vote aux listes UDF-RPR, 29 % au PS, 10 % au Front national, 7 % aux écologistes et 6 % au PC.

En Poitou-Charentes, les listes RPR-UDF arrivent en tête avec 44 % des intentions de vote, contre 27 % au PS, 9 % au Front national, 6,5 % au PC et 9 % aux écologistes (5 % à Génération Ecologie, 4 % aux Verts).

Ces enquêtes ont été réalisées par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de la population de plus de huit cents personnes, du 15 au 17 février.

EN BREF

□ **GIRONDE : M. Anziani conduira la liste du PS.** – M. Alain Anziani vient d'être désigné pour conduire la liste du PS en Gironde aux élections régionales. M. Anziani, un avocat bordelais sans mandat électif, mais membre du secrétariat fédéral du PS, est pratiquement inconnu du public. Il avait en fait été choisi dès le mois de juin 1991 par le courant fabiusien, majoritaire au sein du PS girondin. Son statut est cependant resté précaire tant que les différents courants socialistes n'ont pas réussi à s'entendre sur la composition de la liste et la répartition des dix premières places. Cet accord n'est intervenu que le 18 février, après un ultime vote du bureau exécutif fédéral.

□ **Violents incidents à Bayonne.** – Une manifestation organisée mercredi soir 19 février à Bayonne à l'appel d'organisations nationalistes basques qui protestaient contre la tenue d'un meeting par M. Bruno Mégret, délégué général du Front national, a provoqué de violents incidents. Deux manifestantes et quatre membres des forces de l'ordre ont été légèrement blessés.

POLITIQUE

des élections régionales

M. Bernard Tapie propose au PS une liste conduite par M. Daniel Hechter dans le Var

A trois jours de la clôture du dépôt des candidatures aux élections régionales, les socialistes tentent de réduire les derniers conflits internes à certaines de leurs fédérations, ou opposant celles-ci à leurs alliés. Dans le Var, alors que l'on semblait aller vers des listes concurrentes du PS et de M. Bernard Tapie, un accord s'est dessiné, jeudi 20 février, entre la fédération socialiste et le député des Bouches-du-Rhône, qui a proposé une liste conduite par le couturier Daniel Hechter.

M. Bernard Tapie a confirmé, jeudi 20 février, en marge d'un meeting organisé à Saint-Raphaël, l'information divulguée par la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, selon laquelle le couturier Daniel Hechter conduira la liste Energie Sud dans le Var, avec, en deuxième position, M. Marc Egloff; en cinquième, l'actrice Mylène Demongeot; à la dixième place, non «éligible», le chanteur Enrico Macias.

Député (non inscrit) des Bouches-du-Rhône, M. Tapie a évoqué, au cours du meeting, la situation de Marseille, en affirmant : *«Depuis cinq ans, un des rares vrais moments de satisfaction pour* [les Marseillais], *c'est lorsqu'ils vont au stade voir l'équipe que j'y ai faite.»* M. Tapie a déclaré au sujet du maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, que son *«pouvoir est limité, car il a beaucoup de travail à faire compte tenu de l'état dans laquelle se trouve sa ville, en faillite»*. *«Sans l'aide du conseil régional, du conseil général et, éventuellement, de l'Etat, il ne sait pas comment il bouclerait le budget»*, a ajouté le député

Vendredi matin, sur Europe 1, M. Vigouroux a indiqué qu'il votera pour la liste de M. Tapie aux élections régionales de mars prochain. La veille, à Marseille, il avait exprimé son *«inquiétude devant l'aspect que prend cette campagne électorale»*, rapporte notre correspondant régional, Guy Porte. *«Je me sens très mal à l'aise dans ce concours d'injures et d'insultes, dans cet affrontement par justice interposée»*, avait ajouté le maire de Marseille, avant de dénoncer *«ceux qui prennent notre région, non pour un champ clos, avec un combat à la loyale, (...) mais pour un terrain vague, où tous les coups bas sont permis par des gens qui ne sont pas de chez nous et qui se croient chez eux»*.

La composition des listes placées sous le patronage de M. Tapie dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var avait donné lieu à discussion, mercredi 19 février, lors de la réunion hebdomadaire du bureau exécutif du PS. Le fait que l'ordre de présentation des candidats socialistes ait été modifié dans les Bouches-du-Rhône était susceptible d'entraîner des sanctions contre la fédération dirigée par M. François Bernardini, fabiusien. D'autres fédérations sont menacées de mesures semblables pour non-respect des décisions des instances nationales : celles des Côtes-d'Armor, de l'Hérault, du Vaucluse et du Val-de-Marne. Des «dissidences» devraient être sanctionnées dans l'Aude, le Gard, la Loire, l'Isère, la Gironde, la Seine-et-Marne, le Lot-et-Garonne, le Rhône, la Drôme, la Savoie, les Alpes-Maritimes, départements où des socialistes sont candidats sur d'autres listes. Enfin, dans les Hautes-Alpes, la Charente, la Côte-d'Or, le Jura, la Haute-Loire, en Guadeloupe et dans la région Corse, la dualité de listes se réclamant du PS devrait entraîner l'exclusion de ceux qui ne respectent pas la discipline interne.

En Côte-d'Or, où l'on assiste à un rapprochement entre Socialisme et République (le courant de M. Jean-Pierre Chevènement), les jospinistes et les poperénistes, face aux fabiusiens, aux rocardiens et aux mauroyistes, M. Roland Carraz, député, maire de Chenôve, sanctionné pour ses positions lors de la guerre du Golfe, a menacé de prendre la tête de la liste «fédérale», opposée a la liste «nationale» établie par le bureau exécutif. Une ultime tentative de conciliation devrait être menée avant le 24 février, dernier jour pour le dépôt des listes en préfecture.

Le cas de la Haute-Loire, où la fédération soutient une liste refusée par M. Michel Charasse, chef de file de la campagne socialiste en Auvergne, a provoqué un échange aigre entre MM. Laurent Fabius et Jean Poperen. Le ministre des relations avec le Parlement ayant critiqué *«le fait du prince»* et demandé si le PS était devenu *«le dernier réduit du centralisme démocratique»*, le premier secrétaire a répondu qu'il n'avait pas, lui, *«d'expérience personnelle»* de ce type de fonctionnement. M. Fabius faisait ainsi allusion à l'appartenance de M. Poperen au Parti communiste dans les années 40 et 50. M. Henri Emmanuelli, jospiniste, président de l'Assemblée nationale, s'est enquis, pour sa part, de l'existence de *«deux catégories de militants»*, ceux qui doivent appliquer purement et simplement les décisions nationales et ceux qui – comme Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, dans le Vaucluse; M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, dans le Loir-et-Cher; M. Charasse, ministre délégué au budget, en Auvergne – peuvent modifier à leur guise la composition des listes, poser des conditions, laisser planer l'incertitude sur leur propre candidature.

P. J.

Racket fiscal et financement du PR marseillais

La cour d'appel d'Aix-en-Provence ordonne la mise en liberté de M. Bertrand

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Dans un arrêt rendu jeudi 20 février, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a ordonné la mise en liberté de M. Claude Bertrand, ancien directeur du cabinet de M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, inculpé de complicité de trafic d'influence dans le cadre de l'affaire de racket fiscal instruite à Grasse par le juge Jean-Pierre Murciano. M. Bertrand avait été écroué, mercredi 12 février, à la maison d'arrêt de Nice, contre l'avis du parquet, après avoir démissionné, la veille, de ses fonctions. La cour d'appel statuait sur une requête déposée par les avocats de M. Bertrand, Me Jean-Marc Varaut (Paris) et Gaetan Di Marino (Aix-en-Provence). Elle a pris sa décision sans attendre la confrontation qui devait avoir lieu, vendredi 21 février, à Grasse, entre M. Bertrand et ses accusateurs, M. Fernand Saincene, ancien vacataire au conseil régional, et un garagiste marseillais, M. Albert Benssoussan.

Après s'être soustrait à la justice pendant quatre mois, ce dernier s'était présenté volontairement aux gendarmes d'Aix-en-Provence, jeudi 6 février. Il avait été présenté, le lendemain, devant le juge Murciano, qui l'avait inculpé de complicité de trafic d'influence mais laissé en liberté. Selon ses déclarations, confirmant celles faites précédemment par M. Saincene, il aurait remis à M. Bertrand une somme de 200 000 F, provenant d'un racket fiscal, pour alimenter les caisses de la fédération du PR des Bouches-du-Rhône. M. Bertrand s'est vivement défendu de ces accusations.

GUY PORTE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 19 février au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des travaux un communiqué a été publié dont voici les principaux extraits :

• Société par actions simplifiée

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi instituant la société par actions simplifiée. Pour protéger les actionnaires, la loi détermine avec précision les règles d'organisation et de fonctionnement des sociétés anonymes. Cette limitation de la liberté contractuelle ne se justifie pas lorsqu'une société a pour seul objet d'être un instrument de coopération et de rapprochement entre des entreprises. Les entreprises françaises sont d'ailleurs fréquemment conduites à créer de telles sociétés dans les Etats étrangers qui n'imposent pas de pareilles contraintes juridiques dans un tel cas.

Pour corriger cette situation, un nouveau type de société commerciale est créé : la société par actions simplifiée. Celle-ci pourra être constituée par deux ou plusieurs sociétés dont le capital est au moins égal à 1,5 million de francs. La détermination des règles d'organisation et de fonctionnement de la société relèvera de la liberté contractuelle et pourra donc être adaptée à chaque situation particulière.

Il sera notamment possible de prévoir dans les statuts une clause d'inaliénabilité des actions de la société et une clause soumettant la cession d'actions à l'agrément des autres actionnaires. Ces dispositions autorisent ainsi les pactes d'actionnaires. Il sera simplement exigé que les décisions relatives à l'augmentation ou à la réduction du capital, à la fusion, à la scission, à la dissolution de la société, à la nomination des commissions aux comptes et aux comptes et bénéfices soient prises à la majorité des voix exprimées.

• La fiducie

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté un projet de loi sur la fiducie.

(*Le Monde* du 19 février.)

• Statuts des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur public agricole

Le ministre de l'agriculture et de la forêt a présenté trois décrets relatifs aux statuts des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur public agricole. Les enseignants des vingt-cinq établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'agriculture sont aujourd'hui dispersés entre trente et un corps d'agents titulaires et cinq catégories d'agents contractuels. Ces enseignants se répartiront désormais entre deux corps, celui des professeurs et celui des maîtres de conférences.

Les statuts de ces deux corps seront très proches de ceux des enseignants-chercheurs de l'université. Une commission nationale remplira, pour les enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture, le rôle du conseil national des universités. Cette réforme est une étape importante de la modernisation de l'enseignement supérieur agricole.

• L'apprentissage des langues vivantes dans l'enseignement des premier et second degrés

Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, a présenté une communication sur l'apprentissage des langues vivantes dans l'enseignement des premier et second degrés.

(*Le Monde* du 13 février.)

• La charte des services publics

Le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et de la modernisation de l'administration, a présenté une communication sur la charte des services publics.

(*Le Monde* du 20 février.)

∴

En outre, le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et de la modernisation de l'administration, a informé le conseil des ministres de l'ouverture d'une négociation avec les organisations syndicales de fonctionnaires sur l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail dans la fonction publique.

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

La grande ambition de Jean-Louis Bianco

Le ministre des affaires sociales et de l'intégration passe dans les Alpes-de-Haute-Provence son baptême du feu électoral. Son objectif : la présidence du conseil général

FORCALQUIER

de notre envoyée spéciale

On l'appelle Jean-Louis, ou Monsieur le ministre. Le chef de file de la majorité présidentielle pour les régionales dans les Alpes-de-Haute-Provence, et candidat dans le canton de Forcalquier, n'est ni tout à fait enfant du pays, ni tout à fait parachuté, ni tout à fait notable, ni tout à fait inconnu. Autant dire que Jean-Louis Bianco peut se permettre de mener une campagne électorale à son goût.

Quand, en mai dernier, il entre dans le gouvernement de Mme Edith Cresson, quittant ainsi le secrétariat général de la présidence de la République qu'il occupait depuis 1982, M. Bianco franchit le pas de la politique publique, celle qui, immanquablement ou presque, oblige au baptême du feu électoral. Ses collaborateurs le savent mais ils s'interrogent sur la destination. Les plus imaginatifs parient sur la Franche-Comté où son épouse, Martine, a des attaches. D'autres rêvent de Nice. La décision est rendue publique le 7 août : ce sera Forcalquier pour les cantonales et les Alpes-de-Haute-Provence pour les régionales. Restait à convaincre les socialistes et à faire taire quelques grincements de dents... mais on ne résiste pas longtemps à un ministre.

On ne résiste pas non plus très longtemps à Jean-Louis, au Jean-Louis connu quand il s'occupait du syndicat intercommunal de Durance-Bléone. De ce séjour de deux ans interrompu par Jacques Attali qui le pressait de venir rejoindre, dès 1981, l'équipe de François Mitterrand, le candidat d'aujourd'hui a gardé des amis qu'il n'a jamais perdu de vue, des relations, la connaissance des lieux, des gens et des problèmes.

Les piliers de l'équipe de campagne se retrouvent toutes les semaines autour de Jean-Louis au premier étage d'une minuscule permanence, au pied des remparts des Cordeliers. Première bonne nouvelle pour cette poignée de fidèles qui jonglent avec l'emploi du temps : *«A partir du 9 mars, ce sera du plein-temps sauf pour les obligations parisiennes comme le conseil des ministres du mercredi»*, assure Jean-Louis qui ajoute : *«Martine sera là pendant les vacances avec les enfants; il faut qu'on me voie vivre ici.»* Tout néophyte sait bien que ses adversaires auront tôt fait de matraquer sur le thème : *«Une fois élu, vous ne le verrez plus, il sera à Paris.»* Et ceux là même de rappeler au bon souvenir des électeurs que le maire socialiste du chef-lieu, élu en 1989, M. Raymond Franjou, n'a pas encore renoncé à ses impératifs professionnels parisiens!



Question calendrier, un de ses lieutenants prévient : *«Tu vas avoir du mal à tout faire parce que les aïolis se profilent!»* *«J'irai*, assure l'intéressé, *d'abord, j'aime bien les aïolis et j'ai déjà raté les lotos.»* Pas de chance pour le Mardi gras, rien de prévu, *«décidemment, il manque des jours fériés en France»*, plaisante Jean-Louis pour qui toute occasion est bonne de rencontrer des électeurs. Christophe signale qu'au *«goûter des anciens au foyer»*, *«Delmar était présent et sera à l'aïoli de Villeneuve»*». Aux cantonales, Pierre Delmar (RPR), tenant du titre après avoir perdu ceux de maire, il y a trois hivers, et de député en juin 1988, réélu en 1985 avec 52,73 % des voix au premier tour, ne sera pas un adversaire facile pour son challenger. Raison supplémentaire pour accueillir avec le sourire la confidence de Jacqueline : *«Les anti-Delmar du centre ville voudraient rencontrer discrètement Jean-Louis, ils sont prêts à donner des noms pour son comité de soutien, même s'ils ne veulent pas apparaître.»*

Le ministre n'a pas oublié les méthodes qui prévalaient dans les GAM (groupes d'action municipale) d'Hubert Dubedout et de Robert de Caumont : le militantisme en équipe, le travail sur dossier, la constitution de réseaux. Chaque commune a donc un responsable, peu importe l'étiquette politique, chaque secteur a son animateur. Côté agricole, c'est Yvon Raspail, responsable de coopératives, fin connaisseur du terrain. C'est lui qui organise l'après-midi, devant le silo de Forcalquier, une rencontre – debout – avec des agriculteurs du canton. Plus d'une heure, sous le soleil d'hiver, le ministre écoute, laisse passer les attaques *«contre ces fonctionnaires, ces technocrates qui oublient qu'ils sont à notre service»*, *«contre ces intermédiaires»*, responsables des prix prohibitifs à la consommation. Le candidat est là *«pour parler des problèmes de ses interlocuteurs»*. Et des problèmes, il y en a. A la pelle et pêle-mêle : la lavande et le lavandin, la sauge dont l'essence rapporte de moins en moins, le melon qui ne se porte pas mieux, l'agneau qu'il faudrait labelliser, tout comme le Banon (fromage de chèvre), l'abattoir que Jean-Louis Bianco voudrait sauver au nom du maintien des activités en zone rurale.

«Des difficultés, il y en a, mais il y a des possibilités», explique «Monsieur le ministre» qui énumère les aides européennes, celles de la région et celles du département. Il n'y met qu'une condition : *«s'organiser et prévoir du développement»*. Il se veut encourageant avec les agriculteurs comme avec le président de l'office du tourisme, ou avec Julien Masse et sa famille qui pressent l'olive à froid. Leur moulin à huile pourrait bien donner une nouvelle célébrité à Lurs au nom encore indissociable de l'affaire Dominici!

Jean-Louis Bianco a décidé de consacrer plus de la moitié de son temps de campagne au pays de Forcalquier, à son canton. Il va faire venir Véronique Colucci à un tournoi de football au profit des «Restos du cœur»; Bernard Kouchner l'accompagnera sur le marché, un jour prochain; Pierre Magnan, auteur de romans policiers, a donné son accord pour le soutenir... Même si *«le vent n'est pas porteur»*, et la cote socialiste *«plutôt basse»*, même s'il ne vient pas à bout cette fois de ses huit adversaires annoncés, qu'importe, il a décidé d'*«investir pour au moins dix ans, ici»*. L'objectif est bel et bien la présidence du conseil général, détenue aujourd'hui par la droite comme elle l'était auparavant par la gauche au seul bénéfice de l'âge. Quand on a quarante-neuf ans, pas trop de cheveux blancs, le pari sur l'avenir est tentant.

ANNE CHAUSSEBOURG

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a décidé, mercredi 19 février, sur proposition de M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, le mouvement préfectoral suivant :

ARIÈGE :
M. Bernard Puydupin

– M. Bernard Puydupin, secrétaire général de la préfecture de la Gironde, est nommé préfet de l'Ariège, en remplacement de M. Christian Fremont, nommé préfet hors cadre.

[Né le 1er mars 1934 à Azé (Indre), licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Puydupin a été détaché en 1964 à l'administration centrale du ministère chargé de la coopération puis nommé, la même année, conseiller à la Mission d'aide et de coopération de Libreville, avant d'occuper en 1966 la même fonction à Ouagadougou. Nommé sous-préfet de Langres en 1974, il est intégré dans le corps des administrateurs civils en 1975, avant d'être nommé sous-préfet de Guingamp en 1978.]

– M. Henri Hughes, préfet du Var, est nommé directeur général des collectivités locales en remplacement de M. Pierre-René Lemas, nommé le 3 janvier préfet de l'Aisne.

[Né le 5 octobre 1935 à Romans-sur-Isère (Drôme), M. Henri Hughes est licencié en droit, diplômé du centre des hautes études administratives et financières de Montpellier, ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris. Entré dans l'administration préfectorale en 1958, il est directeur du cabinet du préfet du Gard (1966-1968), puis du préfet de l'Hérault. En janvier 1971, il est sous-préfet de Saint-Amand-Montrond (Cher) jusqu'en octobre 1974. Il devient alors secrétaire général des Côtes-du-Nord. De juillet 1977 à novembre 1979, il est chargé des fonctions de secrétaire général d'Indre-et-Loire, avant d'être nommé sous-préfet de Dieppe, puis de devenir, en février 1982, secrétaire général de l'Hérault. Commissaire de la République de la Haute-Corse en mars 1985, puis préfet de la Charente en janvier 1987, il était préfet du Var depuis le mois d'août 1989.]

– M. Philippe Martin est nommé préfet, chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.

[Né le 22 novembre 1953 à La Garenne-Bezons (Hauts-de-Seine), M. Philippe Martin est titulaire d'une maîtrise de sciences juridiques. Il était adjoint au secrétaire général de la mairie de Suresnes depuis 1978 quand il est devenu conseiller parlementaire du groupe socialiste à l'Assemblée nationale en 1979, puis chef de cabinet de M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement de mai 1981 à octobre 1983. Il est le chef de cabinet de M. Michel Charasse, ministre délégué au budget.]

En raison de ses propos sur Israël

Le bureau exécutif du PS demande l'exclusion de M. Gabory

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi 19 février, a décidé de déférer devant la commission nationale des conflits, *«aux fins d'exclusion»*, M. Roland Gabory, conseiller général du Gers, qui avait rendu public un texte – reproduit notamment par *Vendredi*, hebdomadaire du PS – qualifiant Israël d'*«Etat parasitaire, intégriste, raciste et expansionniste»* (*le Monde* des 18, 19 et 20 février). Soulignant *«l'extrême gravité des faits»*, le bureau exécutif a exprimé le souhait que la commission, présidée par M. François Borella, se prononce *«de toute urgence»*. A Auch, M. Gabory, apprenant la décision du bureau exécutif, a déclaré qu'il allait *«bientôt se sentir délié du devoir de réserve»* qu'il s'était imposé à l'égard de son parti et qu'il a *«la conscience très tranquille»*. Il se réserve, a-t-il dit, de poursuivre en justice *«les responsables socialistes qui* [l']*ont traité d'antisémite»*.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'inculpation pour « corruption » de M. Jean-Michel Boucheron

L'ancien maire d'Angoulême a été longuement entendu par le président Guy Joly

M. Jean-Michel Boucheron, député non inscrit (ex-PS) de la Charente, a été interrogé, jeudi 20 février durant quatre heures et demie au palais de justice de Paris par M. Guy Joly, président de la troisième section de la chambre d'accusation de la cour d'appel, chargé de l'instruction du dossier dans lequel l'ancien maire d'Angoulême est inculpé, depuis le 22 février 1991, de *« corruption, complicité de faux en écritures de commerce et usage, recel d'abus de biens sociaux et ingérence »*. Faisant allusion aux récentes rumeurs selon lesquelles il aurait été en fuite ou à l'étranger, M. Boucheron, accompagné de son avocat, Me Pierre Jacquet, a déclaré à la presse : *« Vous voyez, je suis là, mais mes déclarations, je les ferai au président Joly. »*

M. Boucheron est soupçonné d'avoir reçu, entre 1985 et 1987, 667 000 francs de bureaux d'études qui servaient d'intermédiaires entre des entrepreneurs de travaux publics recherchant des marchés publics et la ville ou le Syndicat intercommunal du Grand Angoulême. La justice lui reproche aussi d'avoir été un salarié fictif de la Société d'études de pilotage et de construction (SPEC), ainsi que de la Société de coordination de commerce et d'assistance (SCCA), deux sociétés étroitement liées à M. Michel Gabaude.

Egalement inculpé, cet homme d'affaires bordelais semble un personnage-clé de cette affaire.

Les « oreilles » de M. Michel Gabaude

BORDEAUX

de notre correspondante

« Quand on voyait le président de la République prendre Jean-Michel Boucheron par le cou, on se rendait compte à quel point il avait le vent en poupe. Il a eu la chance que la famille du président habite à Jarnac. Nous nous sommes tous fait anesthésier... Il est certain que,grâce à nous, le parti socialiste en Charente n'a jamais manqué d'argent pour payer ses affiches. C'était Boucheron le patron et nous ne savions pas qu'il utilisait son argent à autre chose. » Tactique de défense ou naïveté ? A première vue, l'homme n'a pas l'air d'un ingénu. M. Michel Gabaude est inculpé de complicité d'ingérence dans l'affaire Boucheron et sera entendu mercredi 26 février chez le juge Joly.

Le cheveu blanc et court, l'accent faubourien, cinquante-neuf ans, M. Gabaude fait profession officielle d'ingénieur-conseil commercial. En clair, il joue le rôle d'intermédiaire chargé de prospecter les marchés et de rabattre des affaires en direction des bureaux d'études du « groupe non consolidé » dirigé par un ingénieur de travaux publics, M. Pierre Dumons. *« En France*, dit M. Gabaude, *on sait bien que si les entreprises veulent travailler, il faut qu'elles aient des oreilles. »*

Dans le fouillis des sociétés de ce groupe informel, émergent, à Mérignac, en Gironde, le bureau d'études Duchassaing, devenu depuis peu Ingenec ; à Paris, une « cellule centrale », DSA ; et enfin trois autres sociétés basées à Mérignac ou à Angoulême : SEPC, SCCA, et Connecting consultants. La dernière société, de création très récente, salarie actuellement M. Gabaude pour des activités de « relations commerciales » destinées à procurer des études à Ingenec.

Factures majorées et commissions

SEPC, dans laquelle M. Gabaude détenait 25 %, et SCCA sont intervenues directement sur la ville d'Angoulême. Que SEPC ait fait *« des factures majorées pour financer le PS angoumoisin »*, M. Gabaude en convient sans difficultés SEPC a également employé Jean-Michel Boucheron entre juillet 1986 et mars 1987 au tarif de 35 000 francs par mois. M. Gabaude affirme qu'il ne s'agissait ni d'un cadeau ni d'une sinécure : *« Jean-Michel Boucheron présidait des missions parlementaires en Afrique. Il promettait de nous ramener des affaires.*. Le député et maire d'Angoulême n'ayant pas rempli son contrat, il aurait été proprement remercié. SCCA, créée à l'instigation de Jean-Michel Boucheron, était, selon M. Gabaude, orientée à 85 % vers le financement d'activités politiques. Ainsi, les commissions versées par Renault-Véhicules industriels pour l'achat des bus de la ville d'Angoulême auraient transité par cette société aux bons soins de M. Gabaude lui-même.

En Gironde, depuis qu'a éclaté l'affaire Boucheron, la rumeur va bon train. On prête évidemment beaucoup d'activités à l'ingénieur-conseil. On souligne volontiers son amitié avec le député et maire socialiste de Mérignac, M. Michel Sainte-Marie. On rappelle aussi que le premier secrétaire de la fédération du PS girondin, M. Serge Lamaison, a bénéficié de largesses de la SCCA pour quelques dizaines de milliers de francs et notamment d'un voyage aux Etats-Unis offert dans le cadre de l'Association pour la promotion du câble que présidait Jean-Michel Boucheron.

M. Gabaude dément toutes ces rumeurs : *« C'est vrai, je suis ami avec Michel Sainte-Marie, ce n'est un secret pour personne. Nous sommes socialistes tous les deux. Pour ma part, je le suis depuis l'âge de vingt ans. Mais depuis le 10 mai 1989, il n'y a plus jamais eu de financement politique réalisé par moi ou à mon instigation et, en tout état de cause, ces financements n'ont jamais concerné que la ville d'Angoulême. »*

GINETTE DE MATHA

□ **Le commerçant meurtrier de Montreuil inculpé d'homicide involontaire.** – Sylvain Boyer, l'épicier de la cité des Morillons à Montreuil (Seine-Saint-Denis) qui avait mortellement blessé Idir Merhem, vingt-quatre ans, lundi 17 février (*le Monde* du 19 février), a été inculpé d'homicide involontaire, puis écroué, par un juge d'instruction du tribunal de Bobigny, mercredi 19 février. Selon la jeune femme qui accompagnait Idir Merhem, l'épicier a tiré sans raison apparente. Selon le commerçant, le couple avait pénétré dans son magasin sur les pas d'un groupe de cinq personnes, qui étaient ressorties avec de la marchandise en expliquant qu'Idir Merhem règlerait l'addition ; l'épicier aurait tiré après le refus de celui-ci de payer une note qui n'était pas la sienne.

L'instruction du juge Van Ruymbeke

Les élus socialistes de la Sarthe affirment qu'« aucun enrichissement personnel n'est en cause »

Plusieurs élus socialistes de la Sarthe, mis en cause dans des affaires relatives au financement de leur parti, sont passés à la contre-attaque, jeudi 20 février, lors d'une conférence de presse tenue au Mans deux jours après la divulgation des noms de onze élus *« susceptibles d'être inculpés »* dans ce dossier instruit à Rennes par le conseiller Renaud Van Ruymbeke (*le Monde* du 19 février). Après avoir démenti tout recours par des élus socialistes de la Sarthe à la pratique des fausses factures, puis affirmé qu'*« aucun enrichissement personnel n'est en cause »*, plusieurs intervenants s'en sont vivement pris au juge Thierry Jean-Pierre, initiateur, l'an dernier, de la procédure judiciaire dans cette affaire.

M. Jean-Claude Boulard, député socialiste, a souhaité que la justice examine les *« irrégularités de procédure »* commises, selon lui, par le juge, une requête déjà formulée par Me Françis Spinzer, avocat de M. Jacques Jusforges, un des élus manceaux inculpé. Un autre intervenant a affirmé que le Forum pour la justice, dont le juge Jean-Pierre est l'un des fondateurs, est *« une association dominée par la droite »*. Pour sa part, le député Raymond Douyère, s'est étonné de voir apparaître dans la presse des noms d'élus auxquels aucun chef d'inculpation n'a été encore notifié.

Le procès des fausses factures de la région parisienne

Plaidoyer pour un « prince du bâtiment »

Les audiences des 18 et 19 février à la 31e chambre correctionnelle du tribunal de Paris ont été marquées par les plaidoiries de Mes Jean-Denis Bredin et Roger Doumith, avocats de M. Michel Mauer, qui ont demandé la relaxe du PDG de la Cogedim. Me Bredin a notamment évoqué le règne de l'argent et les dangers d'une justice qui se voudrait plus *« purificatrice et exemplaire »* que juste.

A l'heure du « Tous pourris ! », des certitudes blasées et incantatoires qui font du secteur de la promotion immobilière et du bâtiment le champ privilégié de la corruption, sans doute fallait-il le naturel et le crédit de Me Jean-Denis Bredin pour remettre, sinon les choses à leur place, du moins quelque perspective dans ce maelström nauséabond. L'Argent, grand et vaste sujet... Me Bredin s'est fait un devoir de rappeler que notre société en fut toujours malade au cours des siècles et que la dictature bourgeoise en fit son maître, quitte à vivre cette dépendance comme *« un vice un peu honteux »*, et le marxisme un ennemi, pour mieux *« l'empêcher de régner allègrement »*.

Mais quelle époque ne s'est pas brûlée à ce sortilège-là ? Quel siècle n'a pas engendré ses légions d'harpagons, enfermant leur or *« dans l'attente du jugement dernier ou dans l'attente du grand soir »* ? Attirance éternelle et arme redoutable... Car Me Bredin n'omit pas d'expliquer que cet argent-là, de toute évidence, corrompt aussi doucement, gentiment, insidieusement ceux qui en sont moins pourvus, sous couleur de leur dispenser menus plaisirs et satisfactions.

A ce moment, tout l'art de Me Bredin consista à faire oublier sa robe d'avocat. Le tribunal n'avait plus devant lui qu'un historien doublé d'un sociologue : *« Les élites sont toutes plus ou moins atteintes de cette maladie diffuse dont on ne meurt pas »*, observa-t-il, approuvant sur ce point le réquisitoire de M. Alain Blanchot. Mais c'était pour mieux prendre ses distances dans l'instant, esquisser les dangers qui menacent les sociétés en proie au vertige de la dénonciation, rappeler aux oublieux que la mise au pilori des corrupteurs conduit parfois à la Terreur et que le *« discours tenu de Boulanger à Pétain »* conduit facilement vers les rivages de l'autocratie. Bref, il s'agissait d'inviter les juges à ne pas s'aventurer dans une démarche purificatrice et éventuellement excessive : *« Votre mission est d'être juste et non exemplaire »*, soutint l'avocat.

« Les malheurs de la Cogedim »

A ce titre, Me Bredin fut bien plus le défenseur de M. Michel Mauer que celui de la Cogedim. Il s'employa avec bonheur, sinon avec succès, à pulvériser la version de M. Carino Cesco, principal accusateur de son client, qui affirme avoir lui-même apporté plusieurs millions de francs au PDG de la Cogedim. *« Nous rentrions dans son bureau... ensemble nous comptions les liasses »*, avait précisé M. Cesco au juge d'instruction.

Mais alors, s'est étonné Me Bredin, pourquoi tant d'erreurs et de lacunes dans la description des lieux ? Comment expliquer qu'après de nombreuses visites, de longues stations où les billets de banque étaient dûment comptabilisés, M. Cesco en soit venu à confondre le 5e étage avec le 4e, le vaste hall sur lequel donne le bureau du PDG avec un *« petit couloir »* ? Comment admettre surtout que l'accusateur, grand chasseur, ne se soit pas souvenu des trophées accrochés avec fierté aux cimaises par M. Mauer ?

Et en se moquant des amnésies partielles de M. Cesco, l'avocat-académicien distribuait largement aux juges quelques preuves photographiques à l'appui de son propos, s'interrogeant à la cantonade sur les effets de notre système inquisitorial qui veut que la justice ne résiste jamais, ou si rarement, à la dénonciation, allant jusqu'à *« excuser ses bévues et ses mensonges »*.

Inquiétude partagée par ses confrères. Me Roger Doumith, la veille, s'était ému de ce que le PDG de la Cogedim soit devenu la *« victime d'une logique accusatoire »*. Ainsi a-t-il plaidé que *« les malheurs de la Cogedim proviennent des déclarations de Cesco et d'un préjugé de culpabilité à l'encontre de M. Mauer »*. Ainsi a-t-il demandé aux juges d'oublier *« ce fabuleux parapluie qu'on appelle l'intime conviction »* pour s'interroger sur l'intérêt que M. Cesco a pu avoir à *« plaire au juge »* en dénonçant le PDG de la Cogedim après un séjour de deux mois en prison, sur le fait qu'il *« connaît tous les « facturiers » de la place de Paris »* et sur le peu de curiosité manifestée par les enquêteurs à propos d'un éventuel enrichissement de cet accusateur.

Ce faisant, Me Doumith reprenait le procès d'une instruction qu'il a jugée hâtive et fautive. On ne peut d'un côté admettre que la SNCF ou la SAGI ne se soient pas rendu compte que M. Cesco se livrait à l'occasion à un trafic de fausses factures sur leurs chantiers – ce que M. Cesco a reconnu – et déclarer le fait impossible lorsqu'il s'agit des chantiers de la Cogedim, a plaidé l'avocat.

Mais les juges peuvent-il être réellement sensibles aux arguments développés par la défense ? s'est inquiété en conclusion Me Bredin. Comme pour piquer, il constata que la quantité de dossiers entassés à côté du tribunal, que *« tant de notes, de rapports d'enquête, de peine »* avaient peu de chance de déboucher sur une relaxe. Avec un pessimisme grand teint, il cita Kafka selon qui la condamnation vient petit à petit. *« Elle justifiera cet énorme travail »*, assura Me Bredin, ne pouvant apparemment croire que son client, « prince du bâtiment », échappe tout à fait aux foudres de la loi en première instance.

Suite du procès mercredi 26 février.

LAURENT GREILSAMER

Confirmation du naufrage accidentel du chalutier

« La Jonque » a livré son mystère

Dans leur rapport remis jeudi 20 février, les experts commis par le parquet de Quimper ont exclu toute cause extérieure dans le naufrage de la Jonque, ce chalutier de Concarneau qui avait sombré au large de l'île d'Ouessan en 1987 avec cinq personnes à bord. Le bateau a chaviré alors qu'il se trouvait en pêche, ce qui écarte les hypothèses de l'abordage par un sous-marin ou de l'onde de choc d'un tir de missile, avancées par les familles des disparus.

BREST

de notre correspondant

Sous un hangar du port de commerce de Brest, *La Jonque* a été examinée sous toutes les coutures. Un événement sans précédent : la justice avait obtenu que l'épave soit renflouée pour faire la lumière sur les circonstances du naufrage. On avait fait revenir à la surface un chalutier gisant par plus de 100 m de fond depuis le 14 mai 1987, opération délicate qui s'était achevée le 24 août dernier.

Le bateau avait coulé sans que l'équipage laisse de message de détresse. Les parents des disparus n'ont jamais admis la thèse d'un accident souvent fatal aux pêcheurs au chalut : le filet qui s'accroche subitement sur un obstacle au fond de la mer et fait plonger le bateau. Les opérations de recherche menées par la Marine nationale, le 17 mai 1987, sont à l'origine des doutes exprimées par les proches des cinq hommes du bord, notamment M. Laurent Querroué, 23 ans, et Robert, son père, 49 ans, les patrons du bateau. La découverte d'un canot avec deux hommes à bord par un avion Nord 262 avait été contredite par l'équipage d'un Bréguet-Atlantic survolant la zone, mais dans l'intervalle, on avait suscité des faux espoirs chez les parents. Il y avait eu méprise, selon la Marine, entre un dinghy et une combinaison de survie vide.

Selon la famille Querroué, qui s'est portée partie civile et a déposé une plainte pour homicide involontaire, *La Jonque* aurait été coulée par un sous-marin militaire et on aurait fait disparaître les survivants pour éviter qu'ils témoignent d'une bavure. Jeudi 20 février, elle a d'ailleurs refusé les conclusions des experts. De son côté, la Marine n'a cessé de démentir ce scénario.

La Marine disculpée

L'enquête sur *La Jonque* avait été relancée en 1988 par le juge Bertrand Lemercier. Dans une ordonnance prononcée en juillet 1989, le magistrat excluait, après des opérations de simulation en mer, que des informations erronées aient pu être transmises par les aviateurs. En 1990, le parquet de Quimper ordonnait alors le renflouement du chalutier. Les experts se sont employés pendant de longs mois à faire parler la coque. Leurs conclusions, rendues publiques jeudi 20 février, sont sans ambiguïté : *« Ont été exclues les causes suivantes : impact d'un missile incontrôlé, explosion sous-marine, explosion aérienne ou de surface, abordage par un navire de surface, abordage par un sous-marin, heurt avec un corps immergé, accrochage du train de pêche par un sous-marin ou par un navire de surface »*.

Le chalutier a, d'après ces résultats, chaviré sous l'effet d'une traction du chalut. A ce moment-là, l'entrepont était resté ouvert et cela a accentué le déséquilibre du bateau . Trois autres éléments apparaissent dans le rapport des experts : l'étude de la peinture de la coque et du train de pêche exclut l'hypothèse d'un abordage. Il n'y avait pas deux canots de survie à bord, comme l'affirmait la partie civile, mais un seul, un Bombard, retrouvé à côté de l'épave, l'autre radeau n'ayant jamais été embarqué. Enfin, une analyse des photos prises par les avions de recherche a permis d'établir que le dinghy apperçupar les observateurs était bien, en réalité, une combinaison de survie.

GABRIEL SIMON

FAITS DIVERS

Au centre départemental de l'enfance de Seine-Maritime

Les collègues de l'enseignant tué par un élève exigent la transparence de l'enquête

ROUEN

de notre correspondant

Après l'agression mortelle d'un des enseignants du centre départemental de l'enfance (CDE) de Seine-Maritime, implanté à Canteleu, dans la banlieue de Rouen, par un élève de quinze ans *(nos dernières éditions du 20 février)*, une partie des instituteurs a tenu à rappeler, jeudi 20 février, par un mouvement de grève, qu'ils exigeront la transparence totale de l'enquête en cours pour déterminer les responsabilités exactes.

L'auteur du coup mortel, originaire de Seine-Saint-Denis, avait été placé en internat à Canteleu par une décision de justice en raison de carences familiales. Dans ces conditions, *« les problèmes de comportement du jeune garçon n'avaient rien d'exceptionnel »*, explique la direction. Aujourd'hui écroué, sous l'inculpation de meurtre, l'adolescent a agressé Pierre Pauwels, parce qu'il aurait ressenti comme une injustice une réprimande et une gifle infligée par l'enseignant pour mettre un terme à un chahut dans la cour de récréation. Pierre Pauwels, cinquante-trois ans, faisait partie du centre départemental depuis 1971. Ancien menuisier devenu enseignant en centre scolaire et professionnel du CDE, il était très engagé dans la vie quotidienne de l'établissement auprès d'élèves particulièrement exigeants et d'une grande sensibilité.

M. Marc Andrieu, directeur de ce CDE qui accueille un millier de jeunes chaque année et prévoit d'assurer 300 000 journées-enfants en 1992, a précisé que le climat n'est pas plus « dur » que dans la moyenne des institutions de ce genre. En lisière de la forêt domaniale de Roumare, le CDE s'étend dans un parc où sont disséminés différents services.

Certains enfants internes sont scolarisés « en ville », d'autres bénéficient de structures décentralisées, comme les deux futures unités « activités en mer » et « ferme-équitation » destinées à des groupes d'adolescents et jeunes majeurs en très grande difficulté. Une institution que le drame ne saurait remettre en cause, a indiqué le président du conseil d'administration, M. André Martin, vice-président du conseil général de Seine-Maritime.

ÉTIENNE BANZET

□ ***Un détenu en cavale a été tué par la police à Mulhouse.*** – En fuite depuis le mois d'août, un détenu du centre de détention d'Oermingen (Bas-Rhin), a été tué par la police, jeudi soir 20 février dans le centre de Mulhouse (Haut-Rhin), après avoir blessé deux policiers de plusieurs coups de cutter et fait feu avec un pistolet à grenailles. Yahia Bourouma, vingt-huit ans, était activement recherché depuis le week-end dernier : dans la même nuit, il avait successivement agressé et blessé à leur domicile deux femmes âgées de quatre-vingt-dix et soixante-quatorze ans, avant de violer une jeune femme chez elle. (*Corresp.*)

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Transmis au Conseil d'Etat

Un décret garantira « le droit du non-fumeur à ne pas être soumis à la fumée »

Après plusieurs mois de difficiles tractations interministérielles et d'expression des lobbies pro et antitabac, le gouvernement a transmis au Conseil d'Etat, mercredi 19 février, le projet de décret sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Ce texte devrait, sous réserve de l'avis du Conseil d'Etat, entrer prochainement en vigueur et garantir dans la vie quotidienne *« le droit du non-fumeur à ne pas être soumis à la fumée »*.

Au terme d'une série de rédactions différentes et plus ou moins contradictoires, le texte du projet de décret *« relatif aux dérogations à l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif »* a donc – enfin – été transmis au Conseil d'Etat. Le cabinet du ministre délégué à la santé a *« autorisé »* les personnalités médicales ayant pu, ès qualités, avoir connaissance de ce document à le commenter, sans leur permettre pour autant de le diffuser. Dans cette ultime version, le texte n'est, *sur* le fond, guère différent de celui connu fin janvier (*le Monde* du 22 janvier).

Il s'agit, ici, de fixer les conditions d'application de la loi Evin sur la lutte contre le tabagisme promulguée il y a plus d'un an. Le texte précise dans son article premier que *« le droit du non-fumeur à ne pas être soumis à la fumée doit être garanti »* et définit dans quelles conditions on pourra dorénavant fumer dans les lieux *« affectés à un usage collectif »* (1). Ces derniers sont définis comme *« tous les lieux fermés et ouverts accueillant du public ou du personnel »*. Il sera également interdit de fumer dans les voitures-bar des trains.

Par rapport aux rédactions antérieures, la principale différence concerne les interdictions de fumer dans les entreprises. L'article initial, qui instituait une différence en fonction des effectifs des salariés, a été scindé en deux articles. L'article 2 prévoit, notamment, qu'il sera *« interdit de fumer dans les locaux clos et couverts affectés à l'usage de l'ensemble des salariés tels que les locaux d'accueil et de réception, les locaux affectés à la restauration collective, les salles de réunion et de formation, les salles et espaces de repos, les locaux réservés aux loisirs, à la culture et au sport, les locaux sanitaires et médico-sanitaires »*.

Il reviendra à l'employeur d'établir les plans d'aménagement et d'organisation des espaces *« réservés aux fumeurs »* ou *« destinés à assurer la protection des non-fumeurs »*. Aucune modification n'a, en revanche, été apportée à l'article concernant la restauration et les débits de boissons. Aujourd'hui encore, le texte soumis au conseil d'Etat se borne à préciser qu'*« une organisation des lieux, éventuellement modulable, peut être prévue pour mettre des espaces à disposition des usagers fumeurs »*. Aucune surface, aucun pourcentage n'est précisé, ce qui pourra laisser libre cours à toutes les interprétations.

Le projet de décret prévoit, d'autre part, qu'un arrêté *« pris conjointement par les ministres chargés de la santé, du commerce et du tourisme »* fixera *« les conditions d'élimination de la fumée de ces locaux »*. Les spécialistes de santé publique directement concernés par l'application de la loi Evin continuent d'être inquiets quant à la rédaction finale de cet arrêté. Ils craignent, en particulier, que le gouvernement ne cède ici aux exigences et aux intérêts des responsables de l'hôtellerie-restauration, au risque, en mélangeant notamment obligation de résultat et obligation de moyens, de nuire à l'esprit de la loi Evin, dont ils reconnaissent par ailleurs qu'elle est parfaitement défendue, du moins en ce qui concerne la lutte contre le tabagisme.

JEAN-YVES NAU

(1) Le projet de décret prévoit des amendes (de 600 à 1300 francs) pour les personnes qui auront fumé dans un emplacement non réservé aux fumeurs ainsi que pour quiconque aura réservé aux fumeurs des emplacements non conformes aux dispositions du décret.

ÉDUCATION

Pour calmer les mécontentements

Une large concertation serait organisée sur le projet de réforme universitaire

Après l'approbation, mercredi 19 février, du projet de réforme universitaire par les présidents d'université, et avant les manifestations prévues par les étudiants, mardi 25 février, le ministère de l'éducation nationale souhaite engager une large concertation pour définir l'organisation précise de chaque filière de premier cycle.

Devant la fronde déclenchée par son projet de rénovation des formations universitaires et en particulier des premiers cycles, le ministère de l'éducation nationale a manifestement décidé de calmer le jeu. Il est vrai qu'après la manifestation d'étudiants, mardi 18 février, la grogne du CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche), l'irritation ou la lassitude des enseignants devant les modifications incessantes des projets ministériels, le cocktail commençait à devenir explosif.

Jeudi 20 février, la Fédération de l'éducation nationale (FEN), l'UNEF-indépendante et démocratique et la Fédération des conseils de parents d'élèves, trois organisations proches des socialistes, demandaient conjointement une *« pause »*. La rénovation pédagogique de l'université est indispensable, soulignaient-elles, mais *« la confusion actuelle nourrit l'inquiétude et la contestation »*.

Le ministère a suivi le conseil à la lettre. Il a en effet décidé de reporter le vote du CNESER, prévu pour lundi 24 février, sur le projet de rénovation des premiers cycles. Et de se donner plusieurs semaines pour informer étudiants et enseignants et organiser la concertation afin de définir le contenu précis des douze DEUG (diplôme d'études universitaires générales) qu'il souhaite mettre en place.

Les présidents en première ligne

Il devrait pouvoir compter pour cela sur l'appui des présidents d'université dont la conférence a approuvé, mercredi 19 février, le texte de l'arrêté général sur les premiers cycles. Cette attitude, quasi unanime (2 voix contre et 6 abstentions) résulte, certes, de l'accord des présidents sur la nécessité d'une réforme et sur les orientations du texte ministériel. Mais les dernières concessions faites par le ministère, ces derniers jours, sur le nombre de modules et les horaires d'enseignement ont facilité les choses.

Surtout, le ministère a décidé de confier aux universitaires et à des conférences pédagogiques nationales, discipline par discipline, le soin de réfléchir – d'ici au 31 mai – au contenu et à l'organisation pédagogique de chaque DEUG. Ce n'est que sur la base de cette réflexion qu'il établira les maquettes, filière par filière. Bref, parti d'un projet très dirigiste il y a un mois, le ministère est arrivé aujourd'hui à un dispositif reposant, pour une bonne part, sur l'autonomie pédagogique des universitaires.

Dans l'immédiat, il va s'efforcer de faire connaître très largement le projet approuvé par les présidents d'université. Dès le 25 février, ce texte devrait être diffusé dans tous les établissements et adressé personnellement à tous les enseignants. Cela sera-t-il suffisant pour désarmer les critiques? Il est prématuré de le dire.

En effet, les étudiants appellent à de nouvelles manifestations dans la capitale et en province, mardi 25 février. Coordonnés notamment par l'UNEF (syndicat proche des étudiants communistes), ils réclament le retrait complet du projet. Et ils auront le renfort des lycéens de la fédération indépendante et démocratique lycéenne (proche de SOS-Racisme) et de DECLYC, une coordination lycéenne proche des communistes. On le voit, le rôle des présidents d'université va être déterminant dans les prochains jours. Ayant approuvé le cadre général de la réforme, ils vont maintenant devoir convaincre les étudiants que ce projet va dans le bon sens et, en particulier, qu'il vise à réduire l'échec et non à renforcer la sélection.

GÉRARD COURTOIS

EN BREF

□ **M. Brice Lalonde contre le canal Rhin-Rhône.** – De passage à Vesoul (Haute-Saône), M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, s'est prononcé jeudi 20 février pour la première fois et sans ambiguïté contre le projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône. *« Il y a des projets du passé*, a-t-il dit, *celui-ci en est un. Au sein du gouvernement, certains ministres y sont favorables même si sa réalisation doit coûter horriblement cher, d'autres sont contre. Je fais partie des seconds, et je défendrai mon point de vue. »*

□ **Trois cents personnalités françaises et étrangères demandent que l'on renonce à Superphénix.** – Dans une lettre ouverte au premier ministre et rendue publique jeudi 20 février à Paris, trois cents personnalités, dont M. Bernard Bosson, député (CDS) de Haute-Savoie et maire d'Annecy, des représentants de la ville de Genève, soixante parlementaires et scientifiques italiens, des écologistes japonais, des scientifiques américains et russes, demandent que le gouvernement renonce à autoriser le redémarrage du réacteur surgénérateur Superphénix situé à Creys-Malville (Isère). Les signataires affirment que les avaries et incidents répétés qui ont entraîné l'arrêt de la centrale au printemps 1987 n'ont toujours pas reçu d'explication satisfaisante.

□ **VOILE : Coupe Louis-Vuitton.** – Le voilier français *Ville-de-Paris* a dominé son concurrent *Challenge-Australia*, vendredi 21 février à San-Diego, lors de la cinquième régate du deuxième tour de la Coupe Louis-Vuitton, où s'affrontent les challengers de la Coupe de l'America. Le Class America français enregistrait ainsi sa troisième victoire consécutive dans ce deuxième Round Robin, puisque, jeudi 20 février, il avait aussi remporté la régate qui l'opposait au voilier espagnol, *Espana-92*.

□ **AUTOMOBILISME : Ligier toujours en attente de Prost.** – A quelques jours du début de la saison de formule 1, le 1er mars à Kyalami (Afrique du Sud), Guy Ligier attend toujours la réponse d'Alain Prost (*le Monde* du 11 février). Mercredi 19 février, le triple champion du monde a toutefois effectué avec Thierry Boutsen les derniers tests à Magny-Cours avant l'embarquement des deux voitures.

□ **FOOTBALL : la France battue à Wembley.** – La belle série de l'équipe de France, invaincue depuis dix-neuf matches et près de trois ans, a pris fin mercredi 19 février à Wembley, où l'Angleterre s'est imposée (2-0). Les buts anglais ont été marqués par Shearer (44e) et Lineker (73e).

CARNET DU Monde

Naissances

– Jean-Claude et Margret PIRIS,
Marianne, Louis-Pierre et Mark,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Sophie,

le 20 février 1992.

81, rue Copernic,
1180 Bruxelles.

– Marc SHERMAN
et Véronique MAUMUSSON

ont la joie d'annoncer la naissance de

Eugénie,

à Paris, le 18 février 1992.

Anniversaire de naissance

– Il y a soixante-dix ans naissait

Angelina BENEYTON.

Ses enfants Dominique, Micheline, Christian et Catherine.
Ses belle-fille et gendres Catherine, Jacques et Didier,
Ses petits-enfants Arnaud, Thomas, Julien et Quentin,
sont heureux de lui souhaiter un joyeux anniversaire.

Mariages

– Après des années d'apprentissage,

Christine CADIOT
et
Jean-Raymond MASSON

sont heureux d'annoncer leur mariage qui sera célébré, à Paris, le samedi 22 février 1992.

– **Frédérique VALENTINI**
et
Christian BAUZERAND

sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu dans l'intimité, le mercredi 19 février 1992, à Mexico.

93 *bis*, rue de Montreuil,
75011 Paris.

Décès

– Mme Miklos Bajomi,
son épouse,
née Lenke Fers,
Catherine Jollet
Et Esther Tricaud,
ses filles,
Ses gendres
Et petits-enfants,
Ainsi que tous ses parents et amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Miklos BAJOMI,
dit Batori,
écrivain et peintre,
ancien conseiller pédagogique principal du lycée Saint-Louis-de-Gonzague (Franklin),
docteur ès lettres de l'université de Budapest,
grand prix catholique de littérature,
décoré par la Minerve d'or de la SEAB,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 18 février 1992, dans sa soixante-douzième année.

Selon son désir, ses cendres seront dispersées en un lieu qui lui est cher, dans la plus stricte intimité.

Une messe sera dite à sa mémoire, le samedi 29 février, à 18 heures, en l'église Notre-Dame de Maurepas (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue du Vermois,
78310 Maurepas.

[Né en Hongrie en 1919, Miklos Bajomi, docteur ès lettres de l'université de Budapest, fut professeur de latin et de hongrois. Après la révolution de 1956, il quitta son pays pour se réfugier en France où il écrivit *les Briques*, un roman inspiré par les évènements de Budapest, qui devait être par la suite adapté pour le théâtre à Paris. Parmi ses autres ouvrages, on retiendra notamment *le Vignoble des saints* (Robert Laffont, 1965), Grand Prix catholique de littérature, et *les Va-nu-pieds de Dieu* (Robert Laffont, 1967), qui fut couronné par l'Académie française.]

– Frédéric, Jean-Marie et Valérie Pons,
ses enfants,
Marie-José et Georges Deville,
Pierre Carillon,
Antoine Carillon,
et leurs enfants,
sa sœur, ses frères, ses nièces et neveu,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Annie CARILLON,

survenu le 18 février 1992, à Paris.

Une cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 21 février, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris-6e.

« Comme je descendais des fleuves impassibles/Je ne me sentis plus guidé par les haleurs. »

(A. R.)

– M. le professeur R. Corriu,
Le laboratoire des précurseurs organométalliques des matériaux,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami,

Ernest COLOMER GASQUEZ,
docteur ès sciences physiques,
directeur de recherches au CNRS,

survenu à Montpellier, le 17 février 1992.

– Mme Edgard Constant,
M. et Mme Max Gautier-Constant,
M. Vincent Gautier,
Mlle Gisèle Constant,
Les familles Constant et Chabert,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Edgard CONSTANT,
conseiller honoraire à la Cour de cassation,
premier président honoraire à la Cour de révision de Monaco,
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Barbentane, le 17 janvier 1992.

– Mme Simone Gaudefroy Demombynes,
Micheline, Alain, Didier, Josseline, François, Laurence, Géraldine, Marc Antoine, Daphné, Elsa,
son épouse, ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Roger GAUDEFROY DEMOMBYNES,
docteur en droit,
conseiller honoraire en cour d'appel,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 18 février 1992, dans sa quatre-vingt-douzième année.

2 *bis*, rue Gustave-Zédé,
75016 Paris.

– **Edouard GRANGIER,**
ancien professeur de philosophie au lycée Hoche de Versailles,
ancien directeur du centre d'études françaises à Mannheim,
ancien professeur à l'université de Varsovie,
secrétaire culturel au consulat de France à Jérusalem,

est décédé le 14 février 1992, à son domicile, à Sèvres.

– Annette Held,
Jean-Françis Held,
Et Vladimir Held
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur beau-père, père et grand-père,

Réné Raphaël HELD,
docteur en médecine,
ancien président de la Société française de médecine psychosomatique,
ancien président de l'Evolution psychiatrique,
membre de l'Union rationaliste.

à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean Illien,
son épouse,
Ses enfants
Et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Jean ILLIEN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général des télécommunications honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 18 février 1992, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 24 février, à 13 h 45, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, 52, boulevard Lefebvre, Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

374, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Le groupe HEC du Lyonnais a la profonde tristesse d'informer du décès de

Jean-Claude MORBOIS,
HEC 62,

survenu le 20 janvier 1992, dans l'accident du mont Sainte-Odile.

Le 11 février, ses amis entouraient sa veuve et ses trois filles lors de la cérémonie religieuse célébrée à sa mémoire, en l'église de Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône).

– *Gilles et Natacha* **PEYRONNEY,**

reposent désormais au Père-Lachaise.

De la part de
Lydia Kekovié,
compagne et mère,
Famille
Et amis,

La famille ne recevra pas de condoléances.

– Le Théâtre national de Strasbourg
Et l'Ecole supérieure d'art dramatique,
ont le regret de faire part du décès de

André ROOS,
compositeur,
ancien directeur de la musique de la Comédie de l'Est
et professeur de voix à l'école depuis 1955,

survenu le 18 février 1992, à Strasbourg.

Les obsèques ont eu lieu vendredi 21 février, en la chapelle du cimetière nord de La Robertsau, à Strasbourg.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Léon SAINSON,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier,
maire de Nevers à la Libération,

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Roseraie,
boulevard Jacques-Duclos,
58000 Nevers.

[Né le 3 mai 1901 à Argenton-sur-Creuse (Indre), Léon Sainson a exercé la profession d'avocat à Nevers de 1925 à 1973. Résistant, il avait été nommé maire de Nevers en septembre 1944 par le préfet et était resté en fonction jusqu'à l'installation du conseil municipal élu, en mai 1945. En 1971, il avait été élu conseiller municipal à Nevers sur la liste d'Union de la gauche, et réélu en 1977. Léon Sainson a également présidé la Fédération des œuvres laïques de la Nièvre pendant trente ans. Retiré de la vie politique depuis 1983, il avait toutefois soutenu activement la campagne de M. Pierre Bérégovoy aux élections cantonales de 1985. Léon Sainson était l'auteur d'un livre, *l'Echec dans la réussite*, préfacé par M. François Mitterrand.]

– A ceux qui ont connu et aimé

Andrzej SITEK,

Ses amis
ont la tristesse d'annoncer sa mort subite, le 26 janvier 1992, à Paris.

Priez pour lui.

Anniversaires

– Il y a un an, le 22 février 1991,

Jacques LE NIR

nous quittait.

– Il y a cinq ans, le 21 février 1987

Jean STOETZEL.

Sa mémoire est toujours vivante.

Soutenances de thèses

– Mlle Aube Lardera : « Antoine Pevsner, sa vie, son œuvre », thèse de doctorat soutenue à Paris-IV, le 29 février 1992, à 15 heures, 3, rue Michelet, Paris-6e.

LETTRES

Poursuite de la controverse sur la publication des œuvres complètes d'Artaud

La polémique autour de la publication par Gallimard des œuvres complètes d'Antonin Artaud va connaître un nouveau rebondissement judiciaire. Les héritiers de l'écrivain, qui s'opposent depuis février 1991 (*le Monde* des 7 février et 1er mars 1991) à la poursuite de cette entreprise menée par Paule Thévenin, viennent en effet de refuser de signer un protocole d'accord rédigé et proposé par le ministère de la culture, qui avait offert, en juin, sa médiation. Le ministère proposait que l'ITEM – organisme dépendant du CNRS et de la Bibliothèque nationale, spécialisé dans l'étude des textes et des manuscrits – puissent étudier les manuscrits utilisés pour les éditions successives.

Cette affaire a déjà suscité une pétition de soutien, favorable à la poursuite de la publication, signée notamment par Alechinsky, Luciano Berio, Yves Bonnefoy, Pierre Boulez, Michel Butor, Henri Cartier-Bresson, Patrice Chéreau, Gilles Deleuze, Jacques Derrida et Allen Ginsberg.

LES JEUX OLYMPIQUES

ALBERTVILLE 92



Dopage mental

Pour expliquer naguère la victoire d'un champion de ski, on tentait de trouver des précédents à la performance, on allait dans l'antre des techniciens percer les mystères du fart, de l'affûtage, du réglage, on évaluait les qualités des entraîneurs et des structures de recrutement et d'encadrement fédérales, on se demandait si la neige était assez blanche. Le résultat de ces investigations était invariable : pour être le meilleur, il valait mieux disposer du meilleur matériel et bénéficier du meilleur encadrement, tout en étant un très grand athlète.

Aujourd'hui, on ne demande plus à un champion ce qu'il pense de ses skis ou de son entraîneur, on s'inquiète de savoir qui est son psychologue. Les Suisses pensent qu'ils ont échoué collectivement parce que leur Fédération n'en a pas voulu. Les Italiens sont persuadés qu'ils leur doivent les succès d'Alberto Tomba et de Deborah Compagnoni. Une cote des « préparateurs de la tête » s'est établie sur le marché des médailles.

En baisse : Ewald Maier, stature de ténor et manières de cardinal. En 1988, ce magnétiseur suisse avait été intégré à l'équipe de France. Il s'occupait particulièrement de Franck Piccard. Après sa victoire dans le super-G, le coureur des Saisies l'eut entièrement à sa charge, et il dut renoncer à ses services. Le descendeur suisse Franz Heinzer fit appel à lui, sans obtenir de la fédération de ski helvétique qu'elle l'intègre à sa délégation à Albertville. En dépit des séances d'hypnose destinées à mémoriser tous les pièges de la Face de Bellevarde, Heinzer est tombé dans la descente, brisant sans doute l'élan de tous ses compatriotes.

En hausse : Sergio Rota, casquette de travers et barbe mitée. Jusqu'en 1988, ce diplômé de psychologie de Bergame avait suivi le futur champion du monde cycliste Bugno et le futur champion olympique de spécial et de géant Alberto Tomba. Depuis 1989, il s'occupe surtout de l'équipe féminine de ski alpin. Peu de travail individuel, beaucoup de thérapie de groupe. Il s'agit de faire « éclater la motivation », en exploitant les émotions. Le travail avec les championnes s'effectue principalement au cours des entraînements estivaux. A chacune de « trouver sa voie ». Pendant les compétitions, il ne lui reste qu'à calmer les entraîneurs.

De tels personnages sont de plus en plus nombreux dans l'entourage des champions. Leur présence serait justifiée par le besoin impérieux pour les athlètes de résister à l'enjeu de plus en plus lourd de la compétition, la fameuse « pression ». On a du mal à les situer entre les charlatans et les scientifiques. Seuls les sportifs fortunés peuvent avoir recours à leurs services. Pour éviter les risques de dérapage, pour limiter la taille des délégations et pour assurer l'égalité des chances entre concurrents, le Comité international olympique devrait peut-être interdire leur thérapie en l'assimilant à un dopage mental.

A la télévision

Vendredi 21 février

(21 h 50-22 h 55, TF 1) : patinage artistique, libre dames.

Samedi 22 février

(10 h-11 h 15, TF 1) : ski alpin, slalom hommes, 1re manche.

(13 h 30-13 h 50, A 2) : ski de vitesse, finale deuxième manche.

(14 h-14 h 55, TF 1) : ski alpin, slalom hommes, 2e manche.

Dimanche 23 février

(13 h 45-17 h 15, FR 3) : hockey sur glace, finale.

(18 h 50-19 h 55, TF 1) : cérémonie de clôture.

PATINAGE ARTISTIQUE : concours féminin

Le roman de Surya

La Française Surya Bonaly était troisième de l'épreuve de patinage individuel féminin, avant les programmes libres qui devaient se dérouler vendredi soir 21 février. A l'issue du programme original, les Américaines Kristi Yamagushi et Nancy Kerrigan occupaient les deux premières places. La Française Laetitia Hubert, auteur d'une splendide prestation en original, était classée à une surprenante cinquième place.

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

Qui est Surya Bonaly ? Cette jeune fille secrète qui semble, face aux journalistes, travestir ses sentiments en quelques formules convenues. Ou cette combattante de la glace, qui termine toujours ses entraînements par un saut périlleux arrière qu'elle seule peut réussir, histoire d'impressionner ses adversaires. Les questions la font trembler, l'obligent à regarder désespérément en direction de sa mère. Les joutes dans les patinoires la font vibrer, la poussent à enchaîner ses sauts comme autant de défis à ses concurrentes. La première semble craintive, la deuxième paraît hermétique au trac, d'une *« force mentale à toute épreuve »*, selon son entraîneur Didier Gailhaguet.

Au quotidien, Surya se cache, se dérobe derrière son entourage. Sur la glace, elle s'épanouit, cherche les applaudissements. *« Elle adore se produire*, dit Didier Gailhaguet. *Plus il y a de public, mieux elle se porte »*. Mercredi soir, elle a patiné son programme original sans l'ombre d'une hésitation, vrai sourire aux lèvres, agressive dans sa danse grecque. Puis elle s'est contentée d'un banal *« C'est super, je peux avoir la médaille de bronze. »*

Surya parvient à garder ses secrets, et pourtant rarement histoire d'athlète n'aura été aussi racontée. Car, à dix-huit ans, sa vie est déjà un roman. Celui d'une jeune fille qui ne connaît de sa naissance que la date et le lieu : le 15 décembre 1973 sur l'île de la Réunion. Surya sait seulement qu'elle a été adoptée huit mois plus tard par Suzanne et Georges Bonaly, respectivement professeur de gymnastique et dessinateur. Son histoire sera dès lors modelée par la personnalité atypique de ses parents, anciens adeptes du mouvement hippy, qui ont passé des années sur les routes du monde, empruntant évidemment les chemins de Katmandou.

Au moment où ils adoptent Surya, Suzanne et Georges effectuent leur *« retour à la terre »*. La famille Bonaly s'installe dans une ferme isolée de l'arrière-pays niçois, et élève chèvres et chevaux. Tout le monde mange macrobiotique et pratique la philosophie zen. Et, entre deux promenades champêtres, Surya découvre le sport : la natation, le trampoline-tumbling, dont elle devient championne de France, et le patinage.

« Des progrès impensables »

C'est le début d'une de ces histoires à succès qu'aiment à se raconter les Américains. *« Nous l'avons découverte à Nice, lors de notre stage d'été*, se rappelle Annick Gailhaguet, sa chorégraphe. *Le premier jour, j'ai vu une gamine la jambe plâtrée. Le deuxième jour, je ne l'ai pas vue. Le troisième jour, elle était en train de patiner. Nous l'avons prise avec nous pendant deux mois, même si elle n'avait pas le niveau. Elle a fait des progrès impensables. »* Le clan Bonaly suit le jeune prodige à l'Ecole de glace de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne). La mère, désormais célèbre pour ses pulls et ses humeurs dans le milieu du patinage, s'intronise entraîneur en second et dessine les tuniques de Surya ; le père devient « imprésario » et découpe tous les articles écrits sur la championne.

Luttes d'influences

Il aura rapidement beaucoup de travail. Car Surya se met à collectionner les titres. Elle s'approprie à seize ans celui de championne de France qu'elle n'a plus lâché depuis. Elle devient championne du monde juniors, puis, ces deux dernières années, la première Française à enlever le titre européen.

Depuis sa dernière victoire, à Lausanne, le roman s'est fait best-seller. On s'arrache Surya Bonaly. *« Surya correspond exactement au contexte socio-culturel de son époque*, dit Didier Gailhaguet. *Elle est bagarreuse, spectaculaire, écolo, noire. »* Jean-Claude Killy la choisit pour prêter serment au nom des athlètes, lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques. Les parrains affluent pour profiter de sa bonne image. Et l'argent, plus de 4 millions de francs selon le quotidien *le Sport*, gonfle les caisses du clan Bonaly transformé en petite entreprise.

C'est là que tout peut se gâter : Surya est devenue un enjeu entre les souhaits commerciaux de son agent et ceux, sportifs, de l'entraîneur, entre les désirs de la fédération et la morale rigoriste et envahissante des parents. Pendant que les lames de la championne rayent la glace, d'autres se fourbissent dans les coulisses. Et, de temps en temps, des psychodrames éclatent, des batailles rangées se déclarent, que la fédération se charge tant bien que mal d'aplanir. Le dernier en date portait sur le programme libre de la patineuse. Annick Gailhaguet a enlevé la partie : à Albertville comme à Lausanne, Surya devait patiner sur un nouveau programme, inspiré d'une histoire de tauromachie, et vêtue de costumes dessinés par le couturier Christian Lacroix.

« Au début, nous souhaitions faire évoluer l'alimentation de Surya, explique Jean-Claude Burel, directeur technique national. *Et puis nous avons renoncé. Après tout, ce sont les parents qui se lèvent à 6 heures du matin pour emmener leur fille à l'entraînement. »* La fédération, qui s'irrite surtout de l'individualisme des Bonaly, ne peut voir que d'un bon œil l'ascension d'autres patineuses, comme Laetitia Hubert, qui a réalisé à Albertville un superbe programme original et sort ainsi de l'ombre de la Réunionnaise.

Surya, elle, paraît souvent écrasée par ces conflits d'intérêt. C'est ce qui explique sans doute sa double image, réservée en privé, épanouie sur la glace, où elle est enfin débarrassée de ces querelles d'adultes. Là, en athlète plus qu'en artiste, l'adolescente peut écrire les plus belles pages de son roman, à la pointe de ses patins. Elle sait que, quoi qu'il y arrive, Albertville n'en sera pas le dernier chapitre.

JÉRÔME FENOGLIO

BOBSLEIGH : les Français en piste

L'aide du sorcier helvétique

Deux équipages français sont engagés dans les épreuves de bobsleigh à quatre disputées sur la piste de La Plagne, à partir du vendredi 21 février (1). La construction de cet ouvrage pour les Jeux d'Albertville devrait permettre la renaissance d'un sport resté jusqu'alors très confidentiel.

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

Le « patron » du bobsleigh français est un ancien champion du monde de la spécialité, également médaillé olympique de bronze aux Jeux de Sarajevo en 1984, le Suisse Silvio Giobellina. Un homme qui compte dans le petit monde hyper-spécialisé de la « formule 1 de la glace », où chacun, qu'il soit coureur, technicien ou entraîneur, s'observe et s'espionne pour mieux se combattre sur la piste.

La préparation des Jeux d'Albertville aura permis de réveiller un sport dans lequel les Français n'ont jamais brillé. Ils ne décrochèrent aucune médaille dans cette discipline inscrite au programme olympique depuis les J.O. de Chamonix en 1924. Ils se distinguèrent seulement au cours des championnats du monde de 1934 et de 1947 en prenant chaque fois la troisième place. Lors des Jeux de Grenoble, l'équipe de France, constituée avec peine, ne parvint pas à s'imposer.

La disparition, aussitôt après, de la piste de l'Alpe-d'Huez (Isère) a handicapé les Français, qui durent effectuer de longs déplacements en Autriche, en Italie ou en Allemagne pour s'entraîner. Depuis deux saisons, la mise en service de la piste de La Plagne a permis à l'équipe de France d'affiner sa préparation olympique. Désormais, elle dispose d'un décor exceptionnel pour se produire, mais aussi d'un remarquable « metteur en scène », Silvio Giobellina.

Engagé en 1988 par la Fédération française des sports de glace (FFSG), le petit homme au parler lent a reçu les pleins pouvoirs pour remettre le bobsleigh sur la bonne piste. Silvio Giobellina est un meneur d'hommes et un organisateur remarquable. Son premier travail fut de trouver les personnes et les machines susceptibles de relancer une discipline qui se mourait dans les Alpes françaises, faute de pistes et de compétiteurs.

Recrutement par petites annonces

Giobellina estime que le bobsleigh ne doit pas rester cantonné à quelques *« fous de vitesse »*. Cette discipline doit s'ouvrir à des athlètes de très haut niveau, seuls capables, selon lui, de lui insuffler l'énergie requise pendant les cinq ou six premières minutes de la course. Le patron du bob eut l'idée de passer des annonces dans plusieurs journaux et revues pour recruter des athlètes. La proposition qu'il fit était alléchante, même si elle apparut un peu présomptueuse. *« Voulez-vous devenir l'un des médaillés olympiques d'Albertville ? »*, demandait la petite annonce. Les réponses furent nombreuses. Mais Silvio Giobellina ne s'est pas contenté de ces seules propositions. Il est allé chercher, parmi les meilleurs décathloniens, coureurs de vitesse et lanceurs de poids ou de javelot, des hommes capables de s'intéresser à cette discipline. Le succès fut immédiat. Les candidatures affluèrent. Les tests purent débuter.

« Créer une émulation »

« Mon objectif prioriraire était de constituer une grosse équipe pour créer une émulation entre les athlètes », explique l'entraîneur des Français. Il a ainsi retenu Claude Dasse, vingt-huit ans, dont le record personnel sur 100 mètres est de 10 s 70/100, ou encore Thierry Tribondeau, trente ans, qui fut champion de France espoirs en 1983 sur 200 mètres, mais aussi Gabriel Fourmigue, vingt-cinq ans, un ancien perchiste, devenu pilote de bob à deux. Ces trois athlètes forment l'équipe embarquée dans le bob *France I*, piloté par Christophe Flacher, ancien skieur de vitesse, qui approcha les 189 kilomètres à l'heure sur ses spatules.

Pour servir son coureur, Silvio Giobellina a constitué une équipe très professionnelle. A quelques mètres de l'aire de départ, il est le seul à avoir pu installer un volumineux camion semi-remorque identique à ceux disposés par les constructeurs de formule 1 le long des circuits automobiles. Il lui sert d'atelier, de lieu de repos pour les bobeurs et de salle de conférences pour analyser, grâce à un système vidéo, les descentes des équipes françaises et étrangères.

« Nous nous sommes garés à cet endroit, plusieurs mois avant le début des compétitions olympiques, parce que nous sommes ici un peu chez nous. Dès lors, il n'était plus possible de nous déloger », constate, satisfait, le président de la FFSG, Bernard Goy. Depuis 1988, sa fédération a investi, chaque année, plus de 2,5 millions de francs dans cette discipline. En deux saisons, les équipages français se sont approchés, lentement mais sûrement, des meilleurs, notamment en bob à quatre, où ils se placent généralement parmi les dix premiers.

Le sorcier helvétique du bobsleigh a, d'autre part, mis en œuvre toutes ses compétences de technicien pour confectionner des bolides performants en utilisant des châssis italiens et des carrosseries allemandes ou suisses, dont les qualités aérodynamiques sont testées en soufflerie. Mais il a confié au laboratoire de l'Ecole centrale de Lyon, spécialisé dans les problèmes de glisse, la conception des patins, partie essentielle de la machine.

CLAUDE FRANCILLON

(1) Les pilotes sont Bruno Mingeon et Christophe Flacher.

HORS JEUX

Une prison comme dortoir

AITON

de notre envoyé spécial

« En partant, n'oubliez pas de rendre la clé. » Bien en évidence près de la porte blindée du centre de détention pénitentiaire d'Aiton (Savoie), la recommandation paraît incongrue. Elle s'adresse à chacun des quatre cents pensionnaires de cette prison neuve, qui sert d'hôtel particulier aux chauffeurs des cars assurant le transport de spectateurs sur les sites olympiques. *« C'est la contribution du ministère de la justice à la bonne organisation des Jeux »*, indique, avec un sourire teinté d'ironie, M. Jean-Claude Sellon, le directeur de cet établissement. Un centre planté en bordure de l'autoroute à une quinzaine de kilomètres d'Albertville, dans une plaine marécageuse entre Isère et Arc, à l'ombre d'un ancien fort militaire où l'armée internait les fortes têtes et les insoumis.

Dès sa livraison, en juillet dernier, par la société Dumez chargée de la construction, un manque de personnel, parmi les cent cinquante fonctionnaires prévus, a retardé l'ouverture de ce centre, l'un des derniers du plan des treize mille places décidé par M. Albin Chalandon, ancien garde des sceaux. Le Comité d'organisation des Jeux olympiques a profité de cette *« carence »* interne à l'administration pénitentiaire. Depuis le mois d'août, il a pris le relais de l'Etat pour l'occupation des lieux et le règlement des frais de maintenance au concessionnaire privé. L'endroit était, il est vrai, idéal pour entreposer du matériel « fragile », sous surveillance renforcée. Il fut aussi utilisé pour certaines répétitions de la cérémonie d'ouverture, à l'abri des regards indiscrets.

La rumeur dit que les gendarmes mobiles et les CRS ont refusé catégoriquement de s'y installer durant les Jeux, jugeant l'effet catastrophique aux yeux de la presse et de l'opinion. Ils ont préféré les internats des établissements scolaires, dont, par ailleurs, ils ne s'estiment pas satisfaits.

Surmontant un sentiment de malaise à l'arrivée devant l'enceinte grillagée laissant entrevoir des carapaces de béton, les chauffeurs de cars tressautent à peine lorsque retentit le déclic de la porte blindée. Ils ne rechignent plus aux contrôles, allégés, assurés par une dizaine de surveillants, des vrais ceux-là, qui assistent avec une certaine incrédulité à ces allées et venues incessantes.

« On a connu des hôtels pis que ça. » Malgré les barreaux qui obstruent les fenêtres, ce chauffeur du Doubs n'a pas d'autre réclamation à formuler que la dureté d'un polochon. M. Seillon reconnaît toutefois que ses *« locataires »* provisoires ne s'attardent guère dans leurs cellules individuelles de 9 mètres carrés, au *« standard européen »*. Murs blancs, grilles bleues et portes vertes dans l'enfilade de couloirs, l'endroit est loin d'être jugé inhospitalier. *« Ils seront bien. Cela ressemble aux prisons américaines. Dommage d'être enfermés. »* Vue de l'intérieur, la condition de détenu n'est pas enviée.

Les chauffeurs bénéficient, bien évidemment, d'un traitement de faveur. Outre un self-service, ouvert 24 heures sur 24 heures, un bar, avec alcool, a été improvisé. Marilyn Monroe y a obtenu une autorisation, provisoire, d'affichage. Billard, flipper, baby-foot, parties de pétanque et orchestre en soirée comblent les longues heures d'attente, tandis que des sorties de ski, à la piscine, voire d'accès aux épreuves, ont été organisées en dehors des astreintes.

Pour M. Seillon, le comportement de cette communauté d'hommes, ainsi isolés du monde extérieur, n'est pas fondamentalement différent du fonctionnement habituel. *« Ils regrettent seulement l'interdiction d'entrée aux personnes extérieures »*, dit-il, en esquivant les réflexions égrillardes. En guise de compensation, l'un d'eux ose : *« Vous nous signerez bien un certificat à la fin de ces dix-sept jours de préventive. On ne sait jamais. »*

MICHEL DELBERGHE

ALBERTVILLE 92

SKI ALPIN : après le double échec de Vreni Schneider

Malaise suisse

La Suissesse Vreni Schneider n'est pas parvenue à conserver les titres olympiques du géant et du spécial qu'elle avait conquis à Calgary. Mercredi 19 février, elle est tombée dans le slalom géant dominé par la Suédoise Pernilla Wiberg ; jeudi 20, elle s'est classée septième du slalom spécial, 1 s 28/100 derrière l'Autrichienne Petra Kronberger. Malaise dans l'équipe helvète qui, avec une seule médaille de bronze avant le spécial hommes, enregistre son plus mauvais résultat aux Jeux d'hiver depuis 1976 à Innsbruck.

MÉRIBEL

de notre envoyé spécial

Un cri. La skieuse est partie trop vite, elle ne contrôle pas sa vitesse. Elle ne peut effacer la porte de direction. Sa canne droite heurte violemment le piquet, elle se brise. La jeune femme est déséquilibrée, comme une colombe dont l'aile aurait heurté une ligne à haute tension. Elle tournoie. Elle tombe. Elle s'écrase contre les matelas de protection en bordure de la piste. Elle hurle sa rage.

Un soupir. En franchissant la ligne d'arrivée, la championne se retourne vers le tableau électronique où sont affichés les temps des concurrentes. Force de l'habitude ! Elle sait déjà qu'elle est battue. Elle n'est pas parvenue à se lâcher. Elle n'a pas trouvé le rythme. Son passage dans les piquets était saccadé, heurté. Les trois meilleures de la première manche ne sont pas encore parties. Même si celles-ci tombent, elle n'est déjà plus sur le podium. Elle reste un long moment la tête entre les genoux dans la position de l'enfant pieux qui récite ses pénitences. Elle mesure sa peine.

Un cri mercredi, un soupir jeudi : deux moments d'un même drame à l'échelle olympique. Médaille d'or quatre ans auparavant à Calgary du slalom spécial et du slalom géant, Vreni Schneider, qui détient également trois titres mondiaux (géant en 1987 et 1989, spécial en 1991), était le plus solide espoir de médaille de l'équipe de ski suisse. Et sans doute le dernier. Pour avoir renoncé au combiné à cause de la difficulté de la descente sur la piste du Roc-de-Fer, elle vient de gâcher ses deux seules chances, annihilant les ultimes espérances de toute la Confédération. Du malaise décrit jusqu'alors avec une certaine retenue par les envoyés spéciaux des médias helvétiques, on venait de basculer dans la crise.

Au cours des vingt dernières années, le ski alpin suisse avait connu quelques noires saisons vers la fin des années 70. Lors des championnats du monde 1974 à Saint-Moritz, seule Lise-Marie Morerod avait réussi à se classer troisième en slalom. Aux Jeux 1976 d'Innsbruck, il n'y eut que trois médailles avec Heini Hemmi et Ernst Good (premier et deuxième du géant) et Bernard Russi (deuxième de la descente). Aux championnats du monde de Garmisch en 1978, Lise-Marie Morerod (deuxième du géant) et Doris De Agostini (troisième de la descente) avaient sauvé l'honneur. Enfin, lors des Jeux 1980 à Lake Placid, Jacques Luethy (slalom), Erika Hess (slalom) et Marie-Thérèse Nadig (descente) reçurent des médailles de bronze.

Un modèle vanté

En revanche, les années 80 avaient été celles du ski suisse : cinq médailles aux championnats du monde 1982 à Schladming, dont trois d'or avec Erika Hess (slalom, géant, combiné) ; quatre médailles aux Jeux 1984 à Sarajevo, dont deux d'or avec Max Julen (géant) et Michela Figini (descente) ; huit médailles aux championnats du monde 1985 à Bormio dont quatre d'or, avec Pirmin Zurbriggen (descente et combiné), Michela Figini (descente) et Monika Hess (combiné) ; quatorze médailles aux championnats du monde 1987 à Crans-Montana dont huit en or, avec Zurbriggen (géant, super-G), Peter Mueller (descente), Erika Hess (slalom et combiné), Vreni Schneider (géant) Maria Walliser (descente et super-G) ; onze médailles aux Jeux 1988 à Calgary dont trois d'or, avec Pirmin Zurbriggen (descente) et Vreni Schneider (slalom et géant). Le même score global avait encore été enregistré aux championnats du monde 1989 à Vail.

Le modèle suisse était alors vanté dans le monde entier. Pour sortir l'équipe de France du marasme dans lequel elle était enfoncée depuis le début des années 70, la fédération nationale ne trouva rien de mieux que de faire appel à des techniciens formés à l'école des sports de la Confédération. D'une certaine façon, le succès de Franck Piccard à Calgary a ainsi pu être mis au crédit de Roland Francey et de Ian Tischauser.

Pourtant, les années 90 ont moins bien commencé pour les skieurs helvètes. Aux championnats 1991 à Saalbach, l'équipe suisse n'a plus gagné que six médailles. La moitié, il est vrai, était en or avec Franz Heinzer en descente, Vreni Schneider en slalom et Chantal Bournissen en combiné. Le déclin était amorcé. Les Jeux d'Albertville s'inscrivent dans cette courbe descendante : ils ressemblent pour l'équipe suisse encore tout auréolée de ses récents triomphes à ceux de Sapporo pour la France. Une seule médaille de bronze en combiné masculin à la veille de la dernière épreuve alpine, cela devient une affaire d'Etat.

Seule Michela Figini, qui est devenue commentatrice pour la télévision romande, ne semble pas surprise par ce qui arrive aux skieurs suisses dans les stations de la Tarentaise : *« Le malaise ne date pas d'hier »*, assure l'ancienne championne de descente qui s'est opposée aux entraîneurs actuels avant de prendre sa retraite sportive. Pour les autres, l'absence de résultats est une véritable douche froide. On se raccroche à tout pour donner un commencement d'explication au fiasco.

Des têtes mises à prix

Pour Paul Accola, qui est l'un des favoris de la Coupe du monde, tout est de la faute des organisateurs : les pistes, les conditions de course, les tracés, étaient selon lui indignes d'une épreuve olympique. Il l'a fait savoir de manière spectaculaire en enterrant son dossard sur l'aire d'arrivée du slalom du combiné. Pour Franz Heinzer, qui avait été le meilleur descendeur du début de la saison, son échec sur la face de Bellevarde était dû à l'incompréhension des dirigeants de la Fédération suisse : elle a refusé d'accréditer le magnétiseur Ewald Maier, qui était au côté de Franck Piccard lors de sa victoire à Calgary. Pour Serge Lang, l'un des pères de la Coupe du monde, la machine suisse a déraillé : le directeur appointé de la fédération, Kurt Brudermann, n'a pas été intégré à la délégation officielle, et la logistique n'a pas suivi, Paul Accola se retrouvant livré à lui-même à Val-d'Isère et les slalomeurs n'ayant pas d'hébergement prévu aux Ménuires pour la dernière course, samedi 22 février .

Les dirigeants des équipes, Jean-Pierre Fournier pour les hommes et Ian Tischauser pour les femmes, savent que leurs têtes sont « mises à prix ». Ils se défaussent de leur responsabilités sur les élus de la fédération. *« Comment être la première nation alpine en ne disposant que du dixième budget des équipes ? »*, demande Fournier. *« La Française Carole Merle a le même encadrement pour elle seule que toute notre équipe nationale »*, constate Tischauser. L'un et l'autre font valoir pour leur défense les performances prometteuses de jeunes. L'impérialisme des médailles étant ce qu'il est, il paraît cependant difficile de s'extasier sur la dix-septième place en géant d'une Corinne Rey, âgée de dix-neuf ans.

C'est la faute à la neige, c'est la faute aux entraîneurs, c'est la faute aux dirigeants fédéraux... Dernière des explications en cours : c'est la faute au tempérament des montagnards helvètes. Ceux-ci ne feraient pas confiance aux psychologues sans lesquels il ne serait plus possible de triompher dans des occasions aussi exceptionnelles que les Jeux : faire appel à leurs services serait se considérer comme « dérangé » alors qu'ils contribuent à domestiquer l'anxiété et les émotions.

Bref le ski suisse se trouve plongé dans des affres bien connues naguère par le ski français. En fait, il redécouvre que, dans le sillage de grands champions, on ne trouve plus beaucoup d'or pendant longtemps. Ce fut le cas en France après Jean-Claude Killy et les sœurs Goitschel. C'est le cas en Suisse après Pirmin Zurbriggen, Erika Hess et Vreni Schneider. Cette dernière a d'ailleurs pris la juste mesure du phénomène : *« Ce n'est que du sport, il ne faut pas dramatiser. »*

ALAIN GIRAUDO

Pernilla chante

Pour les journalistes sportifs suédois, Pernilla Wiberg était une sorte de Mats Wilander en jupon. Le champion de tennis était devenu premier mondial à l'issue d'une saison où il avait gagné trois tournois du grand chelem sur quatre, puis il avait été incapable de tenir son rang. La skieuse était devenue championne du monde de slalom géant en 1991, mais elle n'avait guère brillé lors des courses de Coupe du monde qui avaient précédé les Jeux olympiques.

Autre point commun entre Wiberg et Wilander : le goût pour la musique rock. Mats se plaît à animer les soirées entre tennismen en imitant les rockeurs. Pernilla a enregistré au cours de l'été un clip où s'enchaînent les images d'elle dans une salle de musculation et dans la neige. Le parallèle entre le tennisman et la skieuse ne peut guère aller plus loin : le premier est milliardaire, la seconde distribue le courrier dans son village l'été pour gagner son argent de poche.

Wiberg, qui est l'une des plus petites skieuses du circuit par la taille, a aussi montré qu'elle possède une qualité qui fait désormais défaut à l'ancien plus jeune vainqueur des Internationaux de Roland-Garros : le cran. Ainsi, elle n'a pas laissé passer la chance le jour où toutes les autres favorites n'étaient pas à l'arrivée du géant. Agée de vingt et un ans, la Suédoise devait chuter ensuite dans la première manche du spécial, discipline dans laquelle elle se considère comme la meilleure. Les techniciens estimaient néanmoins qu'elle avait réussi mercredi 19 février une deuxième manche de géant digne de son compatriote Ingemar Stenmark. Il est vrai qu'elle a eu le privilège de s'entraîner avec l'ancien roi des slaloms.

Petra prie

Tout ce qui lui arrive, en bien ou en mal, est la volonté de Dieu. Petra Kronberger l'affirme avec une telle conviction que mettre sa parole en doute serait sacrilège. Avec ses bonnes joues rouges et son sourire d'ange, l'Autrichienne est devenue, jeudi 20 février, veille de son vingt-troisième anniversaire, championne olympique de slalom spécial après une lutte magnifique contre la Néo-Zélandaise Annelise Coberger et l'Espagnole Blanca Fernandez-Ochoa. Déjà victorieuse dans le combiné, jeudi 13 février, c'était la deuxième médaille d'or qu'elle se voyait ainsi passer autour du cou. Son palmarès comptait auparavant un seul titre mondial de descente en 1991.

Don du ciel ? Ces titres sont de justes récompenses pour Petra Kronberger : meilleure skieuse du monde depuis l'hiver 1989, elle a été la première à s'imposer dans les quatre disciplines alpines au cours d'une même saison. Sa compatriote Anne-Marie Moser-Proell naguère était aussi brillante. Pour vaincre à Méribel, Petra a encore surmonté les séquelles d'une blessure au genou et le chagrin du deuil d'un entraîneur proche.

Pas trace de fatalisme chez cette jeune femme élancée : elle a commencé le ski assez tard pour une Autrichienne (sept ans) parce que sa famille était d'origine modeste, et elle connaît la valeur de l'effort et du combat pour réussir. Son engagement dépasse d'ailleurs celui de la skieuse qui lutte contre le chronomètre : elle ne manque pas une occasion pour prendre position en faveur des thèses écologistes. Elle prie pour une planète verte.

Deborah pleure

Championne olympique de super-G le 18 février, l'Italienne Deborah Compagnoni est tombée le lendemain dans la première manche du géant : les ligaments croisés de son genou gauche se sont déchirés. De l'or aux larmes... Les plus optimistes pensaient que la skieuse de Santa Catarina serait absente des pistes pendant au moins six mois. Les plus pessimistes estimaient que sa carrière venait de se terminer.

Fille d'un guide de haute montagne qui tient un hôtel sur les pentes du Stelvio, celle qui a été surnommée la « Bimba » par référence à la « Bomba », Alberto Tomba, n'a jamais été épargnée par les accidents (*le Monde* du 20 février). *« Je voulais à tout prix rester en course, alors j'ai forcé. J'ai tout de suite senti la douleur »*, a expliqué Deborah, dont le genou a cédé après qu'elle eut enfourché une porte dans la première partie de la manche.

Elle hurla alors de douleur et de rage. Elle était partante pour une nouvelle médaille d'or. Faute de remonter sur le podium à Méribel, elle se retrouvera, à Lyon, sur le billard du professeur Chambat, lundi 24 février.

A. G.

Les résultats

BIATHLON

15 km dames

1. A. Misersky (All.), 51 min 47 s 2 ; 2. S. Pecherskaia (CEI), 51 min 58 s 5 ; 3. M. Bedard (Can.), 52 min 15 s ; 4. V. Claudel (Fra.), 52 min 21 s 2 ; (...) 6. D. Burlet (Fra.), 53 min 0 s 8 ; 7. C. Niogret (Fra.), 53 min 6 s 6 ; 19. A. Briand (Fra.), 56 min 5 s 1.

20 km messieurs

1. Redkine (CEI), 57 min 34 s 4 (0 pén.) ; 2. Kirchner (All.), 57 min 40 s 8 (3 pén.) ; 3. Lofgren (Suè.), 57 min 59 s 4 (2 pén. ; (...) 13. Dumont (Fra.), 59 min 27 s (2 pén.) ; (...) 22. Bailly-Salins (Fra.), 1 h 0 min 28 s 3 (4 pén.) ; (...) 39. Gerbier (Fra.), 1 h 2 min 24 s 8 ; (...) 47. Laurent (Fra.), 1 h 3 min 10 s 6.

HOCKEY SUR GLACE

Quarts de finale

CEI b. Finlande 6-1
Tchécoslovaquie b. Suède 3-1

Matches de classement
(Cinquième à huitième place)

Allemagne b. France 5-4
Suède b. Finlande 3-2

La France sera opposée à la Finlande, samedi 22 février, pour la septième place.

PATINAGE DE VITESSE

10 000 m messieurs

1. Veldkamp (P-B), 14 min 12 s 12 ; 2. Koss (Nor.), 14 min 14 s 58 ; 3. Karlstad (Nor.), 14 min 18 s 13.

SHORT TRACK

Relais 3000 m dames

1. Canada, 4 min 36 s 62 (record du monde) ; 2. Etats-Unis, 4 min 37 s 85 ; 3. CEI, 4 min 42 s 69.

Le relais français a terminé troisième en demi-finales derrière le Japon et la CEI.

1 000 m messieurs

1. Kim (CdS), 1 min 30 s 76 (record du monde) ; 2. Blackburn (Can.), 1 min 31 s 11 ; 3. Lee (CdS), 1 min 31 s 16.

SKI ALPIN

Slalom dames

1. P. Kronberger (Aut.), 1 min 32 s 68 ; 2. A. Coberger (N-Z), 1 min 33 s 10 ; 3. B. Fernandez-Ochoa (Esp.), 1 min 33 s 35. (...) P. Chauvet (Fra.), 1 min 33 s 72 ; 14. C. Guignard (Fra.), 1 min 36 s 31. F. Masnada et B. Filliol (Fra.) ont abandonné dans la première manche.

Slalom géant dames

1. P. Wiberg (Suè.), 2 min 12 s 74 ; 2. D. Roffe (E-U), 2 min 13 s 71 ; 3. A. Wachter (Aut.), 2 min 13 s 71 ; (...) 6. C. Merle (Fra.), 2 min 14 s 24 ; (...) 19. S. Lefranc (Fra.), 2 min 18 s 67. C. Chedal (Fra.) a été disqualifiée dans la première manche. C. Guignard (Fra.) a abandonné dans la seconde.

GLISSES

Géant

« Pas la peine que les gens se précipitent chez les détaillants pour acheter les skis d'Alberto Tomba ou de Pernilla Wiberg, préviennent les techniciens de la firme Rossignol. *Ils n'arriveraient pas à faire un virage avec. Même un moniteur ne saurait pas s'en servir. Ce sont des skis qui sont faits sur mesure, en fonction du poids, de la taille, et de la puissance du coureur. Ils tiennent aussi compte des souhaits du champion en matière de rigidité ou de torsion. Souhaits qu'il est possible d'ajuster en cours de saison. »*

C'est le résultat d'une évolution récente du slalom géant qui est considéré comme la discipline de base du ski alpin. Très tournant dans les années 70 – le maître de la spécialité est alors l'Italien Gustavo Thoeni – le géant était devenu avec le Suédois Ingemar Stenmark un exercice de style et de sobriété au début des années 80. En 1984, la Fédération internationale de ski modifia le règlement de la course : le nombre de portes qui devait jusqu'alors être compris entre 43 et 48 sur un dénivelé de l'ordre de 400 mètres, doit désormais rester dans la fourchette 36-45. Les parcours sont devenus plus rapides.

Le Norvégien Ole-Christian Furuseth allait en profiter pour inaugurer une nouvelle technique : à la sinusoïde succédait la ligne brisée. Au lieu d'arrondir les courbes, le coureur va le plus droit possible d'une porte à l'autre pour effectuer un virage très sec. Les mouvements verticaux du buste sont remplacés par une poussée en avant des membres inférieurs. D'un ski coulé, on est passé à un style agressif. La gestuelle n'a plus qu'un objectif : la vitesse. On voit ainsi très souvent Alberto Tomba en déséquilibre sur le ski intérieur.

« Un mouvement de piston »

Cette technique ne peut être mise en œuvre qu'avec une énorme puissance musculaire. Elle a été concomitante avec une évolution du matériel. *« Quand Furuseth a commencé à faire des résultats, il utilisait des skis Elan, une marque yougoslave qui avait la particularité d'être étroite en patin (sous les pieds) et large en spatule (l'avant recourbé). Pour tourner il devait donc exercer une pression énorme sur l'avant du ski. C'est la raison pour laquelle il restait penché vers l'avant sans faire de mouvement de piston avec le buste »*, a observé Michel Boyer, l'ancien entraîneur des descendeurs français, désormais chargé de mission à la FFS.

Roger Abondance, le « sorcier » de la firme de Voiron, responsable de tous les produits course, a repris ces principes pour concevoir les modèles qui triomphent cette saison : *« On a créé un nouveau ski dont les répartitions de pression étaient modifiées sans changer les matériaux de base. On a travaillé sur la stabilité, sur les phénomènes de vibrations. Au bout du compte, Alberto Tomba s'est mis à skier comme Ole-Christian Furuseth, avec une pression terrible en sortie de piquet pour accélérer. »* Et tout le monde essaye maintenant de skier comme la « Bomba » .

A. G.

EN JEUX

Une première européenne

Le double puzzle de la haute définition

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

Sur le parking de la patinoire d'Albertville, une série de camions étoilés entourent quelques baraques de chantier, reliés par des câbles enchevêtrés à de grosses antennes paraboliques. Dans ce décor lunaire et provisoire s'active, depuis le 8 février, une équipe polyglotte. Si l'ambiance est surchauffée, c'est plus à cause de la concentration exceptionnelle d'électronique que de l'énervement. Ici bat le cœur de la première chaîne de télévision haute définition européenne, Euro HD. Treize heures par jour, elle prouve que cette nouvelle technologie a quitté les laboratoires, même si elle n'est pas encore entrée dans le quotidien.

En cabine ou au bord des pistes, des journalistes commentent en quatre langues les événements en direct ou les montages. Dans la régie d'un car allemand, une réalisatrice italienne donne ses instructions à un caméraman qui pourrait être français ou scandinave, travaillant pour l'une des chaînes de l'UER (Union européenne de radiodiffusion). Les caméras et les magnétoscopes HD, comme la plupart des équipements de tournage, sont construits par BTS et Thomson. Fruits des dernières recherches de l'industrie européenne, beaucoup subissent là leur épreuve du feu.

Leurs origines et leurs conceptions sont différentes, mais on les a branchés ensemble, et ils fonctionnent. La première réussite d'Euro HD est là, dans l'assemblage de ces deux puzzles, technique et humain, réalisés pour l'occasion olympique. C'est cette réussite, subventionnée par la Communauté, qu'est venu saluer le président Jacques Delors le jour de l'ouverture ; c'est elle que viennent observer Américains de CBS et Japonais de la NHK, qui tournent également les Jeux en haute définition avec leur propre matériel.

« L'Europe a rattrapé le Japon, elle est même en avance sur certains points, et Albertville le prouve », n'hésite pas à lancer Michel Oudin, le bouillant patron de Savoie 1 250 et de Vision 1 250, l'association française et le groupement d'intérêt économique européen responsables de l'expérience. Il n'est pas avare de superlatifs pour détailler les prouesses déployées dans les vallées alpines, liaisons en fibre optique de plus de 60 kilomètres permettant les directs depuis Courchevel et Méribel, caméras CCD ultrasensibles, dispositifs de ralenti pour suivre jusqu'au détail les envolées des patineurs...

Les images nettes comme la glace, le son des patins qui crissent, le tout est relayé au nouveau format « seize neuvièmes » d'écran large par 4 satellites vers 50 « eurosites » (*le Monde* du 7 février). *« Et vers tous ceux qui sont équipés de décodeurs D2 MAC – au moins 100 000 foyers en Europe, – ce que les Japonais ne peuvent pas faire avec leur norme »*, assène Michel Oudin.

M. C. I.



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

PRÉVENUS DE CONTREFAÇON

La cour d'appel de DIJON (ap. cassation et annulation d'un arrêt de la C.A. de Lyon du 27 mai 1987) a, par arrêt du 12 janvier 1990 :

– condamné **FORMENTO Orazio** à 20 000 F d'amende ;

– confirmé le jugement du tribunal correctionnel de ROANNE ayant condamné **THEVENOUX Roland** à une amende de 5 000 F et ayant ordonné la confiscation des modèles contrefaits et saisis ;

– confirmé le jugement ayant ordonné la publication dans *le Pays Roannais*, *l'Auto-Journal*, *le Monde* ;

– les a condamnés aux dépens.

Pour extrait certifié conforme.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 13e chambre de la cour d'appel de PARIS du 1er juillet 1991 **HEUZE Serge**, né le 12 août 1949 à PARIS-18e, demeurant 239, rue Saint-Paterne à PONTPOING (60), a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende pour publicité fausse ou de nature à induire en erreur en ce qui concerne le coupon-réponse de couleur bleue, rose et noire sur fond blanc, référencé au dossier sous la mention « annexe 3 » et les deux coupons-réponses référencés au dossier sous les mentions « annexes 4 et 5 ».

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général, sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

Par arrêt du 26 septembre 1991, la C.A. de VERSAILLES a condamné **CAMBOURNAC Michel**, expert-comptable à SAINT-MAURICE, 59, rue du Val-d'Osne (94), à quinze mois d'emprisonnement, dont 12 avec sursis, et à 5 000 F d'amende pour fraude fiscale commis de 1981 à 1984 à BOULOGNE-BILLANCOURT ; a ordonné l'affichage dudit arrêt, également par extraits, pendant trois mois.

Pour expédition certifiée conforme.

LE GREFFIER EN CHEF.

CULTURE

CINÉMA

Une fille est une fille

AMOUREUSE
de Jacques Doillon

Une fille (Charlotte Gainsbourg) vit avec un garçon (Thomas Langmann) qu'elle aime et qui l'aime. Mais il ne veut pas lui faire un enfant. Alors, elle se tourne vers un autre garçon (Yvan Attal) dont elle avait repoussé la passion. Elle attise la jalousie de l'un et de l'autre, se brûle les doigts et le cœur à ce jeu, jusqu'à ne plus très bien savoir où elle en est.

L'argument évoque, non pas *Jules et Jim* comme on le chuchote, mais *Une femme est une femme* de Jean-Luc Godard. Chez celui-ci, c'était une comédie ; chez Doillon, c'est un psychodrame. Après *la Fille de quinze ans*, *la Vengeance d'une femme* et *le Petit Criminel*, on croyait cette tentation-là à jamais écartée. Eh bien, non. Doillon revient aux grandes manœuvres des délires amoureux, des chocs affectifs, des mises en demeure péremptoires, de l'amour miné par l'autodestruction. La violence est maintenant plus verbale que physique. A deux, selon plusieurs variations, ou à trois, on croise les mots comme on croiserait le fer et cette escrime est à fleurets non mouchetés.

C'est moins spectaculaire qu'au temps de *la Puritaine*, mais cela fait plus mal. La mise en scène suit, de manière impeccable, les allées et venues, les coups de tampon, les dérives de trois personnages en crise, observés dans les plans serrés et les gros plans comme des insectes sous la lentille d'un microscope.

Mais, encore qu'il ne soit pas fait appel à la psychologie, un décalage, d'abord insolite puis, sur la fin, très gênant, s'établit entre les fantasmes personnels que Doillon fait exprimer aux acteurs (l'amour, la sexualité, le désir d'enfanter, le mariage considéré comme un acte essentiel) et ces acteurs-là, précisément. Ils appartiennent à une génération non concernée par ces problèmes. Un comédien, une comédienne doivent savoir tout jouer ? On veut bien. A condition qu'ils ne servent pas seulement de truchement à des obsessions projetées sur d'autres.

Voir Charlotte Gainsbourg (souvent émouvante malgré tout) redevenir la Jane Birkin de *la Fille prodigue*, cela fait un drôle d'effet, un petit malaise. Thomas Langmann et Yvan Attal sont moins vampirisés. Et puis, tourner avec Doillon, c'est une bonne carte de visite. Mais la seule qui ait vraiment l'air d'exister dans le contemporain, c'est Stéphanie Cotta. Hors psychodrame.

JACQUES SICLIER

Puzzle triste

RICOCHET
de Russell Mulcahy

Ricochet est l'équivalent cinématographique de la créature de Frankenstein : un assemblage de morceaux de films en vogue, réunis dans l'espoir de donner la vie à un film de type nouveau.

La liste des ingrédients s'établit comme suit : *New Jack City*, avec visite guidée d'une « crackhouse » dans le ghetto (ici de Los Angeles) et truand-rapper, incarné par Ice T. *Cape Fear* avec un procureur intègre (Denzel Washington, qui aurait dû invoquer le cinquième amendement plutôt que jouer certaines des scènes que le film lui impose), poursuivi par la vindicte d'un criminel (John Lithgow) autrefois expédié derrière les barreaux. *Le Silence des agneaux* pour la constance avec laquelle Lithgow se monte le bourrichon pendant son séjour en prison, et essaie (vainement) de faire aussi peur qu'Anthony Hopkins.

Mais contrairement au bon docteur Frankenstein, Russell Mulcahy ne parvient pas à animer sa créature. *Ricochet* reste paralysé par le ridicule des situations, l'impuissance des acteurs face à un scénario consternant et une mise en scène hyperactive et abrutissante.

T. S.

Road movie tarkovskien

CHER INCONNU
d'Unni Straume

Comme une bouteille jetée à la mer, une femme sur la route s'en va vers son passé. Elle monte dans une voiture. Le conducteur ressemble à un ange barbu. Elle parle de la vie, de la mort, de Dieu, de la solitude. Les temps de la mémoire se mêlent, le va-et-vient de l'essuie-glace rythme ses souvenirs. Pour son premier long-métrage de fiction, *Cher inconnu*, la cinéaste norvégienne Unni Straume se réfère à Tarkovski. On peut même dire que son film – essentiellement en noir et blanc – est un hommage au maître.

A travers ce personnage de femme qui se cherche, manifestement Unni Straume s'est représentée. Elle y a donc prêté une extrême attention. L'actrice Hilde Aaro est belle d'une beauté grave, et prend tout l'écran. Les gros plans abondent sur des détails transformés en formes abstraites, dans les lumières irisées, les flous scintillants de l'eau, de la pluie, de la nuit... Chaque image témoigne d'un soin de ménagère maniaque qui prépare sa table de gala. On attend sinon la faute, du moins une certaine simplicité, un moment de détente, un sourire, un brin d'humour. Mais rien : rien que l'esthétisme le plus appliqué, et l'incommensurable ennui qui va avec.

C. G.



En famille

AU NOM DU PÈRE ET DU FILS
de Patrice Noia

Ça part du cœur, ça vagabonde et ça s'égare, c'est un premier film plein d'innocence et de sincérité, pas très bien fichu, pas très bien ficelé, mais qui finit par arriver là où le sentiment le mène.

L'auteur, Patrice Noia, à la fois scénariste, metteur en scène et interprète principal, a connu dans son adolescence un terrible drame personnel : son père, un ouvrier italien apparemment sans problèmes, est assassiné. Il tente aujourd'hui la catharsis, de la manière la plus directe qui soit, et l'on pourra lui reprocher le manque de distance mais pas le manque de légitimité.

Voilà, il raconte tout simplement son histoire à son propre fils de quatorze ans, Judicaël, bien plus mûr, bien plus adulte que lui. A la recherche têtue, irrationnelle du passé, il embarque l'adolescent dans sa voiture rouge, on prend la route, on va jusqu'à Naples, une belle jeune autochtone (Carolina Rosi) trouble le fils et le père. Bien sûr, à l'arrivée de ce « road movie » modeste, les questions restent posées.

Mais le travail de deuil de Noia, cette confession à peine romancée, cet autoportrait masochiste d'un homme « sans qualités », servi par une photo très belle (le portrait de Naples évite la convention), gomme les faiblesses, les moments de creux, on se prend à s'attacher à cet enquiquineur, ce maladroit, ce mendiant affectif qui fait tout ce voyage seulement pour dire à son fils, je t'aime. Et qui est entendu.

D. H

Vies bloquées

NORD
de Xavier Beauvois

Le titre indique un département français, désigne la région (celle de Boulogne-sur-Mer) où se déroule le film. Mais aussi la glaciation qui s'est abattue sur une famille, le sombre pôle vers lequel sa vie est bloquée, sous le poids de l'alcoolisme du père, dont la lassitude de la mère, la révolte brouillone du fils, le handicap mental de la fille sont peut-être la conséquence et peut-être la cause, allez savoir.

Si on suppose une part au moins d'autobiographie dans ce premier film, c'est pour l'étonnante justesse de la mise en scène, sans un gramme de misérabilisme. En petites scènes précises, toujours à bonne distance, Xavier Beauvois compose un effrayant portrait, servi par la présence massive, inquiétante et pitoyable à la fois que Bernard Verley donne au personnage paternel, par la beauté secrète, masquée dans les replis de la détresse, de Bulle Ogier, et par l'exigeance maladroite que le jeune réalisateur donne lui-même au fils.

Tant de notations « vraies », cocasses, tragiques ou banales, ça ne s'inventent pas, mais si elles sont inventées c'est encore mieux. Aux trois quarts du film, on est prêt à saluer sans réserve la naissance d'un jeune cinéaste, digne descendant du Maurice Pialat des débuts. Sans déchoir, les dernières bobines tirent le film vers un romanesque à base d'inceste et de mort violente, peut-être authentique, mais qui prive *Nord* de ce qu'il avait à la fois de singulier et d'universel.

J.-M. F.

Les femmes et le désert

Deux étrangères l'une à l'autre, deux étrangères à un monde d'hommes

ÉCRANS DE SABLE
de Randa Chahal Sabbag

Prisonnières du désert, des vents de sable, prisonnières de ce que la vie, l'éducation leur a donné, face à face : deux femmes. L'histoire se passe dans un Orient mythique, où les gadgets technologiques côtoient un art de vivre – ou de ne pas vivre – enfoui dans les siècles.

Maria Schneider vient d'être répudiée par un homme dont la richesse ne se mesure pas. Elle a des robes, une limousine, un téléphone sans fil, une cousine muette. Elle habite un palais dans les sables, aussi somptueux que désert. Elle veut partir, fuir. Elle drague des hommes au téléphone. Elle drague également une Occidentale (Laure Killing), qui a vécu la guerre à Beyrouth et vient d'arriver dans la ville pour s'occuper de la bibliothèque à l'université. Une bibliothèque aussi vaste que vide. Pas un livre. Elle aussi veut s'évader mais dans l'amour. Elle doit attendre, apprendre à attendre, c'est l'Orient, lui dit un homme dont elle ne connaît que la voix, et l'image sur un visiophone.

Ces deux femmes vont se rencontrer, se lier d'une amitié ombrageuse et violente. Mais le premier long-métrage de la cinéaste libanaise Randa Chahal Sabbag, *Écrans de sable*, va bien au-delà d'une histoire de filles entre elles ou de choc des cultures. Il entre à l'intérieur d'une névrose, provoquée par le désert, peut-être, dont la lumière écrasante est plus opaque que la nuit la plus noire. Tout est mystère : les paysages que le vent et le sable rendent instables, les palais d'un autre temps, les universités d'un autre monde, placés là comme pour masquer l'indicible.

Tout est mystère pour les deux femmes, étrangères dans ce monde d'hommes que Maria Schneider croit connaître. Qu'elle connaît, c'est vrai, mais ne peut maîtriser, et que Laure Killing ne peut ni appréhender ni comprendre. Les hommes surveillent, décident. Trois hommes dans une voiture attendent en dormant – ils savent attendre – le coup de téléphone qui leur dira *« c'est l'heure »*. L'heure d'enlever quelqu'un devenu gênant. Dans leurs habits fripés, ils sortent, se déploient, frappent, traînent le corps, sans même s'occuper de la femme présente. Elle n'a pas eu le temps de réagir. Le tout a duré une minute. La voiture disparaît. La brutalité a surgi, incongrue, sans troubler l'apathie d'un paysage hors du temps.

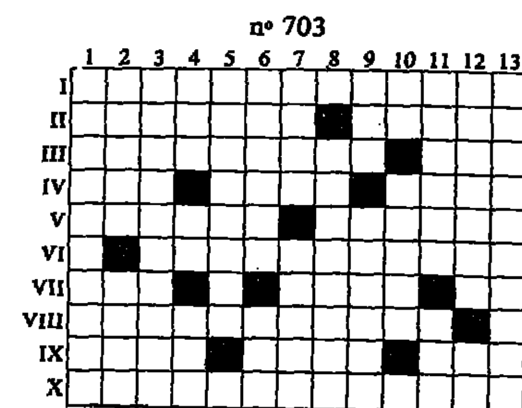
Une lucidité généreuse

Le rythme du film suit cet étirement brusquement interrompu par un sursaut, un nœud d'angoisse, un éclat de révolte. Un peu naïvement, mais avec une lucidité généreuse, Randa Chahal Sabbag se situe à la charnière de l'onirisme et du réalisme, le seul espace où l'on peut faire éprouver ce que l'on ne veut pas, ne peut pas expliquer. Le jour éblouissant, les tourbillons de sable, les personnages qui se découpent sans ombre contre un ciel blanc, la construction faussement symétrique du récit, le ton neutre – bressonien – sur lequel les personnages disent des textes très concrets, mais très écrits, tout ce parti pris esthétique pose avec force le hors-temps d'une histoire terriblement actuelle.

COLETTE GODARD

MOTS CROISÉS

nº 703



HORIZONTALEMENT

I. Tué par le T.G.V. – II. Préparent la révolution. Nobel. – III. Espèces. Il en a terminé. – IV. Direction. Immigré ancien. Fit le chemin. – V. Perd de son éclat. Met les voiles. – VI. Font la cohésion. – VII. Aura-t-elle son drapeau ? On les a fêtés il y a peu. En trop. – VIII. On a raison d'y voir de la grossièreté. – IX. Cracheur de feu. Prêtre. C'est le bon moment pour une majorité. – X. Ils sont actuellement en pleine renaissance.

VERTICALEMENT

1. De nos jours c'est lui qui innove, mais sous surveillance. – 2. Donne des distractions. Donna un coup de jeune aux arbres. – 3. Montrent de la reconnaissance ou donnent congé. – 4. Reviendra-t-elle à qui de droit ? Courte pièce. Courte pièce. – 5. Très agréable si c'est fait pour le plaisir. – 6. Grands ouverts. Dans maints cocktails. – 7. Les fuseaux nous rappellent son éloignement. Fit des plans. – 8. Prochain électeur. – 9. Le sphinx va-t-il là nous interroger ? Mit en bonnes dispositions de bas en haut. – 10. Note inversée. Vraiment, il exagère. – 11. Bien lointaine et ancienne province. Descendant de Noé. – 12. Trompent. Pronom. – 13. L'acide en viendra à bout.

SOLUTION DU Nº 702

Horizontalement

I. Manifestation. – II. Eminent. Bossu. – III. Métal. Raine. – IV. Or. Céderai. Dé. – V. Richesse. Paër. – VI. Ache. Tsar. BSO. – VII. Naevi. Agaçait. – VIII. Diners. Epître. – IX. Uni. Ail. Antée. – X. Mélancoliques.

Verticalement

1. Mémorandum. – 2. Américaine. – 3. Nit. Chenil. – 4. Inachevé. – 5. Fêlée. Iran. – 6. En. DST. Sic. – 7. Stressa. Lô. – 8. Aréage. – 9. Abia. Rapai. – 10. Tonip. Cinq. – 11. Ise. Abattu. – 12. Os. Désirée. – 13. Numérotées.

François Dorlet

CULTURE

Les expositions Toulouse-Lautrec au Grand Palais et à la Bibliothèque nationale

L'art au bordel

Lautrec a peint les maisons closes. Le thème était d'actualité à la fin du siècle dernier

Une architecture droite, classique, un peu vague, inachevée dans des reflets vert de glace. Des rouges virant au brun et au lie-de-vin qui s'étouffent dans les coussins peints avec soin. Au premier plan, dans les bas noirs de la femme en jupon, pas de sophistication, pas de crispation, pas d'esprit comme dans les gants d'Yvette Guilbert : *Au salon de la rue des Moulins*, peint vers 1894, est un tableau sans ruse, aussi peu spectaculaire qui soit, la peinture la plus posée, sinon une des plus ambitieuses de Lautrec.

Le peintre, se souvenant du pastiche qu'il avait fait de Puvis de Chavannes, pourrait bien y traiter du bordel en général, comme de son *Bois sacré*. Les femmes sont là, assises, sans regard, réservées. Il n'y a rien de drôle, rien de pittoresque, rien à voir que l'anonymat de gorges tristement éclairées, de corps fatigués mais dignes. Un bordel anonyme, fictif en somme. On n'est d'ailleurs plus tellement sûr qu'il s'agisse effectivement du salon de la maison close du 6, rue des Moulins. Où Lautrec, qui, on le sait, fréquentait assidûment l'endroit, aurait peint le tableau.

Si aujourd'hui on en sait plus sur les lupanars et sur la prostitution à la fin du siècle dernier (nombre, clientèle, réglementation), il semble que sur Lautrec on en sache un peu moins. Qu'il faille douter quelque peu des témoignages et propos de première et seconde main qui ont servi à entretenir l'image scandaleuse que le peintre affichait, c'est en tout cas ce qui ressort du catalogue de l'exposition, où dans un chapitre fatalement consacré aux maisons closes, Richard Thomson invite à se méfier des récits des amis proches, par exemple de Maurice Joyant. On ne situe ni très exactement dans quel temps de sa brève carrière Lautrec a peint les bordels, ni ce qu'il en a exactement exposé, ni combien d'œuvres y sont consacrées – le fait qu'une femme soit allongée sur un lit, jambes écartées, ne suffisant pas à la situer professionnellement, – ni comment le peintre opérait : s'il travaillait sur place, entièrement sur place, c'est-à-dire s'il transformait un coin du 8, rue d'Amboise ou du 6, rue des Moulins, en atelier. Pour l'approche des sujets, cela n'est pas sans importance.

Cela dit, au bordel, Lautrec se trouvait bien. Il y était accueilli avec simplicité et sympathie, les dames des maisons étaient ses amies. *« J'entends partout le mot bordel*, a-t-il écrit, *mais nulle part je ne me sens plus chez moi.* » Et nombre de dessins et de peintures, à l'évidence, ont été enlevés sur le motif : l'étude terrible pour *la Visite médicale*, sûrement ; et peut-être les trois scènes : *Monsieur, madame et le chien*, *Femme tirant son bas*, et *Alfred la Guigne* (un souteneur), que Lautrec place sous son *Salon*, pour la photo où lui-même se met en scène en pendant d'une fille nue dans une pose académique. Ironie, jeu pour masquer le sérieux de sa peinture du bordel, qui n'a rien d'une épiphanie symboliste, mais serait religieuse tout de même : un retable, avec ses panneaux de prédelle et ses donateurs.



PHOTO RMN

« Au lit », 1892. Collection privée

Lautrec peintre de bordel témoigne du dedans, impliqué complètement. Donc pas de voyeurisme ni de caricature, seulement un naturalisme navré, bienveillant. Il n'y a pas de méchanceté chez lui, même dans les pires moments de la représentation du corps flétri de la femme. Ce n'est pas lui qui violente son modèle, le détruit ; il n'enlaidit pas, il constate. Peut-être avait-il le corps trop malmené pour se permettre de tailler dans la chair, de pourfendre les filles qu'il consommait. On parle à tort de sa cruauté. L'irréprochable Degas, dont les baigneuses étaient des prostituées, comme la plupart des modèles disponibles, l'était beaucoup plus que lui, franchement sadique. Quant à Picasso, n'en parlons pas. On pense fatalement à ces deux-là à propos de maison close, le second ayant acquis une série de monotypes du premier sur le sujet, traité au noir, sans respect pour les respectueuses, et cela non sans avoir orchestré son propre bordel avec *les Demoiselles d'Avignon*.

Si Lautrec choque, s'il fait scandale, s'il fait moderne, ce n'est pas pour la forme, qu'il ne bouleverse pas. Le peintre aurait trop vécu au bordel pour l'avoir mis dans la peinture, où il a sa place, un peu comme Maupassant a la sienne en littérature. Manet avec son *Olympia*, Degas, déjà cité, avec ses danseuses fourbues, rompent avec une écriture convenue. Lautrec non. Seulement, il est à l'aise, il a de la facilité, en terrain préparé. Un coup de crayon de caricaturiste qui lui permet de pousser ses idées, de mieux les ramasser, de se concentrer, d'échapper à l'illustration. Le travail sur la pierre lithographique, la pensée d'une affiche, l'y aident. Le cloisonnisme des nabis, et les estampes d'Utamaro aussi, autres images des bordels, mais purifiées à la lumière de l'Extrême-Orient.

Transgresser les interdits

L'album *Elles* (qui n'étaient pas nécessairement des putains, ou des lesbiennes) en épouse certains rythmes. Ce bel ouvrage n'eut pas un grand succès commercial, sans doute trop pudique pour la clientèle de l'éditeur, Gustave Pellet, qui était spécialisé dans les estampes à tendances érotiques, qui diffusait Félicien Rops, autrement plus croustillant que Lautrec, et Louis Legrand, dessinateur au *Courrier français*, condamné en 1887 pour outrage aux bonnes mœurs avec un de ses dessins intitulé *Prostitution*.

L'art moderne (probablement l'art ancien aussi), à tous les moments de sa gestation, a fait étape au bordel, de connivence avec la littérature. Depuis Baudelaire et Constantin Guys, pour trangresser les interdits et libérer l'art et le nu des académies. Si Lautrec interprète du bordel fin de siècle est un peu *l'Eros vanné* chanté par Yvette Guilbert, il n'en a pas moins contribué à déborder l'art. Mais il se peut qu'on se soit trompé de cible, et que la démarche de l'artiste officiant sans hypocrisie soit plus dangereuse que ses dessins.

On conviendra que pousser vers le haut et mettre à l'affiche des thèmes qui n'avaient pas droit de cité, dans le même temps que Lautrec faisait pencher sa vie vers le bas, puisse inquiéter en ces temps où la distinction entre le sujet en art et le sujet de l'art était loin d'être claire pour tous. Ce qui, au fond, n'a peut-être pas tellement changé.

GENEVIÈVE BREERETTE

La peinture contre le spectacle

Suite de la première page

Les nécrologues n'ont pas changé. Quatre-vingt-dix ans après sa mort, ils célèbrent le *« gnome »* et le *« bohème montmartrois »*. Son œuvre – dessins, peintures et affiches – les captive moins que les anecdotes supposées affriolantes et le lamento compassionnel. « Pauvre Henri, si malheureux, si incompris... De nos jours enfin, nous, qui sommes des esprits modernes... » De nos jours enfin, sous couvert de célébration, on édifie pour lui une tente de toile cirée, la plus laide que l'on puisse imaginer, afin de vendre des cravates et des caleçons. Pour qualifier ce comportement, Lautrec lui-même avait un mot : la « mufleoarchie », le pouvoir des mufles. Nous y sommes, comme il y était, l'indécence contemporaine en plus.

Nous y sommes, comme il y était, mais il faut voir comme il se débat, comme il résiste à l'asservissement et à la simplification. Il faut voir comment l'œuvre se défend, elle que l'on veut réduire au rôle de garantie des effets de commerce, au rôle qu'occupaient les lingots des réserves à l'époque où le papier-monnaie était gagé sur l'or. Elle est bien maltraitée, cependant. Comme les organisateurs de la cérémonie ont consacré tout leur zèle à soigner les extérieurs, comptoirs, guichets, télématique et vidéo, il ne leur en est guère resté pour l'exposition, et les commissaires scientifiques ont dû composer avec les dealers de sous-produits, avec les distributeurs de légende préemballée et avec les inévitables « muséographes », entendez les architectes d'intérieur, qu'il est de mode d'employer dans les musées français.

Ces derniers ont décidé que Lautrec devait être exposé à l'étouffé sur fond ocre-rose bien pâle, bien plat, et dans la pénombre. Par endroits, ils ont disposé de fausses fenêtres éclairées au néon afin d'accentuer l'effet de claustration. Les couleurs des tableaux sont tuées, les dissonances affaiblies, mais peu importe. Pourquoi cet artifice ? Parce que Lautrec, c'est bien connu, a passé toute sa vie dans des salons de bordels et les cafés-concerts, où nul n'ouvrait jamais une fenêtre. Il est interdit d'en douter. Interdit de se douter que Lautrec a vécu ailleurs et préféré une autre vie. Il a passé sa jeunesse à la campagne ? Il villégiaturait volontiers au bord de l'Atlantique ? Il aimait les promenades au Bois, les régates à Arcachon, les baignades, les chevaux et les courses cyclistes ? N'importe. Lautrec doit être montré comme l'exige la mythologie : en dépravé de boudoir.

Autant le dire tout net : mieux vaut, pour connaître le peintre, se rendre à Albi, dont le musée fut le seul à accepter la donation réunie par la mère du peintre après sa mort et où les œuvres jouissent d'un éclairage suffisant et d'un accrochage sobre. D'autant plus qu'au palais de la Berbie peintures et lithographies se voient ensemble et que relations et comparaisons s'établissent d'elles-mêmes entre les techniques.

Le néant de l'humanité

A Paris, huiles et dessins occupent le Grand Palais, mais les lithos logent à la Bibliothèque nationale. Sans doute aurait-il été trop simple d'accrocher côte à côte les dessins et les gouaches préparatoires et les affiches et illustrations qui en sont directement issues. L'intelligence de l'œuvre en aurait profité, il aurait été plus facile de mesurer les métamorphoses que la technique de la pierre a suscitées. Mais quoi ? Les affiches de l'exposition commandent « Réservez » et non pas « Regardez ».

A regarder, cependant, malgré tous les obstacles, que voit-on donc ? Une œuvre qui fatigue les apparences et fait apparaître, par en dessous, le néant de l'humanité. Il y a d'abord, rangés dans un ordre à peu près chronologique, les éléments d'une chronique de la vie des années 1890, chronique dessinée et peinte selon des procédés qui doivent autant à Daumier qu'à Degas. Jusque vers 1885, Lautrec, né en 1864, emploie sa dextérité naturelle à figurer des chevaux, des chiens et les membres de sa famille.

Elève de Princeteau, puis de Bonnat et de Cormon aux Beaux-Arts, il démontre plus de virtuosité que d'invention dans ses croquis à l'huile. Il fréquente alors, grâce à son nom et à la célébrité mondaine de son père, des artistes tels que Lewis Brown, spécialiste des coursiers, et semble promis à une carrière d'artiste chic.

Cette adresse, ce sens du trait expressif, il les conserve tout au long des années suivantes et presque jusqu'à sa mort. On l'a observé cent fois, ses contemporains autant que ses commentateurs postérieurs : Lautrec excelle dans la charge, la déformation sarcastique, les disproportions, la caricature tantôt à la Daumier, tantôt à la Forain. Il descend de Guys et de Rops, autres dessinateurs mal à l'aise sur la toile. Comme eux, il aime esquisser au trait un profil ou une silhouette sur un rectangle de carton ou de papier. Le croquis exécuté, il le rehausse de hachures et de pointillés, sans se soucier de couvrir entièrement le support. L'inachevé et l'incomplet lui conviennent. Ils permettent de laisser le dessin à nu et de lui conserver dynamisme et vigueur d'expression.

Des fantômes chamarrés

Quand il peint, selon un chromatisme inspiré des postimpressionnistes qu'il a connus chez Cormon, Emile Bernard et Van Gogh, c'est encore en dessinant. De là l'aspect singulier de ses tableaux du début des années 90, portraits ou scènes de genre : Lautrec ne les peint pas à proprement parler, il les colorie en entrecroisant des touches étirées et séparées. Que l'on considère le portrait « bourgeois » *Mademoiselle Dihau au piano* ou *la Danse* et les autres images du Moulin-Rouge, quadrille « naturaliste », allées et venues de Jeanne Avril, l'effet est identique.

Autant l'armature graphique établit nettement les volumes et les contours, autant la couleur papillonne, trop légère, trop diaphane. Corps sans densité, vêtements sans texture, murs sans épaisseur, on dirait des fantômes chamarrés, dépourvus de réalité. Les couleurs échouent à masquer ce vide.

Devant certaines œuvres, vidées de substance, de volume et de chair, on peut hésiter : est-ce, de la part de Lautrec, impuissance de coloriste mal doué ou faiblesse délibérée ? Devant d'autres, *l'Ecuyère du cirque Fernando*, *Au Moulin-Rouge* ou *Marcelle Lender dansant dans « Chilpéric »*, chef-d'œuvre hélas absent, le doute s'efface : tout est faux-semblant, dans ces sujets, et le faux-semblant se voit d'autant mieux qu'il est, discrètement, suggéré par la peinture, autre illusion, imparfaite celle-ci, et dénoncée par son imperfection.

Affichiste, jouant des ressources de la lithographie, il applique entre des contours larges et tranchants des aplats de couleur, mais d'une couleur immatérielle, sans profondeur ni grain. Pour y parvenir, il invente la technique du crachotis afin de produire un effet de pulvérisation, plus diaphane encore. Poussée à son paroxysme dans les huiles et les gouaches, cette obsession de l'évidement suscite des peintures spectrales, à peu près du Degas revu par Füssli, peinture si pénétrante qu'elle suggère jusqu'au devenir-apparence des êtres.

Peut-être s'étonne-t-on trop que les œuvres ultimes de Lautrec représentent des scènes d'une tragédie lyrique : *Messaline* et des travestis loufoques et gesticulant comme des bateleurs. Théâtre et mascarades montrent à nu, en la redoublant, l'éternelle fausseté du monde, voilà tout. Il est à peine nécessaire de l'ajouter : la prostitution gentiment organisée dans les maisons closes a, dans cette poétique de la vanité, valeur d'allégorie par excellence. Or que montre Lautrec de la vie des filles ? Non pas le commerce des corps mais leur solitude ou leurs amours saphiques – seuls instants d'un peu de vérité dans leurs journées et leurs nuits de mensonges tarifés.

Ironie et maladresse de la société du spectacle, ou perversion suprême plutôt : c'est justement à propos du peintre le mieux averti de sa mécanique de dissimulation et de son mercantilisme consubstantiel qu'elle a choisi d'organiser la plus théâtrale des mises en scène, la plus outrancière et la plus absurde. Lautrec s'est vengé. Tant mieux.

PHILIPPE DAGEN

► Grand Palais (porte Champs-Elysées) et Bibliothèque nationale, 52, rue de Richelieu, 75001 (galeries Mansart et Mazarine). Jusqu'au 1er juin.

Bibliographie

Réflexe pavlovien : toute rétrospective suscite chez les éditeurs un enthousiasme proportionnel à l'effet d'aspiration espéré. Parmi tout ce qui se publie, il faut donc choisir. Plutôt que le catalogue de l'exposition (1), surchargé d'indications historiques inégalement utiles et faible dans le domaine de l'interprétation, autant acquérir une monographie classique.

Celle de Götz Adriani (2) a les mérites de son classicisme. Elle raconte sobrement, elle ne tombe pas dans le pittoresque frelaté et s'applique à rétablir les liens qui unissaient Lautrec à ses contemporains, peintres, écrivains et journalistes. L'illustration est abondante et complète, à l'inverse de celle du catalogue, tributaire des prêts consentis à l'exposition.

Pour en compléter la lecture, le mieux est évidemment de se reporter à la Correspondance générale de Lautrec (3). Elle compte six cent dix-neuf lettres, du billet insignifiant à la confession de plusieurs pages. Les lettres à la comtesse de Toulouse-Lautrec composent une chronique intime remarquable, d'autant que le peintre y confie librement les détails de ses expériences lithographiques et de ses aventures sentimentales et mondaines. Le travail de collection et d'annotation d'Herbert Schimmel est de premier ordre.

Dans le genre opposé, et pour sacrifier au romantisme de feuilleton, on peut aussi, si l'on y tient, relire Mac Orlan, dont sont rééditées trois apologies de Lautrec (4) dans le style « enlevé » et « lyrique populaire ».

Ph. D.

(1) Catalogue de l'exposition, 560 pages, 350 F.

(2) *Toulouse-Lautrec*, de Götz Adriani, Flammarion, 336 pages, 330 ill., 495 F.

(3) *Correspondance* d'Henri de Toulouse-Lautrec, édition de Herbert D. Schimmel, Gallimard, 448 pages, 72 ill., 260 F.

(4) *Toulouse-Lautrec peintre de la lumière froide* de Pierre Mac Orlan, Complexe, 128 pages, 59 F.

Le syndrome hollandais

Avec le patrimoine et la culture, les années 80 ont découvert un « gisement naturel » qui ne demandait qu'à être exploité rationnellement. A ce titre, l'exposition Toulouse-Lautrec est une première en France. Après Amsterdam et sa rétrospective Van Gogh, Paris succombe à son tour au rite de la réservation, histoire de mieux canaliser les visiteurs qui vont piétiner devant les silhouettes de Jane Avril ou de la Goulue. Le 13 février, 50 000 personnes avaient déjà choisi ce mode d'accès, sans parler des groupes (31 500 personnes inscrites) qui affichent complet.

Les amateurs auront donc à choisir entre la « période rouge » (lundi, jeudi après-midi et dimanche après-midi), où ils devront faire la queue avant d'entrer au Grand-Palais et la « période bleue » (les autres jours de la semaine), où seront indiquées – à l'avance – les tranches horaires encore disponibles. Ces derniers auront droit à trente minutes de retard. Qu'on se rassure, la durée de la visite n'est pas limitée !

Mais cette curiosité légitime doit également garnir les caisses de la Réunion des musées nationaux (1). Le tarif d'entrée a donc été augmenté d'un tiers (37 francs pour Géricault et Seurat, 50 francs pour Toulouse-Lautrec). Et devant l'entrée du Grand Palais un gigantesque « tipi » de plastique blanc propose les innombrables « produits dérivés » édités pour l'occasion. A l'évidence, la Réunion des musées nationaux a choisi la rentabilité supposée de l'« art d'aéroport ». Le mariage de la culture et de l'économie, annoncé par Jack Lang à la Sorbonne, lors d'un fameux colloque, donne ici ses premiers rejetons.

E. de R.

(1) Le coût total de l'exposition est de 20 millions de francs, comparable à celui des expositions Gauguin et Seurat. La part du mécénat est de 15 % (dont 3 millions de Feruzzi). 14 % du budget ont été consacrés à la publicité (2,9 millions).

► Réservation par Minitel : 3615 code LAUTREC ; par téléphone : 48-74-30-69. ; par télécopieur : 42-74-30-69 ou sur place, sous le « tipi », galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, 75008, Paris.

« Produits dérivés »

On les appelle les « produits dérivés ». Le titre n'est pas d'une folle élégance mais il rapporte gros : fondé en 1976, ce département de la Réunion des musées nationaux (RMN) a connu une progression spectaculaire ces dix dernières années. Près de cinq cents objets ont été créés, et le chiffre d'affaires du secteur « bijoux-cadeaux » a atteint 25,8 millions de francs en 1990 (+34.9 % par rapport à 1989).

Avec Toulouse-Lautrec, l'enjeu commercial est là : « autour de l'exposition », pour laquelle 500 000 visiteurs sont attendus, la RMN a mis en place des « produits Toulouse-Lautrec », une trentaine d'objets « inspirés » par l'artiste, et qui, par leur nature réaliste, augmentent cette sorte de familiarité avec l'œuvre et la vie d'« Henri Patte cassée », le peintre des bordels. Voici donc les accessoires du mieux-jouissant culturel : cravates et pochettes Au Moulin Rouge, écharpe Aristide Bruant (mille deux cents en stock), foulard monogrammé Toulouse-Lautrec, en twill de soie (genre Hermès), gants d'Yvette Guilbert, dont la taille unique extensible suppose une imagination adaptée.

Reste le « kit de table » en carton (produit par Lotus, filiale de Beghin Say, mécène de l'exposition), et du plus petit, au plus cher, le pin's éléphant (25 F), et la canne Toulouse-Lautrec, qui se dévisse, en cas de soif (1 200 F). Le projet culturel, plutôt copieux, compte cinq titres (dont le catalogue édité à cent mille exemplaires), deux films coproduits par la RMN (dont l'un signé Jean-Christophe Averty) et un disque compact. Curieusement, la direction commerciale est seule responsable de ces objets. Il est dommage que ce que l'on envie depuis toujours à Paris, son goût, souffre d'une telle médiocrité. Il manque *ici un projet artistique*, une approche plus fine, qui ne serait pas uniquement le résultat d'un test marketing, ou le pari d'une fin de déjeuner.

Il serait bien naïf de s'indigner : les musées américains et japonais ont dans ce domaine valeur de modèle. Mais déçoivent les couleurs, les formes, bref, le style faux luxe, la médiocrité de l'ensemble pour lequel on espère totaliser un chiffre d'affaires de 30 millions de francs.

LAURENCE BENAÏM

► En vente au Grand Palais et à la boutique Musée et compagnie, 49, rue Etienne-Marcel, 75001 Paris. Par correspondance : 44-57-37-94.

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). 1, 71 m et 53 kg d'héroïne pure : 20 h 30. Rel. dim., lun. Dépressions verbeuses : 22 h. Rel. dim., lun. Gas pas d'show : ven., sam. (dernière) 19 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : 20 h 45 : sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). L'Ange de l'information : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, jeu.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Vassa Geleznova : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h ; sam., dim. 16 h.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Mademoiselle Else : ven., sam (dernière) 20 h 30
BASTILLE (43-57-42-14). Méditation 1, la gourmandise : ven., sam. (dernière) 19 h 30.
BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 19 h : dim. 15 h 30. Moby Dick : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
BEAUNORD-CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). La Bataille : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Lettres clandestines : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
BOBINO (43-27-75-75). Bouvard du rire : mar., mer., jeu. 21 h.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : 20 h ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Une nouvelle histoire du vieil Ouest sauvage : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h. En prison : ven., jeu. 19 h ; sam., dim. 17 h 30.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les Couloirs de la honte : 22 h. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.
CAFÉS DES 13e ET 14e ARRONDISSEMENTS (42-86-97-03). On joue... feu! : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : (en espagnol) ven., sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Ivan le Terrible : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 : dim. 16 h. Salle II. Quincailleries : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h 30.
CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Courtemanche : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE CULTUREL DU MINISTÈRE DES FINANCES (40-04-38-85). L'Emigré de Brisbane : sam. 21 h ; dim. 17 h.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Anne-Marie Blanc : ven. 20 h 30. Hugo Lœtscher : mar. 20 h.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Noces à Tipasa ; le vent à Djemila ; Retour à Tipasa : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Mur et le Petit Monsieur : ven., sam., dim., lun., mar., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. Montaigne : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 17 h. Histoire d'amour : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). W comme Gombrowicz : 21 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h. Rel. dim., lun. Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Iphigénie : mer. 14 h ; sam., mar. 20 h 30. Caligula : ven., lun., mer. 20 h 30 ; dim. 14 h. Le roi s'amuse : sam. 14 h ; dim., jeu. 20 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). Andromaque : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Couaci le Grand Orchestre du Splendid : jeu., ven., sam., lun. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Dieu est absent des champs de bataille : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
EDGAR (43-20-85-11). Femmes à lunettes : 20 h 30. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). La Voleuse de Londres : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. La Quête de la femme oiseau : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (40-78-81-93). A présent, adieu : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Histoires camiques : 20 h 30. Rel. dim., lun.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Passagères : ven., sam. 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Roland Magdane dans Rire : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Tu es gentil, tu laisses Marie-Madelein en dehors de tout ça : 22 h. Rel. dim.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). De temps en temps : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30. La Farandole : 20 h 30. Rel. dim. Le Premier : lun., mar., mer., jeu. 22 h 15. La vie est un petit torrent agité : ven., sam. (dernière) 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
HÉBERTOT (43-87-23-23). C'était hier : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HOTEL LUTÉTIA (49-54-46-55). Les Tac-tics du coeur : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Guerres privées, 1969 : 20 h. Rel. dim. La Double Inconstance : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Hélène Martin : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 30. Bereshit : 18 h. Rel. dim. La Journée du maire : 20 h. Rel. dim.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). La neige vient du ciel : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30. La Nuit du diable : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45 : dim. 15 h. Rel. dim. soir. lun.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Charlus : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir. lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 15 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Dali ou le Journal d'un génie : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. lun.
MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21) Lettres de la marquise de M. au comte de R. : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Le Fantôme de l'Opéra : sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 14 h 30.
PALAIS DES CONGRÈS (46-48-28-30). 17e Nuit des Césars : sam. 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Jésus était son nom : ven., sam. 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. (dernière) 14 h, 17 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

LA JOURNÉE DU MAIRE. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 20h (19).
TU ES GENTIL, TU LAISSES MARIE-MADELEIN EN DEHORS. Grand Théâtre d'Edgar (43-20-90-09) (dim.), 22h (19).
LE FANTOME DE L'OPÉRA. Opéra-Comique - Salle Favart (42-86-88-83), 20h30 ; dim. 19 h, sam. et dim. 14 h 30 (20).
LE FOU DE BASSAN. Théâtre de la Mainate (42-08-83-33), jeu., ven., sam., lun. 22 h et dim. 20 h 30 (20).
LE CHANT DU COQ ET FIN DE PROGRAMME. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 17 h (21).
LA DISPUTE. Sartrouville (Théâtre) (39-14-23-77), ven., sam., mar. 21 h, dim. 16 h, lun. et jeu. (dernière) 14 h (21).
COURTEMANCHE. Casino de Paris (49-95-99-99) (dim.), 20h30 (24).
LE PREMIER. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 22h15 (24).
LA BATAILLE. Beaunord-Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16), mar., mer. et jeu. 20 h 30 (25).
BOUVARD DU RIRE. Bobino (43-27-75-75) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 15 h (25).
LES CHEVAUX AUX SABOTS DE FEU. Massy (C. C. Paul-Bailliart) (69-20-57-04), mar., jeu. 21 h et jeu. 14 h (25).

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Grande salle. Chambres : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h 30. Petite salle. Le Voyage : Archéologie et Domus : . 20 h 30. Rel. dim., lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
RANELAGH (42-88-64-44). L'Illusion comique : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30. Le Chant du coq et Fin de programme : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : jeu., ven., sam., lun., mar. 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La Malédiction de la famille Guergand : ven., sam. (dernière) 21 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SALLE BRASILIA (GALERIE BRASIL INTER ART (48-07-20-17). Les Bonnes ; ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). A propos de Martin : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THE SWEENY (46-33-28-12). Hope Street : mer., dim. 20 h 30.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). A la merci de la vie ; ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Andromaque : mer. 20 h 30 ; sam. 15 h 30. Bérénice : jeu. 20 h 30 ; dim. 14 h 30. Mithridate : ven., mar. 20 h 30. Phèdre : sam 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Que reste-t-il de l'abat-jour? : 20 h 30. Rel. dim., lun. Sarclo : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Phèdre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Kes (en anglais) : lun. (dernière) 20 h 30 ; lun. 14 h 30. Puzzle : .. ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h. Belle de Mai. La Brouette du vinaigrier : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Edith détresses : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30. Piment cannibale : jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 18 h 30.
THÉATRE DE LA MER (48-87-66-37). The Homecoming (en anglais) : dim., lun. 20 h.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Roberto Zucco ; ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Des ronds dans l'eau : 19 h. Rel. dim. Baudelaire : 20 h 30 ; lun., mar., jeu., ven. 14 h 15. Rel. dim., lun. soir. Mais où est donc Dada? : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h. Le Grand Voyage et la Servante de l'amour : ven., mer. 17 h.
THÉATRE DE PARIS (48-78-22-00). Je vous demande plait-il : 20 h 30. Rel. dim., lun. Smaïn : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Maria Ducceschi : 22 h. Rel. dim., lun
THÉATRE MONTORGUEIL (48-52-98-21). On va faire la cocotte ; On purge bébé : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Le Baron perché : ven., sam. (dernière) 14 h 30 ; ven. 10 h. Carton plein : ven., sam (dernière) 20 h 30. Salle Jean Vilar. Maître Puntila et son valet Matti : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32) Grande salle. Ajax et Philoctète : ven., sam. 20 h 30 ; sam., dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Les Grandes Forêts, parole de poètes : 18 h 30. Rel. lun.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60) Grande salle. Le Vieil Hiver, Fragile Forêt : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Déjeuner chez Ludwig W. : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Kouguel : mer., sam., dim. 15 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-33-66-70). La Valse des toréadors : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). Ma chère biche : 19 h. Rel. dim.
TRÉTAUX DE L'ARSENAL (42-77-47-54). Soirées bourgeoises 20 h 30. Rel. dim., lun.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h. Rel. dim. Le Troisième Témoin : ven., sam., dim. 15 h
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 20 h 30 ; sam. 16 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Grand Méliès : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h Masada, un compte rendu : ven, sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)
VENDREDI

America, America (1964, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 18 h

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Hommage à la Warner Bros : Voyage sans retour (1932, v.o. s.t.f.), de Tay Garnett, 14 h 30 ; Je suis un évadé (1932, v.o. s.t.f.), de Mervyn LeRoy, 17 h 30 ; le Dernier Round (1926, v.o. traduction simultanée), de Buster Keaton, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)
VENDREDI

Voisins, voisines : G comme grands ensembles : Souvenirs de banlieue (1979) de Jean-Paul Desgoutte, Grigny la grande borne (1973) de Bernard Gesbert, 14 h 30 ; P comme portrait : Spot Propsac (1982), Pascal deuxième étage au fond de la cour (1978) de Philippe Bonin et Bertrand Desormeaux, Pascal Escalier 51 (1984) de Philippe Bonnin et Bertrand Désormeaux, 16 h 30 ; E comme enquête : l'Etat des lieux (1979) de François Caillat, Mais où est donc Ornicar (1978) de Bertrand Van Effenterre, 18 h 30 ; Reflets d'Imagina 92 : Produits de jeunes créateurs et d'étudiants, prix Pixel INA, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
AMELIA LOPEZ O'NEIL (Fr.-All.- espagnol, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
CONTE D'HIVER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
DANZON (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MISSISSIPI ONE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

AMOUREUSE. Film français de Jacques Doillon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
BETTY. Film français de Claude Chabrol : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
CHER INCONNU. Film norvégien d'Unni Straume, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
ÉCRANS DE SABLE. Film franco-italo-tunisien de Randa Chahal Sabbag : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR. Film français de Jérôme Foulon : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA GUERRE SANS NOM. Film français de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman réalisé par Bertrand Tavernier : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
NORD. Film français de Xavier Beauvois : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
OLIVER ET OLIVIA. Film danois de Jannik Hastrup, v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
RICOCHET. Film américain de Russell Mulcahi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 22 FÉVRIER

« *Les salons du ministère de la marine* », 14 h 30, 2, rue Royale (D. Fleuriot).
« *Maison Victor Hugo, la place des Vosges, l'hôtel Sully* », 15 heures, 6, place des Vosges (Rencontre des peuples).
« Les cachots, le réservoir et le grand puits de Bicêtre », 15 heures, métro Kremlin-Bicêtre, côté CHU (D. Bouchard).
« Les salons du ministère de la Marine », 10 h 15, 2, rue Royale (Paris et son histoire).
« La basilique de Saint-Denis », 15 heures, entrée de la basilique (Paris et son histoire).
« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (Connaissance de Paris).
« L'Académie française », 14 h 30, 23, quai de Conti (Europ Explo).
« L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son vieux quartier », 15 heures, métro Saint-Germain (Lutèce-visites).
« Montmartre une butte sacrée », 14 h 40, sommet du funiculaire (Paris autrefois).
« Saint-Sulpice et son vieux quartier », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Lutèces-visites).
« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont Marie (C. Merle).
« Le château de la Reine-Blanche, la butte aux Cailles », 10 h 30, mairie du XIIIe (M. Peyrat).
« Les salons de l'hôtel de la Marine », 15 heures, 2, rue Royale (E. Romann).
« L'Institut », 10 h 30, 23, quai Conti (D. Bouchard).
« L'ancienne abbaye de Saint-Denis, maison de la Légion d'Honneur », 15 heures, métro Saint-Denis-Basilique (D. Bouchard).

DIMANCHE 23 FÉVRIER

« Le musée d'Ennery », 15 heures, 59, avenue Foch (Paris et son histoire).
« A travers le vieux Montmartre », 15 heures, 2, rue du Mont-Cenis (Paris et son histoire).
« L'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches (Connaissance de Paris).
« Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Odéon (Europ Explo).
« L'Opéra Garnier », 11 heures, dans le hall (Aux Arts, Et Caetera).
« L'ancienne Cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, métro Sentier (Résurrection du passé).
« L'hôtel de Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur (I. Hauller).
« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

CONFÉRENCES

SAMEDI 22 FÉVRIER

Palais de la Découverte (salle de conférences), 15 heures : « La vie des étoiles ».
Sorbonne (amphi Bachelard), 15 heures : « Découvrir et accepter les différences entre les hommes », par Marie-Magdeleine Davy.

DIMANCHE 23 FÉVRIER

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Présence de l'astrologie dans les rituels maçonniques », avec Jacques Gorgue, et « Le symbolisme des arbres », avec Natya (Conférences Natya).
Cité des sciences et de l'industrie (salle Jean-Bertin), 15 heures : « Conférences Cousteau, le spectre de la tortue », et, à 16 heures (salle Jean-Painlevé) : « Cycle nouvelles technologies de la communication ».
36, rue Poussin, 14 h 30 : « L'épopée des Scythes », avec K. Vanderhaeghe, et, à 16 h 30 : « Méso-amérique, d'un océan à l'autre 2 », avec K. Vanderhaeghe (Le cavalier bleu).

BILLET

Le malaise de l'OPA

Après le fantôme de l'OPA, le syndrome des rachats, la Bourse est passée du dogme au doute. La réglementation des offres publiques d'achat, élaborée voici trois ans, montre ses limites. Pas une acquisition ne se fait sans être contestée par les actionnaires minoritaires et les recours devant les tribunaux sont légion. Dernier procès en date, l'audience de la cour d'appel de Paris où, mercredi 19 février, pendant près de huit heures, se sont affrontés une dizaine d'avocats à propos de l'OPA lancée par le groupe Pinault sur les deux tiers du capital du Printemps *(lire nos informations page 18)*.

Les représentants des actionnaires minoritaires de ce grand magasin demandaient une égalité de traitement et donc l'extension de l'offre publique à l'intégralité du capital. Les défenseurs des majoritaires revendiquaient la stricte application de la réglementation qui autorise une offre sur 66 % du capital. En effet, depuis 1989, le franchissement du seuil des 33 % dans le capital d'une entreprise contraint – sauf dérogation – l'acquéreur à lancer une OPA sur au moins les deux tiers du capital.

C'est justement sur cette possibilité d'offre partielle que se produisent les différends. Conscient de ce malaise, M. Pierre Bérégovoy s'était déclaré d'accord, en novembre, pour transformer la règle et rendre l'OPA obligatoire sur l'intégralité du capital. Il vient de réitérer ses propos jeudi 20 février. Il faut *« poursuivre la concertation avec la place financière et les milieux industriels pour voir si la règle des deux tiers ne doit pas évoluer,* a-t-il affirmé. *Ma conviction est qu'elle doit évoluer »*. Cette modification réglementaire nécessite le consensus de toute la place.

Au nom de l'équité, la Commission des opérations de Bourse (COB) a toujours été favorable à des offres sur l'intégralité du capital et ce bien avant la réglementation de 1989. Quant au CNPF, partisan de l'OPA limitée afin de permettre aux entreprises françaises de participer aux restructurations industrielles pour ne pas laisser le champ libre aux étrangers, il semble revoir ses positions. Un groupe de travail constitué à l'automne devrait rendre ses conclusions en mars. Si la réglementation est modifiée, il faudra peut-être en profiter pour revoir les conditions de dérogations à l'OPA. L'an dernier, en incluant le reclassement maisons mères-filiales et l'exercice des droits de vote double, sur la cinquantaine de dossiers déposés auprès des autorités boursières, les dispenses ont été accordées dans plus de 95 % des cas. L'exception est-elle de règle ?

DOMINIQUE GALLOIS

Après son revers électoral dans le New-Hampshire

M. Bush n'envisage pas de modifier sa politique économique

En dépit d'un score peu flatteur aux élections primaires du New-Hampshire *(lire page 7 l'article d'Alain Frachon)*, M. George Bush n'envisage pas de modifier la politique économique de la Maison Blanche, pourtant condamnée par les trois quarts des Américains. M. Bush, va se contenter de sillonner le pays pendant une quinzaine de jours pour répéter et expliquer le sens des mesures annoncées le 28 janvier dans son discours sur l'état de l'Union, faisant confiance à ceux de ses conseillers qui lui assurent que son message n'a pas été rejeté par l'opinion publique mais simplement mal « vendu ».

NEW-YORK

de notre correspondant

La tactique de M. George Bush consistera à rejeter sur le Congrès, à majorité démocrate, la responsabilité de la non-adoption éventuelle par le Parlement de ses propositions d'allégements fiscaux, dont il a souhaité qu'elles soient votées avant le 20 mars. A un mois de cette échéance, les parlementaires démocrates du Sénat et de la Chambre des représentants, qui travaillent sur plusieurs contre-propositions, sont parvenus à un accord le 20 février sur un projet de texte commun comportant des réductions d'impôts pour les contribuables à revenus moyens en échange d'un alourdissement de la fiscalité pour les catégories les plus riches, mais dont le détail exact n'est pas encore arrêté.

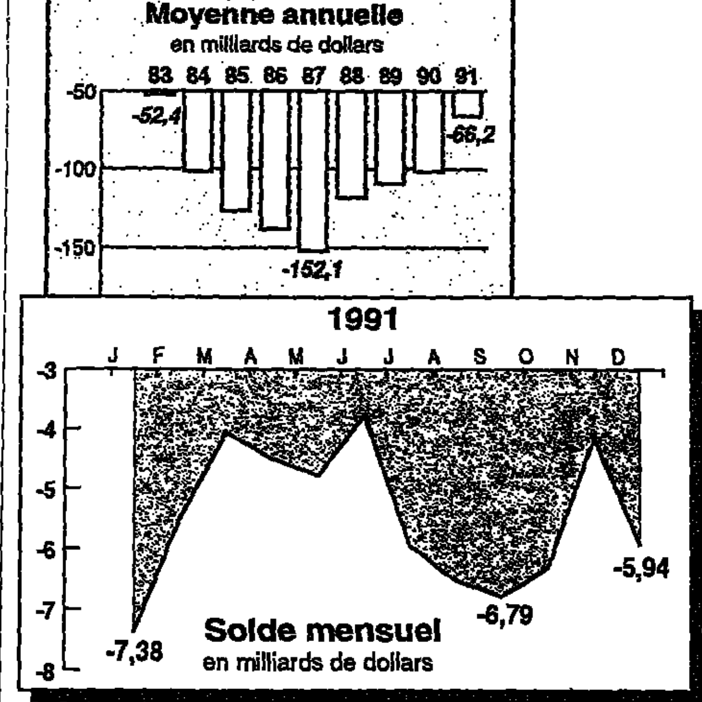
Pour étayer son refus de revenir sur un dispositif qui, de l'avis quasi général n'a aucune chance de relancer l'économie mais fait plaisir à tout le monde ou presque – et a au moins le mérite d'éviter de trop creuser l'impressionnant déficit budgétaire de l'Etat, – M. Bush estime que la reprise est pour bientôt. Après l'avoir escomptée, il y a une dizaine de jours, pour juin, il la voit maintenant poindre avec certitude pour l'automne, à point nommé pour coïncider avec l'élection présidentielle. A condition d'être confirmées au cours des prochains mois, les dernières indications de l'économie américaine semblent lui donner raison. A tel point que Wall Street, non seulement n'a pas flanché après le résultat du scrutin du New-Hampshire (l'indice Dow Jones a gagné plus de six points le 19 février, au lendemain de la primaire) mais que la Bourse de New-York a inscrit le 20 février un nouveau record en clôturant la séance à 3 280,64 points, en hausse de 50,32 points sur la précédente séance.

M. Greenspan un peu « plus optimiste »

Les boursiers new-yorkais réagissaient ainsi favorablement à l'annonce-surprise d'une augmentation de 5,5 % en janvier des constructions de maisons neuves et d'appartements. D'autre part, le département de l'emploi avait annoncé une hausse de 0,1 % de l'indice des prix de détail durant la même période, soit la plus faible augmentation de l'inflation depuis six mois. A sa façon, en dépit de l'important gonflement (42 %) constaté en décembre dernier, le fait que le déficit commercial américain ait été limité à 66,2 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année dernière, sa meilleure performance depuis 1983, a aussi constitué un élément encourageant pour les milieux d'affaires. Surtout si on compare ce déficit aux chiffres de l'année précédente (101,72 milliards) et au montant record de 1987 (152 milliards). Sans doute bien informé, M. Alan Greenspan, qui témoignait la veille devant la sous-commission bancaire de la Chambre des représentants, avait alors estimé qu'il *« commençait à voir les premières indications d'une reprise »*, ajoutant qu'il était *« quelque peu plus optimiste »* que dans un passé récent. Au risque de désarçonner ceux qui avaient cru interpréter ses précédents propos comme le signal d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, le président de la Réserve fédérale a indiqué qu'il ne voyait pas de raison particulière de peser à nouveau sur les taux directeurs. Une façon d'appuyer le contenu du rapport semi-annuel remis au même moment au Congrès et dans lequel la banque centrale note avec satisfaction les réductions de taux d'intérêt en série auxquelles elle a procédé au cours des dix-huit derniers mois. Une politique qui, selon elle, tient lieu de *« soutien efficace »* (et suffisant ?) à la reprise économique qui devrait se matérialiser cette année.

SERGE MARTI

Le déficit commercial des Etats-Unis a fortement diminué en 1991



Avec un solde négatif de 66,2 milliards de dollars (365 milliards de francs), contre 101,7 milliards en 1990, la balance commerciale américaine a enregistré sa meilleure performance depuis 1983 (année de sortie de récession). La faiblesse de la demande intérieure a entraîné une diminution nette de 1,5 % des importations (488 milliards, contre 495 milliards en 1990), alors que les exportations ont atteint le montant record de 422 milliards (contre 393 milliards), progressant de 7,5 %.

Grâce à la faiblesse du dollar, les Etats-Unis ont enregistré un excédent commercial avec la zone européenne de 16,1 milliards, contre 4 milliards en 1990, alors que leur déficit bilatéral avec le Japon a très légèrement augmenté, à 43,4 milliards. Ces tendances de l'année 1991 ne se reflètent pas dans le résultat de décembre. Le déficit commercial mensuel a atteint 5,9 milliards, contre 4,2 milliards en novembre, sous l'effet d'une diminution des exportations et d'une poussée des importations.

Bataille franco-allemande dans l'assurance

Les AGF portent plainte contre AMB

Après avoir longtemps tergiversé, les AGF (Assurances générales de France) ont finalement décidé de mettre leurs menaces à exécution et de porter plainte, mercredi 19 février, auprès du tribunal d'Aix-la-Chapelle contre l'assureur allemand AMB (Aachener und Muenchener Beteiligungs AG). Indépendamment de cette action en justice, l'office allemand des cartels devait donner, vendredi 21 février, un avis favorable sur l'entrée des AGF dans le capital d'AMB.

Le directoire de la deuxième compagnie allemande, avec à sa tête M. Wolf Dieter Baumgartl, refuse depuis plusieurs mois d'accorder des droits de vote à des actions AMB détenues par la compagnie française et cherche même par tous les moyens à trouver des alliés pour contrer l'entrée des AGF dans son capital. Du coup, les AGF, le premier actionnaire d'AMB depuis le 8 janvier avec 25 % du capital, possèdent seulement 9 % des droits de vote.

L'objectif des AGF est clair : il s'agit d'obtenir, par l'intimidation ou par une décision juridique, l'enregistrement des 16 % d'actions nominatives qu'elles possèdent, sachant que les autres 9 %, détenus sous forme d'actions au porteur, comportent automatiquement un droit de vote. Le groupe français, présidé par M. Michel Albert, veut aussi transformer rapidement une participation financière de 3,5 milliards de francs, dont la rentabilité – de l'ordre de 2,5 % par an – est faible, en un investissement industriel. Mais ce type de procès peut durer, dans l'hypothèse la plus défavorable, jusqu'à six ans !

La goutte d'eau d'EPIC

Aux AGF, on espère arriver à une solution de compromis bien plus rapidement. D'ailleurs, AMB ne se fait peut-être pas trop d'illusions sur la validité juridique de son refus d'accorder des droits de vote. Le directoire allemand aurait, au cours de la négociation, tenté d'assortir l'attribution de ses droits de vote d'une cession, à un prix *« satisfaisant »*, du contrôle de sa filiale à 50 %, la banque BFG (Bank für Gemeinwirtschaft), au Crédit lyonnais. *« Il s'agissait de faire monter au maximum les enchères sur le prix de vente de BFG, une banque dont la santé n'est pas étincelante »*, explique un observateur. Les AGF ont donc décidé de couper court à tout lien entre les deux affaires. Mais on ne peut pas ne pas rapprocher aussi cette plainte de l'annonce faite, mardi 18 février, par AMB et ses alliés, l'italien Fondiaria et le britannique Royal Insurance, de la création d'un holding commun baptisé EPIC (European Partners for Insurance Cooperation) et regroupant leurs participations hors de leurs territoires nationaux. De cette opération, les AGF sont totalement exclues. Logique, dans la mesure où EPIC fait partie de la panoplie des stratagèmes utilisés par AMB pour faire obstacle aux AGF. Il s'agit de donner des gages à Royal Insurance et à Fondiaria.

La première acquisition d'EPIC sera d'ailleurs la filiale hollandaise de Royal Insurance pour plus de 1,6 milliard de francs. De quoi permettre à Royal Insurance, mal en point car très engagée sur le marché hypothécaire anglais, de sortir la tête de l'eau et de vendre à un prix inespéré, 1,2 fois les primes, sa plus belle participation sur le continent. La Fondiaria aussi a profité des largesses d'AMB, qui lui a racheté, pour plus de 2 milliards de francs, 70 % de sa filiale allemande. Une façon de donner à Fondiaria, le numéro deux italien de l'assurance, les moyens de faire passer sa participation dans AMB de 5,8 % à 20 % d'ici à la fin mars. Actuellement, elle possède une option d'achat sur 18,8 % du capital d'AMB, cédée par Royal Insurance, mais ne l'exercera que sur 14,2 %. Ses titres sont actuellement « portés » par le Crédit suisse. La banque helvétique aurait aussi 3 % supplémentaire du capital d'AMB qu'elle chercherait à confier à des mains amies d'AMB.

Si les alliés de la compagnie allemande ont toutes les raisons de s'en montrer satisfaits, les tentatives désespérées pour échapper aux AGF vont finir par lui coûter cher. La presse allemande est d'ailleurs très critique sur la fuite en avant du directoire d'AMB. Celui-ci a même tenté, il y a quelques jours, de faire reprendre par une des filiales, la Volksfürsorge, 10 % de ses propres titres. La direction de la Volksfürsorge a refusé. A l'appui de ces critiques, on peut remarquer qu'aucun groupe allemand n'est venu épauler AMB, même si certains s'interrogent sur le jeu dans la coulisse d'Allianz, le géant allemand et européen de l'assurance. *Via* la Dresdner Bank, sa filiale à 23,5 %, Allianz détient plus de 10 % du capital d'AMB, mais ne peut pas aller plus loin sans tomber sous le coup des lois allemandes et européennes contre les monopoles.

La bataille, cette fois-ci juridique, pourrait durer encore quelques mois. AMB semble avoir déjà joué une bonne partie de ses cartes, mais peut compter sur le soutien, constamment réaffirmé, de Fondiaria. De l'autre côté, les AGF ne renoncent pas à réaliser une première : la prise de contrôle, contre l'avis de ses dirigeants et par un groupe étranger, d'une entreprise allemande.

E. L.

Accord salarial en Allemagne avec les assureurs mais échec avec les banques

En Allemagne, les employés de l'assurance ont obtenu une augmentation de leurs salaires de 6,5 % en 1992 à la suite de l'accord conclu jeudi 20 février entre le syndicat du commerce, des banques et de l'assurance (HBV) et le patronat.

Pour le secteur bancaire, en revanche, les négociations ont échoué, aussi bien avec HBV qu'avec DAG, autre syndicat des employés de banque. Les demandes de revalorisation salariale portent officiellement sur 10,5 % en 1992, mais une hausse de 6,5 % pourrait être considérée *« comme un ordre de grandeur sur lequel on peut discuter »*, a déclaré M. HansX Georg Stritter, négociateur de HBV. Le patronat propose 5 % et semble décidé à ne pas faire de concessions. Environ 430 000 personnes sont concernées dans la partie ouest du pays et 25 000 dans la partie est.





ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Avec des institutionnels belges

Air France devrait contrôler 37,5 % du capital de la compagnie nationale Sabena

Le gouvernement belge pourrait autoriser, vendredi 21 février, le contrôle par Air France, *via* une société de droit belge dans laquelle la compagnie française serait majoritaire, de 37,5 % du capital de la compagnie aérienne nationale belge Sabena.

En mai 1991, les pouvoirs publics belges avaient mis comme condition au versement d'une aide de 9 milliards de francs belges (1,5 milliard de francs français) l'entrée dans le capital de Sabena d'un transporteur aérien étranger capable d'apporter de l'argent frais. Nommé à la tête de la compagnie belge en novembre 1990, M. Pierre Godfroid s'y était employé et avait mis en concurrence Air France et British Airways.

C'est finalement le projet d'Air France qui l'emportera si le gouvernement belge donne son feu vert. Il prévoit une recapitalisation de Sabena à hauteur de 15 milliards de francs belges : 9 milliards de francs belges seront donc apportés par le gouvernement belge et 6 milliards par une société de droit belge au sein de laquelle Air France sera majoritaire.

La participation de la compagnie aérienne française sera de 4 milliards de francs belges, sous forme de versement annuel d'un milliard sur les 4,5 milliards de francs belges qui composeront le capital de la société. Air France disposera d'une minorité de blocage de 37,5 % dans Sabena *via* cette société. Des institutionnels belges, regroupés par le groupe Bruxelles-Lambert (GBL), apporteront pour leur part les 500 millions de francs belges restants. A ce capital s'ajoutera l'émission d'un emprunt obligataire par les institutionnels de 1,5 milliard de francs belges, d'une durée de six ans.

Cet accord suppose aussi la révision du statut de Sabena, qui sera aligné sur le statut de droit commun des sociétés belges. Actuellement, Sabena est régie par une loi du 26 avril 1923 à laquelle s'ajoutent certaines dispositions particulières prévoyant qu'elle ne peut, sans arrêté royal, *« participer à la constitution, au capital et à la gestion d'autres entreprises, associations ou sociétés »*. Ses administrateurs sont nommés sur proposition des ministres : le président et le vice-président, par le roi.

A l'issue de cet accord, Sabena devrait quitter le système de réservation électronique Galileo (fondé par British Airways, Swissair, Alitalia) pour le groupe Amadeus d'Air France, de Lufthansa et d'Iberia. Déficitaire en 1990, Sabena affiche un résultat net bénéficiaire de 8 millions de francs français pour la période d'avril à décembre 1991.

MARTINE LARONCHE

Pour financer les transports en commun

Des élus demandent une taxe additionnelle sur les produits pétroliers

De plus en plus d'élus réclament une politique ambitieuse pour le développement des transports en commun. Ils veulent faire de ce thème *« une priorité nationale »* dotée par l'Etat d'un financement conséquent. Mercredi 19 février, l'Association des maires des grandes villes de France, le Groupement des autorités responsables de transports (GART) et l'Association des présidents des communautés urbaines ont proposé la mise en place d'un fonds spécial d'investissement pour les transports collectifs urbains. Ce fonds serait principalement alimenté par une taxe additionnelle sur les produits pétroliers au taux de 10 centimes par litre, ce qui permettrait de collecter 4 à 5 milliards de francs par an. A besoin exceptionnel, financement exceptionnel : *« Il faut que la voiture individuelle paie le développement des transports en commun »*, a déclaré M. Michel Noir, maire de Lyon, qui avait déjà soumis en novembre dernier cette proposition au président de la République.

Une délégation de sept élus de tous bords ira défendre cette idée auprès des autorités nationales. Elle se compose de MM. Dominique Baudis, député app. UDC et maire de Toulouse, Pierre Mauroy, député PS et maire de Lille, Michel Noir, député non inscrit et maire de Lyon, Roger Quilliot, sénateur PS et maire de Clermont-Ferrand, Jacques Auxiette, maire de la Roche-sur-Yon, Jacques Chaban-Delmas, député RPR et maire de Bordeaux, et Jean Auroux, député PS et maire de Roanne.

M. Bérégovoy a déclaré, au cours d'un point presse, le 20 février, qu'il était décidé *« à ne pas faire d'impôt nouveau »*. De son côté, le ministre de l'environnement, M. Brice Lalonde, a apporté son soutien à cette initiative sous réserve *« d'un plan volontariste de limitation des véhicules particuliers en centre-ville et d'une réduction de projets d'infrastructures autoroutières en zone péri-urbaine »*.

Les besoins d'investissement en infrastructures de transports collectifs urbains, hors Ile-de-France, sont estimés à 63 milliards de francs d'ici douze à quinze ans et ceux nécessaires aux bus à 23 milliards de francs, a précisé M. Noir.

M. La.

AFFAIRES

A la cour d'appel de Paris

Le parquet rejette la requête des actionnaires minoritaires du Printemps contre Pinault

« Il ne peut être reproché à l'acheteur ou au vendeur d'avoir tiré parti au mieux de la réglementation. Il convient donc de rejeter la demande des actionnaires minoritaires. » Par ces deux courtes phrases sèches, au terme d'un réquisitoire non moins bref, Mme Christine Thin a mis un terme, mercredi 19 février, à une longue journée de plaidoiries devant la cour d'appel de Paris, où se déroulait l'audience consacrée à l'OPA (offre publique d'achat) partielle lancée par Pinault sur le groupe Printemps, une opération contestée par les actionnaires minoritaires. Ces derniers critiquent le montage qui a permis au groupe Pinault d'acquérir le contrôle du Printemps sans franchir la barre des 50 %. Il a pu ainsi lancer une OPA sur les deux tiers seulement du capital et non procéder à un maintien de cours sur l'intégralité des actions.

Alors que la veille à Nimes, dans une autre affaire boursière et sur un autre thème – celui de l'actionnariat de Perrier, – le ministère public avait soutenu les conclusions de la Commission des opérations de Bourse (COB), la représentante des pouvoirs publics a adopté la démarche inverse pour le Printemps. Pour Mme Thin, le groupe Pinault a acquis 40,4 % du capital du Printemps et 37,2 % des droits de vote, et *« ces opérations de cession n'ont été entachées d'aucune irrégularité »*. La cour d'appel, que preside Mme Myriam Ezratty, rendra son arrêt le 10 mars. Jeudi 20 février, dès le lendemain de l'audience, dans une séance particulièrement euphorique, l'action Printemps faisait grise mine, perdant 5 % à 862 francs alors que le marché gagnait près de 2 %. Les boursiers semblent croire à un échec du recours des minoritaires sur l'extension de l'OPA.

D. G.

Apres négociations autour du renflouement de SGS-Thomson

La recapitalisation de SGS-Thomson, le fabricant de composants electroniques contrôlé par l'IRI (le holding de l'Etat italien) et Thomson-CSF, fait toujours l'objet d'âpres négociations entre Paris et Rome. Le groupe de travail bilatéral dont Mme Edith Cresson avait annoncé la création le 20 janvier n'a toujours pas trouvé de solution.

Le président du holding d'Etat italien, M. Franco Nobili, a estimé, jeudi 20 fevrier, que *« l'Italie ne devait pas manquer l'occasion d'être présente dans le secteur onéreux mais important en Europe »* des composants électroniques. M. Nobili a précisé que l'IRI n'avait pas l'argent nécessaire à la recapitalisation immédiate de SGS-Thomson.

SOCIAL

Souhaitant réaliser des gains de productivité

L'Assistance publique va moderniser ses intruments de gestion

Premier groupe hospitalier européen (50 établissements, 23 milliards de francs de budget), l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) est décidée à accélérer la modernisation de ses instruments de gestion. Les difficultés de l'assurance-maladie, mais aussi la concurrence des cliniques privées, qui vont progressivement introduire une tarification forfaitaire par pathologie, incitent le secteur public à se plier aux exigences de la rationalité économique pour réaliser des gains de productivité.

La progression modérée des dépenses de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (la hausse est de 2,8 % hors inflation en 1991 après 3,3 % en 1990) constitue une performance nécessaire mais qui s'avère loin d'être suffisante. *« Nous devons enfin disposer des moyens qui nous permettent de savoir ce que coûte exactement tel ou tel traitement dans nos services. Encore faut-il, au préalable, mener à bien un gros travail conceptuel »*, a souligné, jeudi 20 février lors d'une conférence de presse, M. François Stasse, directeur-général de l'AP-HP. Pour l'hôpital qui, comme l'ensemble du système de santé français, découvre la comptabilité analytique, il s'agit bien d'une véritable révolution. Cette démarche passe par la mise au point de *« groupeurs de pathologies »* répertoriant les malades en un petit nombre de catégories homogènes afin de rendre possibles *« des comparaisons épidémiologiques et économiques »*.

La difficulté de cette approche, qui devrait déboucher dans deux ans sur des instruments opérationnels, tient au fait qu'il faut *« surmonter l'infinie variété et complexité des pathologies existantes »*. De même, la généralisation des *« résumés standardisés de sortie »* (fiche médicale indiquant de manière normative la ou les pathologies du malade et la thérapeutique utilisée) sera effective en 1993. Aussi, avec son *« plan stratégique »* 1990-1995, l'Assistance publique a décidé d'investir massivement dans l'informatique (240 millions de francs cette année) et a engagé le câblage de ses établissements afin de permettre à l'information de circuler horizontalement et verticalement.

Des faiblesses persistent

La modernisation de l'AP-HP (84 000 salariés) implique aussi l'amélioration des rapports sociaux dont la qualité, reconnaît M. Stasse, *« est encore insuffisante »*. Les mouvements de protestation des infirmières comme les conflits qui ont éclaté au sein de plusieurs autres catégories de personnel de santé témoignent d'une *« crise très profonde des métiers liés à la solidarité »*, considère le directeur général, tout en rappelant que, depuis fin 1988, la rémunération d'une infirmière débutante a progressé de 24 %. Toutefois, si la proportion de postes vacants reste proche de 5 % (un déficit d'autant plus important que les emplois budgétaires sont calculés au plus juste et que la réduction de trente-sept à trente-cinq heures du travail de nuit va accroître les besoins), les écoles d'infirmières de l'AP-HP ont, pour la première fois depuis 1987, pratiquement fait le plein l'an passé.

Enfin, l'Assistance publique s'efforce d'améliorer son fonctionnement et son image de marque en apportant un soin particulier à la vie quotidienne des 850 000 malades hospitalisés chaque année dans ses services et aux 4 millions de personnes reçues en consultation : modernisation des locaux, multiplication des hôtesses d'accueil, équipement téléphonique des chambres, identification par badge des différents personnels, développement des « conciliateurs médicaux », paiement par carte bancaire ou introduction d'une nouvelle signalétique. En dépit de ces efforts, a aussi concédé M. Stasse, certaines faiblesses continuent de persister.

JEAN-MICHEL NORMAND

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Jacques Schor

A la suite de la parution d'un dossier sur le Groupe CIC, dans le Monde *du 6 décembre 1991, nous avons reçu de M. Jacques Schor, ancien président de la Société nancéienne Varin-Bernier (SNVB) la lettre suivante faisant référence à un article intitulé « Une nationalisation ratée » :*

M. Renard qualifie ma gestion à la tête de la SNVB de 1982 à 1984 de *« par trop folklorique et propre à effrayer le bourgeois »*.

La simple lecture des rapports 1982, 1983, 1984 de la banque permet de faire justice de ces allégations fantaisistes pour ne pas dire « folkloriques ». La progression des résultats, celle des dépôts, le succès des fonds communs de placement créés à mon initiative en témoignent amplement.

Quant à mon départ, que j'ai souhaité, il résulte d'un désaccord de fond avec le CIC d'alors et notamment de sa volonté de démanteler le réseau parisien de la SNVB. J'observe que le gouvernement m'a d'ailleurs donné raison sur ce point et que ce démantèlement réclamé par la direction du CIC n'est pas intervenu.

Tandis que le patronat dénonce les accords nationaux

Le syndicat CGT des dockers décide un arrêt de travail de trois jours

Le climat devient de plus en plus tendu dans le conflit qui oppose d'une part les dockers, de l'autre le gouvernement et le patronat. La Fédération CGT des ports et docks, qui a refusé d'ouvrir des négociations port par port, a annoncé, jeudi 20 février, que la prochaine grève (la dix-huitième depuis octobre) se déroulerait sur 72 heures et non 48 comme jusqu'à maintenant, du samedi 22 au lundi 24 février inclus. Le syndicat réunira le 26 février ses responsables locaux et nationaux.

De son côté, l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM), l'organisation patronale, a annoncé le 20 février qu'elle dénonçait unilatéralement *« tous les accords nationaux en vigueur »*. *« Ces dénonciations n'ont pas pour but de rayer les acquis sociaux qui seront maintenus dans les entreprises ainsi qu'aux retraités et aux familles de dockers. Elles visent à permettre la renégociation dans les ports et dans les entreprises des normes dépassées en matière d'organisation du travail »*, précise l'UNIM.

Au secrétariat d'Etat à la mer, on précise que la loi prévoit un délai de quinze mois avant que les textes visés par cette dénonciation deviennent caducs. Cette décision de l'UNIM ne doit *« en rien minimiser les appels à la négociation locale que les pouvoirs publics privilégient »*, précise-t-on dans l'entourage de M. Jean-Yves Le Drian. *« L'exemple de Dunkerque montre qu'une proposition patronale de bonne qualité peut recevoir un accueil favorable d'une majorité de dockers et que le refus de négocier des représentants syndicaux ne reflète pas le souhait des travailleurs à la base »*, a déclaré le secrétaire d'Etat. Hormis à Dunkerque et Saint-Nazaire, les dispositions du plan social proposé par le gouvernement ne seront accordées qu'au cas par cas, *« en fonction de la bonne volonté à négocier qu'afficheront les partenaires sociaux »*.

EN BREF

□ **Le PS s'oppose à l'accord CNAM-CSMF.** – Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi 19 février, estime que le relevé de conclusions signé entre la Caisse nationale d'assurance-maladie et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) *« ne peut, du point de vue des assurés sociaux, être approuvé en l'état dès lors qu'il prevoit la réouverture du secteur 2 à honoraires libres »*.

Alors que M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales, devra se prononcer sur ce texte, le PS estime que ce document risque de conduire à *« une régression »* en *« accentuant l'inégalité d'accès aux soins »*.

□ **Des responsables du G7 réclament une réévaluation du yen.** – Au cours des dernières semaines, le cours du dollar a progressé contre les monnaies européennes, mais aussi contre le yen. Or, lors de la dernière réunion du groupe des Sept, le 25 janvier, plusieurs responsables monétaires avaient affirmé leur volonté d'obtenir une hausse du yen, qui participerait au rééquilibrage des échanges commerciaux entre les principales puissances industrielles . Vendredi 21 février, le ministre japonais des finances, M. Tsutomu Hata, a laissé entendre que les banques centrales pourraient intervenir pour faire monter le yen. La veille, le ministre français de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, avait aussi déploré l'évolution actuelle de la monnaie japonaise.

La grève nationale de l'ANPE a été peu suivie

Décidée la semaine dernière par la CFDT, la CGT, FO et la CFE-CGC, la grève nationale des personnels de l'ANPE, jeudi 20 février, aurait été suivie à 27,6 %, selon la direction, et à au moins 45 %, selon les syndicats. En fin de matinée, à Paris, une manifestation rassemblant plusieurs centaines de personnes s'est terminée devant le ministère du travail. Des pancartes proclamaient : *« Nous ne voulons pas être les flics du chômage. »*

Deux motifs ont été avancés pour ce mouvement : la reprise, dans un décret, des différentes circulaires internes à l'ANPE, qui pourrait entraîner une plus grande sévérité à l'égard des chômeurs ; le plan interne de développement, issu du contrat de progrès triennal, qui se traduit par une réorganisation des services et, donc, par un changement des classifications.

Est notamment en cause la procédure de *« service immédiat »* rendu au chômeur par un seul interlocuteur, capable de traiter tous les aspects du dossier. M. Jean-François Colin, directeur général de l'ANPE, qui défend cette réforme, souligne que, actuellement, *« la moitié des chômeurs ne bénéficient plus des services de l'agence, une fois leur inscription enregistrée »* .

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Prix : + 4 % en un an.** – Les prix de détail en Allemagne (partie ouest) ont augmenté de 0,4 % en janvier par rapport à décembre. Sur un an (janvier 1992 par rapport à janvier 1991), la hausse est de 4 % .

GRANDE-BRETAGNE

• **Produit intérieur brut :-2,5 %.** – Le PIB britannique (produit intérieur brut) a baissé de 0,3 % au quatrième trimestre 1991 par rapport au troisième trimestre, s'inscrivant à 113,1 contre 113,5 sur la base 100 en 1985. En glissement annuel (quatrième trimestre 1991 comparé au quatrième trimestre 1990), le recul est de 1,7 %. Si l'on excepte le troisième trimestre 1991 (+0,2 %), la production nationale n'a pas cessé de reculer en Grande-Bretagne depuis le troisième trimestre 1990, faisant de la récession actuelle l'une des plus longues qu'ait connues le pays depuis longtemps. En moyenne annuelle, le PIB britannique a reculé de 2,5 % en 1991 après avoir augmenté de 0,8 % seulement en 1990. En 1988 et 1989, la croissance avait été de 4,3 % et 2,3 % .

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La société d'assurances a plus de trois cents ans d'existence

Les milieux politiques britanniques s'interrogent sur l'avenir du Lloyd's

Trois cents ans d'existence n'ont pas mis le Lloyd's à l'abri des séries noires. Mais celle que traverse aujourd'hui ce « club », devenu le plus grand marché d'assurance-réassurance du monde, met tout simplement son existence en jeu.

Le fonctionnement même du Lloyd's est remis en cause. Des documents montrant la *« pourriture structurelle »* du Lloyd's sont parvenus la semaine dernière à des députés travaillistes, qui ont demandé l'ouverture d'une enquête. Les accusations pleuvent sur une institution jugée au mieux archaïque et au pis scandaleuse par les 2 000 membres qui y ont laissé leur chemise. Quatre mille autres ont d'ailleurs quitté le Lloyd's en un an. Il ne compte plus que 22 500 membres et sa capacité de souscription a encore diminué pour passer sous les 100 milliards de francs, contre 110 milliards l'année dernière.

Le système du Lloyd's est formé par les apports de riches particuliers, les *names* ou membres, qui souscrivent des parts dans les syndicats d'assurance. Les souscripteurs ou *underwriters*, employés par le Lloyd's, gèrent ces syndicats et prennent des engagements face à des courtiers, *brokers*, venus chercher une garantie sur tout ou partie d'un contrat d'assurance. Quand tout va bien, les membres reçoivent un pourcentage des profits. Mais quand les choses tournent mal, ils sont tenus de couvrir les pertes sur leur fortune personnelle. Un engagement qui est aujourd'hui loin d'être seulement théorique. *« Et si le Lloyd's n'arrive pas rapidement à restaurer la confiance et à trouver de nouveaux membres, il court directement à la catastrophe »*, pronostique un professionnel de la réassurance.

Lundi 17 février, Sir David Coleridge, président de l'institution, a reçu une vingtaine de députés des partis conservateur et travailliste venus demander des comptes. Il a surtout tenté de calmer le jeu. Le Lloyd's n'a pas besoin de régulation externe, a-t-il expliqué après l'entrevue. *« A mon sens, le système existant est d'une très haute qualité »* et *« nous avons des raisons d'être fiers de nos résultats »*, a ajouté M. Alan Lord, vice-président. Pourtant, le Lloyd's est accusé de pratiquer une discrimination entre les membres, en reléguant les non-initiés dans des syndicats de souscription de piètre qualité où ils ont toutes les chances d'assumer des pertes importantes. En revanche, les « habitués » du marché, qui travaillent généralement à l'intérieur même du « percolateur » – le surnom du siège ultra-moderne du Lloyd's, – placent leur argent auprès de syndicats sûrs et limitent leurs risques.

Sir Coleridge a démenti en bloc les accusations. Elles émanent, d'après lui, de membres qui n'arrivent pas à supporter l'idée de perdre de l'argent. *« Ils considèrent qu'il doit y avoir une sorte de scandale là-dessous »*, explique-t-il. Mais, en demandant l'établissement de règles strictes de régulation du marché, les députés dénoncent aussi les salaires royaux des souscripteurs payés par l'argent confié par les membres. Le paradoxe de l'histoire, c'est qu'à l'approche des élections générales certains documents auraient été transmis au Parti travailliste par des députés conservateurs membres du Lloyd's et furieux d'avoir essuyé, eux aussi, des pertes considérables.

Le pire est à venir

Malmené à la fin des années 80 par une succession de catastrophes – incendie de la plate-forme pétrolière *Piper-Alpha*, ouragan Hugo, marée noire de l'Exxon Valdez, – le Lloyd's a annoncé en juin 1991 (*le Monde* du 28 juin 1991) ses premières pertes depuis vingt et un ans. Elles dépassent les 5 milliards de francs. Encore faut-il savoir que le Lloyd's communique ses comptes avec trois ans de retard et que ceux-ci correspondent à l'exercice 1988. Le pire est encore à venir. Pour Sir Coleridge lui-même, les pertes seront encore plus élevées pour 1989 et 1990. Elles pourraient atteindre, d'après les estimations du cabinet de consultants Chatset et pour 1989, 13,5 milliards de francs, soit les pertes les plus importantes jamais enregistrées depuis la création du Lloyd's.

Selon le *Financial Times* du 18 février, des négociations seraient actuellement en cours entre la Banque d'Angleterre, le gouvernement britannique et le Lloyd's pour trouver les 20 milliards de francs de liquidités dont le marché a absolument besoin pour les dix-huit prochains mois. La Banque d'Angleterre pourrait faire pression sur les banques commerciales pour qu'elles soutiennent les membres ou constituer un syndicat bancaire, afin de fournir au Lloyd's des sommes que les membres sont incapables de trouver. Le prix de l'aide pourrait bien être la fin du système d'autorégulation du marché et surtout du sacro-saint principe de la responsabilité illimitée des membres, le fondement de l'institution. Le Lloyd's insiste tout de même sur sa solvabilité intacte, bâtie sur les 180 milliards de francs de patrimoine des 22 500 membres.

La remise en cause du système semble pourtant inexorable. Près d'un millier de membres ont remporté, mardi 11 février, une victoire historique sur leur syndicat. Ils ont obtenu, pour la première fois, des dédommagements, de plus de 1 milliard de francs, du syndicat Outhwaite, qui avait perdu des sommes énormes sur des contrats de réassurance aux Etats-Unis de l'industrie de l'amiante.

Conscient de la nécessité de réagir, le Lloyd's a présenté en janvier un plan de réforme pour éviter la débandade des membres. Le principe de responsabilité illimitée pourrait être assoupli, grâce à la création d'un fonds commun permettant de limiter leur responsabilité et de mutualiser les pertes. Mais l'accueil a été plus que froid. Les membres restent très critiques sur le refus de l'institution de jouer la transparence et sur son désir de maintenir dans l'ombre la réalité des coûts, des salaires et de la gestion.

E. L.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES *(presse écrite et parlée)*

HOMME DE MARKETING ET COMMUNICATION – 36 ans – Expérience commerciale société d'études, chef de produits, directeur de la clientèle *en cabinets de conseils – anglais et italien* – PAO.
RECHERCHE : poste responsable de communication.
ÉTUDIE : toute proposition – disponible rapidement (Section BCO/HP 2148.)

JEUNE JOURNALISTE – J.F. 24 ans – DESS IFP – maîtrise de sciences Po. et info/com. – deug de droit – 8 mois aux USA – expérience d'un an dans un magazine spécialisé – responsabilité globale de la revue – rédaction des articles chemin de fer, coordination maquettiste/imprimeur.
RECHERCHE : plein ou mi-temps dans un *quotidien ou périodique* ou commandes de piges. (Section BCO/HP 2149.)

PME-PMI, votre stratégie de développement vous amène à rechercher un collaborateur.
Les affaires internationales, le marketing d'entreprise, les relations publiques me passionnent.
Une solide expérience de l'étranger, de l'entreprise, de ses hommes et une excellente maîtrise des réalités économiques m'ont déjà valu de nombreux succès.
RAPPROCHONS NOTRE VOLONTÉ FAROUCHE DE RÉUSSITE... (Section BCO/HP 2150.)

JURISTE POLYVALENTE – 4 ans exp. prof. dont 2 comme resp. service juridique – maîtrise droit des affaires + niveau DESS juriste d'affaires et fiscalité intern. Paris V – Usage courant anglais, espagnol.
RECHERCHE : poste responsable juridique dans PME ou juriste dans importante société – déplacements acceptés. (Section BCO/MH 2151.)

INGÉNIEUR COMMERCIAL – 15 ans expérience vente, négociation contrats, suivi agents France et export – secteurs : instrumentation, haute technologie, biens d'équipement – anglais courant, italien.
RECHERCHE : à mettre ses compétences en pratique pour le développement d'une PME/PMI dans poste à responsabilité. (Section BCO/HP 2152.)

J.F. 27 ans – maîtrise anglais – DESS éditoriales et rédaction prof., hist. art, exp. enseignement, édition (éditorial et service presse), photothèque.
RECHERCHE : *emploi de secrétaire d'édition, rédactrice, documentaliste en* édition ou iconographe – disponible de suite – Paris ou Lyon – polyvalente, enthousiaste mais aussi rigoureuse et cultivée, aimant apprendre. (Section BCO/JV 2153.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix : « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide « Paris pas cher », tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens
4, Chaussée-d'Antin
magasin à l'ÉTOILE
37, av. Victor-Hugo
Autre grand choix.

Cours

COURS D'ARABE
Tous niv. journée ou soir
Formule : intens.-extensif
AFAC Tél. : 42-72-20-88

Prof. diplômé donne cours particuliers à domicile de GYM D'ENTRETIEN personnalisée et adaptée à *tous profils.*
Tél. : 42-21-38-24

Sté de formation et d'éditions recherche manuscrits. Cours ou polycopies en tt. matières de niv. BEP à BTS.
Tél. : 16/35-15-27-37.

Jeune fille au pair

J. famille à Zurich, avec garçon de 2 à 1/2, fille 7 mois ch. fille au pair 20 a. minim. Ad. : J. BLATTLER, TITLISSTR. 2, 8032 Zurich, Suisse.

Stages

STAGE ÉCRITURE ET COMMUNICATION
Cours du soir
(19 mars 1992/14 mai 1992).
- Atelier d'écriture ;
- Techniques du rewriting ;
- Ecriture journalistique ;
- Pratique de la langue française :

Centre d'écriture et de communication : 43-35-59-74.

Maisons de retraite

A 1 h. de Paris (Yonne) ds château XVIIIe, ouverture maison d'accueil pr pers. seule ou en couple invalide.
Tél. (16) 50-48-48-96
ou (1) 46-31-15-86

Vacances Tourisme Loisirs

Home d'enfants à la montagne (Jura 900 m alt. près frontière suisse).
PRINTEMPS ÉTÉ
Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants ds ancienne ferme XVIe siècle confortablement rénovée, 2 ou 3 ch. avec s. de bns, wc. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfants. Idéal en cas 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture sur bois, initiat. échecs, fabrication du pain.
2 060 F sem./enfant
Tél. : (16) 81-38-12-51.

ENTRE NIMES et MONTPELLIER
au Grau-du-Roi (30).
Part. loue STUDIO dans petit imm. avec petite terrasse pour couple et 1 enfant, conft., 200 m plage, bien situé, tous commerces.
JUIN : 3 000 F.
JUILLET-AOUT : 5 000 F/ms.
Tél. à partir de 19 h 30 :
48-47-59-26.

Voitures de collection

PART. VEND COUPÉ **FORD TAUNUS** **« 2000 Ghia »** 1978. Blanc, toit vinyl noir, 1re main. 83 500 km. Nouveau moteur Sierra 6 500 km. Vitres teintées, toit ouvrant. Couche en garage. État impeccable. Prix 38 000 F justifié.
TÉL. : **46-62-73-91**
Soir : **49-30-97-01**

ASSOCIATIONS

Cours

MATH +
Cours particuliers à domicile.
Stages intensifs.
Math, physique, chimie, français, langues.
Tous niveaux.
Tél. : 44-85-90-85

APPRENDRE L'ANGLAIS
A LONDRES
IMMERSION TOTALE
dans famille anglaise avec cours particuliers à domicile : T. (1) 69-85-54-30.

Sessions et stages

YOGA
SIVANANDA . stages d'intro. commençant le 3, 7 ou le 16-3. Jour. portes ouv. : sam. 29 fév. tout gratuit. Méditation. Vacances Yoga Professorat. Boutique Centre Sivananda, 123, bd de Sébastopol. Tél. : 40-26-77-49.

JAPONAIS
Par la suggestopédie
contactez : 47-23-33-58
45-45-03-58/40-44-58-96

automobiles

(moins de 5 CV)

A vendre
GOLF 75 S
Modèle 88 - Noire vernie
Toit ouvrant. Alarme.
1re main. 60 000 km.
Bon état général.
Prix : 39 000 F
Tél. après 19 h 30 au :
42-67-94-64
ou 42-28-08-03

deux-roues

URGENT. A vendre Yamaha 1300 Venture, février 1990. Très bon état. Option. 13 000 km. Prix 60 000 F. T. : 30-45-49-29, ap. 18 h.

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

RICHELIEU-DROUOT
BEAU 2 P. Cuis., s. de bns, wc. chauff. indiv. Digicode. Gardien. Faibles charges. 455 000, créd. 43-70-04-64

8e arrdt

PARIS-8e. Rue La Boétie. Studio 26 m² dans imm. CLASSÉ 1 pièce, kitch., s.-de-bs. w-c, chauff. indiv. élect. 2e étage, ascens. digic., gard. Faibl. charges. Très bon état. Agence s'abstenir. Tél. (1) 46-63-49-13 Paris. Tél. (16) 78-01-74-15 Lyon.

BD HAUSSMANN. Angle COURCELLES.
P. de t. Bourgeois. BEAU STUDIO. 3 fenêtres. s/rue. Ent., cuis., s. de b., wc. Asc. 470 000 F. 48-04-35-35

9e arrdt

RUE CADET
URGENT. 2 P. 33 m² à rénov. Cuis., salle de bns. SOLEIL. 390 000 F. 48-04-35-35

10e arrdt

HOPITAL SAINT-LOUIS
2 PCES - VUE DÉGAGÉE
40 m². Cuisine, tt confort,
4e ét. 535 000 F.
Crédit. 48-04-84-48

12e arrdt

Mo NATION. BD PICPUS
BEAU STUDIO. Cuisine avec coin repas. Tt cft, wc, belle cave. *445 000 F.*
CRÉDIT. 48-04-86-85

13e arrdt

PLACE D'ITALIE
Particulier vend dans bel imm. « ART DÉCO »
VASTE 7 P.
Tt conft en duplex.
Prix 4 900 000 F.
Tél. 45-81-46-96

14e arrdt

Pte de Vanves. 2 Appts cont. refait nf, 5e ét. asc.
2 P. 51 m² 1 120 000 F
3/4 P. 96 m² 2 112 000 F
T. : 43-29-85-45, ap. 20 h 30

Mo ALÉSIA.
Bel imm. P. de t. 4 PCES.
Sur rue. Cuis. TOUT CONFORT. Ascenseur.
1 650 000 F. 48-04-84-48

18e arrdt

BUTTE MONTMARTRE
BEAU 2 P. Cuis., wc. 2e ét. s/rue. Clair. Faibles charges. Interphone.
498 000 F, créd.. 43-70-04-64

appartements achats

VOUS DÉSIREZ VENDRE
un appt avec ou sans cft
Adressez-vous à
un professionnel FNAIM
Immo-Marcadet 42-52-01-82
88, rue *Marcadet, Paris-18e*
FAX : 42-56-55-55.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune couple ingénieurs ch. 2/3 P. en locat. ou achat. Paris 14e, 15e, Vanves, Issy-les-Moulineaux
Tél. : 47-36-56-33
ou 48-05-49-46 (bur.)

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et ts services. 43-55-17-50

RN 7
5 MIN. PARIS/ORLY
Loue/vend bureaux neufs
1 100 F/m²/an - jusq. 2 000 m²
Tél. : (1) 30-21-80-13.

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE
Hôtel Les Jasmins
37 chambres
Juans-les-Pins
Loyer : 420 000 F.
Px de vente :3 600 000 F.
Écr.: E.M.S., 9, rue des *Atrébates B. 1040 Bruxelles*

maisons individuelles

A SAISIR
CAUSE DÉCÈS
A 75 mn Paris direct. autor.
MONTARGIS SUD
A 3 km de son merveilleux.
Site bord de LA LOIRE
BELLE MAISON
DE CAMPAGNE
Cachet except. AUCUN TRAVAUX, s/son TERRAIN
6 HA
Bordé par canal navigable.
Px tot. 690 000 F, crédit poss. 100 %. T. 24 h s/24.
(16) 38-85-22-92

VIE DES ENTREPRISES

Grâce à la pharmacie

Rhône-Poulenc accroît son bénéfice de 37,5 % pour 1991

Pari gagné et même bien gagné. Le groupe français Rhône-Poulenc, numéro 7 de la chimie mondiale, a fortement accru ses revenus pour 1991 avec un résultat opérationnel de 6,27 milliards de francs, en hausse de 37,5 % au lieu des 25 % attendus. Aucun grand chimiste n'a réussi un tel exploit et la firme du quai Paul-Doumer restera probablement la seule à l'avoir réalisé. Pourtant, l'année écoulée a été franchement exécrable pour tout le monde.

M. Jean-René Fourtou, P-DG de Rhône-Poulenc, l'a qualifiée de *« difficile et cruciale »*. Difficile, à cause d'une mauvaise conjoncture, d'un dollar défavorable pour les industriels et d'une situation toujours préoccupante au Brésil, où le groupe possède de très gros intérêts. Cruciale, avec les actions lancées ou poursuivies pour restructurer et digérer les 40 milliards de francs d'acquisitions faites ces cinq dernières années. Champion, Rhône-Poulenc? Il n'y a pas de miracle, surtout avec trois divisions (Intermédiaires organiques et minéraux, Spécialités chimiques, Fibres et polymères) dont on attend toujours le retour à meilleure fortune. Le numéro 1 français de la chimie a seulement choisi la bonne stratégie en jouant à fond la carte de la santé avec le rachat de la société canadienne Connaught (vaccins), puis de la firme américaine Rorer (pharmacie). La bouffée d'oxygène donnée à ses revenus a été déterminante. En 1991, les activités exercées par le groupe dans le médicament et les vaccins ont dégagé un résultat opérationnel de 4,2 milliards de francs, le double de l'année précédente (2 milliards) et les deux tiers de la marge consolidée (contre 43 % en 1990). Sans la pharmacie, le groupe aurait plongé. Le bénéfice consolidé (après impôts et intérêts minoritaires mais avant rémunérations prioritaires) n'a pas décollé (2 milliards de francs contre 1,94 milliard) et ne représente que la moitié de celui dégagé en 1989. Et le bénéfice par action n'a pas augmenté comme prévu de 15 % mais seulement de 1,9 %. Cela n'entame pas l'optimisme inébranlable de M. Fourtou, qui prévoit encore une augmentation de 20 % du résultat pour 1992 et pour 1993, et sans doute pour 1994, ainsi qu'une réduction du taux d'endettement de 0,8 % à 0,5 % l'an prochain.

De 83,82 milliards de francs (+ 6,9 %) l'an dernier, le chiffre d'affaires du groupe devrait, enfin, selon lui, franchir la barre psychologique des 100 milliards bien avant l'an 2000. Pour 1996? Rendez-vous est pris.

ANDRÉ DESSOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

OPA

□ **BSN dépose une contre-offre sur Exor.** – Les cotations d'Exor ont été suspendues vendredi 20 février en raison du dépôt d'une offre concurrente sur ce holding qui contrôle Perrier. L'initiateur de l'offre serait BSN qui n'agirait pas seul. *« On ne peut pas exclure une contre-OPA sur Exor »*, avait déclaré jeudi 21 février M. Reto Domeniconi, un des directeurs généraux de Nestlé. *« Il y a une logique financière à cela »*, avait-t-il ajouté. Cette déclaration avait à nouveau entraîné une hausse de l'action Exor à son plus haut niveau (1 490 F). Ce cours est supérieur à celui de 1 320 F proposé par l'IFINT, holding luxembourgeois du groupe Agnelli, pour son OPA sur Exor dont il détient déjà 35 % des titres. Les cotations d'Exor et de Perrier ont été suspendues vendredi 21 février.

RACHAT

□ **Cementir, troisième cimentier italien, repris par Caltagirone.** – Le groupe de construction italien Caltagirone a remporté, mercredi 19 février, la vente aux enchères de la société cimentière Cementir, mise en vente par le groupe public IRI, pour 480 milliards de lires (2,17 milliards de francs). La « privatisation » de Cementir, troisième producteur de ciment de la péninsule, avec 9,6 % du marché national, avait été décidée à l'automne dernier par l'IRI, qui considérait ce secteur comme non stratégique. Le prix de 480 milliards de lires correspond aux 51,78 % du capital de Cementir qui appartenaient à l'IRI. Le reste du capital de Cementir, qui était coté en bourse, est dispersé entre de nombreux actionnaires, parmi lesquels figurait déjà Caltagirone.

RÉSULTATS

□ **Daimler-Benz : hausse de 11 % du chiffre d'affaires consolidé en 1991.** – Les ventes consolidées de Daimler-Benz, premier groupe industriel allemand, ont progressé de 11 % en 1991 à 94,656 milliards de deutschemarks (322 milliards de francs). Les deux tiers des ventes de Daimler-Benz sont à mettre sur le compte de Mercedes-Benz, filiale automobile du groupe, en hausse de 12 %. AEG, filiale électronique du groupe, représente 14 % des ventes (en hausse de 7 %). Deutsche Aerospace (DASA) 13 % (en léger recul) et Debis (services) 4 % (en hausse de 45 %). Le bénéfice net devrait dépasser le niveau de 1990, qui était de 1,8 milliard de marks (6 milliards de francs).

MANAGEMENT

□ **IBM : départ du numéro deux du groupe informatique, M. Michael Armstrong.** – Le numéro deux tacite du groupe, M. Michael Armstrong, quitte IBM pour prendre la tête de l'avionneur américain Hughes Aircraft Co, filiale du groupe Hughes Electronics, contrôlé par General Motors. Responsable des opérations internationales d'IBM, M. Armstrong, cinquante-trois ans, avait négocié l'accord de rapprochement avec Bull conclu le mois dernier (*le Monde* du 29 janvier). Il était surtout pressenti pour succéder à l'actuel président du groupe informatique américain, M. John Akers, qui atteindra la limite d'âge dans trois ans. La défection est d'autant plus lourde qu'elle intervient à un moment critique pour IBM. Le géant d'Armonk, en pleine restructuration (20 000 suppressions d'emplois sont prévues cette année), s'est engagé dans une réforme profonde de ses modes de fonctionnement.

CONTROLE

□ **Total reprend les stations-service d'Aral France.** – Le groupe Total a annoncé le 17 février la prise de contrôle d'Aral France, la filiale française du principal distributeur de produits pétroliers en Allemagne. En échange, Aral récupérera une quinzaine de stations-service Total en Belgique, le pétrolier français en conservant toutefois près d'une centaine dans ce pays. Principalement implanté dans l'est de la France, Aral France (un peu plus de 700 millions de francs de chiffre d'affaires) contrôlait près d'une centaine de stations-service qui viendront renforcer le réseau de Total dans la région.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 février ↑

Vive hausse

La Bourse de Paris croirait-elle enfin à la reprise? Après quatre séances consécutives de hausse et plus de 4,5 % de gains, la Bourse de Paris a continué d'accélérer son mouvement tout au long de la journée de jeudi 20 février. En progression de 0,53 % au début des échanges, les valeurs françaises affichaient une avance non négligeable de 1,87 % au terme des transactions, après avoir fait une « pointe » à 2,22 % peu avant la clôture. L'indice des quarante principales valeurs ne se retrouvait plus qu'à une petite dizaine de points de son niveau enregistré, la veille de l'invasion du Koweït, en août 1990 (1 960,07).

Outre la présence toujours soutenue depuis trois jours des investisseurs étrangers, le marché a, selon certains opérateurs, bénéficié du soutien des grands institutionnels français. D'autre part, comme le relevait une autre opérateur, *« le marché joue à fond la reprise. Cela fait deux ans que l'on attend la fin du ralentissement économique, on ne va pas s'arrêter là ! »*

Quant aux valeurs, celles composant l'indice CAC 40, et plus spécialement les cycliques, elles ont été les grandes bénéficiaires de ce mouvement de hausse. Quelques valeurs de second plan ont aussi été recherchées. Les échanges ont été particulièrement nourris sur Suez (875 000 titres), Saint-Gobain (400 000 titres) et Pechiney international qui ont respectivement gagné 2,6 %, 4,7 % et 4,4 %. La Rochette a pris 6,3 % à la suite d'études d'analystes optimistes pour la société. Hausse de 5,7 % du CFF.

NEW-YORK, 20 février ↑

Nouveau record

Un nouveau record d'altitude a été établi jeudi 20 février à Wall Street. Réamorcé vingt-quatre heures auparavant, le mouvement de reprise devait s'accélérer dès l'ouverture et, à la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles atteignait un nouveau sommet en s'inscrivant à la cote 3 280,63, soit à 50,31 points (+ 1,56%) au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été d'une qualité comparable à ce résultat. Sur 2 217 valeurs traitées, 1 157 ont monté, 571 ont baissé et 489 n'ont pas varié.

Le marché a surmonté la mauvaise impression laissée par l'aggravation du déficit commercial et du chômage pour ne prendre en compte que les bonnes nouvelles, à savoir la vive augmentation des mises en chantier de logements pour janvier (+ 5,5%) et l'optimisme inhabituel manifesté par M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, au sujet du redémarrage de l'expansion. Les ordinateurs ont alors craché des programmes d'achats si vastes que de nombreux secteurs de la cote, non encore touchés par la hausse, se sont raffermis. *« Le phénomène n'est pas nouveau,* assurait un professionnel, *mais il va falloir nous habituer à vivre avec. »* L'activité s'est accrue et 270,55 millions de titres ont changé de mains.

VALEURS	Cours du 19 fév.	Cours du 20 fév.
Alcoa	71 5/8	71
ATT	38	37 7/8
Boeing	46	46 1/4
Chase Manhattan Bank	24 3/4	24 7/8
Du Pont de Nemours	46 3/4	47 1/4
Eastman Kodak	45 7/8	46 3/8
Exxon	57 1/4	58
Ford	38 1/8	38 5/8
General Electric	78 3/8	80 3/8
General Motors	38 3/8	39
Goodyear	62 1/2	63 3/4
IBM	89 5/8	89 3/4
ITT	59 7/8	61 3/8
Mobil Oil	60 5/8	60 1/2
Pfizer	69 3/8	71
Schlumberger	60 1/8	61 1/8
Texaco	56 3/8	56 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	151	155 1/2
Union Carbide	24 3/4	24 5/8
United Tech.	50	52
Westinghouse	19 1/4	19 5/8
Xerox Corp	79 1/4	78 7/8

LONDRES, 20 février ↑

Irrégulière

Les valeurs ont évolué en dents de scie, jeudi 20 février, au Stock Exchange. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a réussi à gagner 6,7 points soit 0,3 % à 2 543,4. Le volume des échanges s'est élevé à 589,6 millions de titres contre 555,6 millions la veille.

Le recul des titres de Glaxo Holdings (plus forte capitalisation de la place) et la baisse de 2,5 % du produit intérieur brut britannique en 1991, ont pesé sur la tendance. L'envolée de Wall Street a redonné un peu de tonus au marché en fin de séance.

TOKYO, 21 février ↑

Reprise

Après deux jours de baisse, une reprise s'est produite vendredi 21 février au Kabuto-cho. Contrairement aux fois précédentes, elle a pris de l'ampleur et à la clôture, l'indice Nikkei enregistrait une avance de 519,89 points (+ 2,5 %).

L'encouragement est venu de Wall Street, qui, la veille, avait décroché une nouvelle médaille de hausse, mais aussi des rumeurs sur un prochain abaissement du taux d'escompte. Les investisseurs ne se sont toutefois pas précipités, comme en témoigne la relative faiblesse de l'activité avec seulement 200 millions de titres échangés contre 180 la veille. Compte tenu de la conjoncture et des scandales boursiers, les professionnels doutent cependant que la hausse soit durable. *« Pour l'instant, on consolide,* disait l'un d'entre eux. *Un point, c'est tout. »*

VALEURS	Cours du 20 fév.	Cours du 21 fév.
Akai	680	678
Bridgestone	1 080	1 090
Canon	1 390	1 380
Fuji Bank	1 960	2 030
Honda Motors	1 470	1 490
Matsushita Electric	1 330	1 370
Mitsubishi Heavy	628	634
Sony Corp.	4 010	4 020
Toyota Motors	1 440	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3849	3850	I.P.B.M.	68	.
Arnault Associés	286	....	Loca investis	190	.
B.A.C.	76 10	....	Locamic	73 50	
Bque Vernes	799	....	Matra Comm.	109	108
Boiron (Ly)	365	366	Molex	170	
Boisset (Lyon)	230	....	Publ.Filipacchi	358	359 80
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	762	767	Razel	510	..
Calberson	365	...	Rhone-Alp Ecu (Ly)	341 70	..
Cardif	807	810	Select Invest (Ly)	84 50	
C.E.G.E.P.	180	....	Serbo	315	.
C.F.P.I.	274	....	S.M.T. Goupil	130	.
C.N.I.M.	951	965	Sopra	274	.
Conforama	1050	....	TF1	397	..
Creeks	205	....	Thermador H. (Ly)	350	
Dauphin	364 50	....	Unilog	211	
Delmas	1150	....	Vial et Cie	98	
Demachy Worms Cie	338	...	Y. St-Laurent Groupe	882	.
Devanlay	960	970			
Deville	213	....			
Dolisos	125	...			
Editions Belfond	188	....			
Europ. Propulsion	245	245			
Finacor	115	....			
GFF (group.fon.f.)	114	115			
Grand Livre	370	..			
Gravograph	191 50	....			
Guntoli	770	790			
Idianova	85	....			
Immob. Hôtelière	1029	1020			
Interm. Computer	150 50	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 février 1992
Nombre de contrats estimés : 113 292

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	107,84	109,12	109,24
Précédent	107,90	109,22	109,32

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
109	0,01	0,98	1,15	0,78

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume :

COURS	Février	Mars	Avril
Dernier	1 971,50	1 987	1 974
Précédent	1 934	1 950,50	1 951

CHANGES

Dollar : 5,58 F ↓

A Paris, le dollar a ouvert à 5,58 F contre 5,6255 F à la cotation officielle de la veille. Les banques centrales ne sont pas intervenues malgré la poursuite de la fermeté du yen contre le dollar.

FRANCFORT	20 fév.	21 fév.
Dollar (en DM)	1,6552	1,6445

TOKYO	20 fév.	21 fév.
Dollar (en yens)	128,60	128,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 février) .... 9 3/4-9 7/8 %
New-York (20 février) .... 4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	19 fév.	20 fév.
Valeurs françaises		
Valeurs étrangères		
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	509,10	512,30
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 915,40	1 951,20

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	19 fév.	20 fév.
Industrielles	3 230,32	3 280,64

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	19 fév.	20 fév.
100 valeurs	2 536,70	2 543,40
30 valeurs	1 975,30	1 989,40
Mines d'or	135,80	136,80
Fonds d'Etat	88,29	88,37

FRANCFORT

	19 fév.	20 fév.
Dax	1 687,79	1 703,18

TOKYO

	20 fév.	21 fév.
Nikkei Dow Jones	20 772	21 292
Indice général	1 523	1 552

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5900	5,5930	5,6690	5,6751
Yen (100)	4,3434	4,3475	4,3950	4,4022
Ecu	6,9595	6,9663	6,9569	6,9686
Deutschemark	3,3994	3,4033	3,4015	3,4076
Franc suisse	3,7668	3,7702	3,7876	3,7936
Lire italienne (1000)	4,5310	4,5353	4,5081	4,5154
Livre sterling	9,7869	9,7950	9,7807	9,7963
Peseta (100)	5,4172	5,4229	5,3780	5,3891

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8
Yen (100)	5 5/16	5 7/16	5 1/16	5 3/16	4 13/16	4 15/16
Ecu	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16
Deutschemark	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16
Franc suisse	7 1/2	7 5/8	7 7/16	7 9/16	7 3/8	7 1/2
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 3/4	12	11 3/4	12
Livre sterling	10 1/4	10 3/8	10 1/8	10 1/4	10 1/16	10 3/16
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8
Franc français	9 7/8	10	9 7/8	10	9 13/16	9 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 FÉVRIER

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4280	C.N.E 3%	4300	4300	4300	....
876	B.N.P. T.P.	860	888	888	+ 3 26
830	Cr.Lyon. T.P.	840	842	842	+ 0 24
1220	Renault T.P.	1247	....	....	....
1470	Rhone Poul. T.P.	1400	....	....	....
1075	Saint Gobain T.P.	1065	1073	1073	+ 0 75
895	Thomson T.P.	918	....	....	....
720	ACCOR	768	774	774	+ 0 78
685	Air Liquide	742	742	746	+ 0 54
580	Alcatel-Alsthom	604	603	603	- 0 17
1520	Alc.Superm.	1491	1500	1500	+ 0 60
325	A L S P I	328	328 90	328 90	+ 0 89
1890	Arjom. Prioux	1601	1615	1615	+ 0 87
485	AGF Sté Centrale	527	530	531	+ 0 76
910	Aux. Entrepr.	1110	1110	1110	....
160	Avenir H. Média	160	161	161	+ 0 63
870	Axa (ex Cie Midi)	939	930	930	- 0 96
116	Bafip	140 10	139	139	- 0 79
97	Bail-Equipem.	125	....	....	....
755	Bail Investiss.	760	751	751	- 1 18
510	Bancaire	493	490	495	+ 0 41
700	Bazar H.-V.	678	679	679	+ 0 15
615	Beghin-Say	579	585	580	+ 0 17
1060	Berger (M)	1080	....	....	....
335	Bertrand Faure	345	....	....	....
630	Bic	685	670	684	- 0 15
995	B.I.P.	1035	....	....	....
320	BIS	316	318	318	+ 0 63
330	B N P (CI)	363	364	364	+ 0 28
785	Bollore Tech.	790	....	....	....
2830	Bongrain	2883	2896	2896	+ 0 45
775	Bon-Marché	800	799	800	....
550	Bouygues	584	588	588	+ 0 68
121	BP France	124 80	123	123	- 1 44
1060	B S N	1106	1106	1106	....
1030	Canal Plus	1079	1082	1079	....
280	Cap Gem.S.	300	302	300	....
2320	Carrefour	2464	2460	2460	- 0 16
143	Casino	157 30	157 90	157 80	+ 0 32
85	Casino ADP	100 50	99 80	99 80	- 0 70
1890	Castorama D.I.	1920	1925	1925	+ 0 26
170	C.C.F.	193 20	193 10	194 50	+ 0 67
51	CCMC Ly	52 70	53	53	+ 0 57
365	C.D.M.E.	385	372	372	- 3 38
194	C.E.G.I.D.	192	192	192	....
176	Centrest (Ny)	159	....	....	....
370	C.E.P. Comm.	386	....	....	....
102	Cerus	123 80	124 50	124 50	+ 0 57
720	Cetelem	735	730	730	- 0 68
300	CF Int.	304	305	305	+ 0 33
305	CGI Info	347 50	347 80	347 80	+ 0 09
1060	C G I P	1178	1166	1175	- 0 25
590	CGP	575	575	575	....
965	Chargeurs S A	1140	1140	1144	+ 0 35
....	Christian Dior	376 90	377	377	+ 0 03
570	C I C A (M)	580	579	579	- 0 17
260	Ciments franc.	314	315	315	+ 0 32
670	Clarins	690	703	703	+ 1 88
465	Club Mediter.	514	510	514	....
180	CMB Packa.	192 80	193	193	+ 0 10
730	Colas	796	....	....	....
270	Cpt. Entrep.	269	....	....	....
1130	Compt Mod.	1220	1221	1221	+ 0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
97	Concept S.A.	94	94 50	94 50	+ 0 53
260	CPR (Paris Réa.)	268 90	269	269	+ 0 07
955	Créd. Foncier	985	998	1010	+ 2 54
220	Crédit Loc France	235 50	234 20	234 20	- 0 55
500	Cr Lyon (CI)	587	588	588	+ 0 17
1040	Crédit Nat.	1111	1110	1118	+ 0 63
215	CSEE	243	....	....	....
2590	Damart	2620	....	..	..
380	Dassault Aviation	349	346	346	- 0 86
193	Dassault Electr.	198 50	195	195	- 1 76
1380	De Dietrich	1410	1411	1411	+ 0 07
89	Dév.P.d.C.(Li)	90 50	90	90	- 0 55
178	Dév.R.Sud-Est	160	168	168	+ 5 00
285	D M C	277	279	279	+ 0 72
395	Docks France	405	403	403	- 0 49
340	Dynaction	326	332	332	+ 1 84
2040	Eaux (Gle)	2198	2201	2203	+ 0 23
740	E.B.F.	805	800	800	- 0 62
375	Ecco	401 10	..	..	..
360	Elf Aquitaine	374 90	375 30	375 30	+ 0 11
245	Erap-Elf (Certif)	258	251 20	251 20	- 2 64
340	Essilor	382	382	382	..
160	Essil.Int.(DP)	176	181 30	181 30	+ 3 01
655	Esso	676	669	669	- 1 04
1460	Eurafrance	1445	1440	1440	- 0 35
600	Eurocom	572	575	575	+ 0 52
143	Eurodisneyland	148 90	148 70	148 70	- 0 13
870	Europe 1	895	888	888	- 0 78
42	Eurotunnel	44 60	....	...	....
1320	Exor	1490	...	...	....
117	Finextel	117 50	118	118	+ 0 43
355	Fives Lille	339 90	326 10	326 10	- 4 06
2590	Fromager. Bel	2734	....	.	....
1430	Gal.Lafayette	1475	....	...	....
1830	G.A.N.	1925	1950	1950	+ 1 30
480	Gascogne (B)	500	500	500	....
1380	Gaz et Eaux	1300	1285	1285	- 1 15
530	Geophysique	628	624	624	- 0 64
655	Gerland Ly.	664	664	664	....
480	Groupe Cité	480	475	475	- 1 04
340	GTM-Entrep.	398	....	....	..
1390	Guyenne-Gas.	1510	...	...	..
152	Hachette	153 80	155	155	+ 0 78
450	Havas	478	483 90	483 90	+ 1 23
345	Icia	365	369	369	+ 1 10
290	Imétal	301 10	301 80	301 80	+ 0 23
147	Immob. Phénix	146 90	145 50	145 50	- 0 95
77	Ingénico	80	80 90	80 90	+ 1 13
4630	Inst. Mérieux	5700	5550	5550	- 2 63
445	Interbail	445	446	446	+ 0 22
720	Intertechnique	700	700	700	....
890	J. Lefebvre	904	901	901	- 0 33
600	Klepierre	574	....	...	....
740	Labinal	698	705	705	+ 1 00
335	Lafarge	355	356 30	356 30	+ 0 37
335	Lebon	320	315	315	- 1 56
3920	Legrand	4109	4100	4140	+ 0 75
2280	Legrand (DP)	2340	....	....	....
420	Legris Industries	409	414 50	414 50	+ 1 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
700	Locindus	695	695	695	
4280	L.V.M.H.	4570	4612	4610	+ 0 88
470	Lyon.Eaux-Dumez	508	508	503	..
113	Maporama Ly	116	116	116	
305	Mar Wendel	342	341 50	341 50	- 0 15
187	Matra	173	172 50	174 50	+ 0 87
530	Merlin-Gerin	530	535	532	+ 0 38
79	Metaleurop	82 80	..		
54 45	Métrologie In	54 45	42	42	- 22 8
143	Michelin	153			
156	Min. Salsig (Ma)	156 10			
73	MMB	74 50	75 10	75 10	+ 0 81
168	Moulinex	166	166	166	
1220	Navig. Mixte	1200	1180	1180	- 1 67
99	Nord-Est	102	101 10	101 10	- 0 53
235	Nordon (Ny)	277	280	280	+ 1 08
460	Nouv Galeries	455	455	455	
180	Olipar	166 10	165	166	- 0 06
730	Oréal	757	761	761	+ 0 53
335	Paribas	394 20			
180	Pechiney Int.	192	190	190	- 1 04
320	Pechiney (CIP)	331	.		
470	Penhoet	471			
1410	Pernod Ricard	1481		...	
680	Peugeot	732			
290	Pinault	274	276	278	+ 1 46
550	Plasto-Omn.	631	632	632	+ 0 16
445	Poliet	465			
640	Primagaz	712	704	704	- 1 12
850	Printemps	862	850	850	- 1 39
2970	Promodes	3025	...		
490	Radiotechn.	545			
5050	Redoute (La)	5390	5390	5390	..
210	Remy Cointreau	183	...	...	
545	R. Poulenc CIP	611			
325	Robur Financ	320			
60	Rochette(La)	61	61 50	61 50	+ 0 82
1600	Roussel Uclaf	2130			
3020	R. Impé.Ly *	2896	2900	2900	+ 0 14
178	Sade (Ny)	181 10			
1650	Sagem	1759	...	...	...
485	Saint Gobain	538			
1300	Saint Louis	1302	1303	1303	+ 0 08
1720	Salomon Ly.	1700	1675	1675	- 1 47
300	Salvepar (Ny)	330 10	...		
1090	Sanofi	1194	1195	1199	+ 0 42
1360	S A T	1500			
225	Saut. Chât.	231	232	232	+ 0 43
1130	Saupiquet (Ns)	1070			
655	Schneider	683	690	694	+ 1 61
20	SCOA	19 05	19 45	19 45	+ 2 10
505	Scor s.a.	481	...		
1870	S.E.B.	1965			
470	Sefimeg	460 20	460 50	460 50	+ 0 07
112	Selectibanque	112 10	...		
220	Sextant A.	212	218	218	+ 2 83
785	S F I M	839			
220	S G E	233 10	234	234	+ 0 39
500	Simco	456	458	458	+ 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
860	Sk. Rossignol	835			...
490	Sligos	430			
455	Société Géné.	543	543	543	
55	Sodecco(B)	65	65	65	
145	Sodero(Ns)	145			
275	Sodexho	948			
65	Sogenal(Ny)	76 10	78	78	+ 2 50
345	Sogerap	384			
1350	Sommer-Allib.	1410	1429	1429	+ 1 35
395	SOPHIA	407			....
1400	Source Perrier	1517		....	
770	Sovac	825	810	810	- 2 17
325	SPEP	337 60	....		
330	Spie-Batignol	324 50	328	328	+ 1 08
730	Strafor Facom	780			
315	Suez	336 20	339	339	+ 0 83
1050	Synthélabo	1145			
147	Thomson CSF	161 90	162 50	162 50	+ 0 37
1050	Total	260	260	260	
168	- (certif)	168 60	169 90	169 90	+ 0 77
225	Truffaut Fin.	212	219	219	+ 3 30
510	U.A.P	575	572	573	- 0 35
290	U F B Locab.	294	...	..	
745	U I C	727	...	...	
490	U I F	463		...	
775	U I S	721			
560	Unibail	513			
595	Valéo	715	707	713	- 0 28
255	Vallourec	271 10	...	...	....
350	Via Banque	322			
355	Worms et Cie	373 60			
1180	Zodiac	1301	....		
1100	Elf Gabon	1030	1030	1030	
109	Amax	124	122 60	122 60	- 1 13
154	Amer. Barrick	153 10	155 50	155 50	+ 1 57
122	Amer. Express	117 10		....	
215	A.T.T.	215	213	213	- 0 93
220	Anglo Amer C.	189			
400	Amgold	365	350	350	- 4 11
240	Banco Santander	250	250	250	
620	B.A.S.F.	836	839	839	+ 0 38
1000	Bayer	1019	1018	1018	- 0 10
42	Beecham Plc	41 05	41 15	41 15	+ 0 24
52	Buffelsfont.	46	45 05	45 05	- 2 07
118	Chase Manh.	138	138 10	138 10	+ 0 07
2530	Daimler Benz	2529	2541	2541	+ 0 47
158	De Beers	138	132	132	- 4 35
2290	Deutsche Bank	2455	2460	2460	+ 0 20
1180	Dresdner Bank	1220	1221	1221	+ 0 08
71	Driefontein	62 60	61 50	61 50	- 1 76
265	Du Pont-Nem.	267	267	267	
270	Eastman Kodak	257			
16 50	East Rand	15 05	15 40	15 40	+ 2 33
42	Echo Bay	41	40	40	- 2 44
235	Electrolux	240	230 10	230 10	- 4 13
111	Ericsson	103 20	105 20	105 20	+ 1 94
325	Exxon Corp	320 60	325 80	325 80	+ 1 62
175	Ford Motor	219 90	219 90	219 90	...
50	Freegold	48 50		.	...

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
20	Gencor	16 40	16 25	16 25	- 0 91
435	Gén. Elect	445	449	449	+ 0 90
181	Gén Motors	221	221	221	...
350	Gén Belgique	355 60	360 90	360 90	+ 1 49
92	Gd Métropol.	93	92 50	92 50	- 0 54
52	Guinness	56 40	55 75	55 75	- 1 15
22	Hanson PLC	20 90	21 10	21 10	+ 0 96
32	Harmony Gold	32	31 50	31 50	- 1 56
330	Hewlett Packard	415 50	426 80	426 80	+ 2 72
41	Hitachi	37 15	37 45	37 45	+ 0 81
850	Hoechst	855	861	861	+ 0 70
84	Homestake	89	89 70	89 70	+ 0 79
120	I C I	126 70	125 20	125 20	- 1 18
515	I.B.M.	504	508	508	+ 0 79
320	I.T.T.	340	344 10	344 10	+ 1 21
190	Ito Yokado	179 70	178 80	178 80	- 0 50
63	Matsushita	58 60	59 50	59 50	+ 1 54
3 55	Maxwell	3 55	..		
230	Mc Donald's	237	235	235	- 0 84
845	Merck	830	827	827	- 0 36
515	Minnesota M.	522	526	526	+ 0 77
53	Mitsubishi	47 15	48	48	+ 1 80
385	Mobil corp.	342	..		
345	Morgan J.P.	340	340	340	
34700	Nestlé	35290	35480	35480	+ 0 54
129	Norsk Hydro	119	118	118	- 0 84
114	OFSR	109 50	105 20	105 20	- 3 93
1790	Pétrofina	1737	...		
420	Philip Morris	418	417 10	417 10	- 0 22
96	Philips	97 10	98	98	+ 0 93
56	Placer Dome	58 45			
540	Procter Gamble	561	560	560	- 0 18
164	Quilmès	199 50		...	
32	Randfontein	36 90			
345	Rhone Poul. Rorer	348	...	..	..
450	Royal Dutch	422			
50	R T Z	51 55		..	....
1 32	Saat.& Saatchi	1 60	1 65	1 65	+ 3 13
38	St Helena	35			
345	Schlumberger	339	341	341	+ 0 59
47	Shell transp.	42 40	..		..
2210	Siemens	2295	....		
465	Siemens Nixdorf	451	469	469	+ 3 99
186	Sony	175	...	...	
82	Sumitomo Bank	74 30			
205	T D K	179			
64	Telefonica	64			
29	Toshiba	28 60			
550	Unilever	590			
280	Unit. Techn.	283			
380	Vaal Reefs	332		...	
1110	Volkswagen	1185			
365	Volvo	345	...		..
1290	Wagons lits	1000	...	..	
220	West. Deep.	186	....	...	
385	Xerox Corp	443 50			
124	Yamanouchi	123	124 40	124 40	+ 1 14
1 65	Zambia Cop.	1 67	1 67	1 67	

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	124 30	6 58
Emp.Etat 9,8%78	....	5 99
10,80% 79/94	101 95	5 01
Emp.Etat 13,4%83	....	2 27
Emp.Etat 12,2% 84	101 30	4 53
Emp.Etat 11% 85	99 90	10 94
10,26% mars 86	....	9 69
OAT 10% 5/2000	....	7 37
OAT 9,9% 12/1997	....	1 89
OAT 9,8% 1/1996	....	0 58
PTT 11,2% 85	....	2 42
CFF 10,30% 86	....	0 81
CFF 10,25% nov 90	....	9 60
CNA 10 % 1979	....	0 04
CNB Bques 5000F	....	1 26
CNB Paribas 5000F	....	1 25
CNB Suez 5000F	....	1 25
CNE 11,5% 85	....	7 43
CNI 1/82 5000F	....	1 25
CNT 9 % 86	....	7 08
CRH 10,90% déc.85	....	1 42
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	940	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	980	980
Applications Hydr.	1521	....
Arbel	439	444
Bains C.Monaco	1085	1100
B.Hypoth.Europ.	377	....
B.N.P. Intercont.	333	332 60
Beghin-Say (C I)	480	....
Bénédictine	3000	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2095	....
B T P	68	65 70
Cambodge	980	....
Carbone Lorraine	480	488
Case Poclain	9 15	9 15
C.E.G.F (Frigor.)	530	....
Centenaire Blanzy	400	....
Cerabati	76	....
Champex Ny	98 30	....
CIC (CIP)	220 90	219

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1220	1200
C.I.T.R.A.M. (B)	1950	....
Cogifi	354	354
Comiphos	540	....
Cie Industrielle	6590	....
Cpt Lyon Alemand	390	390
Concorde	652	652
Constr.Méc.Prov.	32	....
Crédit Gén.Ind.	130	....
Cr Universel (Cie)	408	....
Darblay	630	....
Degremont	1685	1719
Delmas Vieljeux	3290	....
Didot Bottin	1194	....
Docks Fr. R. Picardie	1171	....
Eaux Bassin Vichy	2400	....
Eaux Vittel	955	955
Ecia	291	291
Electro-Banque	328	....
Ent.Mag. Paris	4250	....
Etex (ex Eternit)	1680	1679
Finalens	260	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1760	1760
Foncière (Cie)	490	....
Foncières Euris	370	....
Fonc.Lyonnaise	639	631
Foncina	410	....
Fougerolle	780	780
France I.A.R.D.	680	....
France SA (La)	1909	1911
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	671	670
Genefim	310	310
Gévelot	498	....
G.F.C.	343	340 50
Groupe Victoire	1250	...
G.T.I (Transport)	267	....
Immobail	317 50	313 10
Immobanque	885	....
Im.Marseillaise	5280	....
Immofice	421	429
Invest.(Ste Cle.)	3235	3240
Lambert Frères	271 60	....
Lille Bonnières	1181	....
Locafinancière	519	....
Louis Vuitton	740	745
Louvre	2535	2620
Lucia	1050	....
Machines Bull	38	39
Mag.Uniprix	163 50	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	435	....
Mors	71	72
Navigation (Nle)	209	....
Optorg	231 10	231 10
Oréal (CI)	395	....
Ongny-Desvroise	650	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Palais Nouveauté	1157	....
Paluel Marmont	650	....
Parfinance	155	....
Paris France	270	....
Paris Orléans	220	....
Partheno Invest	290	290
Pathé Cinéma	830	....
Piper Heidsieck	1350	....
Porcher	440	...
Promodès (CI)	1493	....
Publicis	699	700
Rochefortaise	107	....
Rosario	180	182
Rougier	288	....
S.A.C.E.R.	420	....
S.A.F A.A.	247	....
S.A.F.I.C Alcan	250	....
Saga	345	....
Saint Dominique (F.)	111 10	114
Salins du Midi	591	591
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	738	720
Senelle	410	410
S.Etud.Part. (M)	135	....
Silic	555	558
Sinvim	138	134
S.I.P.H.	179	....
S.M.C.I.	90	73 35o
Sofal	534	...
Soffo	317 10	....
Sofical	1195	....
Sofitam (ex Satam)	71	...
Sofragi	2412	....
Soudure Autogène	935	950
Sovabail	371	...
Stemi	501	...
Taittinger	2800	...
Tessor-Aequitas	430	....
Tour Eiffel	238	....
Ufiner	1111	....
Vicat	415	419
Viniprix	1650	....
Virax	104	..
Maroc Sté Brasserie	255 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	710	..
Akzo Nv Sico	425	....
Alcan Aluminium	116 10	....
American Brands	256 20	..
Arbed	603	....
Asturienne Mines	128	....
Banco Popular Espa.	601	...
B.Reglements Int.	19200	..
Can.Pacifique	76 10	....
Chrysler Corp	79	...
C I R	7 80	...
Commerzbank	860	.
Dow Chemical	312	...
Fiat	21 60	....
GBL (Brux Lamb)	529	.
Gevaert	980	.
Glaxo Holdings Ltd	87	....
Goodyear Tire	343	...
Grace and Co (WR)	236	...
Honeywell Inc	327	360 d
Johannesburg	76 10	
Koninklijke Pakhoed	145	....
Kubota	21 20	....
Midland Bank	22 40	..
Noranda Mines	86	.
Olivetti priv.	8 90	..
Pfizer Inc	386 50	.
Ricoh	23 80	.
Robeco	298	..
Rodamco NV	162	.
Rolinco	297 20	....
Saipem	5 90	....
Sema Group	18 50	
SKF Aktiebolaget	89	
Tenneco Inc	190	..
Thorn Electrical	78 50	.
Toray Ind.	25 20	
West Rand Cons.	8 80	..

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Boque Hydro Energie	315	
Calciphos	90	...
C G H Cogenhor	10	12 10d
Coparex	700	...
Drouot Assurances	325	..
Europ. Accum.	79	.
Europ Soufres Ind.	30	...
Gachot S.A.	57 10	..
Guy Degrenne	442 50	.
Lecteurs du Monde	150	..
Nicolas	1260	...
Paternelle RD.	1410	
Particip. Percier	350	385 80d
Quadrant	20	...
Rorento N.V	217	...
St-Gobain-Emballage	2150	.
S.E.P.R.	741	..
S.P.R. act. B	279 80	....
Waterman	903	..

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 625	....	....	....
Ecu	6 959	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 860	....	....	....
Belgique (100 F)	16 526	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 120	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 533	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 750	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 808	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 949	....	....	....
Suisse (100 f)	375 650	....	....	....
Suède (100 krs)	93 760	....	....	....
Norvège (100 k)	86 810	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 301	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 431	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 967	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 745	....	....	....
Japon (100 yens)	4 368	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/2
Or fin (kilo en barre)	64000	.....
Or fin (en lingot)	64100	.....
Napoléon (20f)	360	.....
Pièce Fr (10 f)	450	.....
Pièce Suisse (20 f)	367	.....
Pièce Latine (20 f)	367	.....
Souverain	465	.....
Pièce 20 dollars	2065	.....
Pièce 10 dollars	1102 50	.....
Pièce 5 dollars	657 50	.....
Pièce 50 pesos	2360	.....
Pièce 10 florins	377	.....

SICAV (sélection) 20/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	217 58	211 76
Agepargne	807 08	772 33
Améri-gan	8123 88	7811 42
Amplia	259240 56	259240 56
Amplitude	651 08	632 12
Arbitrages Court.T	7016 86	7016 86
Associc	1089 56	1089 56
Atout Futur	404 61	394 74
Auracic	1261 34	1224 60
Avenir Alizes	1749 71	1715 40
Axa Capital	167 82	160 59
Axa Court Terme	7714 60	7714 60
Axa Europe	130 85	125 22
Axa Investments	119 41	114 27
Axa NPL	132 41	126 71
Axa Première	116 74	116 39
Axa Sélection	148 90	142 49
Axa Valeurs PER	126 16	120 73
Cadence 1	1029 98	1029 98
Cadence 2	1020 09	1020 09
Cadence 3	1030 15	1030 15
Capimonétaire	6133 59	6132 48
Capioblig	6309 21	6185 50
Capitacic	1286 30	1267 29
Cosmos	1294 39	1262 82
Comptavalor	3417 69	3412 57
Convertimmo	353 79	346 85
Credinter	483 23	469 16
Credit Mutuel Capital	1258 51	1233 83
Cred.Mut.Ep.Cour.T	654 07	654 07
Cred.Mut.Ep.long.T.	201 39	196
Drese	1305 32	1273 48
Drouot France	863 82	826 62
Drouot Investiss.	994 42	951 60
Drouot Sécurité	249 23	238 50
Ecocic	1074 23	1042 94
Ecupar	135 03	129 22
Ecureuil Capitalisation	2524 03	2499 04
Ecureuil Géovaleurs	2311 23	2243 91
Ecureuil Invest.	439 83	427 02
Ecureuil Monepremière	65207 67	65207 67
Ecureuil Monétaire	38396 94	38396 94
Ecureuil Trésorerie	2370 02	2370 02
Ecureuil Trimestr.	2008 06	1988 18
Elicash	2 717454	2 717454
Energia	273 05	260 67
Eparcic	3501 79	3501 79
Eparcourt-Sicav	4538 09	4526 77
Epargne Associat.	26483 66	26260 45
Epargne Capital	10520 96	10416 79
Epargne Croissance	1781 56	1733 88
Epargne Industrie	97 34	94 73
Epargne J	67772 78	67772 78
Epargne Monde	1278 90	1244 67
Epargne Obligat.	205 59	200 09
Epargne Première	14171 10	14065 61
Epargne Quatre	1104 86	1075 29
Epargne-Unie	1347 35	1314 49
Epargne Valeurs	459 28	446 99
Eufi Cash cap.	8101 51	8101 51 •
Eufinvest capi.	648 86	629 98 •
Eurocic Leaders	1105 84	1073 63
Eurodyn.	1218 44	1188 72
Euro Gan	6289 67	6047 76
Europe Nouvelle	658 86	533 52
Fonsicav	14010 30	14010 30
France-gan	9941 97	9559 59
France Garantie	276 86	276 31
France Index Sicav	112 82	109 52
France Obligations	489 57	484 72
Francic	469 57	455 89

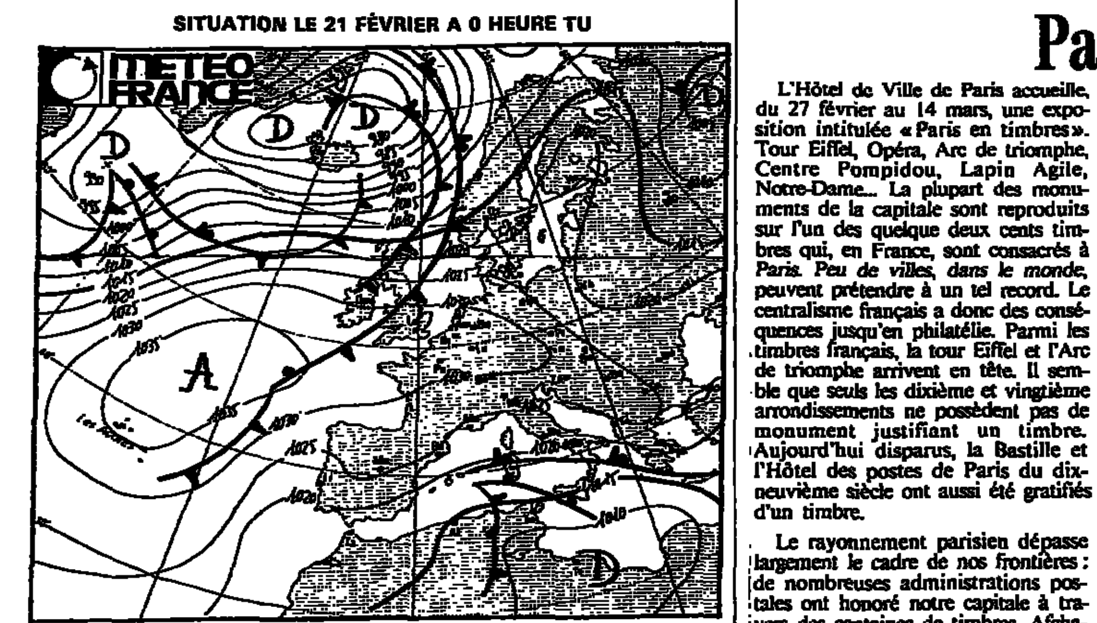
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	106 17	103 08
Francic-Regions	1230 67	1194 83
Fructi-Associations	34 42	34 42
Fructi-Capi	41 03	40 42
Fructidor	236 39	232 90
Fructifrance act c&d	907 80	885 68
Gestilion	14457 64	14385 71 •
Gest.Associations	173 49	169 67
Horizon	1235 08	1199 09
HLM Monétaire	13547 87	13547 87
Indust.Fse.Court.T	1429 26	1429 26 •
Interepar	109805 97	106807 74
Interoblig.	13899 48	13626 94
Intersélection Fce	528 17	517 81
Japacic	161 20	156 50 •
Jeunepargne	280 50	276 35
Latitude	2198 83	2193 54
Leumi C.T.	12239 68	12239 68
Leumi L.T.	6802 83	6604 69
Lion Association	11051 55	11051 55 •
Lion Institution	29005 81	28933 48
Lionplus	958 42	939 63
Lion Trésor	2250 22	2227 94
Lion 20 000	25602 01	25602 01
Livret Bourse Inv.	572 94	556 25
Livret Portefeuil.	735 40	713 98
Méditerranée	187 48	179 41
Mensuel CIC	10089 55	9988 65
Monelion	66125 02	66125 02
Mone.J	70797 99	70797 99
Monévalor	79823 68	79823 68
Mutualité dépôts	13154 41	13128 15
Mutuelle Unie Sel.	141 79	135 68
Natio Court Terme	276431 00	276431
Natio-Epargne	17311 35	17139 95
Natio-Ep. Ret.	127 27	123 86
Natio Eparg.Trésor	7644 98	7629 72
Natio-Imm.	1123 67	1093 60
Natio-Inter	1412 14	1374 35
Natio-Monétaire	24693 22	24693 22
Natio-Patrimoine	1366 52	1329 95
Natio-Placements	62771 15	62771 15
Natio-Revenu	1028 55	1018 37
Natio Sécurité	11770 40	11770 40
Natio-Valeurs	892	868 13
Nippon-Gan	5410 50	5202 40
Nord Sud Dévelop.	1554 44	1551 34
Obli-Associations	150 92	149 43
Oblicic-Mondial	2623 85	2585 07
Oblicic-Régions	1070 38	1054 56
Oblifutur	2795 11	2726 94
Oblig ttes caté.	174 56	171 98
Oblilion	1358 65	1345 20
Obliscurité Sicav	12551 14	12551 14
Oraction	1072 12	1045 97
Orvalor	7181 33	7040 52
Paribas Capitalisation	1481 34	1459 45
Paribas Opportunités	133 51	128 07
Paribas Patrimoine	593 80	589 59
Patrimoine Retraite	218 22	213 94
Pervalor	611 61	598 62
Placement A.	1423 84	1395 92 •
Placement J	7043 85	7029 79 •
Placement M.	65127 51	64997 51 •
Placement Nord	988 01	988 64 •
Plénitude	132 82	129 27
Poste Croissance	21230 95	21209 74
Poste Gestion	63979 05	63979 05
Première Oblig.	11198 84	11187 65
Prévoy. Ecureuil	117 45	116 29
Priv'Associations	28697 12	28697 12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficics	993 95	969 71
Quartz	135 48	132 18
Réalvalor	836 07	819 68
Rentacic	160 31	157 94
Revenus Trimestr.	5405 51	5351 99 •
Revenu-Vert	1139 30	1122 46
St Honoré Bio-Alim.	999 75	954 42
St Honoré Bons du Tr.	10940 64	10886 21
St Honoré Global	238 32	227 51
St Honoré Invest.	775 79	740 61
St Honoré Mat Plac.	202 57	193 38
St Honoré Pacifique	592 35	565 49
St Honoré PME	531 21	507 12
St Honoré Real	14574 92	14516 85
St Honoré Services	456 26	438 71
Sécuricic	1700 01	1700 01
Sécuri-Gan	12483 70	12238 92
Sécuritaux	1356 47	1356 47
Sicaden	710 43	699 93
Sicav Associations	1799 02	1799 02
SFI-CNP Assur.	686 66	666 66
S.G. Fr. opportunités	1150 45	1127 89
Sicav 5 000	444 55	432 65
S.I. Est	1450 79	1388 32
Silvafrance	689 83	671 37
Silvam	419 34	408 12
Silvarente	220 93	216 60
Silvinter	448 24	436 24
S.N.I.	1215 38	1179 98
Sogenfrance	1098 63	1077 09
Sogépargne	311 55	305 44
Sogevar	1079 72	1058 55
Sogintar	1326 23	1300 23
Soleil Investissements	616 98	593 25
Solstice	2157 13	2151 75
State Street Act. Eur.	10348 33	9998 39 •
State Street Act. Frce.	10600 87	10292 11 •
State Street Emer. Mts	12388 55	11792 95 •
Stratégie Actions	829 49	797 59
Stratégie Rendement	1382 20	1338 69
Technocic	1095 89	1063 97
Techno-Gan	5983 41	5753 28
Thesora	649 59	643 16
Transplus	150 07	143 61
Trésor Plus	1260 44	1247 96
Trésor Real	13907 24	13907 24 •
Trésoricic	126173 53	126173 53
Trilion	5219 28	5152 28
UAP Investissement	459 91	443 29
UAP Actions France	619 02	596 65
UAP Act. Select.	658 26	634 47
UAP Aedificandi	579 78	558 82
UAP Alisé	215 13	207 35
UAP Alto Sicav	168 40	162 31
UAP Moyen Terme	136 40	131 47
UAP Premiere Cat.	11377 38	10966 15
Uni-Associations	120 30	120 30
Uni-Foncier	1257 93	1227 25
Unifrance	598 67	584 07
Uni-Garantie	1264 72	1242 36
Uni Régions	1345 34	1312 53
Univar	231	231
Univers Actions	1279 41	1248 20
Univers-Obligation	1866 96	1821 33
Valorg	2005 26	2003 25
Valreal	51892 01	51868 08

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demande - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 FÉVRIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 FÉVRIER 1992

LEGENDE: ENSOLEILLE; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES; TRES NUAGEUX OU COUVERT; PLUIE OU BRUINE; NEIGE; AVERSES; ORAGES; BRUMES ET BROUILLARDS; SENS DE DEPLACEMENT

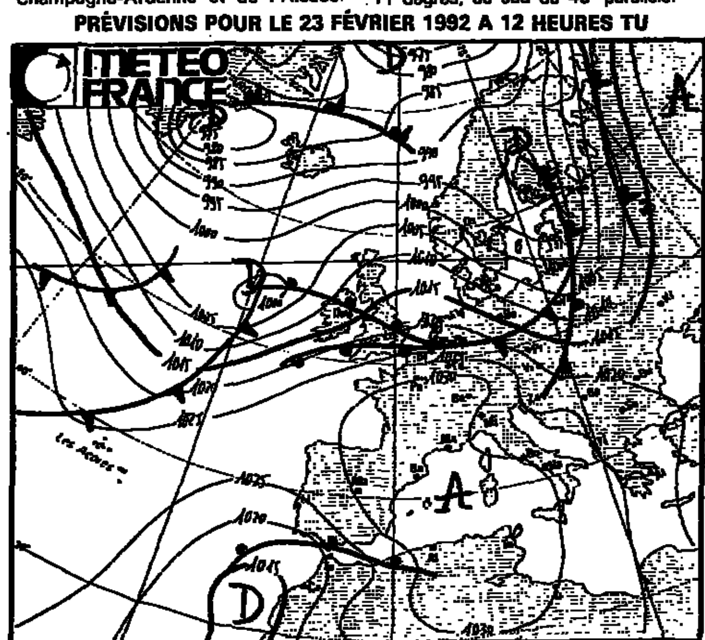
METEO FRANCE — TEMPS PREVU LE 22.02.92 VERS MIDI

Samedi : Des nuages près de la Manche, du soleil ailleurs. – Après avoir traversé le proche-atlantique et les îles britaniques, les nuages nous *reviendrons par la Manche. Au cours* de la matinée, ils voileront le ciel du nord de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais. Dans l'après-midi, ils descendront jusqu'à la Loire et jusqu'au nord de la Champagne-Ardenne et de l'Alsace.

Sur les autres régions, il faudra montrer également une certaine prudence car des bancs de brouillards givrants pourront se former ici ou là en fin de *nuit. Sinon, c'est toujours un temps* sec et froid qui dominera.

L'après-midi, les températures seront généralement comprises entre 3 degrés et 7 degrés, entre 6 degrés et 11 degrés, au sud du 45e parallèle.

PRÉVISIONS POUR LE 23 FÉVRIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-2-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-2-1992 à 18 heures TU et le 21-2-1992 à 6 heures TU

FRANCE

Ville	Max	Min	Temps
AJACCIO	11	–2	D
BIARRITZ	10	–2	D
BORDEAUX	7	–2	D
BOURGES	6	–2	D
BREST	5	–3	D
CAEN	6	–3	N
CHERBOURG	4	–2	N
CLERMONT-FER.	3	–6	D
DIJON	3	–4	D
GRENOBLE	1	–3	C
LILLE	6	–3	N
LIMOGES	5	–2	D
LYON	2	–3	D
MARSEILLE	9	–1	D
NANCY	2	–6	D
NANTES	6	–2	D
NICE	10	2	D
PARIS-MONTS.	6	0	D
PAU	9	–4	D
PERPIGNAN	8	–1	D
RENNES	6	–4	B
ST-ÉTIENNE	1	–7	D
STRASBOURG	3	–1	C
TOULOUSE	8	–2	D
TOURS	4	–1	D
POINTE-A-PITRE	29	20	D

ÉTRANGER

Ville	Max	Min	Temps
ALGER	17	7	P
AMSTERDAM	6	–1	C
ATHÈNES	8	6	C
BANGKOK	34	22	D
BARCELONE	11	–2	N
BELGRADE	1	–3	*
BERLIN	0	–2	*
BRUXELLES	6	–1	N
COPENHAGUE	5	–2	N
DAKAR	24	18	D
DELHI	23	12	D
DJERBA	17	12	C
GENÈVE	1	–2	D
HONGKONG	16	12	N
ISTANBUL	4	–4	D
JÉRUSALEM	7	4	P
LE CAIRE	–	8	D
LISBONNE	13	8	C
LONDRES	6	–2	C
LOS ANGELES	18	13	C
LUXEMBOURG	4	–1	D
MADRID	7	–3	N
MARRAKECH	15	6	D
MEXICO	21	10	D
MILAN	5	–10	D
MONTRÉAL	–2	–8	D
MOSCOU	–9	–19	C
NAIROBI	26	16	N
NEW-YORK	9	7	D
OSLO	3	–6	C
PALMA-DE-MAJ.	11	8	C
PÉKIN	7	–5	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	9	–2	D
SINGAPOUR	32	22	P
STOCKHOLM	1	–8	N
SYDNEY	27	20	P
TOKYO	8	1	P
TUNIS	12	8	P
VARSOVIE	1	–5	*
VENISE	6	–3	D
VIENNE	1	–2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

PHILATÉLIE

Paris en timbres...

L'Hôtel de Ville de Paris accueille, du 27 février au 14 mars, une exposition intitulée « Paris en timbres ». Tour Eiffel, Opéra, Arc de triomphe, Centre Pompidou, Lapin Agile, Notre-Dame... La plupart des monuments de la capitale sont reproduits sur l'un des quelque deux cents timbres qui, en France, sont consacrés à *Paris. Peu de villes, dans le monde,* peuvent prétendre à un tel record. Le centralisme français a donc des conséquences jusqu'en philatélie. Parmi les timbres français, la tour Eiffel et l'Arc de triomphe arrivent en tête. Il semble que seuls les dixième et vingtième arrondissements ne possèdent pas de monument justifiant un timbre. Aujourd'hui disparus, la Bastille et l'Hôtel des postes de Paris du dix-neuvième siècle ont aussi été gratifiés d'un timbre.

Le rayonnement parisien dépasse largement le cadre de nos frontières : de nombreuses administrations postales ont honoré notre capitale à travers des centaines de timbres, Afghanistan, Albanie, Corée du Nord, Gabon, Maldives, Pérou, URSS, etc. La tour Eiffel s'efface, de peu, pour laisser place au Paris des organismes internationaux, parmi lesquels l'UNESCO occupe une place prépondérante, suivie par le Palais de Chaillot. Il arrive que les timbres étrangers célèbrent des monuments négligés chez nous : en Chine, épisodes de la Commune de Paris ; à Monaco, place des Victoires, instituts océanographique ou de paléontologie, Musée anthropologique de Paris ; au Togo, maison de Victor Hugo, place des Vosges ; au Brésil, tombe d'Allan Kardec au Père-Lachaise ; en Espagne, tour Saint-Jacques ; en Autriche, château de la Muette, siège de l'OCDE...

Le Musée de la poste de Paris a prêté près de cent cinquante planches de timbres français et monégasques, dans une mise en scène du Studio K, *d'où se détachent six ensembles : tour* Eiffel ; panoramas, sites et monuments ; Paris et l'Histoire ; Paris et la communication entre les hommes ; Paris, centre de création ; hommage des postes étrangères à Paris. Le musée a sorti de son fonds d'archives *des maquettes originales de timbres* de Decaris ainsi que la maquette et les projets non retenus du dernier panorama parisien paru en 1989.

Les visiteurs pourront découvrir un établi de graveur avec outils prêté par l'école Estienne. Grâce au service national des timbres-poste, deux espaces audiovisuels permettront aux visiteurs de s'initier à la fabrication des timbres.

Un mot enfin pour signaler que Raymond Moretti a créé l'affiche de cette exposition ainsi qu'une vignette, imprimée en offset (tirage : 30 000 exemplaires) par l'Imprimerie des timbres-poste de Périgueux, qui sera offerte à chaque visiteur. Il sera présent le samedi 7 mars, de 14 heures à 16 heures, pour une séance de dédicaces.

PIERRE JULLIEN.

► « Paris en timbres », du 27 février au 14 mars, dans la salle d'exposition de l'Hôtel de Ville (entrée, 29, rue de Rivoli, Paris 4e). Tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à 18 heures (entrée gratuite).

De nombreux créateurs de timbres viendront, sur place, dédicacer leur œuvre philatélique : vendredi 28 février : M. Durand-Mégret (10 heures à 12 h), R. Druet (14 heures à 16 heures) ; samedi 29 février : O. Baillais, C. Hertenberger (15 heures à 17 heures), J. Rajewicz (14 heures à 16 heures) ; mardi 3 mars : R. Coatantiec (13 heures à 14 heures), M. Gouju (14 heures à 16 heures) ; mercredi 4 mars : A. Lavergne (16 heures à 18 heures) ; jeudi 5 mars : J. Combet (10 heures à 12 heures), L. Briat (14 heures à 16 heures) ; samedi 7 mars : R. Moretti, J. Jubert (14 heures à 16 heures) ; lundi 9 mars : M.-N. Goffin (14 heures à 16 heures) ; mercredi 11 mars : P. Lambert (15 heures à 17 heures) et samedi 14 mars : R. Quillivic (14 heures à 16 heures).

Rubrique réalisée
par la rédaction
du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle 75015 Paris
Tél. : (1) 40-65-29-27
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres

... et en expositions

Pendant la durée de l'exposition « Paris en timbres », la capitale accueillera d'autres manifestations philatéliques. La Galerie du Cercle (23, rue de la Pépinière, 8e. Métro : Saint-Lazare) organise, du 4 au 20 mars, une exposition de gravures et d'aquarelles (dont quelques projets de timbres) d'Albert Decaris, consacrées à Paris (le lundi de 14 heures à 19 heures, du mardi au vendredi de 12 heures à 19 heures). A Paris, la Journée du timbre aura lieu les 7 et 8 mars à la mairie du 4e (salle des fêtes, 2, place Baudoyer). Au programme : la vente anticipée du timbre *Journée du timbre*, bien sûr, ainsi qu'une exposition philatélique et cartophile sur thèmes parisiens : poste de Paris pour Paris ; les oblitérations étoiles de Paris ; les inondations de 1910, etc. A noter la présence de stands de négociants et de la presse philatélique.

Le Service national des timbres-poste tiendra un stand lors du Salon des œuvres originales à tirage limité (SAGA), du 4 au 9 mars, au Grand-Palais, avec explication du procédé d'impression en taille-douce et démonstration de gravure d'un poinçon par un maître-graveur.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 22 février

Drouot-Richelieu, 14 h : vins, alcools, tapis d'Orient, fourrures ; **Aquaboulevard** (15e), 16 h : automobiles de collection ; **Drouot-Montaigne**, *15 h et 20 h 30 : horlogerie de collection.*

Dimanche 23 février

Drouot-Montaigne, 15 h : horlogerie de collection.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 22 février

Le Raincy, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Nanterre**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Vernon**, 14 h 30 : Extrême-Orient.

Dimanche 23 février

Argenteuil, 14 h : art africain ; **Chartres**, 10 h : affiches ; 14 h : art publicitaire ; **Fontainebleau**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : archéologie, tableaux ; **La Varenne Saint-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Neuilly**, 20 h 30 : meubles, objets d'art ; **Nogent-sur-Marne**, 15 h : tapis d'Orient ; **Provins**, 14 h : tableaux modernes ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 h : mobilier ; **Sceaux**, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier ; **Sens**, 14 h 30 : mobilier, tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 22 février

Autun, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Avignon**, 14 h 30 : affiches de cinéma ; **Châlon-sur-Marne**, *14 h : mobilier, bijoux ;* **Joigny**, 14 h 30 : vins ; **La Rochelle**, 14 h : livres, gravures ; **Lyon (Tuiliers)**, 14 h 30 : timbres ; **Marseille (Castellane)** : 14 h 30 : livres ; **Nantes**, 14 h : bijoux ; **Périgueux**, 14 h : livres, autographes.

Dimanche 23 février

Aubagne, 14 h 30 : mobilier, bijoux ; **Besançon**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30 : argenterie, bijoux ; **Calais**, 14 h : grands vins ; **Dieppe**, *14 h 15 : mobilier, bibelots ;* **Doullens**, 14 h 15 : bijoux, argenterie ; **Honfleur**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Issoudun**, 14 h 30 : bibelots, mobilier ; **Limoges**, 14 h : mobilier, objets d'art : **Lyon (Jules Ferry)**, 15 h : orfèvrerie, mobilier ; **Marseille (Castellane)**, 17 h : pin's ; **Metz**, 14 h : tableaux modernes ; **Rouen**, 14 h 30 : orfèvrerie, mobilier. **Soissons**, 14 h : argenterie, bijoux ; **Troyes**, 14 h : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Agen, Béziers, Divonne-les-Bains, Cognac, Strasbourg, Montereau, Le Canet-des-Maures, Etruchy, Redon (35), Ablon-sur-Seine (94), Poitiers (Salon des armes anciennes).

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 18 février. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 120-220 ; Les Carroz-d'Araches : 070-260 ; Chamonix : 080-300 ; La Chapelle-d'Abondance : 050-100 ; Châtel : 060-150 ; La Clusaz : 060-230 ; Combloux : 050-150 ; Les Contamines-Montjoie : 060-180 ; Flaine : 098-250 ; Les Gets : 060-180 ; Le Grand-Bornand : 030-130 ; Les Houches : 030-160 ; Megève : 065-170 ; Morillon : 030-200 ; Morzine : 050-200 ; Praz-de-Lys-Sommand : 080-150 ; Praz-sur-Arly : 055-150 ; Saint-Gervais : 100-150 ; Samoëns : 015-200 ; Thollon-Les Mémises : 040-060.

SAVOIE

Les Arcs : 105-225 ; Arêches-Beaufort : 045-255 ; Aussois : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : 112-230 ; Bessans : 070-090 ; Le Corbier : n.c. ; Courchevel : 070-165 ; Crest-Voland-Cohennoz : 055-090 ; Flumet : 060-100 ; Les Menuires : 090-170 ; Méribel : 080-170 ; La Norma : n.c. ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 040-100 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 060-220 ; La Plagne (altitude) : n.c. ; La Plagne (villages) : 040-190 ; Pralognan-la-Vanoise : 100-130 ; La Rosière 1850 : 142-200 ; Saint-François-Longchamp : 070-150 ; Les Saisies : 100-145 ; Tignes : 140-215 ; La Toussuire : 090-105 ; Val-Cenis : 030-090 ; Valfréjus : 050-120 ; *Val-d'Isère : 120-210 ;* Valloire : 060-110 ; Valmeinier : 060-110 ; Valmorel : 085-185 ; Val-Thorens : 140-230.

ISÈRE

Alpe d'Huez : 096-140 ; Alpe-du-Grand-Serre : 040-100 ; Auris-en-Oisans : n.c. ; Autrans : 035-060 ; Chamrousse : 080-110 ; Le Collet-d'Allevard : 040-130 ; Les Deux-Alpes : 045-215 ; Gresse-en-Vercors : 040-080 ; Lans-en-Vercors : 050-070 ; Méaudre : 015-060 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 015-045 ; Les Sept-Laux : 035-145 ; Villard-de-Lans : 040-090.

ALPES DU SUD

Auron : 030-060 ; Beuil-les-Launes : 015-030 ; Briançon : 030-070 ; Isola 2000 : 050-080 ; Montgenèvre : 060-100 ; Orcières-Merlette : 010-080 ; Les Orres : 070-115 ; Pra-Loup : 030-090 ; Puy-Saint-Vincent : 030-150 ; Risoul 1850 : 070-095 ; Le Sauze-Super-Sauze : 030-090 ; Serre-Chevalier : 065-100 ; Superdévoluy : 035-110 ; Valberg : 040-040 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 025-060 ; Val-d'Allos-La Foux : 025-070 ; Vars : 050-095.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 000-070 ; Barèges : 020-070 ; Cauterets-Lys : 070-150 ; Font-Romeu : 020-095 ; Gourette : n.c. ; Luz-Ardiden : 030-070 ; La Mongie : 030-060 ; Peyragudes : n.c. ; Piau-Engaly : n.c.-100 ; Saint-Lary-Soulan : 025-040 ; *Superbagnères : 010-020.*

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 010-055 ; Besse-Super-Besse : 005-030 ; Super-Lioran : 015-015.

JURA

Métabief : 030-085 ; Mijoux-Lelex-La *Faucille : 030-070 ;* Les Rousses : 020-060

VOSGES

Le Bonhomme : 040-060 ; La Bresse-Hohneck : 030-050 ; Gérardmer : 030-050 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 010-040 ; Ventron : 015-040.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES LOTS A PAYER

LE N° 867 433 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
67 433	GAGNENT	40 000 F
7 433		4 000 F
433		400 F
33		40 F
3		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 20 MAI 1992

8e TRANCHE
TIRAGE DU 20 FÉVRIER 1992

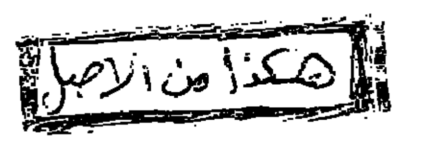
LOTO — MERCREDI 19 FÉVRIER 1992

19H55 : 8 – 9 – 14 – 24 – 34 – 41 ; numéro complémentaire : 33

Rang	Grilles gagnantes	Rapport
6	4	1 004 555 F
5 + compl.	11	182 850 F
5	882	8 670 F
4	52 113	146 F
3	1 104 184	10 F

20H35 : 21 – 28 – 38 – 40 – 45 – 47 ; numéro complémentaire : 2

Rang	Grilles gagnantes	Rapport
6	3	2 921 710 F
5 + compl.	11	165 480 F
5	659	10 685 F
4	40 682	169 F
3	860 862	11 F



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Rouflaquettes

LE président argentin Carlos Menem est rentré chez lui, après une visite de trois jours en France. Il était venu intéresser les entreprises françaises à la privatisation des transports, de l'électricité, et de quelques autres bricoles. On ne sait pas quel souvenir il gardera des médias français. On n'a pas la prétention d'avoir vu la totalité des «sujets» que les chaînes françaises lui ont consacrés. De cette visite, on gardera simplement en mémoire quelques images.

Le premier soir, dans une interview, TF 1 lui a fait remarquer avec sollicitude, et en substance : *«On parle beaucoup de votre vie privée...»* La remarque n'appelait pas de réponse particulière. Le second soir, Antenne 2 s'est enquise auprès du visiteur, d'une façon générale, de l'état de la corruption dans son pays. A quoi le président Menem a innocemment répliqué qu'il lui semblait que *«en France aussi, on parle beaucoup de corruption»* – l'ambassadeur d'Argentine doit être un fin lecteur de la presse française.

M. Menem a eu droit à son portrait sur toutes les chaînes. S'il en est une qui a réussi à éviter d'y mentionner en bonne place les *«rouflaquettes»* de l'illustre visiteur, elle est invitée à se faire connaître. Son PDG aura gagné une cassette de tango.

On entend bien que les chaînes ne se permettent cette liberté de ton, confinant à la muflerie, que parce que M. Menem est étranger. Le moindre sous-secrétaire d'Etat français justifie davantage d'égards. Il est aussi vrai que dans son pays les médias ne se gênent pas pour placer à la une les déboires conjugaux du président Menem.

Mais il n'empêche. L'interdit qui pèse sur la vie privée des hommes publics, on le sent bien à d'infimes dérapages comme celui de TF 1, est en train de craquer. Bien que les Français y demeurent majoritairement attachés, comme on le rappelait encore mercredi soir dans un débat, sur la 5, consacré au «viol de la vie privée», on sent certains médias démangés du désir de s'engouffrer dans le glorieux précédent américain du grand bazar des turpitudes. Et on ne parle pas seulement de la télévision, dont certaines vedettes ont fait récemment pour leur compte la cuisante expérience de la levée de cet interdit.

Alors que se fissurent l'un après l'autre les interdits et les repères traditionnels, que se cherchent à tâtons de nouveaux consensus sociaux, on se permettra pourtant, à la manière du sketch désopilant des Inconnus sur les commentateurs sportifs, de répéter que *«tout cela ne nous re-gar-de pas!»*

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ▫ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 21 février

TF 1

- 20.45 Sport : J.O.
- 22.55 Magazine : Si on se disait tout.
- 0.05 Magazine : Club J.O.
- 1.10 Journal, Météo et Trafic infos.

A 2

- 20.50 Jeu : La Piste de Xapatan.
- 22.10 Téléfilm : L'Argent.
- 23.45 1. 2. 3. Théâtre.
- 23.50 ▶ Cinéma : Au feu les pompiers ! ■■ Film tchèque de Milos Forman (1967) (v.o.).
- 1.00 Journal et Météo.

FR 3

- 20.00 Un livre, un jour. *Œuvres complètes,* d'Arthur Rimbaud.
- 20.10 Divertissement : La Classe.
- 20.45 Magazine : Thalassa. Les Crabes aux pinces d'or.
- 21.40 Magazine : Caractères. Coups de mémoire.
- 22.45 Journal et Météo.
- 23.05 Sport : J.O.
- 1.05 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

- 20.30 Téléfilm : La Guerre des services secrets. De Geoff Murphy.
- 22.10 Documentaire : Hyènes chéries.
- 22.55 Flash d'informations.
- 23.01 Le Journal du cinéma.
- 23.05 Cinéma : Abyss. ■ Film américain de James Cameron (1989).
- 1.20 Cinéma : La Contre-Allée. ▫ Film français d'Isabel Sebastian (1990).

LA 5

- 20.50 Téléfilm : Double enquête à Barbès. De Philipe Triboit.
- 22.30 Téléfilm : Hold-up en jupons.
- 0.10 Journal de la nuit.

M 6

- 20.30 Capital. Présentation du sommaire.
- 20.40 Série : Mission impossible, vingt ans après. La Triade du serpent d'or, de Don Chaffey.
- 22.25 Série : Equalizer.
- 23.20 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
- 23.50 Capital.
- 0.10 Six minutes d'informations.
- 2.00 Rediffusions.

LA SEPT

- 16.30 Théâtre : Crime et châtiment. Pièce d'Andrzej Wajda.
- 18.30 Danse : Codex. Chorégraphie de Philippe Decouflé.
- 19.00 Documentaire : Paul-Emile Victor un rêveur dans le siècle.
- 20.00 Documentaire : Lignes de vie.
- 21.00 Téléfilm : Sturzflug.
- 22.50 Téléfilm : The Steamie.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Radio-archives.
- 21.30 Musique : Black and Blue.
- 22.40 Les Nuits magnétiques.
- 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.05 Concert (donné le 8 février au grand auditorium de Radio-France) : Petite suite pour cordes ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 16 ; Symphonie n° 4 en la mineur op. 63.
- 23.10 Jazz club.
- 1.00 Les Voix de la nuit.

Samedi 22 février

TF 1

- 13.25 Magazine : Reportages.
- 13.40 Résumé des J.O.
- 13.45 Sport : J.O.
- 14.40 La Une est à vous.
- 17.20 Divertissement : Vidéo gag.
- 17.50 Magazine : Trente millions d'amis.
- 18.20 Jeu : Une famille en or.
- 18.45 Divertissement : Les Roucasseries.
- 19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
- 19.50 Tirage du Loto (et à 20.40)
- 20.00 Journal, Résumé des J.O., Tapis vert, Météo, Trafic infos et Tiercé.

- 20.50 Variétés : Sébastien c'est fou !
- 22.35 Série : Les Douze Salopards.
- 0.10 Magazine : Formule sport. Football : 32ᵉ journée de la Coupe de France ; Club J.O.
- 1.35 Journal et Météo.

A 2

- 13.25 Magazine : Sport passion.
- 17.30 Tiercé en différé d'Enghien.
- 17.45 Journal des J.O.
- 18.30 Série : Coup de foudre.
- 19.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19.25 Série : Sylvie et compagnie.
- 19.50 Trois minutes pour faire lire. *Nouvelles de la zone interdite* de Daniel Zimmermann
- 19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
- 20.45 Soirée spéciale : La 17ᵉ Nuit des Césars 1992.
- 23.30 1. 2. 3. Théâtre.
- 23.35 Série : Les Brigades du Tigre.
- 0.35 Journal et Météo.

FR 3

- 14.00 Variétés : Eurotop.
- 14.30 Magazine : Mondo Sono. Spécial Mexique

— De 15.00 à 17.30 La Sept —

- 15.00 Magazine : Sait-on jamais.
- 15.05 Danse : Waterproof.
- 15.30 Documentaire : Jours et nuits du théâtre. 2. La Lumière à l'affiche.
- 16.35 Documentaire : Tours du monde tours du ciel.
- 17.30 Magazine : L'Heure du golf.
- 18.00 Magazine : Montagne. La Flamme de Léo.
- 18.30 Jeu : Questions pour un champion.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

— De 20.00 à 2.05 La Sept —

- 20.00 Chronique : Le Dessous des cartes.
- 20.05 Documentaire : Histoire parallèle (v.o.).
- 21.00 ▶ Documentaire : Alaska, le syndrome «Exxon-Valdez». D'Axel Engstfeld.
- 22.40 Le Courrier des téléspectateurs.
- 22.45 Journal et Météo.
- 23.00 Journal des J.O.
- 23.15 Téléfilm : Sturzflug.
- 1.05 Magazine : Mégamix.

CANAL PLUS

- 13.30 Magazine : L'œil du cyclone. Bombay clips.
- 14.00 Téléfilm : La Légende des ténèbres. De Stuart Gordon.
- 15.30 Sport : Handball. Championnat de France : O. M. Vitrolles-Nîmes.
- 17.05 Les Superstars du catch.

— En clair jusqu'à 20.00 —

- 18.00 Décode pas Bunny.
- 19.05 Dessin animé : Les Simpson.
- 19.30 Flash d'informations.
- 19.35 Le Top.
- 20.00 Sport : Athlétisme. Le match des Six-Nations.
- 22.55 Flash d'informations.
- 23.01 Le Journal du cinéma.
- 23.05 Cinéma : Le Feu de l'au-delà. ▫ Film américain de Tobe Hooper (1990).
- 0.40 Cinéma : Le Brasier. ▫ Film français d'Eric Barbier (1990).

LA 5

- 13.20 Série : K 2000.
- 14.15 Série : L'homme qui valait trois milliards.
- 15.05 Série : La loi est la loi.
- 16.40 Série : Lou Grant.
- 17.30 Série : TV 101.
- 18.20 Divertissement : C'est pour rire.
- 18.30 Magazine : Intégral.
- 19.05 Série : L'Enfer du devoir.
- 20.00 Journal et Météo.
- 20.45 Série : Kojak. Affaire Marcus-Nelson, de Joseph Sargent. *Deux jeunes femmes ont été assassinées. Aucun indice.*
- 23.10 Série : Deux flics à Miami.
- 0.05 Journal de la nuit.
- 0.15 Intégral (rediff.)
- 0.50 Série : Les Trouble-fête.
- 1.05 Série : Voisin, voisine.

M 6

- 13.55 Série : Supercopter.
- 14.50 Série : Laredo.
- 15.45 Feuilleton : Deux ans de vacances.
- 16.45 Série : Les Espions.
- 17.35 Série : Le Saint.
- 18.25 Série : Les Têtes brûlées.
- 19.20 Magazine : Turbo. Spécial Mexico. Les pilotes automobiles mexicains ; La Panaméricaine ; Un designer au Mexique ; L'un des rares musées automobiles du Mexique.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo, Spécial J.O. et M 6 Finances.
- 20.00 Série : Papa Schultz.
- 20.30 Les Dents de l'humour.
- 20.40 Téléfilm : Les Voyageurs de l'infini. De James Goldstone, avec Ric Reid, Bill Croft. *De jeunes pionniers du monde intersidéral sont confrontés au temps*
- 23.45 Musique : Flashback.
- 0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

- 10.00 Cours d'anglais (et à 12.00).
- 10.30 Documentaire : Il était une fois les colonies. La colonisation manquée : la Chine.
- 14.10 Documentaire : Cent ans de jazz (3). De 15.00 à 17.30 Sait-on jamais.
- 18.00 Avis de tempête.
- 18.50 Documentaire : Occidorientales (4).
- 20.00 Le Dessous des cartes.
- 20.05 Histoire parallèle (v.o).
- 21.00 ▶ Documentaire : Alaska, le syndrome «Exxon-Valdez».
- 22.40 Le Courrier des téléspectateurs.
- 22.45 Soir 3.
- 23.15 Téléfilm : Sturzflug.
- 1.05 Magazine : Mégamix.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Photo-portrait. Antoine Stinco, architecte.
- 20.45 Dramatique. Le Voyage à Bâle, de Pierre Laville.
- 22.35 Musique : Opus. Jacques Higelin.
- 0.05 Rencontre au clair de la nuit. Laurent Perrier (Odd Size).

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Opéra (en direct du Grand Théâtre de Genève) : Benvenuto Cellini, opéra en trois actes, de Berlioz, par le Chœur du Grand Théâtre de Genève et l'Orchestre de la Suisse romande, dir. John Nelson.
- 0.08 Les Bruits du siècle.

Dimanche 23 février

TF 1

- 13.25 Série : Hooker.
- 14.15 Série : Rick Hunter inspecteur choc.
- 15.15 Série : Columbo.
- 16.35 Sport : Football. Coupe de France (32ᵉ de finale) : Olympique de Marseille-Girondins de Bordeaux, en direct de Marseille.
- 18.40 Loto sportif.
- 18.45 Sport : J.O. Cérémonie de clôture.
- 20.00 Journal Résumé des J.O. Tiercé, Météo et Tapis vert.
- 20.50 Cinéma : L'Ours. ■■■ Film français de Jean-Jacques Annaud (1987).
- 22.30 Magazine : Ciné dimanche.
- 22.35 Cinéma : On aura tout vu. ■ Film français de Georges Lautner (1976).
- 0.20 Magazine : Club J.O.
- 1.00 Journal, Météo et Trafic infos.
- 1.15 Concert : Deuxièmes Rencontres internationales de quatuors à cordes.

A 2

- 13.20 Dimanche Martin.
- 14.50 Série : Mac Gyver.
- 15.45 Dimanche Martin (suite).
- 17.20 1. 2. 3. Théâtre (et à 0.35).
- 17.30 Sport : Rétrospective des J.O.
- 18.40 Magazine : Stade 2. Basket-ball : championnat de France ; Rugby : championnat de France ; Volley-ball : championnat de France ; Lutte : Internationaux de France, à Carcassonne ; Formule 1 : l'arrivée de Paul Belmondo et Giovanna Amati ; Voile : Coupe de l'America : Les résultats de la semaine.
- 19.30 Série : Maguy.
- 19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
- 20.45 Série : Les Cinq Dernières Minutes. Le Baptême du feu.
- 22.20 Magazine : Bouillon de culture.

- 23.40 Soirée spéciale : Chefs-d'œuvre en péril.
- 0.40 Journal et Météo.
- 2.05 Magazine : Sport passion (rediff.).

FR 3

- 13.45 Sport : J.O. Hockey sur glace : rétrospective des matches, finale, à Méribel. A 15.40, Tiercé, en direct de Vincennes (Prix de Paris)
- 17.15 C'est Lulo !
- 18.15 Magazine : A vos amours.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
- 20.05 Dessin animé : De nouveaux habits pour les contes défaits.
- 20.10 Série : Benny Hill.
- 20.45 Spectacles : Le Cirque de Mongolie, le 15ᵉ Festival mondial du cirque de demain.
- 22.05 Magazine : Le Divan. D'Henry Chapier. Invité : Jean Carmet (1ʳᵉ partie).
- 22.30 Journal et Météo.
- 22.50 Journal des J.O.
- 23.05 Cinéma : La Dame de pique. ■■ Film français de Fedor Ozep (1937).
- 0.30 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

- 13.30 Magazine : Rapido.
- 14.00 Téléfilm : L'assassin est dans la rue. De Susan Roher.
- 15.25 Magazine : 24 heures.
- 16.25 Documentaire : Les Anges de l'hiver. De Joël Bennett.
- 16.45 Dessin animé : Les Simpson.
- 17.10 Documentaire : Les Plus Grandes Cascades du monde. Cascadeurs et risque-tout.
- 17.56 Le Journal du cinéma.
- 18.00 Cinéma : Brisby et le secret de NIMH. ■■ Film d'animation américain de Don Bluth (1982).

— En clair jusqu'à 20.30 —

- 19.15 Flash d'informations.
- 19.25 Ça cartoon.
- 20.20 Dis Jérôme... ?
- 20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présentation du sommaire.
- 20.30 Cinéma : Rêves. ■■■ Film japonais d'Akira Kurosawa (1989).
- 22.25 Flash d'informations.
- 22.30 L'Equipe du dimanche.
- 0.30 Cinéma : Gun Men. ■ Film chinois (Hongkong) de Kirk Wong (1988).

LA 5

- 13.20 Série : Tant qu'il y aura des bêtes.
- 14.15 C'est pour rire.
- 14.25 Série : L'Homme de l'Atlantide.
- 15.15 Série : Commissaire Schimanski.
- 16.30 Série : Soko, brigade des stups.
- 17.25 Série : Lou Grant.
- 18.15 Série : La loi est la loi.
- 19.05 Série : L'Enfer du devoir.
- 20.00 Journal et Météo.
- 20.50 Cinéma : Les Ponts de Toko-Ri. ■ Film américain de Mark Robson (1954).
- 22.45 Magazine : Reporters.
- 23.40 Magazine : Top chrono.
- 0.30 Journal de la nuit.

M 6

- 13.50 Série : L'Incroyable Hulk.
- 14.45 Variétés : Multitop.
- 16.15 Jeu : Hit hit hit hourra !
- 16.20 Série : Clair de lune.
- 17.15 Série : Le Saint.
- 18.05 Série : Tonnerre mécanique.
- 19.00 Série : Les Routes du paradis.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo, Spécial J.O. et M 6 Finances.
- 20.00 Série : Madame est servie.
- 20.30 Magazine : Sport 6.
- 20.40 Cinéma : Biggles. ■ Film britannique de John Hough (1986).
- 22.15 Magazine : Culture pub.
- 22.45 Cinéma : Le Journal de Cynthia. Film français, classé X, de José Benazéraf (1988).
- 0.00 Six minutes d'informations.
- 0.05 Magazine : Sport 6.

LA SEPT

- 14.20 Téléfilm : Appel de personne à personne.
- 15.35 Paul-Emile Victor un rêveur dans le siècle (2).
- 16.25 Flash d'informations (et à 17.55, 18.55, 19.30, 19.55).
- 16.30 Téléfilm : The Steamie.
- 18.00 Lignes de vie (4).
- 19.00 Peter and Pierre.
- 19.35 Jean Nouvel, portrait volé d'un voyeur.
- 20.00 Jean Painlevé au fil de ses films (7).
- 20.30 Le Courrier des téléspectateurs.
- 20.35 Cinéma : L'Enigme de Kaspar Hauser. ■■■ Film allemand de Werner Herzog (1975).
- 22.25 Le Dessous des cartes.
- 22.30 Cinéma : Once More (Encore). ■ Film français de Paul Vecchiali (1988).
- 23.55 Court métrage : Regard sur la folie.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Atelier de création radiophonique.
- 22.35 Musique : Le Concert (donné le 11 février au studio 105 de la Maison de Radio-France) : Transcontinentale Eric Watson, pianiste.
- 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.35 Concerts. (donnés en août 1981 lors du Festival de musique antique Zadar) : Quam pulchra es, Panis angelicus, motets ; Symphonie n° 7 en sol majeur, de Sorkocevic ; Nocturne pour piano, de Livadic ; Porin, opéra (extrait), de Lisinski ; Le Pêcheur, mélodie, Nikola Subic Zrinjski, opéra, de Zaits ; Les Champs ensoleillés, poème symphonique, de Bersac.
- 22.15 Mémoire d'orchestres. Par Philippe Morin.
- 23.35 Mère obscure, père ambigu et fils accompli. Le piano romantique. Concerto pour piano n° 1 op. 22, de Glazounov ; Sonate pour violoncelle et piano en fa majeur, de Heise.
- 1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard.

Le Monde

Après la grève dans la presse parisienne

Le Livre CGT et les éditeurs reprennent leurs négociations sur l'adaptation des emplois

Une grève de vingt-quatre heures lancée, mercredi 19 février dans la soirée, par le Comité intersyndical du Livre parisien (CGT) a empêché la quinzaine de quotidiens nationaux de paraître jeudi 20. Etendue aux Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), elle a aussi fortement perturbé la distribution des magazines paraissant le jeudi. Seul *le Quotidien de Paris* a pu mettre en place, dans 700 points de vente, les 100 000 exemplaires que sa direction affirme avoir fait fabriquer dans une imprimerie de province et distribuer à Paris par des « *moyens de fortune* ».

Un cortège de militants du Livre CGT a défilé dans la capitale, jeudi 20, du *Figaro*, rue du Louvre, au siège du Syndicat de la presse parisienne (SPP), rue Gabriel-Laumain, en passant par l'Imprimerie de la presse société nouvelle (IPSN), qui vient de déposer son bilan. A l'issue de discussions avec le SPP, qui bénéficie du soutien de quotidiens non adhérents (*Libération, le Parisien, la Croix*), ce dernier a déclaré que « *les négociations se poursuivent* » avec le Livre CGT. Une nouvelle rencontre est prévue en début de semaine prochaine.

Le litige qui a conduit le Livre CGT à lancer son mouvement de grève porte sur un des deux points liés au « *nouveau grand plan social* » des imprimeries de la presse quotidienne parisienne, élaboré récemment par le SPP.

Ce plan a été présenté à Mme Martine Aubry, ministre du travail (*le Monde* du 31 janvier), la délégation du SPP étant accompagnée par le secrétariat du Comité intersyndical du Livre parisien. Le premier point porte sur la suppression en trois ans de plus de 500 emplois, sur 2 700, par départs en préretraite et reconversions hors de la profession. Les éditeurs estiment nécessaire d'adapter le nombre et les qualifications des ouvriers et techniciens du Livre aux nouvelles imprimeries parisiennes.

Le second point porte sur le « *recentrage* » de divers métiers – électromécaniciens et auxiliaires des imprimeries, notamment – sur des activités directement liées à la production. C'est ce point qui a conduit le Livre CGT à suspendre les négociations et à lancer son mot d'ordre de grève. Pour M. Roland Bingler, secrétaire du Comité inter, cette dernière était destinée à « *remettre les pendules à l'heure* », en rappelant aux éditeurs « *les engagements pris* », et « *alerter l'opinion publique sur la gravité de la situation de la presse nationale à la veille de 1993 et les risques de disparition de quotidiens* ».

M. Jean Miot, président du SPP et directeur délégué du *Figaro*, a souligné pour sa part que les efforts de modernisation des imprimeries n'avaient pas donné les résultats de productivité escomptés et que « *tout plan social serait parfaitement vain, qui ne s'accompagnerait pas d'une véritable réforme structurelle du travail* ».

Dans un texte sur l'identité nationale et l'immigration

Des commissions épiscopales dénoncent l'utilisation du christianisme « à des fins politiques »

Dans un document intitulé *Nation et immigration* et publié vendredi 21 février, sept commissions et organismes de l'épiscopat prennent position, sans citer M. Le Pen ni le Front national, contre certaines thèses sur la préférence nationale et l'immigration (1). Elles estiment qu'« *une conception de l'identité nationale hypertrophiée, figée, fermée* » est contraire à la tradition française, celle qu'invoque précisément le Front national : « *La discrimination et le rejet ne sont pas seulement attentatoires aux droits des étrangers qu'on veut exclure, mais portent atteinte profondément à ce qui fait l'unité et l'intégrité de la communauté nationale* », écrivent les auteurs de ce texte.

Toute attitude qui consiste à « *idolâtrer* » la nation est « *antichrétienne* ». Et justifier le rejet des immigrés par le respect de « *l'identité française et chrétienne* » est « *inacceptable* », estiment les commissions épiscopales, qui rappellent les thèses de Charles Maurras au début du siècle : « *En fait, on se sert du christianisme à des fins politiques qui lui sont totalement opposées.* »

Le traitement des questions posées par l'immigration ne doit pas être marqué par la « *dramatisation* » ou de « *détestables surenchères électorales* ». « *Il faut contrôler et canaliser les flux d'entrée au bénéfice de tous : ceux qui appartiennent depuis longtemps à la communauté française et les nouveaux arrivants. Mais cela doit se faire de telle sorte que les personnes soient respectées et le droit observé* », écrivent les représentants de l'épiscopat. Ceux-ci s'inquiètent de mesures récemment adoptées au Parlement, comme l'« amendement Marchand » : « *L'établisement, sur le territoire de notre pays, de zones de transit soustraites au droit commun semble en contradiction avec les principes de l'état de droit.* »

Pour eux, ce n'est pas l'immigration qui est à l'origine des maux de la société française, comme la violence des banlieues. Elle est plutôt le fruit de toutes les exclusions économiques et sociales. Ce texte propose toutefois peu de solutions concrètes, hormis un modèle d'intégration qui, s'il s'oppose à l'« *organisation de minorités ethniques, culturelles, religieuses selon des droits particuliers* », entend pourtant favoriser le maintien de fortes solidarités communautaires.

(1) Ce texte est notamment signé par les représentants de cinq commissions de l'épiscopat (commission sociale, missions à l'extérieur, migrations, monde ouvrier, justice et paix), du secrétariat pour les relations avec l'islam et du comité pour les relations avec le judaïsme.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

L'amour en capsule

MASTERS and Johnson, d'après vous, c'est quoi ? C'est qui ? Un grand magasin anglais, genre Marks and Spencer ?, deux champions olympiques des années trente ? Pas du tout. Il s'agit de sexologues américains, mari et femme, qui ont passé des années à mettre en fiches, en courbes et en statistiques les ébats de milliers de cobayes. Leur rapport a fait date. Comme celui du docteur Kinsey au lendemain de la guerre. Si je vous en parle, aujourd'hui, c'est qu'à force d'étudier sur l'étroit terrain d'un lit à deux places les extases et les ratés de leurs contemporains ils se sont dégoûtés l'un de l'autre, et se séparent. Oui, ils divorcent.

Vous vous en moquez éperdument ? Bon, OK, alors, tournons la page et passons au chapitre suivant. Après l'amour en clinique, voici l'amour en capsule, on n'arrête pas le progrès, tel que va l'expérimenter la NASA en autorisant un jeune ménage à s'envoyer en l'air à bord du prochain vaisseau spacial Endeavour. Départ prévu en septembre. Une grande première.

Marc et Jane, ne seront pas seuls. Témoins de leurs ébats, quatre astronautes mâles partageront, pas la couche, non, là, il n'y en a plus, mais l'habitacle où ces pionniers de la reproduction en apesanteur seront appelés à allonger la liste des trente-six positions répertoriées par le Kamasutra.

Il est probable que des électrodes fichées sur ces corps-à-corps permettront d'évaluer au sol la fréquence des éjaculations précoces, l'origine des pannes et l'intensité des orgasmes du second couple, après Adam et Eve, à être chassé du paradis terrestre. Pour aller croquer la pomme ailleurs. Croissez et multipliez ! Histoire de peupler un jour peut-être une autre planète vu que la nôtre refuse du monde.

Comment vous croyez que ça va se passer ?, a-t-on demandé aux intéressés. Ben, heu... Pareil qu'en vacances sous la tente avec des copains. Sauf qu'au lieu d'un sac de couchage à même le tapis de sol, nous, ce sera plutôt le genre trampolino. Moi, je trouve ça génial. Ça mettra un peu d'atmosphère dans une cabine qui en manquait singulièrement. Et, au retour, ils pourront nous dire si la bête à deux dos sous vide est aussi bonne à consommer que la bête sur canapé.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 21 février

Toujours bien orientée

Poursuivant le mouvement amorcé depuis le début de la semaine et après la vive hausse de la veille, les valeurs françaises progressaient à nouveau vendredi matin 21 février à la Bourse de Paris. En avance de 0,12 % au début des échanges, elles gagnaient 0,30 % une heure plus tard. Les ventes bénéficiaires ont été rapidement absorbées par un très fort courant acheteur. Toutefois, les opérateurs n'excluaient pas une résorption des gains en ce dernier jour du terme boursier de février.

Deux disparitions

Le chef d'orchestre Pierre Dervaux

Un grand technicien

Le chef d'orchestre français Pierre Dervaux, président chef d'orchestre de l'Association des concerts Colonne, est mort, jeudi 20 février, dans un hôpital de Marseille. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Né à Juvisy-sur-Orge, près de Paris, le 3 janvier 1917, Pierre Dervaux entre en musique par l'étude du piano qu'il travaille, au Conservatoire de Paris, auprès d'Isidor Philipp et d'Yves Nat, deux des pédagogues les plus renommés de l'époque. Il apprend aussi la percussion, et suit ses classes d'écriture auprès de Jean et de Noël Gallon. De 1945 à 1953, Pierre Dervaux dirige à l'Opéra-Comique. Il est nommé en 1949 vice-président de l'Association des concerts Pasdeloup. De 1956 à 1970, il occupe les fonctions de chef permanent de l'orchestre de l'Opéra de Paris. De 1968 à 1971, il est directeur musical de l'Orchestre symphonique du Québec, qu'il quitte pour fonder l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire. Il en restera le directeur musical jusqu'en 1978, date à laquelle il prend en charge l'orchestre de l'Opéra de Nice.

Pierre Dervaux fut également un professeur de direction d'orchestre recherché, à l'Ecole normale de Musique de Paris, au Conservatoire de Montréal et à l'Académie d'été de Nice. Jean-Claude Casadessus, Sylvain Cambreling et Georges Aperghis furent, notamment, ses élèves.

Pierre Dervaux était réputé pour sa facilité à apprendre les œuvres les plus ardues et à démêler les rythmes les plus complexes. Plus d'une fois, il devait sauver des concerts compromis par la défection, au dernier moment, d'un de ses confrères. En possession d'une technique particulièrement déliée, il était capable de mener à bon port une représentation d'opéra au pied levé, de rattraper un soliste ou un chanteur en perdition. Ses exploits, dans ce domaine, lui ont longtemps valu l'admiration et le respect des musiciens d'orchestres qui affirmaient qu'il aurait été capable de diriger une œuvre qu'il ne connaissait pas partition retournée sur le pupitre ! Ils reconnaissaient en lui le vrai professionnel. Ces aptitudes étonnantes allaient de pair avec son peu de goût pour les répétitions, pour le travail fignolé et pour les grandes visions.

Il faut peut-être voir dans cet aspect du talent de Pierre Dervaux, la discrétion de sa carrière internationale et une fin d'activité somme toute modeste à la tête des Concerts Colonne, l'une des trois associations symphoniques parisiennes (Lamoureux, Colonne, Pasdeloup) rescapées de la glorieuse époque (du XIXe siècle à la veille de la seconde guerre mondiale). Pierre Dervaux avait accepté d'en devenir le patron après le départ, il y a deux ans, du pianiste chef d'orchestre Philippe Entremont.

Également compositeur, Pierre Dervaux laisse deux symphonies, un quatuor à cordes, des concertos, des mélodies et un trio.

ALAIN LOMPECH

L'écrivain Vladimir Pozner

Une fidélité obstinée

Vladimir Pozner, romancier, journaliste, traducteur, scénariste, est mort dans sa quatre-vingt-septième année, à son domicile parisien lundi 17 février. Trente ans, presque jour pour jour, après l'attentat de l'OAS qui avait gravement blessé et défiguré ce militant communiste, partisan déclaré de l'anticolonialisme et de l'indépendance de l'Algérie.

Né à Paris en 1905, près du Luxembourg dans une famille d'émigrés russes, Vladimir Solomonovitch Pozner avait cinq ans quand ses parents repartirent pour Saint-Pétersbourg. Le jeune garçon apprendra alors le russe, lira Hugo en français, Pouchkine en russe, et restera marqué par le souvenir des années de la Révolution, tout autant que par le milieu des écrivains qu'il côtoie à Petrograd et à Moscou : Gorki, l'ami de sa famille, mais aussi Maïakovski, Blok, Akhmatova, Victor Chklovski, l'avant-garde littéraire ; plus tard, il connaîtra Pasternak, Babel, tant d'autres...

En 1921, il revient en France et à sa langue maternelle et, tout en fréquentant la Sorbonne, il fait du journalisme, traduit Tolstoï, Dostoïevski, de jeunes auteurs soviétiques qu'il est un des premiers à faire connaître, notamment dans un *Panorama de la littérature russe contemporaine* paru chez Kra, s'attachant à être un trait d'union entre Paris et Moscou.

En 1933, il adhère au Parti communiste et ne reviendra jamais sur cet engagement de près de soixante années de fidélité obstinée malgré les tempêtes et les révélations. Il publie ses premiers livres : *Tolstoï est mort*, un roman-documentaire sur les derniers jours du grand écrivain, un reportage sur l'Amérique de la Dépression, *les Etats-Unis désunis*, et, surtout, se fait remarquer avec *le Mors aux dents*, l'odyssée d'un baron balte en Mongolie, qui s'illustre par sa férocité dans sa lutte contre la jeune révolution soviétique.

Mobilisé en 1939, il réussira, après l'armistice, à partir avec sa famille pour les États-Unis, à New-York d'abord, puis en Californie où il fait tous les métiers et termine son roman sur la guerre et la débâcle, *Deuil en 24 heures* publié d'abord chez Brentano ; il vit ensuite trois ans à Hollywood où il retrouve Brecht, Heinrich Mann, Hanns Eisler, et travaille comme scénariste pour divers studios.

Après la guerre, de retour en Europe, Vladimir Pozner va poursuivre une œuvre où il mêle le monde qu'il a vu, le contexte politique et ses convictions dans des romans-documents : *Qui a tué H. O. Burrell ?*, tiré d'un fait divers à propos de la mort, en 1951, d'un Américain qui se suicide par crainte du communisme ; des nouvelles, *le Lieu du supplice* (1959), le premier ouvrage « littéraire » sur la guerre d'Algérie ; *le Lever du rideau* (1961), un récit sur la poésie de l'enfance ; *Espagne, premier amour* (1965), sur l'engagement d'un artiste quand éclate un conflit ; *Mille et un jours* (1967), évocation de son adolescence à Petrograd et du pays des soviets ; *le Temps est hors des gonds* (1970), à Elseneur occupé par les nazis où les Danois refusèrent de livrer les juifs ; des souvenirs, *Vladimir Pozner se souvient* (1972) ; un roman de science-fiction sur la guerre atomique, *Mal de lune (1974)* ; *Descente aux enfers ; les Brumes de San-Francisco* ; *Cuisine bourgeoise*.

Scénariste, il a collaboré avec Louis Daquin (*le Point du jour, Bel-Ami*), Joris Ivens (*le Chant des fleuves*), Cavalcanti (*Maître Puntila et son valet Matti*), Mauro Bolognini, Marcel Pagliero, etc.

Un homme de bonne volonté, habité par un désir de paix et de justice utopique, une passion obstinée, que même ceux qui ne partageaient pas ses convictions respectaient.

NICOLE ZAND

▶ **Certains livres de Pozner sont disponibles en librairie : *Deuil en 24 heures ; Vladimir Pozner se souvient* (Messidor) ; *les Brumes de San-Francisco ; le Mors aux dents ; le Fond des ormes ; Cuisine bourgeoise* (Actes Sud).**

Pour citation abusive

M. Paul Ricœur obtient la condamnation de M. Christophe Donner

M. Paul Ricœur a obtenu, en référé, mercredi 19 février, que son patronyme soit effacé du livre de Christophe Donner *l'Esprit de vengeance*, qui vient de paraître aux éditions Grasset. Tous les exemplaires mis en circulation doivent être retirés de la vente. Une nouvelle édition du texte, dont toutes les citations du nom « Ricœur » auront disparu, pourra être publiée.

La première chambre civile du tribunal de Paris présidée par Mme Francine Levon-Guerin a fait droit à la demande de M. Ricœur, en invoquant la possibilité qu'a « *toute personne, de s'opposer à l'utilisation, sans son accord, de son patronyme à l'occasion de la révélation de faits reconnus véritables relatifs à la vie familiale* ». Le tribunal a estimé que « *l'auteur, qui se raconte, reconnaît* « parler des autres comme s'il avait mission de dire la vérité des autres », *et qu'il affirme encore* « je pensais aux noms, les noms propres que je pouvais me soupçonner de salir – Ricœur surtout ». « *Ce faisant*, précise le juge, *et sans qu'il soit besoin de rechercher si la démarche de Christophe Donner est malveillante ou désobligeante, ce dernier a porté une atteinte à l'intimité de la vie privée des demandeurs, dont la gravité requiert la prescription de mesures propres à la faire cesser* ».

Les éditions Grasset qui ont également été condamnées à verser 5 000 francs à la famille Ricœur, disposent de cinq jours pour retirer de la vente tous les exemplaires de *L'Esprit de vengeance*.

Un autre procès devait opposer jeudi 20 février Christophe Donner à l'une de ses tantes, toujours à propos de son dernier livre.

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE, 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 20 février 1992 a été tiré à 507 899 exemplaires.

□ **Les assurances concluent au suicide de Robert Maxwell.** – Le suicide est la cause la plus probable de la mort de Robert Maxwell : telle est la conclusion à laquelle sont arrivés les experts commis par les assurances du magnat de la presse britannique, selon des indiscrétions publiées par le *Times* et le *Sun* vendredi 21 février. Retraçant en détail les derniers jours de la vie du patron de presse, le rapport s'appuie sur les autopsies pratiquées en Espagne et en Israël, même si les résulats de celles-ci n'excluent pas un meurtre. La thèse du suicide prévaut dans le rapport en raison du contexte d'écroulement de l'empire que Robert Maxwell avait construit.

M. Henri Emmanuelli invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Le Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 23 février de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Emmanuelli, député des Landes, président du conseil général de ce département, proche de M. Lionel Jospin, répondra aux questions de Patrick Jarreau et d'André Passeron du *Monde*, et de Richard Arzt et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant animé par Henri Marque.

Le Monde

LIVRES • IDEES

L'ami de Kafka

La littérature, pour Ernst Weiss, n'est rien d'autre que la mise en scène d'un procès

L'ARISTOCRATE
d'Ernst Weiss.
Traduit de l'allemand
par Dominique Tassel.
Fayard, 207 p., 110 F.

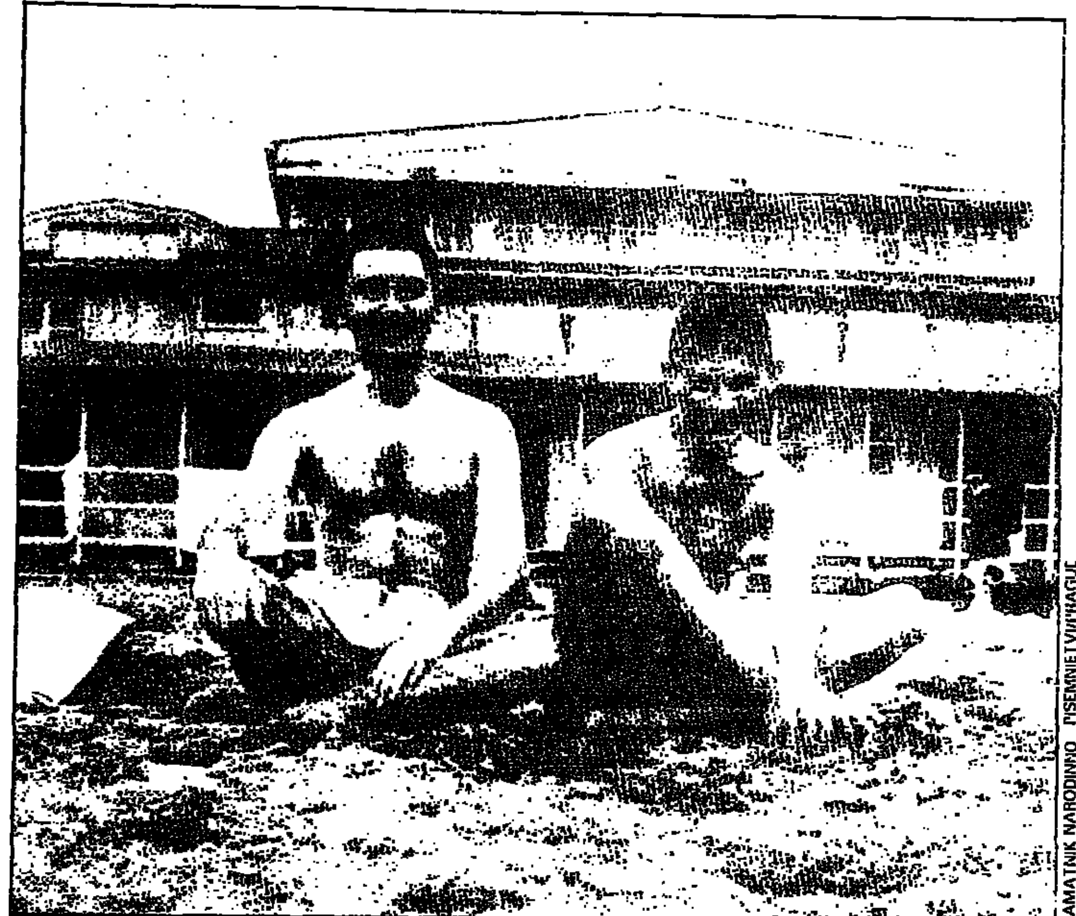
CORTÈGE DE DÉMONS
d'Ernst Weiss.
Traduit de l'allemand
par B. Vergne-Cain et G. Rudent.
Ed. Amiot-Lenganey,
205 p., 120 F.

La photo a été prise en juillet 1914, sur une plage du Danemark. Deux hommes, en maillot de bain, sont assis côte à côte, dans le sable. Le premier a un corps maigre, des oreilles décollées et un sourire timide. Son compagnon, d'aspect plus robuste, arbore un visage radieux, un sourire détendu. Il se tient droit, il fixe l'objectif d'un air fier. Les deux hommes se sont rencontrés à Prague, un an auparavant. Le premier, Kafka, travaille dans une agence d'assurances à Prague. Le second, né en Moravie, a quitté son pays pour faire des études de médecine à Vienne, puis à Berlin. Il se nomme Ernst Weiss.

Avant de rejoindre cette station balnéaire, ils ont fait une halte au grand hôtel Askanisher Hof de Berlin. Ils s'y sont rendus à la demande de Felice Bauer, la fiancée du garçon maigre. Le «procès» de Kafka eut lieu dans une des chambres de l'hôtel. Ernst Weiss devait jouer l'avocat de la défense auprès de son ami mais il hait Felice Bauer et c'est avec soulagement qu'il constate la rupture des fiançailles.

En cette année 1914, Ernst Weiss n'a publié qu'un seul roman, *la Galère*, l'histoire d'un médecin meurtrier. Il ne sait pas encore que dans quelques mois il va s'engager pour quatre ans comme médecin militaire sur le front de l'Est. Il ne sait pas qu'au lendemain de cette «grande guerre» il publiera une dizaine de livres avant que la peste brune ne le contraigne à l'exil en 1938 et ne le conduise, le 14 juin 1940, le jour où l'armée allemande fait son entrée dans Paris, au suicide.

Cet été-là, sous le soleil danois, Ernst Weiss est à l'affût d'un signe qui achèvera de le convaincre d'abandonner la médecine pour la littérature. Ce signe ne lui apparaîtra qu'après la guerre. En 1920, il ôte sa blouse, jette son scalpel. Jusqu'à la fin de sa vie, il restera cependant hanté par la figure du médecin, non pas l'homme de science au noble savoir, mais le médecin aux pulsions criminelles, l'homme par qui le scandale et le malheur arrivent. En témoigne le dernier manuscrit achevé avant son suicide et publié seulement en 1963, *le Témoin oculaire* (1), où un médecin, malgré le pressentiment des fléaux à venir, veut rendre la vue au caporal Adolf Hitler.



« Beaucoup de bons moments avec le Dr Weiss » (Journal, *de Kafka, 2 janvier 1914*).

PAMATNIK NARODNINO PISEMNIETVI/HAGUE

En cet été 1914, Ernst Weiss a trouvé un admirateur en la personne du garçon maigre. Kafka est fasciné par l'étrange monsieur Weiss, qui analyse les passions humaines comme un laborantin fait des prélèvements sur des tissus malades et qui décrit la marche du monde avec le génie d'un visionnaire et l'implacable précision d'un juge. Car la littérature pour Ernst Weiss n'est rien d'autre qu'une mise en procès, que la mise en scène d'un procès. La vie lui apparait comme un crime resté impuni, le monde comme un tribunal dont les portes ne se ferment jamais, les hommes y jouant tantôt le rôle d'accusé, tantôt celui de témoin.

D'un livre à l'autre, les mêmes personnages se succèdent à la barre : un père trop admiré qui exerce une influence tour à tour maléfique et heureuse, une mère convoitée et repoussée, un ami d'étude ou un compagnon de galère auxquels le héros est lié par des sentiments ambigus, une épouse qui suscite des envies de meurtre, parce que la sexualité est vécue comme la première de toutes les tragédies. Les deux ouvrages, qui viennent d'être traduits, apportent quelques pièces inédites au procès. *L'Aristocrate* est un roman d'apprentissage ; sous le titre *Cortège de démons* sont rassemblées des nouvelles de tons très différents, écrites à diverses périodes de la vie d'Ernst Weiss. Le procès reste le même : il puise sa source dans le roman familial.

A travers la famille et la loi du père, Ernst Weiss dénonce la force de destruction qui régit le monde. Dans *l'Aristocrate*, le jeune Boëtius von Orlamünden doit subir une série d'épreuves et apprendre à vaincre la force de destruction que sa superstition interdit d'appeler autrement que par la lettre T (*Tod*, mort). Ailleurs, la force de destruction prend le visage de la guerre, comme dans la nouvelle qui ouvre *Cortège de démons* (*Franta Zlin*), où l'on voit un homme dont le sexe a été déchiqueté par un détonateur de schrapnel se transformer en meurtrier avant de se laisser assassiner à son tour.

Moins puissants que *le Témoin oculaire* ou *Gergeorg Letham, médecin et meurtrier* (2), le roman *l'Aristocrate*, comme le recueil de nouvelles, offre un aperçu du style de l'étrange monsieur Weiss : oppressant et prophétique, donnant au fait divers des allures de récit d'apocalypse. Ernst Weiss se compare à un malade atteint de malaria, qui oscille toujours entre l'hypothermie et l'hyperthermie. On ne saurait mieux définir l'univers d'Ernst Weiss. C'est un cauchemar où il fait un temps tour à tour caniculaire et glacial, où règne l'impuissance, où l'amour s'autodétruit et où la vie se nie elle-même.

Pour se faire une idée de l'incomparable noirceur d'Ernst Weiss, il suffit de lire la nouvelle intitulée *les Fruits secs*, l'histoire simple d'un couple où chacun craint de se lier tout en ayant horreur de la solitude. L'histoire d'un couple qui vit en se cachant l'un à l'autre, en se fuyant toujours, sans se quitter jamais. Du sentiment qui unit Edgar et Esther, Ernst Weiss écrit ceci, qui est une définition des plus pertinentes de l'amour conjugal : « *Il désespérait d'elle et elle, de la vie.* »

Roland Jaccard

(1) Alinéa, 1988, voir «le Monde des livres» du 9 septembre 1988.

(2) Fayard 1989.

Nabokov au travail

Deux exils, trois langues, quatre pays. Ecrivain russe, romancier américain, entomologiste chercheur à Harvard, professeur de littératures anglaise et russe, auteur « obscène et libertin » qui connaît succès et scandale... Nabokov a vécu des existences multiples. Quatre ouvrages récents permettent de mieux connaître les vraies vies de Vladimir Nabokov. Dans son feuilleton, Michel Braudeau observe comment ce grand professeur de lecture lisait ses propres livres, en étudiant sa traduction anglaise de deux romans russes : *Chambre obscure*, qui deviendra *Rire dans la nuit*, et *la Méprise*. A travers ses *Lettres choisies*, Hector Bianciotti s'attache à ce qu'il appelle *« la métamorphose des métamorphoses »*, l'abandon de la langue russe pour l'anglais, qu'il parlait, comme le français, depuis l'enfance. Dans le premier volume de sa biographie monumentale, Brian Boyd revient sur les années russes du père de *Lolita*. Considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de Nabokov, il s'est livré à ce que Nicole Zand appelle un vrai travail d'entomologiste pour retracer la vie de ce Russe pas vraiment blanc.

Le feuilleton de Michel Braudeau
Page 26

« D'autres mondes » par Nicole Zand
Page 32

« La métamorphose des métamorphoses » par Hector Bianciotti
Page 32

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Un homme très agité

Jean-François-Paul de Gondi, alias le cardinal de Retz, avait une réputation d'agitateur. Il aimait les conspirations et avait de quoi méditer sur l'ambition, sur les mœurs politiques, sur l'exercice du pouvoir et sur l'état de disgrâce. Il écrivit ses *Mémoires* pour comprendre les causes de ses revers.

Page 26

La machine à rêve du professeur Jouvet

LE SOMMEIL ET LE RÊVE
de Michel Jouvet.
Ed. Odile Jacob, 222 p., 140 F.

LE CHATEAU DES SONGES
de Michel Jouvet.
Ed. Odile Jacob, 366 p., 120 F.

Les Anciens disaient entrer dans le sommeil par deux portes au choix : de corne ou d'ivoire. La première révélait la vérité, la seconde entraînait le dormeur dans le règne de l'illusion. Le rêve était, tour à tour, le messager de l'avenir ou l'interprète malicieux d'une langue toujours mensongère. D'Artémidore d'Ephèse à Freud en passant par Hervey de Saint-Denis, poètes, philosophes, psychologues ont frappé souvent en vain à ces deux portes. Qui pouvait prévoir la création d'un laboratoire d'onirologie moléculaire ?

Certes, le rêve ne cessait de faire valoir ses droits à la science. L'onirocritique, l'oniromancie ne lui suffisaient plus. Il manquait à ce concept mal défini des fondements rationnels. La psychanalyse ne satisfaisait ni le poète ni le biologiste. La psychologie jungienne, revue par le génie de Bachelard, ravissait les esprits littéraires par ses classements thématiques, mais, en dépit des passionnantes tentatives de rapprochement avec la psychiatrie esquissées par Ludwig Binswanger, le terrain onirique demeurait trop souvent vierge pour les scientifiques.

Le rêve avait donc besoin d'un *Janus bifrons*, d'un esprit assez original pour posséder les deux clés : non pas celles de la vérité et de l'illusion, comme dans l'Antiquité, mais celle de la déduction rationnelle et celle de la fantaisie romanesque. Avec le professeur Michel Jouvet, qui depuis plusieurs décennies mène dans son laboratoire ses expériences sur les rêveurs et les poursuit d'Afrique au Japon, de Laponie en Amérique, la nuit a trouvé son porte-parole, son *« peseur de songes »*, avec ce qu'il faut de passion, de singularité, de génie et d'imagination.

Pour procéder au bilan, il a choisi deux moyens, réputés antagonistes, l'essai et le roman. *« Nous avons encore un pied dans le dix-huitième siècle »* : cette opinion, inattendue de la part d'un chercheur qui, pour ses travaux, doit faire appel à l'informatique et aux résultats les plus récents de la génétique, il la met directement en application dans un roman, remarquablement documenté et empreint d'une légèreté qui n'a rien à envier, par certains côtés romantiques, aux rêveries de Walpole. Mais c'est une légèreté trompeuse. Car quiconque aura lu, en premier lieu, l'essai, reconnaîtra les unes après les autres, à l'état embryonnaire et dans le langage des Lumières, les thèses finales du chercheur du vingtième siècle sur les causes, la fonction et la fin du rêve. Tantôt sous forme de prémonitions, tantôt sous forme de questions.

Certaines notions méritent d'être d'emblée éclaircies pour comprendre les recherches sur le rêve et le sommeil. D'abord celle de « sommeil paradoxal ». Outre la veille et le sommeil, il existe donc un troisième état ainsi désigné car, quoique profond, il correspond aux visions du rêve. Profond, parce que le rêveur est entièrement coupé des stimulations du monde extérieur. Paradoxal, parce que le cerveau est le théâtre d'une activité exceptionnelle, comme en témoignent les électro-encéphalogrammes.

Au cours des années 50, de nombreux chercheurs (1) voient leurs résultats converger : les mouvements oculaires rapides que l'on observe sous les paupières des rêveurs représentent l'unique activité musculaire, cependant que tout le reste du corps est abandonné à une atonie totale.

René de Ceccatty

Lire la suite page 30

(1) En particulier Nathaniel Kleitman, Eugen Aserinsky et William Dement à Chicago. Lire à ce sujet *Dormir, rêver* de William Dement, Seuil, 1981.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

RIRE DANS LA NUIT
(Chambre obscure) de Vladimir Nabokov.
Traduit de l'anglais par Christine Bouvart. Grasset, 250 p., 100 F.

LA MÉPRISE
de Vladimir Nabokov. Traduit de l'anglais par Marcel Stora.
Edition révisée et augmentée par Gilles Barbedette.
Gallimard, « Folio » n° 2295, 252 p., 28,50 F.



HALSMAN/MAGNUM

Nabokov au travail

ENTRE deux exils, trois langues et quatre pays, Nabokov ne cessa d'être un excellent lecteur et relecteur, le plus souvent très exigeant envers soi-même, impitoyable avec les autres, jamais avare de son dédain, en même temps qu'il devenait d'un livre à l'autre un des plus grands auteurs de son temps. C'est ainsi qu'après avoir fui la Russie de sa jeunesse, être passé par l'Angleterre, avoir séjourné de 1922 à 1937 à Berlin, il profita des trois ans de son séjour à Paris, avant le départ pour l'Amérique en 1940, pour reprendre deux de ses romans de la période berlinoise, écrits en russe, *Kamera Obskura* et *la Méprise*, et les remanier tout en les traduisant en anglais, se préparant ainsi au grand saut linguistique et transatlantique qui allait bouleverser sa vie.

On s'en doute, un retravail de Nabokov est précieux à observer. Même si le cher grand homme n'est pas à l'abri de distractions ou de légères bourdes qui provoquent d'ordinaire ses sarcasmes les plus virulents contre traducteurs, commentateurs et critiques, lesquels, d'avance et comme par vocation, pourrait-on dire, ne l'ont jamais volé. Bourdes dont nous ne parlerons pas ici, parce qu'elles sont rares et que le plus intéressant est ailleurs, dans le travail d'amplification et d'unification de son royaume imaginaire, symbolique et littéraire.

Ainsi *Kamera Obskura*, publié en russe à Paris et à Berlin en 1932 et 1933 et traduit en français chez Grasset, en 1934, sous le titre *Chambre obscure*, par Doussia Ergaz, l'agente de Nabokov – traduction inégale que l'on peut encore se procurer dans la collection des *Cahiers rouges* – fut traduit deux ans plus tard à Londres, en anglais. Nabokov ne fut pas enchanté de cette version anglaise et quand il apprit, en septembre 1937, qu'un éditeur américain lui proposait six cents dollars – ô bonace financière en ces années de dèche – pour les droits de *Chambre obscure*, il entreprit de retraduire lui-même l'ouvrage. Il changea les noms propres, leur donna une simplicité plus « internationale » (Kretchmar devint Albinus, Magda devint Margot, Horn devint Alex Rex etc.) et donna plus de souplesse à l'ensemble. Il hésita sur le titre. *Kamera obskura* ne se traduit pas normalement par chambre obscure mais par chambre noire, celle de la photographie et du cinéma. Il retint finalement *Laughter in the dark*, que l'on peut considérer comme un titre parfait.

Brian Boyd, le biographe de Nabokov, dont paraît aujourd'hui la première partie du grand œuvre, raconte comment, entre deux chapitres du *Don*, Nabokov, alors à Cannes avec sa femme Véra et le petit Dmitri, se lança dans la réécriture de *Chambre obscure* avec certainement la perspective d'une adaptation cinématographique en tête, une arrière-pensée que devait attiser l'impérieux besoin de faire bouillir la marmite familiale. Les rapports de Nabokov avec le cinéma ne sont pas simples. D'après le même Brian Boyd, il semble que Nabokov allait au cinéma deux fois par mois, chérissait Buster Keaton, les Marx Brothers et René Clair, mais n'aimait rien tant que les films américains bien bêtes, dont les poncifs le faisaient rire énormément. L'adaptation – avec sa collaboration – de *Lolita* en 1962 par Stanley Kubrick, avec une Sue Lyon beaucoup trop âgée, fut très décevante. Il n'en est pas moins vrai que peu de romans sont aussi bien découpés pour le cinéma que *Rire dans la nuit* et il est probable qu'il n'échappera pas longtemps aux griffes des producteurs, bien qu'il soit de trop bonne qualité pour soutenir un film qui le vaille.

LE roman commence par un résumé que Boyd juge destiné à Hollywood, précisément, et qui nous paraît plutôt dans la tradition classique du bref exposé des événements qui vont suivre : *« Il était une fois à Berlin, en Allemagne, un homme qui s'appelait Albinus. Il était riche, respectable et heureux ; un jour il abandonna sa femme pour une jeune maîtresse ; il aimait, n'était pas aimé et sa vie s'acheva en catastrophe »*. Albinus est un critique d'art estimé qui s'ennuie doucement auprès de sa femme, Elizabeth et de sa petite fille, Irma. Il caresse l'idée d'une adaptation des œuvres d'art classiques au cinéma par le biais du dessin animé et contacte un caricaturiste en vogue du nom d'Alex Rex, qui ne donne pas suite.

Un jour, ayant une heure à perdre, Albinus rentre dans une salle de cinéma (le cinéma Argus, comme le dieu aux cent yeux), et remarque la petite ouvreuse. Il y revient plusieurs fois, suit l'ouvreuse dans la rue, l'aborde. Elle a seize ans, s'appelle Margot, elle a la beauté des innocents et c'est une garce. Il en tombe amoureux fou, la laisse briser son ménage en quelques coups de fil et l'installe dans son appartement déserté par sa femme. *« Le cauchemar s'était transformé en cette agréable et profonde sensation de liberté absolue propre aux rêves coupables. »*

Il se trouve que le premier amant de Margot, le seul homme qu'elle a vraiment aimé, n'est autre qu'Alex Rex, qui, refaisant surface dans la vie d'Albinus, estime la situation très cocasse, décide de garder le secret, de reprendre Margot sous sa coupe et de plumer le bon Albinus jusqu'au dernier mark. C'est une trame linéaire de pur mélodrame dans la tradition de l'*Ange bleu*. L'homme mûr que la beauté d'une femme jeune détruit inexorablement. En un sens, ce sera aussi le thème de *Lolita* et celle-ci aura plus d'un trait perfide de Margot pour torturer son vieux jaloux. Il y a au moins deux scènes extraordinaires où le roman atteint des sommets de cruauté et de pure terreur psychologique : lorsqu'Albinus croit que Margot est cachée dans son appartement pendant qu'il y dîne avec sa femme et son beau-frère ; et lorsque devenu aveugle à la suite d'un accident de voiture il ne se doute pas que sur la terrasse du chalet où il repose, Rex se tient nu devant lui et l'agace d'un brin d'herbe qu'il prend pour une mouche. Mais la beauté de cette seconde version tient aussi aux dizaines de détails supplémentaires, impressions lumineuses, retouches de couleurs, échos sonores dont Nabokov a enrichi son texte, lui donnant une force et une richesse d'évocation dont il ne se départirait plus ensuite.

ON notera moins de changements dans *la Méprise*, publié en russe en 1936 et traduit par Nabokov lui-même l'année suivante en anglais sous le titre *Despair*. L'histoire de ce Hermann qui rencontre un jour son sosie en la personne d'un clochard, l'habille de ses propres vêtements pour le tuer et toucher l'assurance-vie, avant de s'apercevoir que personne d'autre que lui n'a vu la ressemblance de physionomie entre lui et ce clochard, et qu'il va être arrêté incessamment, juste quand il aura fini de rédiger le récit que nous lisons, reste le même roman allègre, brillant et sans trop de réalité que Sartre jugea dans *Situations I* « gratuit » (ajoutant même que Nabokov avait trop lu et que c'était un enfant de vieux... pauvre Sartre, il semble qu'il se soit trompé là aussi sur le côté d'où viendrait le coup de vieux).

En 1965, Nabokov révisa le texte de *la Méprise*, le préfaça, développa quelques considérations sur son goût pour les femmes potelées, son impression de dissociation au moment de l'amour, et replanta son jardin, remplaçant les *« lilas livides »* de 1939 par des *« tulipes phalliques »*. Faible remaniement, mais signe du passage de *Lolita*.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

MAXIMES ET RÉFLEXIONS
du cardinal de Retz.
Textes choisis et présentés
par Simone Bertière.
Ed. de Fallois, 134 p., 80 F.

Un homme très agité



QU'EST-CE qu'un agitateur ? Selon le Big Bob (le Grand Robert), c'est une *« personne qui crée ou entretient l'agitation politique ou sociale »*. Jean-François-Paul de Gondi, le cardinal de Retz, avait acquis cette réputation. Ses lointaines origines florentines expliquent peut-être sa passion de conspirer, son goût de l'intrigue, sa manie du complot. Mais quelles que soient les raisons qui le firent agir, ou plutôt s'affairer, son étrange carrière a fasciné tout le monde. Dans *le Grand d'Espagne*, Roger Nimier le prenait pour modèle de littérature politique. André Suarès le rangeait parmi les *« trois plus grands styles de la France »*, avec Pascal et Saint-Simon. Roger Vailland affirmait que *« Retz ne pouvait être que français »*, comme Laclos et Stendhal. Et Paul Morand attribuait à ses *« désastres politiques »* le mérite de sa réussite littéraire. Une illustration du célèbre « qui perd gagne ». Mais cela, sans doute, n'aurait pas suffi à consoler Retz.

Il était né en septembre 1613, le même mois et la même année que La Rochefoucauld. Belle génération. La Fontaine, Molière, Pascal et la future Mme de Sévigné arrivèrent au cours de la décennie suivante, et le siècle devina qu'il aurait de l'allure. Le jeune Gondi débuta comme abbé. Ce *« petit homme noir »* n'était pas très beau. Cela ne l'empêchait pas de plaire aux dames. Il partageait son temps entre la galanterie, les duels et les études de théologie, pour montrer qu'il ne se désintéressait pas des affaires divines, malgré les autres choses qui sollicitaient sa jeunesse. Il fit un voyage en Italie, avec Tallemant des Réaux. Puis il commença de conspirer. Cela devint sa seconde nature. Sa façon de respirer. En 1643, l'autorité royale le nomma quand même coadjuteur de son oncle, l'archevêque de Paris. Et le coureur de jupons se paya le luxe de faire des sermons à Notre-Dame. Mais ce nouvel emploi ne modéra pas les turbulences de Gondi. Il y a des gens qui ne peuvent rester tranquilles. L'existence les ennuierait sans quoi. Ils la jugeraient insipide. Ils ne conseilleraient à personne d'y venir et d'y rester.

Et puis Gondi se doutait que Mazarin décevrait toujours les espérances qu'il pourrait avoir. En 1648, il se mit naturellement du côté de la Fronde parlementaire. Il affectionnait les époques troubles et les *« émotions populaires »*. Il soutenait les *« émeutes »*, parce que c'était une façon de beaucoup *« s'émouvoir »*. Il ne trouvait la vie belle que si elle était séditieuse. Et il avait l'obsession de chasser Mazarin. Le plaisir de menacer les gouvernements dépassait, pour lui, tous les autres bonheurs. Mais on a le sentiment qu'il s'embrouilla lui-même dans ses intrigues.

Lorsqu'on veut être discret, on appelle les trahisons des *« renversements d'alliances »*. Gondi approuvait sans doute ce genre d'euphémisme. Il n'eut pas le temps de nourrir des scrupules ni de consulter ses états d'âme quand il se tourna contre la Fronde des princes et rejoignit le camp de l'ennemi, le parti de Mazarin, dans le dessein d'accéder à la dignité de cardinal. Il allait, du reste, obtenir ce qu'il désirait, mais il continua d'intriguer contre tout le monde. Et contre lui-même. Il menait un double, et parfois un triple jeu. Comment s'y reconnaître ? Il s'y perdit et se perdit.

En 1652, le gouvernement fit arrêter le remuant et l'incorrigible personnage. Enfermé au château de Vincennes, celui-ci inventa, bien sûr, le moyen de s'échapper. Après un détour par Nantes, Belle-Ile et l'Espagne, Retz alla se réfugier à Rome. Poursuivant, de loin, ses activités subversives, il en fit assez pour irriter et lasser le pape, qui lui retira sa protection. Alors, l'extravagant cardinal se promena dans les villes d'Europe, sous divers déguisements et sous de fausses identités. Il devint le passager clandestin de son époque. Son existence préfigura les romans d'espionnage.

Cependant, il finit par se fatiguer, lui aussi. Et quand le roi lui permit de rentrer en France, au début de 1662, l'aventurier se mit à la retraite, dans son domaine de Commercy, en Lorraine. Il écrirait ses *Mémoires*, quatorze ans plus tard, dans cette province, tandis que Bussy-Rabutin ferait la même chose en Bourgogne. Les deux hommes prouveraient, avant Saint-Simon, le bénéfice littéraire des retraites campagnardes.

RETZ avait de quoi méditer sur l'ambition, sur les mœurs politiques, sur l'exercice du pouvoir et sur l'état de disgrâce. Biographe du cardinal (1), Simone Bertière a extrait de ses *Mémoires* diverses réflexions et maximes. Cela pourrait devenir un jeu de société. Bernard de Fallois avait accompli le même travail avec Proust (2). Et l'on pourrait en faire autant avec Balzac. Sans doute les écrivains français sont-ils presque tous des moralistes qui se dissimulent ou s'ignorent. Les maximes sont une de nos spécialités nationales, avec les fromages, les vins de Bordeaux et l'art de considérer les défaites comme des victoires. C'est, toutefois, cet art ou cette faiblesse dans lesquels Retz refusa de se complaire ou de verser. Car il écrivit ses *Mémoires* pour comprendre les causes de ses revers et l'enchaînement de ses déconvenues. A la lumière de son expérience malheureuse, il s'est efforcé de mieux discerner comment il convenait d'agiter les peuples, de diriger les hommes et de remuer ce qu'on appelle l'opinion.

Curieusement, le Petit Larousse mentionne un certain François de La Rochefoucauld sous le qualificatif de *« philanthrope français »*. Cet aristocrate, qui vécut de 1747 à 1827, prit la défense des enfants, des esclaves et des vieillards. Evidemment, ce n'est pas le vrai. Le moraliste, c'est l'autre. Et les moralistes sont presque toujours le contraire, je veux dire des misanthropes. Ils ne dénigrent pas seulement leur époque ou leur société. Ils incriminent l'espèce humaine dans son entier. Retz fait exception à la règle. Ce n'est pas qu'il méconnaisse la corruption de notre nature, mais les vices et les vertus ne le préoccupent que rapportés à telle ou telle circonstance. *« Ainsi les vices d'un archevêque peuvent-ils devenir vertus dans un chef de parti »*, comme le note Simone Bertière. Si Retz étudie le comportement des gens, c'est pour savoir mieux s'en servir. Il délaisse la pensée purement spéculative pour une théorie de l'action. Ses maximes composent un manuel à l'usage des hommes de pouvoir. Comme *le Prince* de Machiavel et *l'Homme de cour* de Gracian.

MAIS le paradoxe de Retz, c'est qu'il traite de la subversion autant que du gouvernement. Il semble même préférer le désordre à la conquête, et le tumulte à la réussite. Par exemple, ce cardinal très moderne écrivait que *« l'on doit compter les peuples pour beaucoup, toutes les fois qu'ils se comptent eux-mêmes pour tout »*. Cependant, il ajoutait qu'*« à Paris, dans les émotions populaires, les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils appellent se désheurer »*. C'est-à-dire changer trop leurs habitudes. Selon Retz, les Français arrêtent de faire la révolution à l'heure des repas.

La postérité l'a souvent taxé de cynisme. C'était réduire le personnage, car il détestait les obséquieux, les parcimonieux, les médiocres. Il reprochait même à La Rochefoucauld de ne pas montrer *« assez de foi en la vertu »*. Les deux hommes étaient brouillés. Cela ne les empêchait pas d'être parfois très proches. *« L'on est plus souvent dupe par la défiance que par la confiance »*, disait Retz. Et La Rochefoucauld écrivait que *« notre défiance justifie la tromperie d'autrui »*. Il arrive que des ennemis se ressemblent à leur insu, mais ils font en sorte de ne pas le remarquer.

---

(1) *La Vie du cardinal de Retz*, Editions de Fallois, 1990.

(2) *Maximes et pensées* de Marcel Proust, Edition du Club France Loisirs, 1989.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Dominique Rolin entre mère et fille

Le tête-à-tête de deux femmes, vu par une romancière qui fuit le lyrisme et propose une fiction sans « indulgence »

DEUX FEMMES UN SOIR
de Dominique Rolin.
Gallimard, 240 p., 85 F.

Une mère et sa fille : le couple fatal. Pour ne pas risquer de le reproduire, une femme a toujours la liberté de renoncer à être mère – même si tout est fait pour transformer cette liberté en échec et en faute. Pour ce qui est de renoncer à être fille, il est déjà trop tard. C'est à ce couple-là, à son affrontement oblique, oblitéré, à son face-à-face sans cesse répété, différé, invalidé, impossible au fond, que s'est attaquée Dominique Rolin dans son dernier roman, *Deux femmes un soir*. Sans doute l'un de ses textes les plus aboutis, dans sa rigueur, son économie, son refus de l'inutilement lyrique et métaphorique, sa netteté, sa lucidité nourrie de la certitude que *« la fiction doit refuser les compromis de l'indulgence, la mollesse des sentiments si rassurants pour le grand nombre »*.

Mères, faites attention : vous ne trouverez pas ici les règlements de comptes affolés, revanchards, voire pleurnichards que vous lisez depuis des années sous la plume de vos filles. « Ma mère mon amour, ma mère mon ennemie », « ma mère qui n'a pas compris à temps », « ma mère ma jalousie »... l'éternel appel au brouillage des pistes, à la fuite en avant. Ici, on observe, on fait face à tout, on sait que *« les décrets de la génétique ne nous laissent pas le choix de nos fréquentations »*.



CARLOS FREIRE

« Si l'on me proposait de risquer une seconde vie, une troisième vie, j'accepterais avec une reconnaissance enthousiaste. »

Filles, prenez garde : ici la mère prend la parole elle-même, pour elle-même. Elle a, elle aussi, des comptes à régler. Elle tire vite et elle vise juste. Elle aime passionnément la vie – *« si l'on me proposait de risquer une seconde vie, une troisième vie, j'accepterais avec une reconnaissance enthousiaste »*. Elle ne craint pas d'affronter *« le ressentiment »*, qu'elle distingue mal du *« sentiment »*. Elle dit que les « mauvais coups » et les coups bas viennent des deux côtés. Qu'il est aussi violent d'avoir à entendre sa fille que d'avoir à écouter sa mère. Que, même si tout est joué, tout est à rejouer encore. Que, lorsqu'on semble se « retrouver », c'est un miracle et probablement un leurre. Que mère et fille doivent peut-être s'accepter comme *« deux dolmens préhistoriques, chacun dressé aux extrémités opposées d'une grande prairie. »*

Deux femmes un soir « remue » tout cela, et bien d'autres choses. Dans la forme – le roman – qui permet à chaque lectrice de trouver son chemin, de penser son histoire : ce qu'elle n'a pas su voir, et surtout ce qu'elle n'aurait jamais pu dire. Le constat est sans compromis, le récit sans faux-semblants, la narration sèche et précise, comme l'aime Dominique Rolin. Nul besoin de commenter, de démontrer, de s'apesantir, nul besoin de lourds sous-entendus. Montrer suffit. Dominique Rolin a toujours su entendre ce conseil de Proust à Paul Morand : se garder d'utiliser *« des images autres que des images inévitables »* (1).

La mère, Constance, et sa fille Shadow – qui ne s'est jamais *« résignée à ce prénom ridicule »* – prennent la parole l'une après l'autre, et, chapitre après chapitre, avancent dans leur propre réflexion, détaillent leurs sensations, à propos d'un événement – un dîner rituel, en tête-à-tête, qui tourne à l'inattendu – qu'elles vivent ensemble et séparées. Elles ne parlent pas seulement d'elles deux, mais de leurs existences distinctes, des souvenirs, des déchirures, des ruptures, des deuils... Dominique Rolin affectionne cette structure de récit « en double », portée à son point ultime dans *Trente ans d'amour fou* (2) où alternent, chez une narratrice unique, l'univers du *« dessus »* – le présent, heureux, avec l'homme qu'elle aime – et celui du *« dessous »* – les terreurs passées, les cauchemars nocturnes, l'autre face, aussi vraie, de la vie.

Avec ces deux prénoms qui sont, chacun dans une langue, des noms communs, « constance » et « shadow » – ombre en anglais, – Dominique Rolin ne prendrait-elle pas subrepticement parti pour sa mère, qui trouve sa fille si *« conventionnelle »*, si *« timorée »*, si peu désireuse d'exister ? Pas sûr, car la fille sait débusquer chez la mère la soumission à la convention – le lifting par lequel *« elle est passée de sa vieillesse anxieuse et pathétique, molle et fébrile, à une vieillesse prudemment figée »*, – les lâchetés et les bravades... Bref, rien ne résiste à ce récit vengeur.

S'il met en scène, avec minutie, un duel aux inévitables déchirements et aux brusques tendresses, s'il est tranquillement féroce, *Deux femmes un soir* est aussi le roman d'une cruauté joyeuse. Dominique Rolin possède un humour très singulier qui, parfois, joue à se vouloir anodin pour mieux exhiber, en contrepoint, sa noirceur. Ce texte, qui témoigne constamment d'une allègre clairvoyance, d'une salubre énergie, d'une foncière ténacité – donc « constance »... – est le vingt-neuvième livre d'une *jeune* femme, pourtant septuagénaire, persuadée sans doute – à juste titre – que la vie serait inconsistante s'il n'y avait des écrivains pour la dire.

En terminant la lecture de *Deux femmes un soir* sur cette phrase : *« Désormais, qu'a-t-elle l'intention de faire de sa mère ? »*, on sait que quelque chose de radical a été écrit à propos d'une mésentente ancestrale : la relation entre une mère et sa fille. Un malentendu qui autorise, certes, des rencontres éphémères, des vérités à éclipses, des sincérités épisodiques, des ententes provisoires, mais qui demeure irrémédiable.

Il reste une question : pourquoi ce livre vient-il si tard dans l'œuvre de Dominique Rolin ? Peut-être parce qu'il lui fallait attendre d'avoir apaisé ses désespoirs de fille et ses blessures de mère pour pouvoir tout comprendre et tout envisager, même un bref moment de retrouvailles heureuses. Et pour l'écrire avec une telle liberté.

Josyane Savigneau

(1) Préface à *Tendres Stocks*, 1921.

(2) Gallimard, 1988.

★ **Une rencontre autour de Dominique Rolin aura lieu à la FNAC internationale (71, bd Saint-Germain, Paris-5e), le 27 février à 18 h 30. Avec la participation de Jacques-Pierre Amette et de Philippe Sollers.**

La fiction déchirée

Hugo Marsan explore les racines de son désir d'écrire

LE BALCON D'ANGELO
de Hugo Marsan.
Verdier, 119 p., 78 F.

Tout romancier éprouve, un jour, le besoin de se mettre à nu, de s'imposer à lui-même une épreuve de vérité, en s'interrogeant sur ce qui, de tout temps, l'a poussé à écrire. Hugo Marsan le fait aujourd'hui. Et magnifiquement. Déchirant le voile de la fiction et franchissant, du même coup, un cap important dans son œuvre, il explore, avec une grande profondeur d'analyse et dans une écriture lumineuse, les racines mêmes de son désir d'écrire. Enfermé depuis plusieurs nuits dans une chambre, où l'écran de l'ordinateur est son seul carré de ciel, le narrateur écrit le dernier chapitre d'un roman.

Mais il a peur de mettre le point final. Peur de voir arriver le moment où il sera rendu à la vie, à son tumulte, où il devra tourner le dos à l'imaginaire – ce seul domaine dont il soit le maître – qui l'exalte et l'épuise à la fois. Parce qu'il est en train d'écrire le récit d'un vieillard qui s'approche de la fin, il mime, d'une certaine manière, sa propre mort, traversé par une douleur qui *« laboure les alentours de son cœur »*, dont il croit qu'il va, d'un instant à l'autre, *« se retourner comme un gant »*.

Avec une justesse désespérée, Hugo Marsan montre cette imprégnation physique de l'imaginaire chez un romancier, comment son corps est tout entier gagné par ce qu'il est en train d'écrire. Tel un comédien suffoqué par son propre rôle, il ne parvient pas à reprendre son souffle, à retrouver le *« vertige déchirant »* de la libre respiration de son enfance en allant parfois sur le balcon. Il croit y trouver un espace de délivrance ; il ne surplombe que les fantômes de sa fiction.

Dans ce lent sursis qui dure le temps d'une nuit, il appelle au secours, lance des signaux de détresse vers les personnes qu'il aime, notamment sa compagne Jane, partie faire un reportage dans un pays en guerre. Mais il se rend compte qu'il a encouragé son départ car *« ne fallait-il pas se séparer des êtres aimés pour finir le roman ? »*. Au fond, il a souhaité cette absence, creusant ce manque affectif pour mieux irriguer l'œuvre de ses tristesses. Il sait qu'on ne peut dépeindre le bonheur qu'une fois révolu.

Dans cet état de vide, de concentration panique, d'abandon survolté, il laisse venir à lui les visions les plus primitives, les plus violentes, ces images-fétiches qui ont commandé peut-être toute son écriture : celle, d'abord, de la guerre d'Algérie, qu'il a faite en tant qu'officier. *« Des confins d'un autre désert et d'une autre mémoire »* revient le visage perdu de la sentinelle dont il n'a pas su alors apaiser la terreur et qui s'est finalement jetée du haut d'un mirador. Ce remords fondamental, toute la fiction du monde ne saurait l'apaiser.

Mais c'est surtout l'image de la mère qui revient l'obséder. Elle qui, dans la chambre de la maison de repos où elle végète, retient sa propre mort, tout en essayant de le tirer vers sa nuit, de l'entraîner vers ses dérives amnésiques. Non seulement elle ne lui a pas enseigné le bonheur, le condamnant à partager son sacrifice, mais elle lui a inoculé, très tôt, la peur de la vie. C'est dans cette peur qu'il puise la jubilation douloureuse des mots. En se confrontant à l'origine du deuil exalté de l'existence qui a fondé son état d'écrivain et en l'exprimant avec un talent aussi net, Hugo Marsan vient d'écrire son plus beau livre.

Jean-Noël Pancrazi

Poésie au féminin ?

PETITS ÉLÉMENTS DE PHYSIQUE AMOUREUSE
de Jacqueline Risset.
Gallimard, collection « L'infini », 128 p., 78 F.

SANS LIEU SINON L'ATTENTE
de Marie-Claire Bancquart.
Obsidiane, 126 p., 80 F.

« FIGURE VOCATIVE »
d'Anne-Marie Albiach.
Fourbis, 40 p., 60 F.

DE PIERRE ET DE SONGE
Œuvres poétiques 1961-1991
de Jeanine Moulin.
Préface de Guy Goffette.
La Différence, 198 p., 79 F.

Y a-t-il une poésie féminine, typiquement et spécifiquement féminine, distincte absolument, différente et séparable de la poésie qu'écrivent les hommes ? A cette question, Jeanine Moulin, ayant recensé les thèmes et les modes illustrés par les femmes poètes des huit derniers siècles (1), répond positivement. Restons pour notre part plus prudent et sceptique devant cette spécificité incertaine, introuvable. Et puis la poésie n'est-elle pas, comme l'amour, un espace d'échanges et de rencontres, où sensibilité et intelligence se plaisent à brouiller les cartes de la biologie ?

Le beau livre de Jacqueline Risset, *Petits Eléments de physique amoureuse*, se détourne de cette question, ou la déplace. L'amour, ici, ne cherche pas à se définir au féminin. La *« physique amoureuse »*, dont l'auteur décompose les *« éléments »*, n'est pas, d'abord, sexuée : *« il – ou elle... »* ; *« ... celui / ou celle / qui aime... »* ; *« qui : je ? »*. Elle est, cette *« physique »*, la masse ou la quantité, encore indistincte, d'énergie et de désir, de langueur et d'attente, elle est la mesure, lente ou rapide, du mouvement de l'esprit et du corps, de la mémoire s'exaltant ou se chagrinant. Jacqueline Risset parle poétiquement de la passion elle-même, de *« la capture des sensations par l'objet d'amour »*. Elle invente la poésie de cette passion et découvre que désir amoureux et désir poétique entretiennent un rapport vital.

Le livre se divise en brèves séquences de poèmes, qui sont autant de promenades dans *« le paysage amoureux »*, précédées d'un texte en prose, *l'Amour de la poésie*, donnant la clef et le sens de l'entreprise : art poétique autant qu'amoureux. *« Un minuscule monument s'est créé, avec de l'encre mais en l'air, commémorant un événement qu'il invente. La joie est à présent celle-ci : « Je t'invente. »* Jacqueline Risset regarde *« l'événement »* – dans cette dimension à présent *« inventée »*, qui est celle de la poésie, – se réfléchit en lui. Entre le froid constat qui veut s'en détacher et la langue qui s'échauffe à l'évoquer, elle fait entendre une parole sans éclat ni pose, simplement et sobrement émue.

A l'image mièvre et inconsistante d'une sensibilité poétique féminine, aussi exquise qu'évaporée, on peut opposer l'extrême tension que manifeste souvent l'œuvre de Marie-Claire Bancquart. Poésie des profondeurs, poésie nocturne et onirique, *« opéra des limites »* – pour reprendre le titre de son précédent recueil (José Corti, 1988) – habité par des hantises qui cherchent à nommer leurs motifs, fasciné par les vies invisibles, gelées, végétales ou minérales...

Tous ces éléments se retrouvent dans le lyrisme net et coupant, la langue âpre et violente, du dernier recueil de Marie-Claire Bancquart : *Sans lieu sinon l'attente*. On y découvrira ou reconnaîtra la grande force des images, l'efficacité sèche des phrases, le refus de l'ornement et de la séduction d'une langue agencée pour s'écouler sans dommages, la volonté enfin de gagner, par les escarpements les plus rudes, cette liberté rare et précieuse : *« Dans nos chambres de sel / le sang fore très bas jusqu'à la parole perdue. »*

« Une mémoire du corps »

Poète de la même génération – celle née avant la guerre, – Anne-Marie Albiach partage avec Marie-Claire Bancquart cette âpreté, ce refus des rondeurs sentimentales. Mais la volonté d'atteindre, par la langue poétique, aux réalités nues se double ici d'une réflexion visible, en acte, sur cette même langue. Langue appelée à montrer, dans sa syntaxe, son organisation sur la page, les torsions d'un corps vivant : *« Écrits dans le désordre de l'espace et de la chair, une versification vertébrée contient le mouvement de retrait qui s'inflige »*, écrit-elle ; et, plus loin : *« Une mémoire du corps tente l'éveil de gestes codés dans un travail en partie aveugle. »* En 1971, avec son livre de poèmes, *État* (2), Anne-Marie Albiach illustrait fortement cette conception du *« travail »* poétique et donnait à la modernité un livre marquant. Le poème, qui tente de dégager une *« figure vocative »* – appelant donc le lecteur, s'adressant à lui, physiquement, – cherche son sens dans la matière brute de la langue, dans la voix du corps et la violence de la pensée.

Le lyrisme de Jeanine Moulin, poète belge née à Bruxelles en 1912, et y vivant, est d'une veine beaucoup plus traditionnelle. Les formes poétiques ne sont pas bousculées ou mises en question. Elles servent à exprimer un rapport attentif au monde. L'écriture poétique est limpide ; elle cherche à rendre la transparence que ce rapport appelle. Le regard caresse l'objet ; le poème le fait pénétrer doucement dans son aire... *« L'objet se pose, mais ne se défend pas. / A nous, de le capter dans son essence vive, / dans la structure de son humilité. »*

Patrick Kéchichian

(1) *Huit siècles de poésie féminine. Anthologie*, de Jeanine Moulin, Seghers, 1963.

(2) Réédité au Mercure de France en 1988.

CHANSON, SOCIABILITÉ ET GRIVOISERIE AU XIXe SIÈCLE
de Marie-Véronique Gauthier. Aubier, coll. « Historique ». 311 p., 160 F.

LES CAFÉS-CONCERTS
Histoire d'un divertissement (1849-1914)
de Concetta Condemi. Quai Voltaire, coll. « Histoire ». 205 p., 120 F.

LA POLICE DES MŒURS SOUS LA IIIe RÉPUBLIQUE
de Jean-Marc Berlière. Le Seuil, 265 p., 125 F.

L'HISTOIRE
par Jean-Pierre Rioux



Gaudrioles à l'ancienne

QU'EST-ELLE devenue, certaine gaieté de nos grands-pères *« que les événements politiques peuvent tendre à éteindre tous les jours de plus en plus »* ? On déplorait déjà en ces termes, sous la monarchie de Juillet rassurez-vous, la tristesse des temps modernes. Il n'empêche que s'assembler entre hommes pour faire assaut de gauloiseries, tout en buvant sec et en mangeant solidement, est une activité qui a perdu aujourd'hui toute substance sociale, ou peu s'en faut. La conjoncture civique de 1992, convenez-en, n'a guère d'effets tangibles chez les chansonniers et les limonadiers. N'aurions-nous plus de cœur au ventre ? Seuls quelques rappeurs chlorotiques sauvent l'honneur tant bien que mal, mais s'en tiennent au Coca-Cola. Et nous ne dirons rien, par pitié, de certains banquets du « troisième âge », des pénibles « poules aux chasseurs » et autres joyeusetés des derniers lurons de sous-préfecture qui consentent encore à délaisser la télé.

Nos anciens au dix-neuvième siècle, eux, aimaient à rire ensemble et à pousser la chansonnette en toutes occasions. Cette étrangeté lyrique, bacchique et passablement phallique n'avait guère excité la curiosité des historiens. La chanson en style IIIe République, avec tourlourous, pierreuses décolletées et ancêtres d'Edith Piaf ou de Maurice Chevalier, a certes fait l'objet de collations érudites et de catalogages commentés (1). La veine du couplet social et vengeur a été suivie, notamment, par l'excellent Robert Brécy (2). Mais il aura fallu attendre Concetta Condemi et Marie-Véronique Gauthier pour enfin goûter la chose en prenant son temps et pour passer dans les coulisses, où tout semble moins rose.

Prendre la vie « par le bon bout », chanter, rimer et deviser entre amis, bien jouir avant d'aller au trou, cultiver l'épicurisme, la chère, du vin et des petites femmes, telle fut alors la courte philosophie de ces bons garçons de tous âges qui hantaient les sociétés chantantes, ressuscitées sans trémolos par Marie-Véronique Gauthier. Il y eut bien, nous dit-elle, *« organisation d'un plaisir bavard autour de la chanson »*. Mais d'un plaisir nécessairement *« médiocre »*, promis à l'immobilisme béat, radoteur, bousculé après 1850 par la vogue du café-concert, avant de périr, ou peu s'en faut, avec la guerre de 1914.

SON livre, qui semble avoir été taillé à la hache dans un de ces monstres dactylographiés qu'on nomme thèse de doctorat, est trop prisonnier de ses sources et nous présente très peu la sociologie de ces joyeux vivants. On sait tout juste qu'ils étaient mâles et bourgeois, avocats, négociants ou fonctionnaires, artisans aisés ou gens de lettres, bien démarqués du « populo » des goguettes, attablés au moins une fois par mois pour taquiner la Muse et se contenter à juste prix. Mais ils furent si satisfaits d'eux-mêmes qu'ils ont publié une abondante documentation sur leur activisme rieur, qui fait la joie de l'historien. Deux sociétés-phares dominent le lot : le Caveau, fondé en 1733 et relancé en 1838, puis la Lice chansonnière, un peu plus « peuple », née en 1831.

Fils des petits poètes légers du dix-huitième siècle – ils adorent Piron et les deux Crébillon, – armés de leur organe, *l'Epicurien français*, d'un dictionnaire de rimes et de *la Clé du Caveau*, la compilation de leurs productions anciennes, qui comptera à la fin du siècle près de 2 400 titres-types utiles en toutes circonstances, les voici lançant résolument leurs toasts en alexandrins, braillant leurs tableautins entre deux vins, respectant un cérémonial douillet et rigolant à la commande.

Ils sont antimodernes, détestent le romantisme, conspueront Zola et le cubisme, refusent la mélancolie du créateur et du mystique. Contre les artistes des cabarets montmartrois, les cavistes se flattent d'être des girouettes en politique, des conservateurs de l'esprit bien « français », des classiques de la rigolade, de joyeux camarades au cul bien calé.

Cette parade de jouissances trahit assurément force fantasmes, que Marie-Véronique Gauthier détaille dans une étude – la première du genre – de la grivoiserie qui obsède ces viveurs. C'est raide, si l'on ose dire. Très raide même, et souvent à la limite du supportable quand ces messieurs, imitant les abbés coquins d'avant 1789, Béranger ou Gustave Naud, liment des scènes de genre où sont chantées non seulement les rondeurs des paysannes accortes et la chaleur des grisettes, les exploits de salle de garde et les arts manuels, mais aussi quelques perversités des plus nauséeuses. Leurs odes à Priape sentent parfois le bidet et trahissent affreusement les hypocrisies du temps.

CES gais lurons parfois équivoques ne se relèveront pas du succès des cafés-concerts, où les Français des villes, et de toutes conditions, prirent après 1850 l'habitude d'aller traîner, solitairement ou en famille, leur envie de s'amuser *« après l'turbin »*. Concetta Condemi a bien compris que, dans l'éclat blanc du gaz, sous la violence des ors et du rouge des décors mauresques, a été amorcée la révolution qui, *via* le music-hall après 1900, conduira à l'autisme du plaisir de masse de notre siècle (3).

Son livre, hélas ! se désintéresse du répertoire, le plus souvent médiocre il est vrai, mais qu'Yvette Guilbert, Thérésa, Dranem ou Mayol ont vaillamment honoré. Mais il dit bien la modernité qui travaille ces lieux légalisés en 1849 et 1867. Vers 1890, près de mille salles à Paris, avec l'Alcazar d'été et l'Eldorado en tête, ont déjà codifié des programmes où alternent *« spectacles de curiosités »*, concerts, intermèdes et « clou » avec tour de chant des vedettes. La fronde par la chanson s'alanguit, pour faire place aux formes nouvelles du contrôle social : les artistes vont se syndiquer et rêvent de respectabilité, les tenanciers « négriers » d'antan font place à de vrais hommes d'affaires, les airs sont calibrés et le public s'installe pour siroter et siffler à l'aise, trop heureux d'accéder à la consommation passive.

Le « caf'conc' » avait longtemps fait office aussi de lieu de galanteries, et il proposait même parfois aux habitués des *« salons d'accueil »*. C'est dire que, si la police des mœurs savait qu'elle n'avait plus rien à craindre des sociétés chantantes enfermées dans leur autosatisfaction, elle hantait scrupuleusement tous ces lieux nouveaux de distractions, où le racolage était toujours possible et où les « indics » tendaient utilement l'oreille. Jean-Marc Berlière ne parle guère de cette surveillance en musique, car son livre, très solide et de bonne sobriété, expose surtout le scandale juridique et civique que fut l'impunité malsaine dont jouissaient ces messieurs des « mœurs », des potentats sans foi ni loi, qui « tenaient » militairement les filles soumises en bordel ou en « carte », bascelaient les insoumises, expédiaient la licence des rues à la visite sanitaire, géraient impunément des concussions variées et tranchaient de tout, sans appel et sans tribunaux, au mépris des règles de l'Etat de droit, à la préfecture de police.

Quelques affaires voyantes – entre autres, une brave dame raflée à la gare Saint-Lazare pendant que son époux prenait les billets, ou une actrice sérieusement molestée par un faux agent – déclenchèrent après 1876 une campagne de presse et des débats publics diligentés par un Breton au grand cœur, Yves Guyot. La Ligue des droits de l'homme et maints édiles s'émurent vers 1900. En vain. Jusqu'en 1942, nous rappelle opportunément Jean-Marc Berlière, il ne s'agissait pas de folâtrer à l'aise en République, et la surveillance des mœurs n'était du ressort ni du législateur ni de la magistrature. Etrange gaieté du dix-neuvième siècle, qui pouvait aussi sourire à l'ordre et à l'humiliation.

(1) Dernier en date, et bien venu, *la Chanson sous la IIIe République, 1870-1940*, par Serge Dillaz, archiviste de la ville de Lille (Tallandier, 314 p., 168 F).

(2) Il vient de publier un rassemblement pratiquement exhaustif de *la Chanson de la Commune* (Les Editions ouvrières, 273 p., 350 F).

(3) C'est un topo des grands pamphlétaires de presse à l'époque. Voir, par exemple, *Paris déshabillé*, d'Octave Mirbeau, des chroniques du *Gaulois* que Jean-François Nivet et Pierre Michel viennent de rééditer à L'Echoppe (12, rue de la Gare, 14300 Caen). Le cabaret vient d'être examiné par Lionel Richard : *Cabaret, cabarets. Origine et décadence* (Plon, 364 p., 170 F.).

La guerre des images

Au-delà des significations religieuses, l'iconoclasme huguenot du seizième siècle servit à exprimer des tensions sociales latentes

UNE RÉVOLUTION SYMBOLIQUE
L'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique
d'Olivier Christin. Editions de Minuit, 351 p., 145 F.

Des années 1520 à la fin des années 1560, une vague iconoclaste vient annoncer, puis aggraver, ce qu'on nommait naguère dans les manuels d'histoire les Guerres de Religion et qu'on préfère maintenant désigner par l'expression plus exacte de « troubles de religion ». Des images sont agressées par centaines, par milliers peut-être, détruites, souillées, mutilées. Il faut prendre le terme image au sens large des représentations de Dieu, depuis celles des tympans des cathédrales, jusqu'aux statues de saints des carrefours, en passant par les vitraux des églises.

La trame événementielle de l'iconoclasme huguenot est assez bien connue. Son interprétation a d'ailleurs donné lieu à des affrontements : il fait partie de ces sujets qui ont longtemps divisé les historiens, en fonction le plus souvent de leurs appartenances confessionnelles. Récemment, Denis Crouzet a repris ce dossier dans sa somme puissante sur la violence au temps des troubles de religion (*les Guerriers de Dieu*, Champ Vallon, 1990). Olivier Christin y consacre aujourd'hui un livre alerte et bien documenté qui présente l'originalité d'évoquer également les réponses catholiques, traitées dans une assez longue durée. Même si cette seconde partie paraît un peu rapide, elle a le mérite de souligner l'interrelation et comme la solidarité du « défi » huguenot et de ses ripostes.

L'une des conséquences directes de l'iconoclasme fut, en effet, de provoquer dans l'autre camp une « recharge sacrale » des images : innombrables représentations des saints, de la Vierge, du Christ, présentes dans l'espace public urbain et dont la production, la diffusion, les usages finiront pas se trouver multipliés, malgré un encadrement théologique assez faible et presque contradictoire. Par un inévitable retour des choses, elles serviront à démasquer les hérétiques, en piégeant, parfois en de véritables provocations, ceux qui refuseront en public de leur témoigner le respect attendu. Autour des images, c'est donc de défis réciproques qu'il s'agit.

Olivier Christin insiste à juste titre sur la logique propre du geste iconoclaste qui n'a pas à être analysé dans les termes anachroniques de notre culte actuel des images : au nom de l'art. Les déplorations sur la barbarie des destructions n'aident pas à comprendre historiquement un phénomène qui est d'abord religieux. En les frappant, en les défigurant, le huguenot prouvait que les figures saintes n'étaient que des idoles insultant le commandement divin et qu'elles n'étaient que matière : son geste peut donc se définir comme pédagogique. Il commençait fréquemment par mimer la dévotion en l'outrant, non sans ambiguïté parfois, puis démontrait la vacuité de son objet en frappant ou détruisant l'idole incapable de répondre, ridiculisant ainsi et la représentation et le culte qu'elle recevait.

Les premiers iconoclastes étaient des hommes seuls qui commettaient le geste fou d'insulter ou de frapper la statue d'un saint vénéré ou l'image du Christ, en pleine procession de la Fête-Dieu par exemple. Pris à partie par la foule, déférés à la justice, ils finissaient sur le bûcher. Plus tard, dans un tout autre rapport de forces, l'iconoclasme devint une pratique collective complexe.

Au-delà de ses significations proprement religieuses, il servit aussi à exprimer des rancœurs, des déceptions, des tensions sociales latentes. Toujours, il manifestait avec éclat la volonté de rupture, l'impossibilité du retour en arrière. Lors des prises d'armes de 1562 et après, il se transforme en besogne de soldats. Une certaine confusion s'installe alors : on a du mal – et les contemporains en eurent aussi – à départager le militantisme religieux, les pillages, la récupération des métaux précieux des statues pour financer la guerre, et même les initiatives prises pour mettre les images à l'abri sous couvert de participation aux destructions.

Dieu y a peut-être reconnu les siens ; mieux que Calvin ou le concile de Trente qui avaient certes pris des positions opposées – tranchées dans l'expression mais hésitantes sur le fond – et confuses sur ce nouvel avatar de la presque immémoriale querelle des images.

Christian Jouhaud

Le dernier chapitre d'un classique

LA FIN DES DÉMOCRATIES POPULAIRES
Le chemin du post-communisme
de François Fejtö, avec la collaboration d'Ewa Kulesza-Nietkowski. Seuil, 550 p., 155 F.

En 1952, François Fejtö publiait un livre alors unique en son genre : *l'Histoire des démocraties populaires*. Une histoire brève dans le temps – elle portait sur l'immédiat après-guerre – mais qui avait bouleversé le monde. Dix-sept ans plus tard, l'auteur se remettait à l'ouvrage et racontait l'après-Staline jusqu'à la normalisation à Prague. Une troisième fois, il poursuit et achève son travail en racontant la fin des démocraties populaires et même en faisant quelques escapades sur les *« chemins de l'après-communisme »*.

Les communistes orthodoxes se sont félicités presque jusqu'au dernier hoquet de leur monolithisme, gage de solidité à toute épreuve. L'histoire des démocraties populaires montre pourtant que même sous le camouflage imposé par la terreur stalinienne, l'Europe de l'Est était, elle aussi, tissée de contradictions.

« L'infantilisation de la société »

Et puis les apparences monolithiques donnent une assurance trompeuse. Une digue imposante bâtie d'un seul tenant résiste moins à la mer déchaînée que des blocs de pierre soigneusement juxtaposés. La construction tient encore lorsque la périphérie est touchée. Elle s'effondre si les fissures partent d'un point central.

Personne n'imagine qu'en arrivant au pouvoir en 1985 Gorbatchev était décidé à liquider cet ensemble de protectorats qui avaient donné bien des tracas à ces messieurs du Kremlin. Même au début du fameux automne 89 personne ne prévoyait qu'avant la saison suivante il ne resterait rien de cette partie de l'empire. Tout le monde, à commencer par le secrétaire général du PC soviétique, devait savoir que *glasnost* et *perestroïka* allaient créer ou ranimer des situations explosives.

Les ultra-conservateurs avaient beau jeu d'assurer que la débâcle était au bout de la restructuration. Le vase était resté apparemment intact sous Brejnev pour la bonne raison que l'on n'y touchait point. Pourquoi donc ne pas garder les bonnes recettes de *Tonton gâteux ?* En fait le récipient était déjà brisé. Pour leur malheur, les artisans de la perestroïka n'ont pas trouvé le produit de remplacement.

Le même problème se pose aux responsables des sociétés post-communistes, même à celles qui, après avoir retrouvé la démocratie, vont le plus vite vers le marché : Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie (le cas de l'ex-RDA est un peu différent mais pas plus simple). Dans la phase actuelle, ces sociétés accumulent les défauts et les vices des régimes communistes et capitalistes après avoir renoncé aux quelques avantages que procuraient les premiers et sans entrevoir encore les bénéfices des seconds. Autre problème majeur pour les nouveaux dirigeants, si le paternalisme communiste a disparu, remarque Fejtö, *« l'infantilisation de la société constitue un des héritages qui pèsent sur le développement post-communiste »*.

A l'Est et à l'Ouest, on a commis l'erreur de croire curable ce système que l'on savait très malade. Il faut quand même trouver le remède avant que les extrémistes ne s'engraissent à nouveau sur cette Europe qui dans la nuit totalitaire vit en songe la liberté.

Bernard Féron

ARTS

Le rococo aujourd'hui

Maniérisme italien au seizième siècle, rococo du dix-huitième : deux âges de l'excès et du doute. Comme le nôtre.

MANIÉRISME ET ANTIMANIÉRISME

de Walter Friedlaender. Traduit par Jeanne Bouniort. Préface d'Eric Darragon. Gallimard, 168 p., 53 ill., 180 F.

LES MASQUES FRAGILES Esthétique et formes de la littérature rococo

de Jean Weisgerber. L'Age d'homme, 270 p., 130 F.

« Piu di maniera che di natura », par style plus que selon la nature : Vasari caractérise ainsi, non sans mépris, la méthode des sculpteurs de son temps qui décorent par habitude de chevelures trop régulièrement bouclée les têtes de leurs héros, quels qu'ils soient. De cet emploi et ce sens de *maniera* provient le moderne « maniérisme », par lequel on désigne depuis des décennies l'art italien du seizième siècle dans la mesure où il préfère l'effet de style, l'habileté, la déformation, le bizarre, l'outrance plutôt que la « simplicité » supposée « classique ».

Walter Friedlaender avait tenté, l'un des premiers, de le définir de la sorte en 1914 dans une conférence à l'université de Fribourg. En 1957, alors qu'il quittait à quatre-vingts ans New-York University, ses élèves lui offrirent en hommage la réédition de cet essai, accompagné d'un second, à peine moins ancien, qui traite de la réaction antimaniériste de la fin du siècle. Trente-cinq ans plus tard paraît la traduction française, soixante-dix-huit ans après la conférence de Fribourg. Ces dates et calculs pour suggérer quoi ? D'une part que les essais de Friedlaender n'ont pas souffert du temps et de l'autre qu'il est symptomatique que leur traduction soit publiée maintenant.

Des hypothèses de l'historien, de la chronologie qu'il compose, de la hiérarchie qu'il constitue, l'essentiel a été vérifié par les historiens qui se sont fondés sur ses idées. Le rôle de Pontormo, du Rosso et du Parmesan dans l'invention d'une peinture plus soucieuse d'exhiber sa virtuosité que de donner à sentir ou comprendre, la place équivoque de Michel-Ange, alternativement classique et anticlassique, la prolifération des petits maîtres du tourbillon et de la guirlande inutile au milieu du siècle, l'indifférence des Vénitiens, Tintoret excepté, autant de données établies.



Pontormo : la Déposition de croix (Santa-Felicita, Florence). SCALA

Goût de la forme

Il en va de même de son analyse des procédés grâce auxquels les Carrache et Caravage ont répliqué à cette inflation de la rhétorique. La comparaison de plusieurs *Conversion de Saint-Paul*, de la grandiloquente toile de Salviati à la composition épurée du Caravage à Santa-Maria-del-Popolo, démontre comment, par suppression des figurants, resserrement du champ de vision et abandon des accessoires surnaturels, les antimaniéristes rompent avec l'habitude du mélodrame à grand spectacle. Sans doute tel nom a-t-il gagné un peu de lustre depuis Friedlaender. Sans doute ses sentences ont-elles été parfois trop catégoriques.

Il n'empêche : la thèse qui commande ces essais ne réclame ni révision ni correction d'importance et l'on peut tenir pour certain qu'à l'amplification de la *maniera* en un art de cour et de chic s'est opposée à partir de 1590 ou 1600 une réaction fondée sur l'observation de la nature et la critique du factice.

Dans son essai sur l'esthétique du rococo, Jean Weisgerber use plusieurs fois du mot « maniérisme ». D'un ouvrage à l'autre, de l'ancien au récent, le vocabulaire n'a guère changé et, du seizième italien au dix-hutième européen, des parentés se révèlent. L'un et l'autre goûtent le singulier, le bizarre, les « caprices », les déguisements, allégories truquées, faux-semblants et masques en trompe-l'œil. A grand renfort de citations et d'exemples pris dans l'architecture et, avec moins de dextérité, dans la peinture et la littérature, l'auteur reconstitue les lois d'une esthétique qui n'a de plus hautes valeurs que la nouveauté et l'extravagance. Elle prise le « galant », le « piquant », le « joli » et l'exotique venu de Chine et de Perse.

Dans les écrits de Marivaux et de Gresset comme dans les lettres et réflexions qu'imprime *le Mercure de France*, dans les ornements des églises bavaroises comme dans les fresques de Tiepolo et les grotesques des décorateurs mondains, non sans céder à l'occasion à l'esprit de système et de synthèse forcée, Weisgerber reconnaît les éléments d'un goût autant français qu'italien, allemand qu'anglais, goût de la forme, goût de l'effet séduisant et passager. Il lui arrive de céder à l'esprit de système et d'enrôler de force de grands noms, Watteau, Hogarth et Diderot, dans ses phalanges du baroque. Il manque sans doute à son livre quelques chapitres sur la réaction néoclassique afin de nuancer son tableau du siècle – et afin de reproduire le modèle suggéré par Friedlaender, classicisme dégénérant en maniérisme, lui-même combattu par les tenants d'un retour au classicisme, c'est-à-dire au naturel.

Rencontre fortuite de deux auteurs ? On pourrait se satisfaire de croire à une coïncidence si Weisgerber n'avançait par allusions que le vingtième siècle a son rococo, non moins formaliste et prestidigitateur que le rococo d'autrefois. Comment lui donner tort ? Comment ne pas lire dans tel passage du peu illustre abbé Le Blanc publié en 1751 le portrait des travers de notre siècle ? Ecoutez l'abbé : *« C'est par une indigence réelle que tant d'Auteurs affectent cet Esprit à la mode. On a des recettes sûres pour en faire ; on en a même depuis peu imprimé le Secret. Il ne faut pour cela que réunir des choses éloignées, ou diviser celles qui paraissent se joindre, ou les opposer l'une à l'autre, et surtout donner beaucoup dans l'Antithèse, c'est de toutes les Figures de Rhétorique celle qui a le plus de brillant et qui coûte le moins à mettre en œuvre. »*

Le vingtième siècle rococo et manièriste ? Mais oui. Et autant dans ses arts que dans ses lettres. Voyez les références manièristes chères aux surréalistes, poètes et peintres réunis, d'Ernst et Dali à Breton et Mandiargues. Voyez les formalismes exacerbés des vingt ou trente dernières années, purs exercices de rhétorique rococo. Voyez encore la mode récente et la passion que mettent les historiens de l'art à ressusciter Pontormo et les siens. La traduction de Friedlaender, si tardive et si opportune cependant, a valeur de preuve. Il est plaisant et réconfortant sans doute de reconnaître le reflet de son temps et de ses faiblesses dans un autre, antérieur et historique. Le passé tient alors lieu d'excuse – de mauvaise excuse.

Philippe Dagen

POLITIQUE

Itinéraire d'un enfant gâté

Jérôme Clément montre comment une génération est passée si vite du triomphe au désarroi

UN HOMME EN QUÊTE DE VERTU

de Jérôme Clément. Grasset, 255 p., 105 F.

S'il ne s'agissait, avec Jérôme Clément, que de discourir sur le désarroi des socialistes, il n'y aurait pas matière à s'émouvoir. C'est pourtant l'émotion qui traverse ce livre-confession d'un enfant gâté de la décennie Mitterrand.

« Un ton singulier et touchant, pour ranimer la flamme », prévient l'éditeur. Le parcours de l'auteur n'est assurément pas singulier : fils de gens simples mais aisés, ayant accompli un sans-faute scolaire qui devait fort logiquement le conduire à l'ENA, puis de cette vénérable institution à la politique et au pouvoir, Jérôme Clément pourrait n'être que l'un des représentants de ces *« strates supérieures des couches dominantes »* qui nous gouvernent, et qui alternent au pouvoir.

Son témoignage sur cet itinéraire qui le conduit de l'école au sommet, en passant par l'engagement militant, a pourtant ceci de singulier qu'il est sincère. Est-ce parce que l'air du temps raréfie la sincérité ? Toujours est-il que lorsqu'on la croise, celle-ci suscite une certaine qualité d'émotion, touchante en effet. Quant à *« ranimer la flamme »*, les seuls efforts de Jérôme Clément n'y suffiront sans doute pas ; mais il est réconfortant de constater que, dans les consciences de ceux que le pouvoir a gâté, vit toujours une exigence, une quête de vertu civique sans laquelle il serait vain de vouloir, passée la défaite, refonder quoi que ce soit.

Faiblesse militante, recul électoral, hésitation quant à sa propre vocation à exercer le pouvoir : la situation des socialistes rappelle celle des crises précédentes, avec en prime l'impossibilité de s'arc-bouter sur une doctrine – la rupture avec le capitalisme – désormais caduque. L'itinéraire personnel de Jérôme Clément permet d'abord au lecteur de vivre de l'intérieur cette difficulté-là, de mieux comprendre comment une génération est passée, si vite, du triomphe au désarroi : *« Le succès, l'échec, il suffit de peu, d'un souffle d'air pour que l'on passe de l'un à l'autre »*, écrit-il.

« Continuer »

Chemin faisant, c'est à un véritable voyage à l'intérieur du pouvoir qu'il nous convie, en nous confrontant, à chaque étape, à ses propres indignations – lorsqu'il lit, par exemple, dans *le Monde*, cette publicité : *« Mettre de l'argent à gauche, c'est adroit »*, – ses doutes, ses rages parfois de voir quelques-unes des certitudes socialistes les mieux ancrées contredites par la réalité ; mais aussi ses enthousiasmes, et sa fierté d'avoir participé de si près à ce qui ne sera peut-être qu'une longue parenthèse historique.

L'un des meilleurs moments du livre est d'ailleurs le récit qu'il fait des années Matignon, car Jérôme Clément, après avoir commencé sa carrière administrative au ministère de la culture, fut le conseiller de Pierre Mauroy pour les affaires culturelles. Période forte que celle-là, qui vit le socialiste qu'il est toujours – *« chacun finit par se persuader que, pour durer, il faut faire la politique de l'autre ; on est tout étonné ensuite d'être remplacé par ceux auxquels on s'est identifié »*, soupire-t-il – passer de l'idéal de la rupture à celui de la réforme, puis de la réalité de la réforme à la contrainte de la gestion. Il est d'ailleurs frappant de constater que le témoignage de tous ceux qui ont travaillé avec lui, y compris pendant les moments les plus difficiles, comme ceux de la levée en masse en faveur de l'école privée, conduit immanquablement à réhabiliter ledit Pierre Mauroy.

Il est tout aussi frappant d'observer qu'à la lumière de l'expérience le combat collectif, dont Jérôme Clément a été et veut rester un militant, débouche sur une démarche personnelle, une quête individuelle : *« Apprendre à se gouverner soi-même, c'est peut-être toute la vertu »*, écrit-il en citant Montesquieu. Aussi jette-t-il un regard lucide sur la gauche au pouvoir, et notamment sur un domaine qu'il connaît bien – puisqu'il préside actuellement aux destinées de la Sept – et dont la gestion s'apparente, depuis 1981, à une Bérézina permanente, celui de la télévision.

Sincérité, lucidité, volonté : sur ce socle-là, Jérôme Clément entend bien *« continuer »*, non sans nous avoir avertis, avec Primo Levi, que *« la vertu immaculée n'existe pas »* et que, *« pour que la roue tourne, pour que la vie vive, les impuretés sont nécessaires »*.

Jean-Marie Colombani

Niveaux d'autorité

L'ÉTAT SUBSIDIAIRE

de Chantal Millon-Delsol. PUF, 234 p., 198 F.

En panne d'idéologies, notre société pourrait accueillir, avec des habits neufs, un vieux principe de philosophie politique, celui de « subsidiarité ». Quelle définition donner ? La plus simple pourrait être celle-ci : *« Toute décision doit être prise au plus bas niveau d'autorité possible. »* Cette notion s'applique aussi bien à l'entreprise, aux collectivités locales, à l'Etat, à l'Europe. Ce qui est bien commode. D'autant plus qu'elle peut s'adapter à n'importe quelle couleur de régime démocratique.

Jacques Delors aime se référer expressément à ce principe pour l'avenir des institutions européennes. Influencé par l'Eglise catholique qui en a fait l'axe de sa doctrine sociale ? C'est surtout que ce choix permet de répondre à tous ceux qui voient dans la marmite de Bruxelles s'agiter tous les démons *bureaucratiques*.

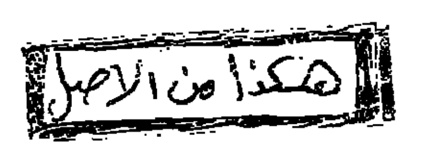
Aux tenants et aboutissants de ce concept, Chantal Millon-Delsol vient de consacrer un livre très éclairant. Elle va fort loin en rechercher les premières traces. Aristote plaide déjà pour la limitation du pouvoir, et Thomas d'Aquin pour qu'il valorise la personne et soit garant de sa dignité. C'est Althusius, au début du XVIIe siècle, qui clarifiera le concept de « suppléance ». Le peuple est souverain et chaque communauté « supplée » où il le faut à des incapacités, jusqu'au pouvoir suprême qui ne doit faire que ce que la société ne peut accomplir. Montesquieu, Hegel, Tocqueville, Taine, Proudhon, reprendront ces idées sous bien d'autres formes.

Notre auteur explique fort bien comment ce principe a fâcheusement dévié avec le corporatisme de La Tour du Pin, puis plus gravement encore avec Salazar et Mussolini. Il se demande ensuite quel contenu donner au « bien commun » dans une société individualiste, qui ne reconnaît pas de valeur *objective*. L'unique possibilité à notre disposition lui paraît être le consensus. Il existe déjà sur de nombreux points (répression de l'usage de la drogue, allocations-chômage, RMI, etc.) et pourrait être élargi. Les valeurs communes justifient le devoir d'ingérence de l'Etat, aspect positif du *« principe de subsidiarité »*.

Ce principe qui, le plus souvent, limite les interventions de l'Etat est très défendu en Allemagne et beaucoup moins exploité en France. Sans doute parce que nos voisins d'outre-Rhin donnent priorité à la *liberté et à la dignité sur l'égalité*. Surtout, l'idée de « subsidiarité » inspire entièrement les systèmes fédéraux.

Chantal Millon-Delsol révèle une grande acuité d'analyse. Un des meilleurs exemples est à recueillir dans les dernières pages où elle oppose *« l'Etat-providence »* à *« l'Etat subsidiaire »*. Il y a là le point de départ d'un long débat de fond, toujours difficile à provoquer, parce que les arbres cachent la forêt.

Pierre Drouin



Un américain cartésien

L'irrationalité ne peut appartenir qu'à un être rationnel
Elle est donc, elle aussi, le propre de l'homme

PARADOXES DE L'IRRATIONALITÉ
de Donald Davidson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pascal Engel.
Editions de l'Eclat, 80 p., 80 F.

Professeur à Berkeley, Donald Davidson est l'un de ces philosophes qui, du haut de leur brillante carrière universitaire, dominent la scène anglo-saxonne, mais dont le nom est à peine connu et l'œuvre pratiquement ignorée en France. Si l'on excepte quelques articles (parus dans la revue *Philosophie* aux éditions de Minuit), *Paradoxes de l'irrationalité* est le premier livre de Davidson traduit dans notre langue. Il réunit trois textes de provenances diverses, mais qui relèvent d'une même démarche, l'analyse psychologique, et s'efforcent tous trois de répondre à une même question : pourquoi nous comportons-nous si souvent comme des êtres irrationnels?

La question n'est pas neuve. Freud, pour ne citer que lui, l'a amplement explorée. L'un des mérites de Davidson est de s'en souvenir. A la différence de la plupart de ses collègues anglo-saxons, il ne néglige pas l'histoire et ne tient pas la psychanalyse dans le plus total mépris. Au contraire, même s'il pense comme Wittgenstein que Freud a quelquefois *« pris les raisons pour des causes »*, il admet l'existence de pensées inconscientes dotées d'un dynamisme propre. Et s'il propose d'abandonner la psychologie positive chère au fondateur de la psychologie, c'est à seule fin de mieux sauver les idées directrices de celle-ci.

L'esprit divisé

Mais il faut aller plus loin. Il est un ensemble de comportements auxquels Freud ne s'est pas assez intéressé : la faiblesse de la volonté, la duperie de soi-même, le fait de prendre ses désirs pour des réalités. Ces comportements, qui intriguaient déjà Aristote, dérivent en général d'une racine commune : je sais que telle hypothèse ou telle décision est objectivement la meilleure, mais j'adopte malgré tout l'hypothèse ou la décision inverse.

Irrationnelle, cette réaction ne l'est qu'en apparence. Disons qu'elle a, elle aussi, *« ses raisons que la raison ne connaît point »*. L'esprit, en d'autres termes, est divisé : mais les conflits qui le déchirent obéissent néanmoins à une logique. Le mérite de Davidson est d'éclairer celle-ci et de montrer comment, même au sein des tensions affectives, l'être humain ne cesse de calculer.

Bref, nous atteignons ici un paradoxe fondamental : l'irrationalité ne peut appartenir qu'à un être rationnel. Elle est donc, elle aussi, le propre de l'homme, puisque seul un animal doué de langage au sens strict du terme peut être qualifié de rationnel. Par-delà Freud, c'est donc à Descartes que Davidson finit par revenir, puisque, comme lui, il dénie aux animaux la faculté de raisonner. Telle n'est pas la moindre surprise que nous offre cette pensée venue d'outre-Atlantique et qui, avec des instruments résolument modernes, retrouve certaines des thèses du rationalisme classique.

Christian Delacampagne

Le divan de Derrida

La pensée de Lacan et celle du philosophe de la déconstruction
se sont croisées souterrainement

DONNER LE TEMPS
de Jacques Derrida.
Galilée, 232 p., 145 F.
LACAN AVEC DERRIDA
de René Major.
Mentha, 208 p., 110 F.

Ecrivain prolifique, Jacques Derrida n'a pas publié moins d'une douzaine d'ouvrages au fil des cinq dernières années. Certains d'entre eux reprennent des textes plus anciens. C'est le cas, par exemple, de *Donner le temps*, dont le matériau avait été pour l'essentiel élaboré lors d'un séminaire tenu en 1977-1978, à l'époque où Derrida rédigeait *la Carte postale* (1). Il s'agit d'ailleurs, comme dans ce dernier livre, d'une réflexion sur l'acte de donner ou de recevoir, sur les messages et leurs destinataires, sur ce qu'on perd ou gagne à échanger. A cette différence près que, aujourd'hui, Derrida met l'accent sur la théorie du don, en essayant de le formaliser systématiquement à partir d'une double lecture : celle de l'*Essai sur le don*, de Marcel Mauss, d'abord revu et corrigé par Levi-Strauss, mais aussi celle d'un poème en prose de Baudelaire intitulé *la Fausse Monnaie*, étrange et brève histoire d'un homme qui tente de gagner le ciel en offrant à un mendiant une pièce trafiquée. C'est surtout pour l'éclairage qu'elle apporte à *la Carte postale* qu'on se laissera séduire par les méandres de cette méditation sur le don, qui doit d'ailleurs se poursuivre dans un second volume. Œuvre majeure de Derrida, *la Carte postale* est aussi, ne l'oublions pas, l'un des textes du philosophe dans lesquels celui-ci s'explique le plus complètement avec la psychanalyse, et en particulier avec Lacan. Or les relations de Lacan avec Derrida, peu étudiées jusqu'ici, se trouvent précisément au centre du dernier livre de René Major, qui les aborde de façon neuve et parfois dérangeante.

S'il sut être à distance l'ami de l'un et de l'autre, Major ne cherche pas à cacher qu'entre le philosophe et le psychanalyste, le dialogue ne fonctionnait guère. Derrida ne cite Lacan que pour, en général, s'en démarquer. Quant à Lacan, la publication de ses *Écrits*, datant de 1966, reste antérieure aux premiers textes importants de Derrida. Pourtant, ces deux pensées, également préoccupées par la question de l'inconscient, du symbolique et de l'écriture, ne pouvaient manquer de se rencontrer. Et, de fait, elles se sont croisées souterrainement. Comme le montre bien Major, la critique derridienne du logocentrisme a fait son chemin dans les derniers séminaires de Lacan. Derrida, quant à lui, n'a cessé d'attacher à la lecture lacanienne de Freud une importance croissante. Il a aussi, sans pour autant la rejeter, adressé à cette lecture des critiques précises. Prendre en compte ces critiques, comme Major suggère de le faire, conduit évidemment à une nouvelle conception de la cure analytique. Là où Lacan accorde à l'analyste et à l'analysant des bases fixes et distinctes, Derrida tend à brouiller les pistes, à défaire les identifications. Il « déconstruit » la relation analytique. Finira-t-on donc par parler, un jour, d'une pratique derridienne de la psychanalyse? C'est ce dont René Major s'efforce de nous persuader. Aux analystes de répondre.

Ch. D.

(1) Flammarion, 1980.

La machine à rêve du professeur Jouvet

Suite de la page 25

Michel Jouvet précise le processus neurophysiologique d'inhibition du tonus musculaire au cours du sommeil paradoxal, à savoir ce qui interdit aux membres de bouger en dépit de l'activité cérébrale (2).

Les thèses, ou plutôt les hypothèses, de Michel Jouvet interviennent avec le problème de l'hérédité psychologique. L'expression paraît contradictoire dans les termes : à quelles conditions y a-t-il une hérédité de comportement chez l'animal et chez l'homme? Le rêve, selon Michel Jouvet, peut apporter une réponse. Il la formule dans ses essais mais aussi par le truchement du savant de génie, Hugues la Scève, qu'il a inventé dans *le Château des songes*.

Le rêve, en effet, concerne les animaux dits « homéothermes » (3), (mammifères, avec le cas particulier des dauphins, qui ne dorment et ne rêvent que d'un seul hémisphère de leur cerveau, pendant que l'autre veille). L'apparition du rêve constitue une nouveauté dans l'évolution animale. Il s'agit de comprendre quelle est sa fonction dans cette évolution. Jouvet propose l'hypothèse selon laquelle l'état de sommeil paradoxal, correspondant au rêve, permettrait l'acquisition et la sélection de résultats de l'ontogenèse (4) – lorsque commence le processus d'individuation par rapport à l'espèce.

En d'autres termes, par le rêve, dès l'état fœtal, l'individu se livrerait à un choix d'informations dans son apprentissage, et acquerrait des comportements singuliers qui lui permettraient de se distinguer de son espèce et, dans une certaine mesure, de s'affranchir de son milieu. Cette hypothèse, aux conséquences biologiques et politiques considérables, est rendue possible par des résultats obtenus sur les jumeaux homozygotes, ou « vrais jumeaux ». Certains programmes génétiques seraient constamment retenus en réserve dans l'individu grâce au rêve et indépendamment des stimulations extérieures.

C'est ainsi que l'on expliquerait que des jumeaux, élevés dans des familles différentes, dans des lieux différents, auraient maintenu entre eux des traits de comportement indentiques, relevant d'une hérédité psychologique : leurs environnements différents ne seraient pas parvenus à effacer cette mémoire génétique, parce qu'une *« programmation génétique itérative »* aurait permis d'en préserver la trace au cours de leurs rêves répétitifs.

Le roman et le laboratoire

Le rêve serait donc en quelque sorte une précieuse assistance à la constitution de l'individualité psychologique contre les déterminations extérieures. *A contrario*, on conçoit aisément le parti qu'un pouvoir politique, par exemple, peut tirer, si cette hypothèse est vérifiée, de la suppression de l'état du sommeil paradoxal et donc du rêve. Un homme qui ne rêve pas est dépourvu de la forteresse intérieure qui le défend contre les stimulations, les agressions, les influences de son environnement. Priver un homme de son rêve est le priver de son autonomie, de sa singularité, de son individualité. *« C'est le rêve qui fait chacun d'entre nous différent puisque c'est à ce moment-là qu'une programmation itérative vient effacer les traces de tel ou tel apprentissage, ou au contraire les renforcer. »*



NICOLAS GUILBERT

A ceux que ce vocabulaire peut dérouter, Michel Jouvet a destiné son roman, sans rien abandonner de ses idées. Son héros, en effet, né le 14 janvier 1733 (deux siècles avant son auteur sans doute), est un savant matérialiste lyonnais intelligent, curieux, aventurier, voyageur et libertin. Avec deux cents ans d'avance, il observe sur des animaux, puis sur des hommes, les mouvements oculaires rapides, signes d'une activité cérébrale intense et du songe. Son « onirothèque » personnelle, sa fréquentation de « ribaudes », de soldats, de prêtres libéraux, de savants courageux, de forains, d'un lycanthrope et de deux sœurs siamoises lui donne sur *« la machinerie du rêve »* des intuitions géniales. Il faut accepter la convention du roman et les anachronismes que cette fiction implique (5). A la « programmation génétique itérative » Hugues la Scève donne le nom allemand de *Thalweg* : *« Je cherchai un mot : fossé? tranchée? sillon? Les songes traceraient les sillons du développement du nouveau-né. Thalweg! (...) Serait-ce enfin là une cause finale des rêves? D'ébranler de façon intermittente, au cours du sommeil, les circuits des instincts? »*

Le héros, comme l'auteur, part en quête des dauphins, jusqu'au Japon, et y découvre une espèce de chats marins inconnue, qui seraient peut-être les seuls mammifères sans rêve. Plus proche du dialogue philosophique que de la fable morale, le roman de Michel Jouvet rejoint son laboratoire, à moins que ce ne soit son laboratoire qui n'ait eu au fond que cette fonction : produire un roman? Les lecteurs, de toute façon, gagnent sur les deux tableaux, surtout s'ils sont rêveurs!

René de Ceccatty

(2) Alan Pakula a exploité ce thème dans son film *Dream Lovers*.

(3) Animaux dont la température centrale est constante, indépendamment du milieu (contrairement aux reptiles et aux poissons). Leur caractéristique est que leurs cellules nerveuses cessent définitivement de se diviser peu de temps (trois mois pour l'homme) après leur naissance : la programmation génétique semble alors s'arrêter.

(4) Développement de l'individu depuis l'état embryonnaire. Par opposition à la phylogenèse, développement évolutif des espèces.

(5) Notamment à propos du terme « siamois » que Hugues la Scève ne pouvait pas connaître. C'est aux frères Eng et Chang, nés dans le royaume de Siam en 1811, que cette pathologie des jumeaux doit sa désignation moderne.

ACTUALITÉS

Le réalisme magique d'Angela Carter

La romancière morte à Londres dimanche 16 février d'un cancer du poumon à l'âge de cinquante et un ans était l'un des meilleurs écrivains anglais de sa génération

A la fin des années 60, alors que la littérature anglaise présentait des signes d'assoupissement, un écrivain, qui devait demeurer encore longtemps relativement inconnu, commençait de publier des romans d'une grande originalité ; il n'y était question ni de vastes demeures campagnardes ni de poison versé dans des tasses de thé : féministe et femme de gauche, Angela Carter rompait avec une tradition littéraire purement anglaise.

Pendant les deux ans qu'elle passa au Japon après un divorce, elle éprouva, dit-elle, une certaine jalousie pour les romanciers nippons *« qui avaient autour d'eux quantité de sujets dans le choc des cultures »* ; mais, de Londres, où elle habitait, elle pouvait bientôt affirmer : *« C'est un lieu privilégié pour la création, parce que cette ville est dans un tel désordre, tellement remplie de colère, de divisions, de détresse et de souffrances, et tout cela, c'est la matière même de l'écriture »* (1) ; elle se sentait faire partie de l'*« intelligentsia urbaine déracinée »*. Londres était « la » Ville, un *« grand carnaval »*, comme le New-York de *la Passion de l'Eve nouvelle* (2), qui contient les tentations de la violence, de la peur et de la démence et offre toutes les possibilités de la damnation.



Angela Carter : une rupture avec la tradition littéraire purement anglaise

ANITA SCHIFFER-FUCHS

Ses premiers romans ressemblaient à des contes de fées inversés, grotesques plutôt que tragiques, noirs en tout cas, situés dans ce courant de fantaisie qu'on qualifia de gothique parce qu'on vit en lui une résurgence des forces de l'irrationnel en honneur dans le roman gothique à la fin du dix-septième siècle. Mais Angela Carter ne se contenta pas de puiser dans ce genre, s'inspirant des images de persécution et de terreur pour traduire les fantasmes de la cruauté dans la relation amoureuse ; elle alliait les genres les plus divers, le roman picaresque, le roman victorien, la science-fiction et l'utopie, empruntant ici et là formes, images et symboles, auxquels elle donna une résonance spécifiquement moderne. Son originalité fut de se reporter aux siècles précédents pour évoquer les bouleversements futurs de l'Histoire comme des rêves anciens, élaborant de livre en livre, depuis *la Passion de l'Eve nouvelle*, qui tient de la science-fiction et de l'utopie, jusqu'à cette épopée comique qu'est *Des nuits au cirque* (3), le projet d'un autre monde.

Angela Carter, qui fut influencée par Baudelaire et le romantisme noir, comme le montre la très belle nouvelle intitulée *Vénus noire* (4), dont l'héroïne est Jeanne Duval, par Edgar Poe et Gustave Moreau, était hantée par la violence et le sadisme. Le thème de la jeune fille malheureuse et persécutée trouva dans son œuvre une expression nouvelle ; l'homme est volontiers représenté sous les traits du bourreau, *« animé des sentiments d'un cannibale »* et *« doté du cri de la bête féroce »*, mais, au lieu d'adopter le point de vue habituel, Angela Carter, résolument située dans son siècle, s'emparait de ce sujet pour le subvertir en le traitant dans une perspective féminine, voire féministe.

Son essai *la Femme sadienne* (5) dénonçait les mythes dont les femmes, *« créatures mutilées dont la vocation est de saigner »*, sont, selon elle, prisonnières, depuis le mythe de la pureté rédemptrice de la Vierge jusqu'à celui de la maternité triomphante, et voyait en Sade un penseur éclairé qui *« mit la pornographie au service des femmes »* : n'étaient-elles pas, au même titre que les hommes, libres de mettre en œuvre leurs fantasmes sexuels ?

Publié la même année (1979), *la Compagnie des loups* (en anglais *The Bloody Chamber*) (6), son plus beau livre peut-être, reprenait les fantasmes qu'analysait l'essai ; ce recueil de nouvelles, où sont revus et corrigés dix contes célèbres pour enfants, depuis *Barbe-Bleue* jusqu'au *Petit Chaperon rouge*, présente la cruauté sous un aspect purement sexuel et la sexualité sous un angle invariablement cruel. Comme dans *Feux d'artifice* (7), un autre recueil publié en 1974, l'inceste et l'androgynie, la femme fatale ou la victime, les métamorphoses et les changements de sexe étaient les thèmes récurrents d'un érotisme marqué par la couleur noire.

Des nuits au cirque, un roman picaresque situé au dix-septième siècle qui nous transporte de Londres au fin fond de la Sibérie, est l'illustration parfaite de ce qu'on appela le « réalisme magique ». On y voit un grand duc cruel qui collectionne les automates, un journaliste initié aux rites shamaniques et une femme-oiseau trapéziste, Fevvers, *« reine des ambiguïtés, vierge et putain, être à la frontière des espèces... »* ; son ambivalence, qui représente l'union des contraires, et donc un espoir d'harmonie, est à la source de l'utopie d'Angela Carter : pourvue d'une double nature, Fevvers a le pouvoir de transformer celui qu'elle aime.

Ce pouvoir du rêve, qui promet l'avènement d'une ère nouvelle après que se sera désagrégé le siècle pourrissant, est sans doute l'un des traits que pleure l'Angleterre, aujourd'hui en deuil de l'un de ses meilleurs écrivains – *« Nous avions besoin d'elle »*, écrit Lorna Sage dans *The Guardian* : le rêve, le plaisir évident de l'écriture, l'imagination qui sut relier passé et présent au moyen d'images archétypes, et, conjuguant la satire et une certaine gaieté, cette veine comique qui s'affirmait encore dans *Wise Children* (8), son dernier roman.

Christine Jordis

(1) Interview dans *Londres, capitale des styles à la recherche d'une âme*, Editions Autrement, 1986.

(2) 1977 pour l'édition anglaise (Seuil, 1982).

(3) 1984 pour l'édition anglaise (Seuil, 1988).

(4) *Black Venus*, 1986.

(5) *The Sadeian Woman* (Veyrier, 1979).

(6) Seuil, 1985, adapté à l'écran par Neil Jordan sous le titre *la Compagnie des loups*, 1985.

(7) Presses de la Renaissance, 1989.

(8) 1991 pour l'édition anglaise.

DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE LITTÉRAIRE

GEORGE D. PAINTER : *Marcel Proust 1871-1922*. Réédition en un volume de la célèbre biographie de Proust, parue en 1959 et traduite en français en 1966 par G. Cattaui et R.-P. Vial. Cette édition est augmentée d'une préface de l'auteur. La bibliographie a été actualisée (Mercure de France, 956 p., 185 F.)

CHARLES HENRY L. BODENHAM : *Rimbaud et son père, les clés d'une énigme*. L'auteur, mort en 1987, apporte des précisions sur le père du poète, le capitaine Rimbaud, officier des affaires indigènes en Algérie de 1845 à 1850, et sur les rapports qu'il rédigea concernant les populations locales. A la lumière de la relation de Rimbaud à son père absent, il interprète l'œuvre poétique. Il y découvre des rapports avec la mystique musulmane et en tire des conclusions sur la « foi » du poète. (Les Belles Lettres, 212 p., 125 F.)

ARTHUR RIMBAUD : *Œuvres complètes. Correspondance*. Établie par Louis Forestier, cette nouvelle édition de Rimbaud donne, dans un ordre cohérent et raisonné, l'ensemble des œuvres, lettres et textes du poète, ainsi que les documents essentiels – notamment le *Journal* de Vitalie Rimbaud et les œuvres attribuées – qui ont contribué à forger l'image de *« l'homme aux semelles de vent »*. On trouvera également dans ce volume une chronologie détaillée et un « dictionnaire ». Nous avons hélas relevé deux coquilles graves dans le seul *Bateau ivre*... (Laffont « Bouquins », 760 p., 120 F.)

HENRI JUSTIN : *Poe dans le champ du vertige*. Une lecture approfondie de l'œuvre d'Edgar Allan Poe, des premiers *Contes* (1831) à *Eurêka* (1848). S'appuyant sur la *« puissance critique »* du poète, Henri Justin suit le *« processus d'élaboration des figures de l'espace »*. Il démontre la cohérence de l'œuvre de Poe, qui assume le double héritage du siècle des Lumières et des deux générations romantiques : *« Poe a construit avec ses textes une véritable usine de transformation du romantisme en structuralisme. »* (Klincksieck, 380 p., 250 F.)

OUVRAGE COLLECTIF : *Pierre Benoit témoin de son temps*. Pour les amateurs de l'auteur de *Koenigsmark*, les actes d'un colloque qui s'est tenu sous la direction de Gilbert Pilleul et Charles Saint-Prot à Masclat (Lot). Préface de Charles Hélou, ancien président de la République du Liban (Albin Michel, 324 p., 140 F.)

OUVRAGE COLLECTIF : *Adonis. Le temps des poètes*. Un numéro de la revue *Détours d'écriture*, dirigée par Patrick Hutchinson, sur l'un des plus grands poètes actuels de langue arabe. De nombreuses contributions, dont celle de sa traductrice Anne Wade Minkowski, éclairent l'œuvre d'Adonis, qui rapproche les pôles de la modernité et de la tradition, de l'errance et de l'identité (Ed. Noël Blandin, 256 p., 150 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

Le Fado d'Amalia. Amalia Rodriguez est une des dernières grandes voix d'Europe, et le fado, qu'elle chante depuis plus de cinquante ans, un style qui connaît un nouvel essor. En quarante textes de fado signés des plus grands auteurs et chantés par Amalia plus une dizaine composés par la chanteuse elle-même, ce recueil en version bilingue donne la mesure poétique du genre. *« Le fado est né un jour où le vent soufflait à peine, et le ciel prolongeait la mer sur le pont d'un voilier. »* Poèmes adaptés du portugais et présentés par Jean-Jacques Lafaye, en collaboration avec Zéni d'Ovar. (Actes Sud, 140 p., 78 F.)

JOSEPH FINDER : *le Club de Moscou*. Un jeune analyste de la CIA découvre l'existence d'un formidable complot : une « taupe » des services américains implantée à Moscou est parvenue au fil des années à s'élever dans les rouages du régime soviétique, jusqu'à devenir le patron du KGB. Mais ce personnage poursuit ses propres objectifs et rêve ni plus ni moins de restaurer le vieil empire de Kiev... Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Rosenthal. (Edition nº 1, Stock, 599 p., 130 F.)

LA BANDE DESSINÉE

Eternels retours



D.R.

LA POURSUITE IMPITOYABLE
de Cortegianni et Wilson.
Novédi, 48 p., 45 F.

SUR ORDRE DE WASHINGTON
de Vance et Giraud.
Alpen-Publishers, 52 p., 56 F.

LA DYNAMITERA
de Aidans et Greg.
Ed. Blanco, 48 p., 52 F.

L'ŒIL DANS LE CIEL
de Pierre Nedjar.
Dargaud, 65 p., 68 F.

BRENDA
de Boëm et Rodolphe.
Dargaud, 48 p., 59 F.

L'ENFANT CLONE
de Chris Lamquet.
Ed. Hélyode, 48 p., 65 F.

LES héros emblématiques de la bande dessinée, et c'est ce qui fait leur charme délicieusement vénéneux, sont éternels. L'annonce d'une de leurs nouvelles aventures met en transes leurs *aficionados*. Et même si ces derniers, déçus de ne pas y retrouver la qualité de scénario et la pureté de trait des premières œuvres, promettent qu'on ne les y reprendra plus, ils retournent à leurs amours, hantés par leurs premiers émois de lecteur. Le retour sur scène de Mike Steve Blueberry est une parfaite illustration de ces amours paradoxales. Au bout de vingt-six albums merveilleusement conçus par le tandem Jean-Michel Charlier et Jean Giraud, la mort du premier a appauvri la veine aventureuse de ce cabochard de lieutenant Blueberry. Et il semble que Jean Giraud se désintéresse de la suite à donner aux démêlés de son héros avec l'armée, la société ou les femmes.

Il a même laissé à un nouveau duo, Cortegianni et Wilson, le soin d'animer « la Jeunesse de Blueberry », série qu'il lança naguère avec Charlier. Le sixième tome, *la Poursuite impitoyable*, est fidèle au dessin et au lettrage des premiers albums, mais l'intrigue démarre trop tardivement, avec l'évasion de Blueberry d'un camp sudiste, et s'alourdit de courses-poursuites et de bagarres, en embrouillant un scénario qui laisse un peu le lecteur sur sa faim.

L'autre série qui a pris le relais des aventures de Blueberry, « Marshal Blueberry », dont le premier album s'intitule *Sur ordre de Washington*, s'intercale entre *la Piste des Sioux* et *Général Tête Jaune*. Dans ce nouvel album, le « maître » Jean Giraud reprend du service en contant les premiers faits d'armes du jeune marshall, chargé de découvrir un trafic d'armes, avec pour décor les guerres indiennes et des intrigues de quartier général. Avec Jean Giraud aux commandes, on retrouve l'univers du redresseur de torts – y compris le mythique Fort Navajo, – même si le dessin de William Vance, l'auteur de *Ramiro*, est trop précis et le pinceau trop léché pour donner sa pleine saveur originelle à cette nouvelle saga.

Autre retour notable, celui de Bernard Prince. Michel Greg s'est associé cette fois-ci au dessinateur Edouard Aidans, le « père » de Tounga, pour concevoir *la Dynamitera*. L'album porte le surnom de la fille qu'a eue autrefois le vieux Barney, une sorte de capitaine Haddock grognon, compagnon de mer de Bernard Prince.

« La Dynamitera », tornade rousse et révolutionnaire, va inciter Bernard Prince et ses amis à prendre fait et cause contre le dictateur Diego. C'est vif, bourré de coups de canon et d'explosifs, jusqu'à sembler un peu outrancier et à donner l'envie de renouer avec les premières aventures du marin à chevelure précocement blanche.

Betty Brisk, jeune héroïne imaginée par Pierre Nedjar, arbore elle aussi un casque de boucles blanches sur des formes plantureuses dignes de Rita Hayworth. Dans sa première aventure, *l'Œil dans le ciel*, l'auteur lui fait traverser un Cuba surveillé par la police de Raul Castro, fuir grâce à un savant indien, toujours escortée par un petit chien qui rappelle furieusement Milou. Cette première aventure traîne en longueur, mais la maîtrise du dessin dont elle témoigne, juste retour à l'école de la « ligne claire » chère à Hergé, mérite de s'arrêter aux tribulations de cette héroïne moderne.

RETOUR en arrière avec *Brenda*, l'album d'un ancien élève de l'école de BD d'Angoulême, Boëm et du prodigue Rodolphe. Ce premier épisode des aventures d'Antoine Blérien dit « le Blaireau », publié il y a quelque temps, garde tout son charme avant la prochaine publication du deuxième tome, *Marie-Laure*. Digne d'un roman de André Héléna, ce « Blaireau », joueur de saxo à ses heures, amateur de voitures qui ne sont pas des bagnoles, chercheur d'héritage et grand « spleenétique » devant l'Eternel, est roulé dans la farine par la trop séduisante Brenda, au fil d'une aventure dont les dessins passent de la noirceur au pastel. Autre réussite, mais cette fois-ci dans le domaine de la science-fiction, *l'Enfant clone*, premier pan du « Tropique des étoiles », de Chris Lamquet. Une expérience menée par des savants fous sur des enfants clones, au sein d'un univers peuplé de robots, sert de trame à cet album qui fait froid dans le dos.

Yves-Marie Labé

La mort du philosophe Jean Borreil

Le philosophe Jean Borreil est mort à Paris jeudi 13 février à l'âge de cinquante-quatre ans. Il était né à Thuir (Pyrénées-Orientales). Depuis 1971 il enseignait au département de philosophie de l'université Paris-VIII. Egalement directeur de programmes au Collège international de philosophie, il a marqué ces deux institutions de sa personnalité intellectuelle et de son exceptionnelle générosité.

Membre fondateur de la revue *les Révoltes logiques*, où il a publié de nombreux travaux, il s'est ensuite particulièrement tourné vers une réflexion esthétique concrétisée notamment par *Dissonances* (Le Méjan/Actes Sud 1985) et *l'Artiste-roi* (Aubier, 1990), publiés sous son nom catalan de Joan Borrell. Sous ce nom, il publia plusieurs articles dans « le Monde des livres ». Dans ses écrits sur Baudelaire, Courbet ou Joyce, comme dans les textes consacrés aux peintres et aux sculpteurs contemporains qui étaient ses amis, il pose les questions de ce qu'il appelle un *« platonisme antiplatonicien »* : que signifie, pour la philosophie, l'exemplarité de l'artiste proclamée au dix-neuvième siècle avec l'indifférence de son modèle ? Comment peut-elle penser le mode de subjectivité qui s'exprime en commun dans les figures quelconques de *l'Enterrement à Ornans* et dans la représentation de l'atelier du peintre ?

A une modernité toujours nostalgique des odyssées de la conscience, Jean Borreil oppose une pensée de la singularité, contemporaine de notre *Ulysse*, celui de Joyce, et capable d'amener l'Occident à la considération de sa propre étrangeté. Ce philosophe était aussi un écrivain, plus connu comme tel en Catalogne où il a fait représenter sa pièce *Cronica de Ann* et publié son roman *l'Indret Blau* (*l'Endroit bleu*). Il faut espérer que nos éditeurs nous donneront bientôt cet *Endroit bleu* et un rassemblement des textes publiés ici ou là par un penseur indifférent à toute idée de promotion.

Jacques Rancière

EN BREF

□ **Pour Armand Robin.** – A l'occasion de l'édition des *Fragments* d'Armand Robin (Gallimard), une soirée présentée par Pierre-Jakez Hélias est organisée mercredi 26 février à 21 heures dans la Petite Salle du Centre Pompidou. Marie Balvet et Sylvia Lipa, qui liront des textes du poète, ont conçu cette soirée.

□ **Précision.** – La photo de Georges Lambrichs publiée dans « le Monde des livres » du 14 février a été prise par Magdi Senadji.

□ **Les salons littéraires des Arts déco.** – L'« Actualité de Voltaire » présentée par Philippe Sollers, tel sera, le 26 février à 20 heures, le thème du premier des salons littéraires organisés par Patrick Amine au Musée des arts décoratifs de Paris. Le 10 mars, Philippe Beaussant parlera de l'ouvrage qu'il a consacré à Lully (*Lully ou le musicien du Soleil*, Gallimard), et le 31 mars, Jacques Henric mènera un débat sur les pamphlets littéraires, à propos de son ouvrage *l'Homme calculable* (Les Belles Lettres). Réservation obligatoire au 42-60-04-95.



D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Une vie de Russe pas vraiment blanc

VLADIMIR NABOKOV
Tome 1 :
Les années russes
(1899-1940)
de Brian Boyd.
Traduit de l'anglais (Nouvelle-Zélande)
par Philippe Delamare.
Gallimard, 660 p.
(avec un index des noms
de personnes), 190 F.

UNE telle biographie, c'est la *consécration. Un monument* qu'il ne faudrait surtout pas *prendre pour un mausolée.* Le premier tome est consacré aux *«années russes»* (aux *années où il* écrivait en russe) : de la naissance, le *23 avril 1899 à Saint-Pétersbourg, jus*qu'au départ de Saint-Nazaire pour l'*Amérique en mai* 1940. *Le second* volume (à paraître) sera consacré à la *partie américaine,* au *retour* en Europe et aux œuvres en langue anglaise. Une vie de Russe *pas vraiment blanc. Marqué* à jamais par la brisure et le regret torturant de la *patrie perdue.*

Vladimir Nabokov avait déjà livré des souvenirs dans une passionnante autobiographie écrite entre 1947 et 1951 en Amérique, retravaillée et complétée vingt ans plus tard alors qu'il vivait en Suisse, parue d'abord sous le titre de *Conclusive Evidence* («la preuve concluante» : *«la preuve concluante que j'avais bien existé»),* puis en Angleterre sous le titre *Speak, Memory* («Parle, mémoire»), et intitulée en russe à New-York *Drouguïe berega*, reprise en français : *Autres rivages* (Gallimard 1961 et 1989)...

UN choix d'appellations variées qu'on retrouve à plusieurs reprises dans les traductions des œuvres de Vladimir Nabokov – et de son alter ego Sirine, – à cause de l'exil, à cause du trilinguisme, à cause des tribulations d'une vie d'écrivain estropiée par l'Histoire. Certes, l'ouvrage de Brian Boyd, qui paraît chez Gallimard, *ne supplante pas la spontanéité* aux Etats-Unis et même l'intérêt des *souvenirs erronés de l'autobiographie.* Mais, en tentant de remplir, de la façon *la plus minutieuse possible,* ce qu'on nomme en russe les «taches blanches» d'une vie, elle fournit aux connaisseurs et aux passionnés de l'œuvre, autant qu'aux amoureux de l'âme russe, une pâture indispensable en même temps qu'une approche renouvelée. Tout en s'attachant à nouer le lien avec l'œuvre pour l'histoire d'une vie qui, comme le disait Nabokov lui-même, *«ressemble moins à une biographie qu'à une bibliographie»...*

En premier lieu, inoubliable, la figure du père, Vladimir Dmitrievitch Nabokov, grand personnage de l'intelligentsia et de la politique, qui domine, éclaire, modèle la personnalité anticonformiste de son fils ; et on se prend à souhaiter qu'un historien puisse se consacrer, un jour, à cet autre Nabokov : chef de l'opposition à la Douma, puis membre du cabinet de Kerenski après la révolution



Vladimir Nabokov, âgé de dix-neuf ans (à gauche), en compagnie de ses frères et sœurs à Yalta en novembre 1918 avant de quitter la Russie.

de Février, à qui son sens profond du libéralisme, l'exigence de justice, la volonté de s'opposer aux antisémites, aux pogromistes et à tous les intolérants vaudront d'être assassiné à Berlin par des extrémistes de droite monarchistes. Depuis longtemps un homme à abattre...

«Je regardais les lumières s'éloigner en nageant, les rubans blanchâtres de trottoirs éclairés, les reflets spiralés sur le miroir noir de l'asphalte, et il me semblait que j'étais coupé de tout cela de quelque fatale manière – que les réverbères et les ombres fuligineuses des passants étaient un mirage accidentel et que la seule chose claire, significative et vivante était le chagrin, tenace et suffocant, qui me broyait le cœur. «Père n'est plus.» Hier soir, il était si heureux, si tendre», écrivait son fils de vingt-trois ans dans les pages inédites du Journal, retranscrites par Elena, sa mère, rassemblant toutes ses sensations pour *relater cette journée du 28 mars 1922,* la plus tragique de sa vie.

Editeur du journal du parti K. D., condamné à trois mois de prison en 1908, V. D. Nabokov avait profité de ce répit forcé pour lire Dostoïevski, Nietzsche, Knut Hamsun, Anatole France, Zola, Hugo, Wilde, mais aussi la Bible en *totalité*; pour apprendre l'italien afin de lire Dante et D'Annunzio. *«En sa double qualité de prisonnier et de criminologue,* nous apprend Boyd, *il écrivit en prison une longue série d'articles publiés dans* Pravo *immédiatement après sa libération, dans lesquels il démontrait la futilité des pratiques pénales russes. Il soulignait en particulier que les peines ne tenaient aucun compte des différences entre les individus : trois mois de réclusion solitaire pouvaient se révéler pour les uns une torture intolérable tandis que pour d'autres, malgré tous les désagréments de la situation, ce pouvait être l'occasion de réaliser des projets depuis longemps en souffrance et qui le resteraient dans des circonstances ordinaires.»*

Cet homme, qui disposait d'une bibliothèque de plusieurs milliers de livres, qui connaissait à fond les littératures russe, anglaise, française et allemande, qui faisait en famille la lecture à haute voix, et en anglais, de Dickens, avait initié son fils, dès le plus jeune âge, à une culture européenne (*«A quatorze ou quinze ans, Vladimir avait lu, ou relu, tout Tolstoï en russe, tout Shakespeare en anglais et tout Flaubert en français»).* Mais aussi aux problèmes d'échecs et à la passion des papillons. En exil à Berlin, où se trouvait le premier foyer culturel de l'émigration russe, V. D. Nabokov dirigera le principal quotidien russe et l'une des grandes *maisons d'édition. Plus tard, dans le Don,* son roman le plus vaste et le plus ambitieux, le romancier fera exprimer à un des personnages, Fiodor, sa vénération pour le souvenir de son père.

LE biographe suit la chronologie : l'enfance dorée dans une famille aristocratique riche de ce Pétersbourgeois qui ne mettra jamais les pieds à Moscou, mais qui savoure les vacances dans la propriété familiale et a l'habitude, dès son plus jeune âge, des voyages en France, ou en Italie avec précepteur, femme de chambre, gouvernante, nurse, valet de chambre, sans oublier le teckel. Eduqué par une succession de gouvernantes françaises et anglaises, le petit Vladimir sait écrire l'anglais et le français avant le russe ; il n'ira qu'à partir de douze ans dans une école libérale (on y admet des juifs au-dessus du *numerus clausus*) où Vladimir Hippius, son professeur de littérature russe, se montre compréhensif pour l'indiscipline de son élève : *«Un jour qu'il avait donné comme sujet de devoir : «la paresse», Nabokov rendit une page blanche... et obtint une bonne note.»*

Viendra l'exil, avec le seul patrimoine qu'il ait emporté de Russie, sa langue, que les études à Cambridge ne feront jamais oublier. C'est en russe que le jeune homme écrit ses poèmes, ses récits, son premier roman, *Machenka*, prenant le pseudonyme de Sirine, du nom d'un oiseau de paradis fabuleux. Trilingue, il refusera toujours de parler l'allemand, n'écrira rien en français à part *Mademoiselle O* et un essai sur Pouchkine... *Il ne* vit que dans un milieu russe, que ce soit à Cambridge ou à Berlin. Hitler et les nazis le renverront vers Paris, en 1937, avec le désir de ne pas se mêler aux dissensions des émigrés : trop préoccupé par la difficulté à se faire traduire, parce qu'on considère les émigrés russes avec suspicion, il va être conduit à écrire en anglais...

IL *ne fallait surtout pas* que la vie prenne le pas sur l'œuvre. C'est à cela que s'est attaché le Néo-Zélandais Brian Boyd, chef du département de littérature anglaise de l'université d'Auckland, considéré comme un des meilleurs spécialistes de l'œuvre de Vladimir Nabokov et qui a passé plus de dix ans à écrire cette imposante biographie, du vivant encore de sa veuve, Véra, donc avec l'aide, l'encouragement, et l'imprimatur des héritiers. Une biographie qui fera longtemps autorité par la masse d'informations, de documents inédits, d'enquêtes, par la profonde connaissance de l'œuvre autant que des archives ; surtout par la critique de l'œuvre totalement intégrée, imbriquée, à la vie.

Un vrai travail... d'entomologiste ! Qui ne doit pas nous faire oublier, cependant, que la vraie vie d'un écrivain est, avant tout, dans son œuvre. Pour s'en convaincre, il suffira, par exemple, de lire le volume qui réunit trois de ses grands romans : *le Don, Lolita* et *Pnine* (1).

(1) Gallimard, collection «Biblos», 1991.

□ **Rectificatif.** – Deux erreurs se sont glissées dans la chronique de Nicole Zand, «Des nouvelles d'Union soviétique» («le Monde des livres» du 14 février). *Ecrits sur des manchettes,* de Mikhaïl Boulgakov, a été traduit par Paul Lequesne et postfacé par Marianne Gourg. Cette dernière est par ailleurs la préfacière – et non la traductrice – du *Journal confisqué (1922-1925)*, de Boulgakov, dont Paul Lequesne est le traducteur (Ed. Solin).

La métamorphose des métamorphoses

par Hector Bianciotti

LETTRES CHOISIES
1940-1977
de Vladimir Nabokov.
Traduit de l'anglais
par Christine Bouvart.
Introduction de Dmitri Nabokov,
choix des lettres et notes
de Dmitri Nabokov
et Matthews J. Bruccoli.
Gallimard, 688 p., 290 F.

Même si l'imposant choix de lettres de Vladimir Nabokov que voici comporte, en guise de préambule, plusieurs lettres écrites entre 1923 et 1939, lors de ses longs séjours en France et en Allemagne, et même si l'épistolier ne déposa sa plume que quelques semaines avant sa mort, cette correspondance date pour l'essentiel de la période américaine de l'écrivain : 1940-1961. Aussi concerne-t-elle avant tout l'activité de l'artiste – ses rapports, ses problèmes, ses démêlés avec éditeurs et traducteurs, – l'immense travail du professeur de littérature anglaise à Wellesley College, et de littérature russe à Cornell University. Sans oublier l'entomologiste vite nommé chercheur au Museum of Comparative Zoology de Harvard où, disait-il non sans fierté, il était *«le gardien des collections fabuleuses»*, et qui allait découvrir deux espèces de lépidoptères ; l'une d'elles portera son nom, évidemment.

Lorsque Nabokov, qui allait réussir si somptueusement son œuvre bicéphale, s'embarque avec sa femme et son enfant à destination de l'Amérique, il est bel et bien décidé à devenir, et sans retour, un écrivain anglophone. Et cela, au moment même où son œuvre, jouissant déjà d'un grand prestige dans les milieux intellectuels de la diaspora russe, est en bonne partie traduite et commence à s'imposer en France, en Angleterre, en Allemagne. C'est là, pour l'écrivain, la métamorphose des métamorphoses – comme on dit Cantique des Cantiques – et d'autant plus *difficile à mener à bien lorsque,* comme Nabokov, on croule sous *les travaux en tout genre pour* assurer le pain quotidien à sa *famille.*

Certes, en 1938, encore à Paris, il avait écrit en anglais, langue qui lui était familière depuis l'enfance, *la Vraie Vie de Sebastian Knight*; et, trois ans après son arrivée en Amérique, en rendant à son éditeur l'époustouflant *Nicolas Gogol* (1), il s'écriait, conscient de sa victoire : *«J'aimerais bien connaître l'Anglais qui pourrait écrire un ouvrage sur Shakespeare en russe.»*

« Une certaine sinuosité »

Cependant, ayant décidé de faire traduire *le Don* – à ses yeux le meilleur de ses romans russes, – il demande qu'un bon traducteur, connaissant mieux l'anglais que la langue d'origine, fasse le travail de base qu'il peaufinera par la suite ; car, avoue-t-il, *«mon anglais ne veut pas le russe.* (...) *Je ne pourrais parvenir à faire cela tout seul».* Et il sait gré à Katharin A. White, sa bonne fée du *New Yorker,* qui l'admire et le choie, mais ne lui suggère pas moins de modifier ici et là sa prose, de l'aider *«à désherber sa mauvaise grammaire».* En même temps, il lui demande de ne pas tailler court ses phrases ni de rompre *«une certaine sinuosité»* bien à lui...

Cinq ans encore, et il reconnaîtra qu'il reste toujours capable de se défendre, *dans sa langue* maternelle, en poésie, mais, pour ce qui est de la prose, il affirme avoir perdu complètement la main. Enfin, lui demande-t-on, en 1954, de se traduire en russe ? La réponse est négative : il a enduré trop de souffrances pour passer du russe à l'anglais : *«Après avoir vécu cette métamorphose atroce, j'ai juré de ne plus jamais quitter l'enveloppe ratatinée de Hyde pour reprendre celle, plus ample, de Jekyll.»*

Enfin, Lolita vint ! *Lolita qu'il* chercha par tous les moyens à publier *sous pseudonyme pour préserver* ses fonctions de professeur. Mais, *pour finir, il dut consentir à le faire* paraître sous son nom chez Maurice *Girodias, propriétaire d'Olympia* Press, à Paris. Le monde littéraire *s'enflamme-t-il? C'est* peu dire, tandis que les gardiens de l'ordre moral donnent l'assaut : de Hedda Hopper, la commère de Hollywood, au ministre de l'intérieur britannique qui demande à son collègue français de l'aider à protéger la morale des touristes anglais en interdisant *la version anglaise de l'ouvrage* ! Ce qui est fait. Et voilà Nabokov classé écrivain obscène et libertin. *«Mais Lolita est une tragédie,* proteste l'auteur, *le tragique et l'obscène s'excluent l'un l'autre.»*

Graham Greene, directeur d'une maison d'édition à Londres à cette époque, s'emploie par tous les moyens à publier l'ouvrage – bien que *«en Angleterre on risque la prison, mais peut-il y avoir de meilleure cause?»*

On ne connaît que trop la suite de l'affaire : le succès, l'argent et la *possibilité pour Nabokov de consacrer* enfin tout son temps à la littérature. Il a soixante et un ans. Et c'est ainsi que, comme une ville à demi enfoncée dans les sables, son œuvre monte au grand jour avec toute la splendeur de ses palais et de ses monuments. *«Mais tout cela aurait dû arriver il y a trente ans»*, dit Nabokov qui est, pourtant, au bout de ses peines.

Enfin, cet ensemble de lettres ne témoigne pas tant du génie de Nabokov *que des efforts d'un créateur en proie à toutes sortes de difficultés ; un homme en lutte permanente* pour être ce qu'il est, et qui *se montre par instants acariâtre,* voire ingrat à l'égard des gens grâce *auxquels il a été reconnu.* Tel Girodias que, encore en 1965, Nabokov, au faîte de sa gloire, poursuit de son mépris, demandant à *Esquire* de publier dans le «courrier des lecteurs» une lettre pour nier qu'il ait jamais rencontré l'éditeur, ni monté *«l'escalier vermoulu»* d'Olympia Press, comme une journaliste s'est plu à le supposer dans les colonnes du magazine.

Et que dire de son attitude à l'égard d'Edmund Wilson, sans l'aide et les conseils duquel la carrière américaine de Nabokov serait inimaginable, et qui, dans ce volume, n'a droit qu'à des allusions dédaigneuses ? Alors que la *Correspondance 1940-1971* (2) échangée entre les deux hommes témoigne d'une amitié profonde, en dépit de désaccords d'ordre littéraire, parfois politique, et même des disputes. Soit dit en passant, les lecteurs n'auraient pas tort d'avoir recours à ce précédent volume pour compléter le choix présent, où la figure de Nabokov ne se dessine que de profil, et va, à mesure, se durcissant.

Le papillon de Jérôme Bosch

On s'amusera ou pas, c'est selon, lorsque Nabokov pourfend *certaines renommées bien établies* : Thomas Mann ? *«Monument de banalités»* ; Ezra (dit Uzura) Pound et T. S. Eliot ? *«Voilà longtemps que j'ai envie de me payer la tête d'aussi grands imposteurs.»* Pasternak ? *«Le meilleur poète soviétique,* mais Jivago : *livre de pacotille, mélodramatique, artificiel et stupide.»* Ainsi de suite avec Galsworthy, Tagore, Faulkner, Aragon ou Sartre – lequel, en 1939, avait qualifié *la Méprise* de «roman-avorton» et insinué que si Nabokov n'était pas un artiste accompli, c'était du fait qu'il manquait de racines... En revanche, Nabokov se délecte avec la prose de John Updike, admire J. D. Salinger, trouve merveilleux le tout premier roman d'Edmund White et, à la lecture du *Voyeur* et de *la Jalousie*, il considère Robbe-Grillet comme *«le plus grand écrivain français de l'époque»* !

Dans tel ou tel recoin de ces pages austères (parmi lesquelles on trouvera bon nombre de lettres rédigées par Mme Nabokov, deux billets de Graham Greene et deux missives d'Alfred Hitchcock), des notations, de curieux détails révélateurs se nichent. Ainsi peut-on lire : *«Je suis presque exclusivement un écrivain, et mon style est tout ce que je possède»... «Je n'ai le verbe facile en aucune langue»... «Aucune forme de musique ne m'intéresse»...*

Et si, comme Nabokov l'affirme, on sait imprimer à son poignet une torsion particulière, on saura faire *glisser dans son filet ou capturer en* plein vol quelques petites merveilles. *Comme lorsque,* ayant achevé un roman, Nabokov s'est décrit tel *«une jeune accouchée allongée au milieu de ses dentelles (...) avec son bébé auprès d'elle, le visage couleur d'une chambre à air».* Ou qu'il nous sussure que certain papillon peint par Jérôme Bosch et connu maintenant sous le nom de *Maniola jurtina,* Linné le décrivit deux cent cinquante ans *après que le brave peintre l'eut* attrapé avec sa casquette dans un pré flamand pour le placer dans son *Enfer...*

Soudain, le magicien est là, enjoué, incomparable, qui se tenait en coulisse et qui, faisant de temps à autre signe de se taire aux messieurs discutailleurs qui occupent la scène, nous indique du coin de l'œil la direction de ces «autres rivages» où *nous attendent Ada, Pnine, ou* cette Lolita que l'on prend toujours *pour la vedette d'un spectacle où* elle a joué, bien entendu, un rôle *capital, mais qui désormais fait* s'appesantir l'œuvre sans l'alourdir de richesses.

(1) Rivages, 1988.
(2) Rivages, 1988.